

p 8

Haut-Doubs Le retour du loup

Jean-Marc Landry, spécialiste suisse du loup, pronostique la recolonisation du massif jurassien par ce fauve dans les dix ans qui viennent. photo Prêtre

Elections La politique se vend mal



p 2

Course à pied Le 12e TdCN a pris son envol à Saint-Aubin



p 21

Plus de 1200 concurrents ont pris part à la première étape du Tour du canton à pied, hier soir à Saint-Aubin.

photo Galley

Trafic régional Réformes en cours



p 3

Les réformes sont en route pour assurer des transports régionaux performants en l'an 2000 dans l'Arc jurassien. Photo Galley

Flavio Cotti l'avait prédit vendredi dernier: les relations diplomatiques entre la Suisse et l'Iran sont «déli-cates». Elles étaient également basées sur le concept européen, un peu mouvant, de «dialogue critique». Hier, Berne a dû hausser le ton.

Opinion La Suisse «très, très critique»

Téhéran, dit en substance le Conseil fédéral, n'est pas capable aujourd'hui d'un dialogue constructif sur les droits de l'homme. Il renonce donc à l'instaurer et, du même coup, annule un séminaire sur les investissements en Iran. Quant à l'ambassadeur suisse en poste à Téhéran, il est encore à Washington. L'attitude suisse dans cette affaire, calquée sur celle des Quinze, a le mérite de la clarté, bien que Berne soit dans la situation inconfortable de représenter (depuis 1979) les intérêts américains en Iran. Rappelons quand même que la justice helvétique s'appretait, en

1993, à montrer la même fermeté que l'Allemagne jeudi dernier.

L'assassinat de l'opposant iranien Kazem Radjavi, en 1990 à Coppet (VD), avait convaincu les enquêteurs suisses de l'implication directe du régime iranien. Or, début 1994, les deux auteurs présumés, arrêtés dans l'intervalle en France, étaient renvoyés chez eux, sans explication, malgré une demande d'extradition de Berne.

Le Conseil d'Etat français avait, par la suite, donné tort à son gouvernement. Mais du chemin semble avoir été parcouru depuis ces valse-hésitations. Le tribunal de Berlin - en désignant clairement la tête de l'Etat iranien comme responsable de l'assassinat de quatre Kurdes - ne fait qu'ajouter une pierre à l'édifice.

Car, même s'il ne l'avait pas fait, il suffirait de rappeler l'appel au meurtre lancé en 1989 par le régime des mollahs contre le romancier Salman Rushdie. Il y a, dans ce seul fait, amplement de quoi se montrer «très, très critique».

François Nussbaum

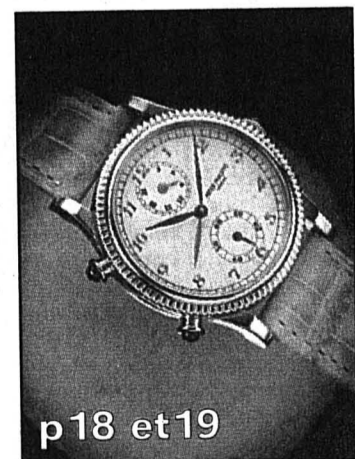
TVA Un impôt fédéral difficile à digérer



p 5

Entretien sur la TVA entre le chancelier communal chaux-de-fonnier Didier Berberat (à droite) et le maître-coiffeur Salvatore Cottone. Photo Galley

Basel 97 Les horlogers sont contents



p 18 et 19

Le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie ferme ses portes aujourd'hui. Les exposants suisses ont réalisés, globalement, de meilleures affaires que l'an passé. Qu'ils soient neuchâtelais ou non (ici une nouveauté féminine de Patek Philippe). photo sp

Moutier
Sursis pour
une pénible
affaire p 11

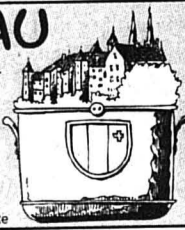
Canton du Jura
Le retour
du bon
goût p 12

Actualité cantonale p 2
Grand Angle p 3
Régions p 4-12
Le Fait du Jour p 13
Suisse p 15
Monde p 16
Economie/Horlogerie p 17-19

Réflexion p 20
Sports p 21-29
Magazine p 31-32
Radio/Télévision p 36-37
Memento p 38
Carnet p 39
La Der/Météo p 40

PMU DU CHÂTEAU

Quels seront les cinq premiers, dans l'ordre, lors du premier tour de l'élection du Conseil d'Etat? Communiquez-nous votre pronostic grâce à notre ligne directe (appel au 157 1240, sélection 7505*). Chacun des dix gagnants tirés au sort recevra un bon de 100 francs offert par le restaurant de La Vue-des-Alpes. *86 centimes la minute



Elections La politique ne se vend pas comme du dentifrice

Beaucoup de raisons bien connues expliquent l'abstentionnisme qui séduira une large majorité d'électeurs ce week-end. Les spécialistes neuchâtelois en communication engagés par des partis politiques en avantant d'autres moins connues: le droit électoral est difficile à exercer. Eux-mêmes peinent d'ailleurs à remplir leur mandat. Et les partis ont des contraintes particulières. La politique ne se «vend» donc pas comme du dentifrice.

Chez Adequa (campagne socialiste), Michel-H. Krebs est convaincu qu'un exercice comme le droit électoral n'est pas facile sous prétexte qu'il est universel: «Elle est aussi austère, la politique. Difficile à comprendre. Comme tous les métiers, celui des politiciens devient de plus en plus complexe, et ce ne sont pas des artifices de communication qui suffisent à la faire passer. La démocratie est une activité exigeante pour l'intellect. L'abstentionnisme traduit aussi un manque de culture de la population.»

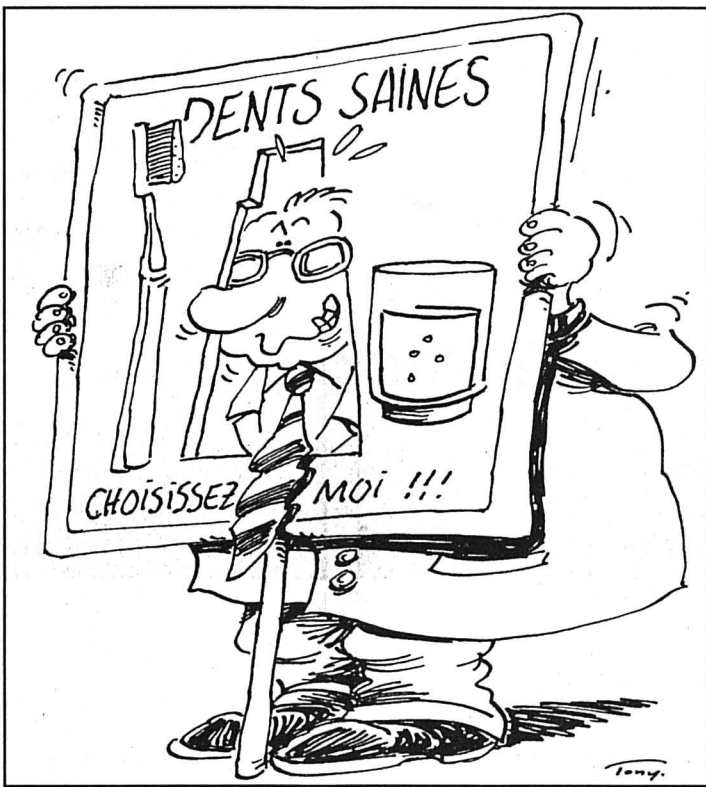
L'efficacité d'abord

Chez Scanedit (campagne libérale), Michel Riethmann rappelle d'abord qu'une agence de communication ne peut pas faire de miracle: «La publicité reste le reflet d'un produit. Qui plaît ou non. Il y aurait trop de gens à convaincre s'il fallait s'adresser à tout le monde. Etre plus original? C'est possible, mais avec le risque de tomber à côté du but. Nos mandataires ne le veulent pas. Ce qui compte, c'est l'efficacité». Autrement

dit, augmenter le nombre de sièges, pas forcément celui de la participation.

Très prudent, Christian Vaucher de Rouge de Mars (campagne radicale) confirme l'idée qu'un parti s'adresse en fait à ses troupes en priorité, sinon exclusivement. «Comme d'autres clients. J'avais eu un jour à défendre les banques dans une campagne publicitaire où elles étaient dénigrées. J'avais voulu m'adresser à l'adversaire pour le convaincre de ses erreurs. Mais on m'avait fait remarquer qu'on ne pouvait pas utiliser l'argent des clients de la banque pour discuter avec leurs ennemis.» Comme son collègue Riethmann, Christian Vaucher ajoute aussi que les partis ont peur de voir l'originalité de la communication desservir les enjeux électoraux.

Polygone ne travaille pas pour des partis politiques, explique Malou Fornage. «Le message serait trop difficile à faire passer car il n'est pas crédible. Tout le monde dit la même chose, bien qu'autrement. La politique n'est pas



qu'une question de mots. Mais d'attitude, de charisme, d'esprit rassembleur. En plus de cela, le sujet n'est pas maîtrisable. Il y a toujours une

section ou l'autre qui part seule dans un sens et casse la tonalité donnée à la campagne.»

Rémy Gogniat

Des slogans à ne pas dire

Les agences mandatées par les partis interviennent toutes sur la forme, pas sur le fond. L'une d'elle remarque même: «On nous utilise très mal.» Ce que confirment les autres quand elles considèrent comme contre-productif le fait de n'intervenir qu'une fois tous les quatre ans. «A quoi ça sert» demande Michel-H. Krebs «d'être un saltimbanque pu-

blic pendant deux semaines et un homme rangé le reste du temps?» Ou l'inverse. Et Christian Vaucher d'ajouter: «Faire réélire, c'est plus facile que faire élire!»

Mais les agences sont aussi critiquées par d'autres personnes également compétentes en matière de communication. Ainsi un professeur à l'université notait que la publicité semait le doute en

mettant en scène des personnages qui n'apparaissent plus naturels: «Elle crée de la distance alors que son but est théoriquement de rapprocher.» Un graphiste, parlant des slogans, a eu cette phrase nette: «Ils sont insupportables de superficialité! Qui oserait les prononcer dans un bistrot devant des copains?»

RGT

Publicité électorale Réactions contre des annonces ambiguës

Le Parti socialiste a fâché plusieurs associations, comme la Ligue suisse pour la protection de la nature, le Club alpin ou Amnesty. Elles lui reprochent d'avoir utilisé leur nom dans une propagande électorale.

La section chaux-de-fontaine du PS a publié des annonces où la liste des prétendants au Grand Conseil était suivie d'une liste d'associations culturelles, mouvements syndicaux, clubs et autres sociétés régionales. Tout en admettant «l'équi-

voque» de la version parue le 26 mars, partiellement revue depuis, le président Philippe Merz explique que le but était de dire que ces candidats sont membres de ces associations. Mais la formulation pouvait laisser comprendre que celles-ci soutenaient le PS. Plusieurs d'entre elles, alertées par un autre parti, ont réagi.

Dénonçant toute exploitation de son nom, Amnesty International a demandé au PS un correctif, qu'elle a obtenu. Une lettre du responsable ré-

gional va même plus loin: l'impartialité politique d'Amnesty voudrait que des candidats à des élections s'abstiennent de revendiquer leur affiliation comme argument électoral. Philippe Merz estime, lui, que des candidats ont le droit d'afficher les associations dont ils font partie.

Déplorant plusieurs démissions suite à cette mention «ambiguë» du PS, la section chaux-de-fontaine du Club alpin, explique son président Auguste Wagner, a saisi un avocat pour demander à tout

le moins un rectificatif socialiste. Apolitique, la Ligue suisse pour la protection de la nature, par son directeur romand Willy Geiger, verra quelle suite donner à cet amalgame «abusif».

Toujours au chapitre des «péripiétés électorales», Ecologie & Liberté a arraché samedi des affichettes de quotidiens pour mettre à la place des panonceaux électoraux. Une attitude qui entraînera une réaction des éditeurs, mais pas de poursuite judiciaire.

AXB

Débat interpartis De beaux accords

Jean Yanne le disait déjà: Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Et nos braves politiciens neuchâtelois, tous partis confondus, ne font pas exception. Ils l'ont encore démontré hier soir à Marin où le Parti socialiste avait réuni tous ses amis et adversaires électoraux du Littoral Est pour traiter d'économie, d'environnement et de santé.

Dire que tous sont tombés d'accord sur tout serait exagéré. Mais sur les grands thèmes prioritaires, les avis radicaux, libéraux, socialistes, populistes, écologistes et autres petits partis de la gauche se rejoignaient assez clairement. Le débat, animé par notre collègue Alexandre Bardet, a successivement réuni 12 candidats.

Les priorités pour tous?

Soutenir les PME, l'emploi, la formation professionnelle. Condamner les requins des grandes concentrations financières, dialoguer entre les partis (avec, hier soir, la preuve par l'acte), réduire la consommation des énergies fossiles, taxer les énergies (même cela!), combattre les interventions tatillonnes de l'Etat en matière de protection de l'environnement, restreindre les droits exagérés des privés qui ralentissent les grands travaux publics, réduire les coûts de la santé, et même, oui, planifier les hôpitaux neuchâtelois en donnant des missions différentes à certains établissements. Comme l'a dit Jean-Pierre Authier, Michel von Wyss avait raison. Mais son tort fut d'avoir raison trop tôt!

Ce ne sont pas tellement

les accents divergents qui ont intéressé les quelque 80 militants de tous bord réunis à l'Espace Perrier de Marin (avec, soyons bon prince, deux ou trois curieux ordinaires non politisés). Mais les accents relativement originaux. Qui n'ont pas fleuri avec abondance. Relevons-en quand même quelques-uns.

L'originalité, c'est dur

Claude Borel (soc) insiste pour que la Banque cantonale ne fasse jamais l'objet d'une privatisation sauvage. Claude Bugnon (lib) propose une charte de l'emploi qu'il ne définit néanmoins pas précisément. Joëlle Kuhn Rognon (POP) veut développer la promotion endogène sur la base d'un consensus interpartis. Philippe Haerberli (rad) propose un partenariat entre les en-

treprises et l'Etat. Eric Augsburger (Solid.) veut soigner la santé en soignant d'abord la société. Michèle Berger (rad) veut davantage de dialogue et d'information sur l'organisation de la santé. Et Jean-Pierre Authier (lib) voit encore des économies possibles par une meilleure gestion hospitalière.

Pour la planification hospitalière, les esprits semblent maintenant mûrs. Et sans qu'il faille recourir à l'audacieuse idée de Nago Humbert (faire voter les gens du Val-de-Ruz pour obtenir la fermeture de l'hôpital de La Béroche!), c'est bien dans la voie d'une redistribution des tâches de chaque établissement qu'il faut aller. Les futurs députés l'ont tacitement promis.

RGT

Médecins Consultations gratuites pour les fumeurs

Une action inédite portant sur la désaccoutumance au tabac sera conduite à fin mai par certains médecins neuchâtelois. Pendant une semaine, une vingtaine d'entre eux accorderont des consultations gratuites à ceux de leurs patients qui souhaitent en savoir davantage sur les méfaits de la cigarette, voire qui désirent l'abandonner.

Programme de prévention

«C'est un tabou qu'il faut mettre à jour», dit le Dr Reza Kethari. Autour de ce fumeur occasionnel («Un paquet me suffit pour une fois ou deux»), quelques médecins sont convaincus qu'il est temps de lancer dans le canton un programme de prévention de longue durée. La Société neuchâteloise de médecine a invité les membres intéressés à se faire connaître.

Les candidats suivront deux après-midis de formation pour aborder avec leurs patients la délicate question

de la dépendance au tabac. Le 15 mai aux Cadolles, une demi-journée d'information sera organisée à l'intention de tous les médecins neuchâtelois.

Sensibilisation

Tant le Dr Kethari que le médecin cantonal adjoint Rebecca Anderau envisagent l'action de prévention du tabagisme à long terme. Ils prévoient de la populariser par des interventions ponctuelles, deux à trois fois par année. Ils souhaitent que les médecins assument leurs responsabilités et contribuent à sensibiliser la jeunesse en priorité.

CHG

Canton de Neuchâtel

Alexandre Bardet
Rémy Gogniat
Pascale Béguin
Christian Georges
Blaise Nussbaum
Sandra Spagnol
Tél. (032) 725 65 01
Fax: (032) 725 00 39

PUBLICITÉ

19-20 AVRIL

La majorité de toutes nos forces

Francis Matthey • Monika Dusong • Jean-Pierre Ghelfi

ELECTIONS CANTONALES 1997

Les engagements de la nouvelle majorité (2ème partie)

Rétablir le Bureau de l'égalité et de la famille pour promouvoir réellement l'égalité entre hommes et femmes et la politique familiale.

Créer un bonus éducatif en modifiant le système des allocations familiales afin de mieux tenir compte des charges des parents, notamment les frais de formation de leurs enfants.

Encourager les structures d'accueil en subventionnant les réalisations communales destinées à la petite enfance et aux jeunes en âge de scolarité primaire afin de tenir compte des horaires de travail des parents.

Soutenir la création culturelle et artistique par une augmentation des aides financières destinées aux artistes, et aux groupes amateurs et professionnels.

Favoriser le développement des transports publics en donnant la priorité au rail et à la desserte des régions défavorisées du canton.

Renversons la vapeur, défendons nos valeurs, votons socialistes!

PS PARTI SOCIALISTE
NEUCHÂTELOIS

la politique de mieux-vivre

132-5983

Transports Neuchâtel s'accrochera au RER du Mittelland

Le canton de Neuchâtel vit déjà à l'heure de l'Expo 2001 ferroviairement parlant. Le tracé remodelé de la ligne du Pied du Jura est chamboulé à l'heure actuelle entre Gorgier et Onens en vue du doublement de la voie qui doit être opérationnel pour 2001. Quant à la gare de Neuchâtel, elle subira une cure de jouvence attendue... depuis 1986.

Blaise Nussbaum

Conséquence des accords conclus avec ses partenaires de l'espace du Plateau central, le canton de Neuchâtel va s'arrimer au réseau du Mittelland. Signe le plus tangible, le RER (Réseau express régional) débarquera au chef-lieu dès 1999, peut-être même en 1998. Ce seront des rames légères «Nina» qui desserviront toutes les heures Neuchâtel et

Morat au départ de Berne. Par ailleurs, dans le cadre des concentrations de compagnies voulues par le canton de Berne, la société Berne-Neuchâtel (BN) est désormais entièrement intégrée dans le groupe du BLS (Berne-Lötschberg-Simplon). Cela ne changera rien pour le canton de Neuchâtel qui conservera un siège au conseil d'administration «allégé» et versera les mêmes contributions pour sa «ligne directe». En outre, la modernisation de la gare d'Anet (Ins) permettra enfin l'introduction de navettes directes Neuchâtel-Fribourg.

Secret

Les cantons de la Conférence intercantonale des transports de l'Arc jurassien vont commander une étude sur le trafic régional dans la Broye, l'Arc jurassien et la Haute Argovie. Il s'agira d'adapter la



La BN introduira un service de RER Berne-Neuchâtel dès 1998 ou 1999. Photo Galley

dans un mois. Cette commission a travaillé dans le secret le plus absolu. On sait qu'elle a examiné les trois variantes classiques (rail, rail/route et route). On peut s'attendre à ce que l'on propose une variante mixte harmonieuse qui ne pénalisera pas l'avenir de la ligne.

Pour le Val-de-Travers, le gouvernement souhaiterait réintroduire une paire de trains entre Les Verrières et Travers, soit une rame descendant le matin et une montante le soir. Le canton aimerait obtenir le soutien de la Confédération dont le subventionnement est d'environ 75 % pour le trafic régional. Le gouvernement espère une forte mobilisation de la population du Haut-Val-de-Travers pour garantir le succès de l'entreprise. Quant au service des TGV, le nouvel horaire international n'entrera en vi-

gueur qu'en automne avec l'introduction d'un deuxième TGV en provenance de Zurich et Berne. On n'en connaît pas encore les modalités de détail.

Littorail

Enfin, pour le moyen terme, certains milieux souhaiteraient un prolongement du Littorail jusqu'à l'Université de Neuchâtel. Ce projet serait le bienvenu pour amener les visiteurs de l'Expo 2001 jusqu'à l'Artepilage du chef-lieu, mais déchargerait aussi l'un des tronçons les plus chargés du réseau des TN. Le Conseil général de Neuchâtel a donné son feu vert à une étude portant sur tous les divers modes de transports envisageables, tandis que le Grand Conseil n'a pas encore traité une motion demandant une même étude.

BLN

Stratégie de survie

A l'heure actuelle, le trafic régional n'est pas le grand enjeu des transports. C'est encore et toujours le trafic de marchandises, a constaté Francis Daetwyler, secrétaire de Centre-Jura, lors d'un récent colloque organisé à Moutier par l'Association de défense des intérêts jurassiens (ADIJ) sur l'avenir des transports régionaux.

Pour l'Arc jurassien, deux objectifs ont été retenus. Il s'agit d'intégrer son réseau ferroviaire à celui de Rail 2000 sur le Plateau (ligne du Pied du Jura) et à celui des voisins étrangers (projet de TGV Rhin-Rhône, réseau allemand ICE). Dans le projet d'horaire de Rail 2000, Bienne a été choisie comme étoile de correspondance, ce qui signifie qu'il faudra préserver les avantages actuels de Neuchâtel et Delémont. On notera à ce propos, que les bassins d'emploi ne correspondent pas avec les frontières cantonales, voire internationales, ce qui nécessitera une coordination de plus en plus étroite entre les cantons et les régions.

Matériel léger

Quelles sont les conditions de survie du trafic régional ferroviaire? Il faut entreprendre sa rationalisation technique «radicale», en introduisant le «chemin de fer nouveau», ce qui implique hélas! des conséquences négatives sur l'emploi, souligne sans se leurrer le député imé-

riel service dans les régions périphériques est à ce prix. Le matériel roulant ferroviaire a le défaut d'être cher, mais a l'avantage d'avoir une longue durée de vie. Aujourd'hui, plusieurs compagnies «privées» doivent renouveler un matériel obsolète. C'est l'occasion unique d'acheter du matériel léger, confortable, meilleur marché et moins gourmand en énergie, comme cela est en train de se faire dans les agglomérations allemandes et françaises, et même en Thurgovie, canton pilote en la matière grâce à son usine Stalder.

Deuxième volet indissociable du premier, il faut améliorer l'offre et l'adapter à la demande. Le maintien de la cadence horaire est indispensable. C'est d'ailleurs dans ce sens que l'idée fut reprise par le député de Tramelan, Ronald Ermatinger, d'un RER (réseau express régional) dans la région biennoise avec un horaire cadencé et rabattement des lignes affluentes de bus. Idée reprise par Alain Boillat, directeur des Chemins de fer du Jura (CJ) qui propose d'introduire des navettes doubles entre Bienne et Sonceboz.

Elles se scinderont alors, l'une pour Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds, l'autre pour Tavannes et Moutier. Cette solution élégante supprimerait le changement de train à Sonceboz, mettrait Tavannes à 20 minutes de Bienne et resterait concurrentielle par rapport à la future Transjurane.

BLN

Berne est à l'avant-garde

Le canton de Berne a fait œuvre de pionnier dans l'étude rationnelle de l'offre en transports publics. Selon Caroline Beglinger, collaboratrice scientifique à l'Office bernois des transports publics, le Grand Conseil bernois a donné en novembre dernier son accord unanime au programme quadriennal des transports publics.

En établissant cette offre, les services bernois ont tenu compte des taux d'occupation et de couverture financière. La

desserte du Mittelland au nouvel horaire 2001 des CFF. Pour les lignes spécifiques du canton, le groupe de travail sur l'exploitation de la ligne La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel doit remettre son rapport au Conseil d'Etat

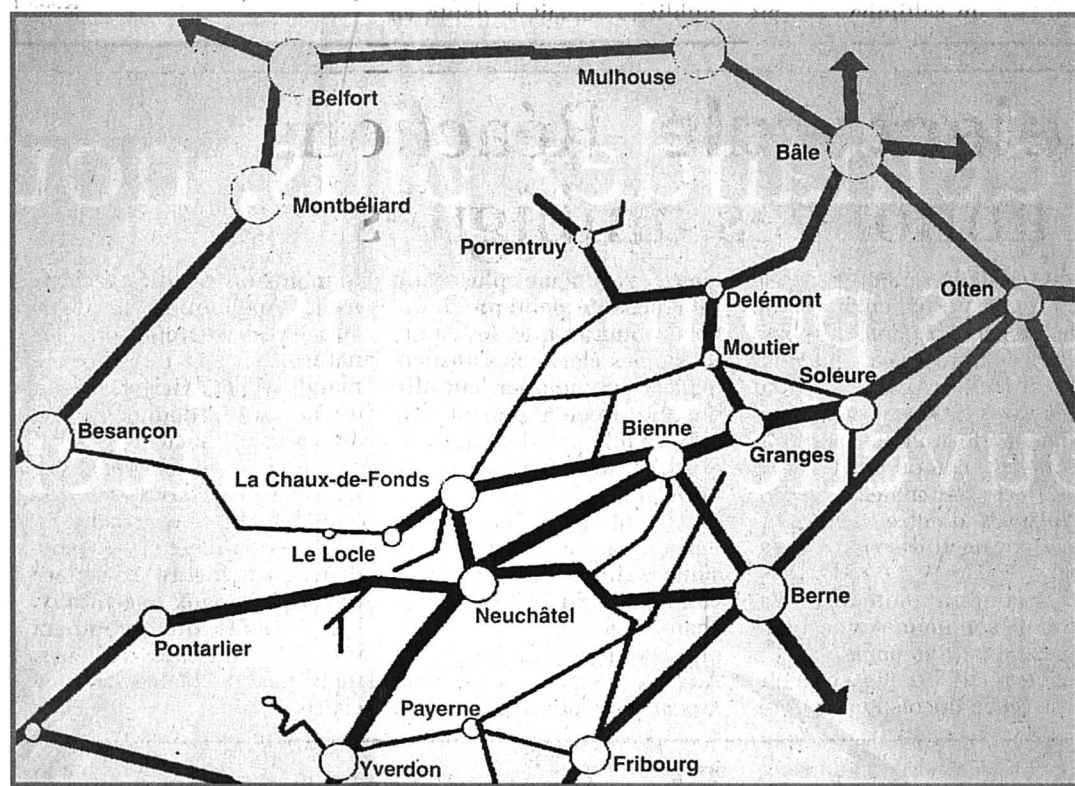
grille offre quatre niveaux: quatre à quinze relations quotidiennes pour les zones «rurales»; cadence horaire pour la plupart des lignes ferroviaires; desserte à la demi-heure pour le RER bernois qui aura Bienne et Neuchâtel comme têtes de ligne; enfin fréquence plus élevée pour les agglomérations.

Six cartes régionales, dont une pour le Jura bernois et Bienne-Seeland, ont été tracées. Pour chaque ligne, on étudie l'offre, le mode de transport, les arrêts et la clientèle. Si le potentiel est trop pe-

tit, on corrige les modes d'application et les itinéraires en accord avec les entreprises concessionnaires. Le canton exige un taux minimal de couverture de 20 % pour accorder des subventions.

Ces études se réalisent avec les conférences régionales de transports qui font le lien avec les communes. L'usager a son mot à dire par... voie de pétition. Mais ces interventions auraient davantage de poids si tous les pétitionnaires avaient un abonnement de parcours!

BLN



Le réseau ferroviaire de trafic voyageurs de l'Arc jurassien en 1996. Infographie Tissier / Centre-Jura

Radicalement modernisé

Plusieurs lignes de l'Arc jurassien sont menacées selon leur fréquentation et leurs coûts d'exploitation. Parmi elles, figure le chemin de fer Moutier-Soleure, faisant partie du nouveau réseau régional du Mittelland.

L'Office fédéral des transports a demandé une étude. Trois variantes ont été examinées: transfert routier, exploitation rail-route, enfin service ferroviaire modernisé. La variante mixte a été écartée, les deux autres paraissant raisonnables. Si les coûts d'exploitation du bus sont meilleur marché, les investissements seraient plus importants pour la route en raison de la transformation de la voie ferrée en piste pour bus dans le tunnel de faite.

Selon le directeur bientôt en retraite Charles Kellerhals, la solution ferroviaire n'a de chance que si l'on adopte une formule fondamentalement nouvelle: matériel léger, consommation d'énergie et entretien réduits, télésurveillance et télécommande. Avec humour, il qualifie ce chemin de fer de RM ou «radicalement modernisé», de l'abréviation de la nouvelle compagnie (Regionalverkehr Mittelland)! La chance pour le Soleure-Moutier, c'est qu'il doit renouveler ses rames et pourrait donc acquérir ce fameux matériel léger dont toutes les lignes régionales rêvent. Avec la possibilité de travailler en synergie avec les CFF et les CJ par exemple.

BLN

CE SOIR

OUVERTURE DES MAGASINS JUSQU'À 20h

20h

CE SOIR

Bikini Test Malka Family en concert

Ils sont complètement allumés, délirantissimes, cosmiques, cartooniques, bigarrés et français. On ne les voudrait pas dans sa cuisine, mais ils seraient parfaits dans le jardin: les onze extraterrestres funky connus sous le nom de Malka Family seront ce soir (portes à 21 heures) sur la scène de Bikini Test. Bigre. Voilà un concert qui ne mettra pas trop à contribution nos capacités analytiques: depuis 1990 (quatre albums à leur actif), cette joyeuse cohorte pari-

sienne d'affreux zozos fous de funk n'existe que par et pour le fun, le pied, l'éclate, la fête, le panard. Looks d'enfer (vi- sez-moi ces allures!), grooves léchés: Malka Family vit dans un univers virtuel empruntant à la fois à Funkadelic, Barbra, Buck Rogers et Tex Avery. Bref: on est prié de laisser ses soucis à la maison et de prendre un plaisir maximum à ce show coloré. La crise ne passera pas par eux! Kierkegaard non plus!

EPC

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur mixte des paroisses réformées Mardi, 19h45, assemblée générale à la salle de Paroisse des Forges. Dès mardi 29, à 19h45, reprise des répétitions à l'Aula de l'ancien gymnase, Progrès 33. Etude pour le concert des Rameaux.

Club des loisirs Groupe promenade: vendredi, Chambrelieu-Bôle-Colombier. Rendez-vous à la gare à 13 heures.

Club alpin suisse Ce soir, à 20h15, au Restaurant des Endroits, assemblée bimestrielle. Samedi et dimanche, Wetterhorn à ski, org.: gr. seniors + section, F. Todesco et R. Othenin-Girard. OJ: Bonhomme de Tsapi, peaux de phoque. Réunions pour ces courses, vendredi dès 18h, au Buffet de la Gare. Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Tous les mercredis après-midi, course des aînés, rendez-vous à 13h, devant la gare CFF.

Club amateur de danse Local, Serre 67, sous-sol. Cours pour débutants et perfectionne-

ment mercredi à 20 heures. Entraînement des membres tous les lundis et jeudis de 20h à 22h. Pour tous renseignements, tél. de soir au 032/926 64 09.

Club des loisirs Jeudi, 14h30, Maison du Peuple, salle du 2e étage, «La naturopathie et le troisième âge», par M. R. Guyot, naturopathe et réflexologue.

Contemporains 1914 Mercredi, 16h, Café Ticino, assemblée statutaire (comité à 15h: projet de course).

Société d'éducation cynologique (SEC) Membre de la FCS - Chiens avec et sans papiers. Entraînements: Samedi 14h, L. Maillard. Mercredi 19h, M. Boillat. Lieu: Chalet de la Combe-à-l'Ours (derrière la halle d'expertise). Rens.: R. Brahier: 926 67 16.

Timbrophilia Jeudi, 20h15, réunion d'échange à la Brasserie de la Channe.

Union chorale Lundi, 20h, répétition au local.

Patinage Des champions samedi aux Mélèzes

Après Sarah Abitbol et Stéphane Bernardis en 1995, Denise Biellmann et Eric Millot en 1996, le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds met une nouvelle fois dans le mille à l'occasion de son gala de clôture: samedi, dès 20 heures à la patinoire des Mélèzes, le Français Laurent Tobel et les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze seront les têtes d'affiche de la soirée.

Doté d'un physique peu courant (1,88 m et 82 kg) dans le monde du patinage, Laurent Tobel (21 ans) a conquis le public de Malley, le mois dernier lors des championnats du monde de Lausanne. En l'espace d'une semaine, le géant de Savigny-sur-Orge a réussi l'extraordinaire tour de force de transformer en atout ce

qui, au départ, constituait un handicap: en jouant résolument la carte de l'humour là où d'autres s'évertuent à trop insister sur le ballet, Tobel, excellent technicien par ailleurs, a su créer son style propre et à s'attirer la sympathie du public et la reconnaissance des juges: treizième du Mondial 97, il est désormais l'une des figures marquantes du patinage masculin actuel.

Agés respectivement de 19 et 20 ans, Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze forment quant à eux le couple de demain. Troisièmes des Européens de Paris en janvier dernier, neuvièmes du Mondial de Lausanne il y a un mois, les patineurs de Saint-Petersbourg ne patinent ensemble que depuis l'an passé. Auparavant, en janvier 1996, Elena Berezhnaya avait été victime



Médaillés de bronze des derniers championnats d'Europe, les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze seront de la partie, samedi soir aux Mélèzes.

photo privée

d'un très grave accident lors d'un entraînement, lorsque la lame du patin droit de son par-

tenaire d'alors, Oleg Sliakhov, s'était plantée dans son crâne lors d'une chute. Plongée dans le coma plusieurs jours durant, incapable de parler pendant plusieurs semaines, la protégée de Tamara Moskvina a, depuis, retrouvé tous ses sens... ainsi qu'un nouveau partenaire.

Ce gala de clôture débutera à 20 heures précises, samedi à la patinoire des Mélèzes. Le groupe de gymnastique rythmique et sportive sur glace d'Annecy, dirigé par Isabelle Sarech, sera également de la partie, à l'instar des groupes de patinage synchronisé des Alaskanes et des Scoubidoues et des quelque 160 membres du Club des patineurs, qui évolueront sur le thème de la... mer. Diable, c'est bientôt l'été!

Alexandre Lachat

Commerce Intersoldes au village des artisans

Déjà branché à Yverdon et Aigle, Intersoldes, à la fois boutique de vêtements sport et spécialiste VTT et Snowboard, monte à La Chaux-de-Fonds.

Né à La Chaux-de-Fonds, son promoteur Bernard Gasser n'était plus venu ici depuis des années. Il est monté un di-

manche avec ses enfants et ce qu'il a vu lui a plu. L'idée d'un Intersoldes a germé. Il a fait un test, louant temporairement une petite surface commerciale. «On a cartonné», dit-il.

Intersoldes a donc décidé de s'installer ici, au Village des artisans, boulevard des Eplatures 46. Bernard Gasser s'est entouré d'une équipe de

jeunes «extraordinaires» pour créer son magasin, notamment décoré du stand d'exposition d'Authier.

Ces jeunes extraordinaires, c'est justement la clientèle d'Intersoldes, qui vend des vêtements sport de marque (nouveautés, fins de série et collections), des VTT (Scott, Specialized, etc...) et des snowboard

(Nydecker, Evol...) à prix rabotés. «Notre potentiel, ce sont les jeunes qui veulent des marques, mais n'ont pas les moyens de payer le plein prix», dit Bernard Gasser.

Entre la vente, l'après-vente et le montage des vélos, Intersoldes crée trois postes de travail.

RON

Offre jubilé Opel.

Vous demandez plus, nous l'offrons pour moins.
La nouvelle Vectra Fifteen.



A l'occasion du jubilé qui célèbre «la marque la plus achetée en Suisse depuis 15 ans», nous vous faisons une offre fantastique: la Vectra Fifteen.

Fr. 29'950.-*

1. Moteur 1.8i 16V 85 kW (115 ch) ECOTEC

2. ABS

3. Airbag full size pour le conducteur et le passager

4. Climatisation sans CFC

5. Radio avec lecteur CD

- lève-glaces électriques à l'avant
- rétroviseurs extérieurs électriques
- intérieurs de couleurs assorties
- 3e feu de stop
- 3 appuis-tête à l'arrière

Vectra Fifteen 4 portes Fr. 29'950.-*

Vectra Fifteen 5 portes Fr. 30'450.-*

Vectra Fifteen Caravan Fr. 30'950.-*



* prix indicatif

Moteurs sur demande:
2.0i 16V 100 kW (136 ch) ECOTEC
2.0 TDi 16V 60 kW (82 ch) ECOTEC

3 ans Opel Assistance

Opel. 15 ans No 1 en Suisse.

OPEL

Taxe sur la valeur ajoutée

Les insatisfaits se comptent à la pelle

Avant de déclarer définitivement la guerre à la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), les maîtres-coiffeurs ont souhaité comprendre le mécanisme et les exigences d'une loi qui parfois leur échappe. Didier Berberat, chancelier communal et conseiller national, s'est prêté sans détour aux questions-réponses de Salvatore Cottone, président cantonal de l'Association des maîtres-coiffeurs neuchâtelois.

Christiane Meroni

C'est fort de revendications qui semblent tenir la route que le président de l'Association des maîtres-coiffeurs neuchâtelois a rencontré dernièrement Didier

Berberat, l'homme de la situation par excellence. Membre de la commission de l'économie et des redevances, le chancelier communal et conseiller national est monté aux barricades lors de la session de mars des Chambres. Un face-à-face que ce Chaux-de-Fonnier pure souche n'a pas esquivé. Durant l'entretien, au demeurant fort intéressant, qu'il a eu avec Salvatore Cottone et nous, Didier Berberat n'a émis qu'un seul regret, celui de ne pas avoir été contacté plus tôt.

Les représentants de la coiffure font partie de la grande cohorte des mécontents. La liste de ceux qui sont montés aux barricades - la Fédération suisse du commerce de la musique, celle des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, la Fédération suisse des notaires, des psychologues, des podologues, des vétérinaires etc. - est révélatrice d'un certain malaise.

Avant l'entrée en vigueur de la TVA le 1er janvier 1995, plus de 230 associations ont été consultées. Étonnamment, à l'époque, les coiffeurs ne s'étaient pas vraiment exprimés. Sans doute qu'alors, l'Association suisse des maîtres-coiffeurs, dont le siège est à Berne, n'avait pas pris totalement conscience des nouvelles exigences et difficultés qu'ils allaient rencontrer.

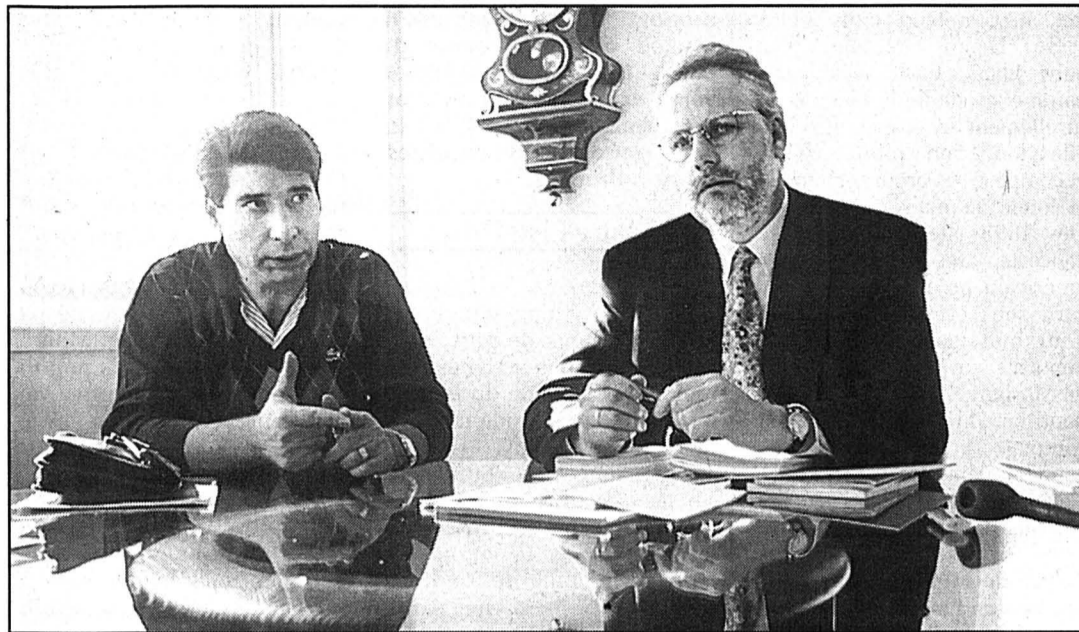
Que tout le monde passe à la caisse

Les figaros ne demandent semble-t-il pas l'impossible. Ils voudraient que tous les propriétaires de salon qui ne sont pas imposables et qui affichent des prix inférieurs, passent aussi à la caisse. Calcul à l'appui, la Confédération, qui récolterait ainsi plusieurs millions supplémentaires de TVA, pourrait annuler la prochaine augmentation du taux qui, de 6,5%, serait susceptible de passer, dès fin 1997 début 1998, à 7,5%. Une goutte d'eau dans la mare. Car si la Confédération décide d'augmenter de 1% le taux de TVA, elle récolterait quelque deux milliards destinés à garantir le financement de l'AVS/AI.

Que tout le monde passe à la caisse

Mais le travail des représentants au National est terminé et ce sont les Etats qui reprendront le flambeau en juin prochain. D'ici à septembre, il est vraisemblable que quelques divergences seront réglées, sans que la ligne directrice ne subisse de réelles modifications.

Outre les yeux pour pleurer, les maîtres-coiffeurs peuvent toujours essayer de revendiquer par écrit auprès des conseillers aux Etats.



Un entretien fort intéressant entre Salvatore Cottone (à gauche) et Didier Berberat.

photo Galley

Plusieurs corps de métiers, et particulier ceux qui travaillent avec des denrées périssables, profitent néanmoins de quelques enviables facilités.

Improbable revirement

Pour mémoire, les maîtres-coiffeurs dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 75.000 fr. sont assujettis à la TVA. Chaque vente et service rendu à la clientèle, même les prestations que les coiffeurs se rendent à eux-mêmes, sont taxés d'un impôt de 6,5%.

Le 28 novembre 1993, le peuple approuve l'introduction de la TVA. Dans la foulée, il autorise la Confédération à augmenter, quand bon lui semble, d'un 1% le taux. Message reçu puisque dès la fin 1997, début 1998, le taux pourrait bien prendre de l'embonpoint. Certes, un référendum facultatif est toujours possible...

Ces corporations, préférant payer leur TVA sur la base d'un taux de dettes fiscales net, majoraient toute l'année leurs prix de vente. En fin d'année, ils n'ont dès lors plus qu'à verser le 0,5% de leur chiffre d'affaires à la TVA. Dès l'entrée en vigueur de la TVA en 95, les maîtres-coiffeurs, entre autres, ont eu le choix des armes. Soit ils payaient le 6,5% sur chaque vente et service rendu, soit ils utilisaient un forfait, c'est-à-dire un taux de dettes fiscales net de 5,2% qu'ils déduisaient de leur chiffre d'affaires annuel. Un taux qui est obtenu sur la base de savants calculs mis au point à l'époque par l'administration

fédérale des contributions et qui n'est réservé qu'aux petites entreprises dont le plafond du chiffre d'affaires n'excède pas 500.000 francs.

Dès le 1er janvier 1997, le Conseil fédéral, qui a les coudees franches, a modifié l'ordonnance et fixé le plafond à 1,5 million de francs. Maintenant, deux conditions sont toutefois à retenir. Soit le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1,5 million de fr., ou encore, le montant dû annuellement n'excède pas 75.000 francs. Une situation qui fait plus que branler au manche puisque seuls les partis de gauche et la Confédération ont dit non à la décision de la majorité du National de remonter le plafond à 5 millions. Ce chiffre leur paraissant beaucoup trop élevé pour des artisans et des petits commerçants. **CHM**

A s'arracher les cheveux?

Le décompte TVA se paie chaque trimestre. Son calcul n'est pas franchement épique, mais tout de même! Supposition: un maître-coiffeur annonce un chiffre d'affaires trimestriel de 50.000 francs. Chaque trois mois, il calcule le 6,5% de 50.000 fr., soit 3250 francs. Pour que son salon tourne, il doit également acheter des fournitures pour... 7000 fr., somme de laquelle il déduira également le 6,5%, soit 455 francs.

Le montant destiné à la TVA équivaudra alors à 3250 fr. moins 445 fr., soit 2795 francs. Multiplier par quatre, (l'année comptant 4 trimestres), le coiffeur payera exactement 11.180 fr. par année de TVA. Il peut aussi décider d'adopter la deuxième

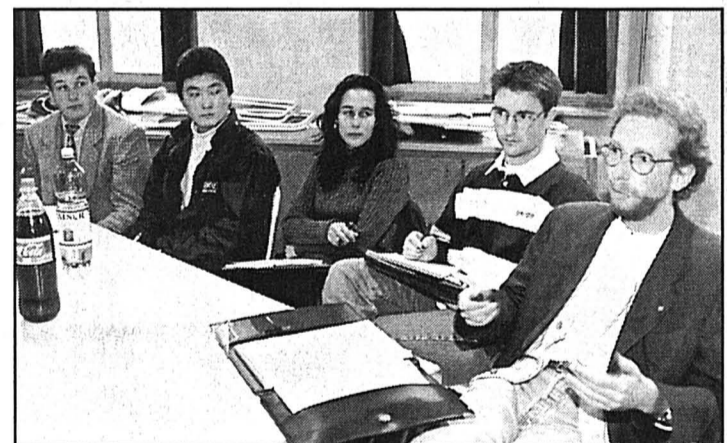
solution, c'est-à-dire, déduire le 5,2% (taux de dettes fiscales net) de son chiffre d'affaires. Son seul travail consiste à déduire le 5,2% de son chiffre d'affaires annuel. Le montant de la somme qu'il devra s'acquitter sera alors de 10.400 fr., donc légèrement inférieure.

Cette deuxième solution paraît plus avantageuse. Pourtant, elle n'emballa pas les maîtres-coiffeurs. Quelques transformations, l'achat d'un ou deux lavabos, et ils sont perdants. Mais si tous les coiffeurs qui ont pignon sur rue et qui ne déclarent pas 75.000 fr. de chiffre d'affaires étaient aussi assujettis à la TVA, la pilule, c'est certain, serait beaucoup moins difficile à avaler.

CHM

Politique Quand de jeunes candidats tentent de parler aux jeunes

La politique, une affaire de vieux routiers? Que non. Mardi soir, douze jeunes politiciens chaux-de-fonniers, pour la plupart candidats au Grand Conseil, se sont retrouvés au CAR pour débattre des enjeux de la prochaine législature cantonale. Il ne manquait que le public des jeunes, auxquels cet échange d'idées s'adressait: les débattreurs étaient plus nombreux que les auditeurs!



Des hauts et des bas dans un débat rare entre jeunes politiciens. photo Leuenberger

«Je souhaite que quelques-uns des candidats ici présents soient élus à la place de quelques ronfleurs.» Telle fut la conclusion du doyen parmi ces jeunes politiciens, l'écologiste Patrick Erard, 37 ans. Dans la salle du CAR mardi, peu de participants affichaient en effet la trentaine. Les deux plus jeunes (Théo Bregnard, POP-US et Frédéric Hainard, lib-PPN) sont âgés de 21 ans.

L'animateur du débat, notre collègue de la rubrique cantonale de «L'Impartial» et de

«L'Express» Christian Georges, attendait donc de cette relève qu'il est pour le mettre là où il faut (Henri Oppliger, POP-US). De la droite, on a répondu qu'à force de taper les hauts revenus, ils prendront le large (Stéphanie Vogel, PRD). Un tour de table en fin de débat, en réponse à la question «avez-vous découvert quelque chose de positif ou d'inattendu chez vos adversaires?», a permis de constater que chez ces jeunes c'est à droite que l'on en appelle le plus à l'esprit d'ouverture: «Le clivage gauche-droite est stérile», Nicolas Rohrbach, PRD.

En bref, un débat avec des hauts et des bas, des voix déjà fortes et des discours plus hésitants par manque d'expérience, une initiative à renouveler en espérant qu'au moins les amis des candidats viendront les écouter. **Robert Nussbaum**

de la jeunesse, on a revendiqué à gauche de «prendre l'argent où il est pour le mettre là où il faut» (Henri Oppliger, POP-US). De la droite, on a répondu qu'à force de taper les hauts revenus, ils prendront le large (Stéphanie Vogel, PRD). Un tour de table en fin de débat, en réponse à la question «avez-vous découvert quelque chose de positif ou d'inattendu chez vos adversaires?», a permis de constater que chez ces jeunes c'est à droite que l'on en appelle le plus à l'esprit d'ouverture: «Le clivage gauche-droite est stérile», Nicolas Rohrbach, PRD.

En bref, un débat avec des hauts et des bas, des voix déjà fortes et des discours plus hésitants par manque d'expérience, une initiative à renouveler en espérant qu'au moins les amis des candidats viendront les écouter. **Robert Nussbaum**

Salle de musique Douzième concert de l'abonnement

C'est l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de Mario Venzago, qui mettra en terme samedi à 19h30 à la Salle de musique à la saison de la Société de musique, avec le concerto pour violon de Ligeti, et la 3e symphonie de Schumann.

Le grand compositeur hongrois György Ligeti est né en 1923, et il a fait des études très classiques à l'Académie Franz Liszt de Budapest. Exilé en 1956, il a vécu à Cologne (rencontre avec Stockhausen), à Vienne, et maintenant à Hambourg. Influencé d'abord par Bartok et Kodaly, il a très vite évolué vers un style beaucoup

plus personnel, rejetant toute école ou tout système (le sérialisme par exemple). Il a déclaré, dans une interview publiée en décembre dernier: «Je ne bâtis pas de grandes théories, ni de programme sur la musique de demain. J'ai seulement des idées, que j'essaie de transcrire». Ligeti a toujours refusé toute construction purement intellectuelle, recherchant plutôt, dans une liberté totale, à exprimer l'intégralité de l'homme: émotion et esprit. Le concerto pour violon, composé à la demande du violoniste Sachka Cavriloff, a été créé en novembre 1990. En 1850, Schumann a été nommé Mu-

sikdirektor à Düsseldorf. Lui et Clara s'y installent en automne, et Schumann, certain d'avoir trouvé la situation qui lui convient, compose dans l'euphorie le concerto pour violoncelle et la 3e symphonie, qu'il dirige en création le 6 février 1851. Cette symphonie est un chant à la vieille Allemagne, et plus particulièrement au Rhin si cher au cœur des romantiques. Au travers d'une inspiration souvent populaire, Schumann évoque avec émotion la poésie et la rêverie d'un «épisode d'une vie sur les bords du Rhin». Et de ce fait, la 3e symphonie a reçu le titre de «Rhénane». **MRT**

Concert Blues au P'tit Paris

Du bon blues, bien gras et bien lourd: c'est ce que propose vendredi soir dès 21h30 au P'tit Paris le groupe Blues Corner. On dit sa musique plus près des pieds de porc au madère que de la nouvelle

cuisine. Röby Wark, le chanteur, est un ex des groupes Fritz Cats et Pig Foot. Il a constitué un nouveau band avec des musiciens de la région: Christian Rogger, guitariste; Daniel Breitenstein, cla-

viers, harmonica; Kris Geltein, basse et Christian Miéville, batterie. Ils viennent d'horizons divers (new orleans, jazz, rock, blues), mais sont réunis pour le blues. /réd.

PUBLICITÉ

Justy
SUBARU
dès Fr. 18 900.-

132-4421

Auto-Centre Emil Frey SA
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032/967 97 77

A vos lignes!

Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: aujourd'hui, 8h30-9h, 1 turbine, 9h-12h30, 2 turbines, 12h30-14h, 1 turbine. (sous réserve de modification).

PUBLICITÉ

Elections neuchâteloises 19 - 20 avril
N'oubliez pas d'aller voter!

L'Union syndicale cantonale neuchâteloise vous invite à élire les candidats qui sont actifs dans le mouvement syndical.

USCN, le président Eric Thévenaz

28-85256

Cellier de Marianne Blues et gospel

Comme beaucoup de chanteuses de blues, Sydney Ellis, alors âgée de treize ans, a commencé à chanter dans une église. En l'occurrence celle de Red Jacket, à Cleveland dans l'Ohio (USA). Depuis lors, elle a poursuivi dans l'art vocal, avec comme spécialité le blues et naturellement le gospel. En 1991 elle a fondé son propre orchestre et composé ses propres chansons et fonde sa maison de disque. Dès 1993 elle a multiplié ses concerts, tant sur le continent américain qu'en Europe. Elle a sorti son second CD en 1995. Cette quinquagénaire pleine de pep sera sur la scène du Cellier de Marianne. Pour l'occasion, le band jazz blues gospel qui l'accompagnera sera formé de Jürgen Dollmen, piano, Peter Back, Kevin Duvernay, bass et Earl Hassan, batterie. **JCP**

Cellier de Marianne, miss Sydney Ellis and his Band jazz blues gospel. Samedi 19 avril, 20h30.

BRÈVE

Les Brenets Panne téléphonique

Hier après-midi, pendant une petite heure, le village des Brenets a été privé de toutes communications téléphoniques, tant à l'intérieur de la localité qu'avec l'extérieur. Le problème est survenu à la station du Col-des-Roches, sur le redresseur convertissant l'électricité 380 volts, en courant alternatif fourni par l'Ensa, en 40 volts continus. En pareil cas, un dispositif de secours, batteries à l'appui, devrait prendre le relais. Ce ne fut pas le cas et les techniciens des Télécom entendent bien détecter la cause de cette défaillance. **JCP**

Musée des beaux-arts Pas le temps d'y bâiller, même sur des lauriers

Vivant, animé, ouvert aux courants extérieurs comme aux artistes de la région, le Musée des beaux-arts du Locle (MBAL) a organisé sept expositions l'an dernier, qui ont occupé les locaux pendant 40 semaines. Beau palmarès.

Claire-Lise Droz

«Globalement, le musée a vécu à un rythme soutenu en 1996. Une fois de plus, nous avons élargi nos activités, toujours sous le signe du bénévolat», lance le président du comité, Jean Grédy. Ainsi le MBA a lancé les «Lundis du Musée», ayant pour but d'animer les locaux et d'intéresser les visiteurs à la culture en leur permettant de se documenter autrement que par la seule vision des œuvres.

Des élèves à Leiter

Quatre conférences et démonstrations illustrant les techniques et la signification de l'œuvre gravée ont été organisées l'an dernier, avec des résultats probants (de 30 à 50 participants en moyenne). L'expérience a évidemment été reconduite cette année.

Sous l'œil de la caméra

Le musée est toujours à la recherche d'une personne qui serait intéressée par l'activité audiovisuelle et qui accepterait de «rapporter» sur la vie du musée à l'occasion de certaines expositions ou réunions, par exemple, voire de «croquer» un artiste présent. Cela afin de laisser une

L'effort principal du musée continue de porter sur l'estampe: expos, exploitation d'un atelier complètement équipé pour le tirage d'estampe (aussi bien par des écoliers que par des artistes comme Martial Leiter), édition de gravures, enseignement des techniques, conférences, visites commentées...

Le musée s'est certes fixé une limite: le quart des expos au maximum pouvait ne pas concerner la gravure. Mais la question est posée: la population pourrait souhaiter voir une représentation de ses artistes plus étoffée, notamment en peinture.

Biennale inaugurée au Locle

Concernant la Biennale de La Chaux-de-Fonds, certains aménagements ont été apportés par rapport à la précédente édition. Le vernissage de la Biennale 97 aura lieu au Locle. Les artistes pourront proposer des gravures en sus de toute autre expression artistique. Le jury sera connu à l'avance par tous les exposants. Enfin, en fonction des œuvres présentées, les pièces exposées au musée du Locle

trace des activités du MBA «qui dépasse aussi la simple utilisation de l'œil», explique Jean Grédy.

Par ailleurs, aucun gros œuvre n'est prévu pour l'heure au MBA, à cela près que le secteur administratif devra être revu, avec des bureaux plus adéquats. **CLD**

pourront ne pas être que de la gravure.

Quant à la Triennale-Prix de la ville du Locle, le comité a décidé de l'internationaliser, avec un budget qui se monte à 150.000 francs. «C'est une gageure, il faudra les trouver!», commente Jean Grédy. La prochaine Triennale aura lieu l'année prochaine.

Pour sa part, le conservateur Claude Gfeller, qui parcourt «ses» salles depuis huit ans, a rédigé un rapport annuel en correspondance avec ce qui s'est passé, en matière artistique, dans le monde depuis la Deuxième Guerre mondiale, période d'actualité brûlante si on peut dire. Ainsi, en 1946 Chagall rentre des États-Unis et au Locle, l'estampe originale par le Livre illustré à l'initiative de Charles Chatems entre au musée. Soixante ans plus tard, Beuys disparaît, et le MBA inaugure sa façade sud gravée par Claudévard...

Beau répondant!

Détaillant les expos montées en 1996, Claude Gfeller ne pouvait s'empêcher d'avoir un sourire ravi, en évoquant par exemple l'exposition Xylon, un regard sur la gravure sur bois à laquelle 34 des 43 artistes suisses concernés ont répondu! Cela dit, «le musée a toujours essayé d'équilibrer les tendances et de montrer une multitude de propositions», afin d'aller à la rencontre de plusieurs publics, ou d'un public éclectique.

Au chapitre dons et acquisitions à relever des œuvres notamment d'Henry Jacot,

Michael Wissmann, Maya Zürcher, ainsi que trois toiles de Jean Thiébaud données par Mme Thiébaud, un ensemble d'œuvres de Charles-Edouard Dubois et une toile de Gustave Jeanneret léguée par Pierre Guye.

A souligner également que les relations se poursuivent entre musées de l'Arc juras-

sien, de part et d'autre de la frontière.

En saluant la qualité des relations régnant entre le comité du musée et la ville, Jean Grédy et Claude Gfeller tenaient à relever que «sans bénévolat, ce musée n'existerait pas». Et manifestement, il a l'art de susciter des dévouements durables. **CLD**



Un cliché-verre de Corot, petit exemple des collections du musée... photo sp

La Grange Non, vous ne connaissez pas Satie!

Ce fut une véritable enquête policière. Et elle dure toujours. Guy Touraille a fouillé les archives, écumé le «Placard d'Erik Satie» à Montmartre, recollé les morceaux, reconstitué des lambeaux d'état de service, des fragments d'états d'âme, avant de composer l'extravagant spectacle «Que préférez-vous, la musique ou la charcuterie?». Simplement parce qu'il

était fasciné par la musique et les écrits de l'excentrique personnage.

Car, le parcours d'un génie, c'est étonnant! Batailles perdues contre le temps, gesticulations vaines pour s'arracher au tourbillon de la vie, instants volés à un public obtus, à des critiques impitoyables, pour accoucher, en cachette, d'œuvres mal aimées. Tous les créateurs ont été caractérisés. Les étiquettes que l'on a collées à Satie - venu au monde, en 1866, dans un monde très vieux - l'immobilisent dans la posture du prédestiné jetant des thèmes sur ses contemporains incompétents et sur une époque amollie comme les poires. Si l'on connaît Satie, compositeur, on connaît moins l'écrivain.

Provocateur, le vieil original a écrit des épîtres, des poèmes et autres articles polémiques pour tromper le monde. N'a-t-il pas composé des «Airs à faire fuir», des «Préludes flasques pour un chien»? Dix ans, quatre jours, huit heures et huit secondes - heure d'été - après la création de ce spectacle à La Grange, Guy Touraille, sorti d'une boîte à musique et Mireille Bellenot, sur un piano à bougeoirs (accordé du jour) reprendront le propos musico-littéraire, mis en scène par Anne-Marie Jan.

Dix ans après, ferez-vous votre choix entre la musique et la charcuterie? **DDC**

La Grange, demain et samedi 19 avril à 20h30, puis les 25, 26, 27 avril à 20h30

Brot-Dessus Couple de «diamant»

Venu du Simmental, où il est né, Pierre Zmoos, épousait Madeleine Schwab le 17 avril 1937. C'était il y a donc 60 ans. Les deux conjoints étaient fils et fille d'agricul-

ture et c'est donc logiquement qu'ils reprirent un domaine à Brot-Dessus. A l'époque, la vie ne fut pas facile pour ces jeunes mariés. La maladie frappa le chef de famille en

1939, quelques semaines après la naissance de leur fils unique. Le feu, ensuite, détruisit la ferme en 1948. Rien pourtant ne découragea Madeleine et Pierre Zmoos (photo sp). La maladie vaincue, la ferme fut reconstruite et tout est reparti jusqu'en 1969, année durant laquelle ce couple prit une retraite bien méritée. Il s'établit dans une maison familiale bâtie à quelque cent mètres de leur ancienne exploitation, dans ce coin de terre si cher à leur cœur. De là ils virent grandir leur quatre petites-filles qui, à leur tour, leur ont donné trois arrière-petits-enfants. C'est entouré de toute leur famille et de quelques amis que ce couple «de diamant» fêtera, ce dimanche, ce beau parcours à deux. **JCP**



Election au Conseil d'Etat
19 et 20 avril 1997



Pierre HIRSCHY Thierry BÉGUIN Jean GUINAND

Qui paiera les promesses socialistes? VOUS!

La droite compte, la gauche dépense.

Une économie
au service de
L'HOMME

Tous
ensemble...

ROBERT GROISJEAN
DIDIER CALAME

PHILIPPE LAENG
STÉPHANIE VOGEL
ÉLISABETH BERTHET

CLAUDE HELEN
PIERRE HAINARD

NICOLAS ROHRBACH

WILLY GEISER
ARIANE DUMONT
MAURICE FAVRE

YVES MOREL
WILFRED JEANNERET

Resp. Pierre Hainard



28-85350

...avec les radicaux.



Hôtel de la Couronne
Les Brenets - Tél. 032/932 11 37

Menu de dimanche
Filets de perche, filet de lapereau,
garniture, dessert, café, Fr. 23.50

NOIRAIQUE - Salle des spectacles
Vendredi 18 avril 1997 dès 20 h
GRAND MATCH AU LOTO
avec Arthur

Système fribourgeois avec jack-pot
Organisé par le FC Vétérans Noiraigue
Fr. 10.- la carte
(Dès l'achat de 4 cartes)

22 tours - Plus de Fr. 6000.- de quines
+ hors abonnement 2 tours royaux
à Fr. 2.- la carte (3 cartes pour Fr. 5.-)

DIVERS



Climatisation - Ventilation - Pompes à chaleur
Réfrigération - Congélation

2057 Villiers 032/853 35 25

28-75269

DIVERS

**CHARGES COMMUNALES:
LOURD HÉRITAGE, MAIS DE QUI.**

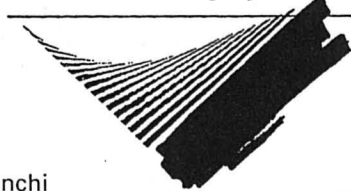
Le lourd héritage et les carences d'entretien déplorés
par la Gauche locloise, c'est un siècle de gestion des
socialistes et populistes

- qui fustigent systématiquement les dépenses d'entretien des SI
- qui négligent l'entretien régulier des routes (A.-M.-Piaget!)
- qui font supporter par les comptes de la Ville, donc par les contribuables une bonne part des charges des locatifs communaux (HLM exceptés!).

Malgré ce manque d'investissement et une fiscalité élevée, la dette communale croît régulièrement.

Pour l'avenir du canton, donnez votre appui aux libéraux-PPN de progrès en déposant les listes vertes et jaunes les 19 et 20 avril prochains!

libéral-ppn



section Le Locle, responsable P.-A. Zanchi

Floride
dès **850.-**

Le vol: Zurich-Miami-Zurich dès fr. 850.-, valable p. ex. pour vol aller 11.6 et retour 18.6, y c. billet CFF 2e classe.

Que peut-on entreprendre de passionnant en Floride? p. ex. circuits individuels en voiture de location avec nuitées d'hôtel réservées à l'avance: «Florida Fantasy», 8 jours au départ de Miami-Orlando-Côte Ouest (Everglades)-Miami, 7 nuits dès fr. 360.- déjà par pers., nuits en ch. double, voiture cat. A, 7 jours dès fr. 222.-, km ill., bon 10\$ pour Planet Hollywood, suppl. taxe aéroport fr. 57.-, assur. annulation fr. 45.-, transfert Miami Airport-Miami Beach fr. 20.- par trajet, suppl. haute saison voiture location du 1.7-12.9.97: 7 jours, fr. 32.- par voiture.

Les spécialistes du voyage à La Chaux-de-Fonds 032 913 58 28.



Un monde de différence

144-76592

GARAGE DU RALLYE SA

OPEL

Le Locle - Tél. 032 / 930 0 930

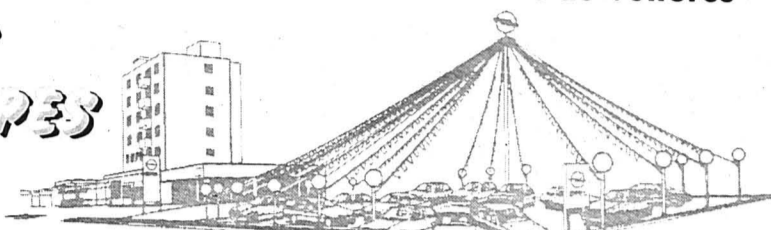
La hache de guerre OPEL déterrée



L'esprit des Grands
Chefs règne au
Garage du Rallye

Offres du tonnerre
« Nous leçons dans vos
pensées ».

Inauguration du nouveau
«Parc de voitures»



Venez admirer le nouveau troupeau de voitures d'occasions

**EXPOSITION
VOITURES
D'OCCASIONS**

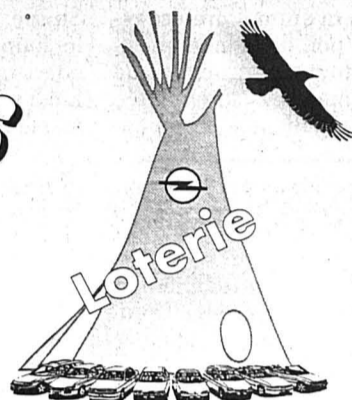
Cantine des trappeurs:
Boissons, Saucisses

Vendredi 18 avril 1997 de 9 h. à 19 h.
Samedi 19 avril 1997 de 9 h. à 19 h.
Dimanche 20 avril 1997 de 10h à 18h



Pour les enfants: le Tipi des P'tits Sioux!

Site Internet: Infauto.ch/Garage/Rallye



A. et P.-A. Dumont, R. Gygax, D. Ballot, A. Nünlist
et toute l'équipe du Rallye vous attendent avec plaisir.

IMMOBILIER

A vendre dans les Franches-Montagnes

atelier de polissage

d'excellente renommée et disposant d'une
quinzaine de places de travail.

L'entreprise est spécialisée dans le polissage
de bracelets et boîtes de montres en acier et
collabore avec une clientèle suisse de tout premier ordre.

Le repreneur peut être encadré durant la phase
de reprise par le chef d'entreprise actuel.

Faire offre à case postale 255, 2350 Saignelégier

14-799525

A louer 241-81750
rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds
**Grand
3 1/2 pièces**
entièrement rénové, cuisine
agencée, 2 salles
d'eau, libre tout de suite.
Fr. 850.- + charges.
Gérance Peruccio,
Mlle Grün, 032/931 16 16

A louer 241-81803
rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds
**Appartement
1 1/2 pièce**
meublé, TV, entièrement
rénové, cuisine agencée.
Libre tout de suite.
Fr. 600.- + charges.
Gérance Peruccio,
Mlle Grün, 032/931 16 16

**A louer aux Brenets,
centre du village
appartement
4 pièces**

avec cave, galetas, garage.
Libre dès août 1997 ou à convenir.
Loyer Fr. 1090.- charges comprises.
Tél. 032/932 11 21

132-5613

A vendre
**GRIMENTZ
VILLAGE**
dans immeuble à construire
**appartements
4 ou 5 pièces**
dès Fr. 335 000.-
Tél. 027/475 26 34
de 14 à 18 h

À LOUER
Au Locle
à deux pas
de la Gare CFF
Appartement de 4 pièces
tout confort, cuisine agencée, balcon
Loyer: Fr. 760.- + charges
Libre: dès le 1er avril 1997 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition

132-4255



A vendre ou éventuellement à louer, station du Valais central
CABARET-DANCING BAR À CHAMPAGNE
Chiffre d'affaires important. Fonds propres nécessaires.
Pour traiter:
M. FOURNIER
077 289320
027 2071218

cogestim
MAUPAS 6 - LAUSANNE

A louer à Renan joli
**appartement
5 1/2 pièces**
cheminée, balcon.
Fr. 800.- + ch.
Tél. 032/751 24 51
6-155768

L'annonce,
reflet vivant
du marché

À LOUER
Au Locle
Rue des Envers 31
**Magnifiques studio
et appartement 4 pièces
rénovés**
tout confort, cuisine agencée,
poutres apparentes, jardin commun.
Libres: de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition

132-3956



132-6015

132-5804

132-5768

Loup Retour programmé avant dix ans

Dans moins de dix ans, le loup recolonisera le massif jurassien, mais les premiers éclaireurs sont peut-être déjà là, pour faire connaissance.

Alain Prêtre

«Les loups reviennent et au grand galop. C'est indéniable.» Pour Charles Buliard, directeur du zoo de Servion (Jura vaudois), le retour de canis lupus est une certitude. A quelle échéance? Une question à laquelle il est difficile de répondre de manière précise et catégorique, mais Jean-Marc Landry a son idée. «Je pense qu'on reverra des loups dans le Jura d'ici à dix ans.»

Le spécialiste suisse du loup prend date, s'appuyant sur le fait que son animal préféré reprend du poil de la bête quasiment partout en Europe et que rien ne s'oppose à sa remontée vers le Jura depuis son nou-

veau camp de base des Alpes-Maritimes. «Depuis 1985 à 1992, le loup a augmenté de 160 km son aire de répartition, soit de Gènes au Mercantour. Cela fait une moyenne annuelle de 22,8 km par an. Si les loups progressent à ce rythme, les premiers pourraient théoriquement atteindre le sol helvétique dans moins de six ans. Nous pouvons admettre sans trop tromper que la première meute pourrait s'installer dans une partie de notre territoire d'ici 6 à 15 ans. Cependant, des loups solitaires, pionniers, pourraient atteindre le sol helvétique plus tôt» souligne Jean-Marc Landry, dont la démonstration s'applique évidemment à la France qui partage 250 km de frontière commune avec la Suisse. Par le corridor alpin, le loup du Mercantour n'est guère qu'à un peu plus de 200 km à vol d'oiseau du massif jurassien.

«La distance à parcourir est donc bien faible pour un loup, pour qui un déplacement de 60 km durant une nuit est chose courante», observe pour sa part Marcel Jacquat, directeur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds.

Le lynx a ouvert la voie

Ce scénario de recolonisation du massif du Jura via la chaîne alpine apparaît d'autant plus réaliste que le lynx l'a déjà en quelque sorte crédibilisé en effectuant le chemin inverse. Les lynx observés dans les Alpes françaises proviennent sans doute du Jura français alors le loup pourrait sans problème utiliser cette voie de migration dans l'autre sens», considère Jean-Marc Landry.

Dans cette hypothèse, la région grenobloise représente «un point clé», selon M. Landry. Une migration qui est peut-être d'ailleurs déjà en marche car, sur la route Napo-

lécron, à Aspres-Les-Corps, non loin de Grenoble, un loup était abattu en 1992.

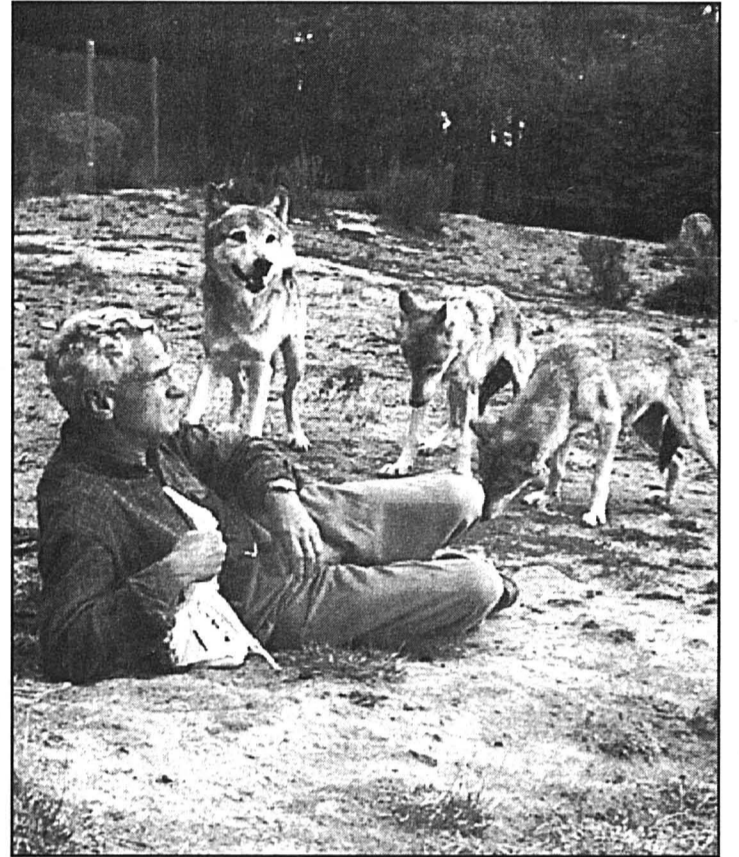
Le loup aurait-il toujours sa place dans le massif du Jura? C'est évident d'après Gérard Ménatory, le grand spécialiste français du canidé: «Les forêts profondes du Jura seraient d'excellents refuges.» Jean-Marc Landry comme Charles Buliard pensent que «le massif du Risoux constitue sans doute l'une des régions d'accueil les plus appropriées.» Jean-Marc Landry n'a pas suffisamment étudié la richesse du milieu naturel jurassien pour dire combien de loups il pourrait supporter sans dommage. En revanche, il donne une fourchette comprise entre 50 et 100 loups pour l'ensemble de la Suisse, Jura y compris.

Le retour du loup entraînerait inévitablement des prédatations sur les animaux domestiques malgré l'important potentiel en chevreuils et cha-

mois. Aussi, Jean-Marc Landry s'autorise une recommandation. «Dans le Jura il faudrait éviter de mettre les jeunes veaux trop tôt au pré.» En tout cas la parade existe contre les attaques de loups. «J'ai vu une génisse attaquer un chien et les vaches se dis-

posent en rond comme les bœufs musqués en cas de visite du loup pour protéger les petits», signale Jean-Marc Landry, relevant encore «qu'aux Etats-Unis, les ânes sont utilisés efficacement contre les coyotes».

PRA



Gérard Ménatory dans son parc à loups en Lozère défend le retour du canidé dans le Jura. photo Prêtre

Disparu officiellement en 1918 mais!...

Le loup a officiellement disparu de Franche-Comté en 1918 mais il ne s'est en vérité jamais fait totalement oublier à la faveur de réapparitions épisodiques.

Les témoignages relatifs à la présence du loup sont encore abondants et fréquents jusqu'à l'orée de ce siècle mais le signalement du fauve devient exceptionnel après la guerre de 14-18 et on perd définitivement sa trace en 1962, en Haute-Saône, malgré quelques réapparitions événementielles à nos frontières. L'organisation de battues aux loups dans le pays de Maiche vers 1875 indique clairement que le prédateur fait de la résistance dans le

massif jurassien et en Franche-Comté en dépit de la guerre sans merci qu'on lui livre. L'année 1867 est particulièrement féconde en témoignages, le loup étant observé cette année-là à Mandeure, à Delle, à Soleure, à Bâle et la Roche-Voumard (commune suisse du Locle proche de Villers-le-Lac). L'animal donne encore de la voix et à l'occasion distribue quelques coups de crocs. Ainsi, en 1868, un loup tue six moutons et deux chèvres à Bressaucourt (Jura suisse) et l'année suivante, commet des dégâts dans le massif du Risoux (Chapelle-des-Bois).

Les attaques du loup se feront ensuite de plus en plus

rare car le fusil, la poudre, le poison et les pièges réduisent sa population à quelques solitaires vivant clandestinement au plus profond de nos forêts et sortant parfois de l'anonymat lorsque la faim et le froid sont insupportables. Un couple de loups est observé à Lignerolles (Jura vaudois) en 1914 et trois autres sont repérés en Franche-Comté durant l'hiver 1932/1933. Au cours de l'hiver 1962/1963, le cantonnier du petit village de Baissey (Haute-Saône) le rencontre sur son chemin. Le feuilleton de ces réapparitions aussi furtives qu'isolées a repris avec la bête des Vosges en 1994 et le tir d'un

loup à Soleure en 1990. Mais le loup a-t-il véritablement jamais disparu de Franche-Comté?

Dans son ouvrage «Le chemin des loups», l'abbé Jean-Christophe Demard, digne de foi, assure «qu'aujourd'hui encore la Haute-Saône est signalée comme zone de passage d'individus errants», précisant «qu'il se peut que les loups signalés de temps en temps dans ce département soient des autochtones». La survivance hautement improbable toutefois de loups en Franche-Comté n'empêche pas de rêver à son prochain retour, à moins que ce ne soit déjà le cas.

PRA

Edition La Racontotte annonce le printemps

La dernière livraison de La Racontotte fleurit bon le printemps même si en avril, on ne doit pas se découvrir d'un fil!

Ce trimestriel célébrant la nature et les traditions comtoises propose un menu de saison. La Racontotte bourgeoise d'ailleurs en faisant une nouvelle pousse sous la rubrique «Dictons météorologiques». C'est un nouveau fruit à l'arbre de la connaissance que cette revue donne à croquer au lecteur. Les dictons liés aux quatre premiers mois de l'année y sont révélés. «Avril doux pire que tout», «Ce que donne avril, mai le reprend». Alors gare! Les éditions suivantes de La

Racontotte traiteront des dictons des mois futurs.

Sous la plume de l'herboriste Hubert Gaillot, de Ville-du-Pont, on découvre un article piquant sur l'ortie. Saviez-vous que cette mauvaise herbe n'est pas à jeter aux orties? De fait, ses vertus médicinales sont absolument étonnantes: hémostatiques, toniques, antirachitiques, diurétiques... Hubert Gaillot conseille de la consommer «sous forme d'infusion de feuilles ou de sommités florales ou encore de décoction de racines». Il signale aussi que «le suc frais d'ortie imbibé sur un coton fait cesser les saignements de nez». La morille noire, autre fruit de la terre, poussant avec les

premiers rayons de soleil, fait l'objet d'un long développement par Jean-Pierre Lucas, morilleur comme pas deux. Il cite le cas d'une récolte miraculeuse réalisée du côté du barrage du Châtelot le 18 mai 1991 par M. et Mme Schaller. Ce jour-là, ce couple récolta 305 morilles dont une de 17 cm.

La mouche de mai bien connue des pêcheurs à la... mouche est également au sommaire de ce numéro examinée sous la loupe du naturaliste Michel Hivet. Cette mouche de mai qui régale les martinets mais surtout les truites et les ombres «constitue un maillon fondamental de la chaîne alimentaire dans les rivières de première caté-

gorie», souligne Michel Hivet.

Une nouvelle signature fait son apparition dans La Racontotte avec Georges Contejean, nous contant une belle histoire d'amour vécue entre Iktha et Ihrko, un couple de faucons pèlerins qu'il a épié dans la vallée du Dessoubre.

La Racontotte ouvre encore ses rubriques habituelles avec La Racontotte d'Honorin, le patois comtois, la géographie merveilleuse, le patrimoine (l'Obédiennerie de Leugney) et la poésie.

La Racontotte est en vente dans toutes les bonnes librairies ou par abonnement à La Racontotte, 25210 Mont-de-Laval.

PRA

AGENDA

De garde samedi 19 et dimanche 20 avril

Médecins: Val de Morteau: Dr Vionnet, Les Fins, tél. 03 81 67 19 75. Grand Combe Châteleu et Le Saugeais: Dr Jeanneret, Gilley, tél. 03 81 43 32 08. Plateau du Russey: Dr Roge, Le Russey, tél. 03 81 43 70 27. Plateau de Maiche: Dr Droujinsky, Maiche, tél. 03 81 64 00 84.

Pharmacies. Val de Morteau: Genevard, Morteau. Plateau de Maiche-Le Russey: Chapiteau, Charquemont.

Dentistes.- Dr Mougin, Damprichard, tél. 03 81 44 28 06..

Cinéma salle Saint-Michel, Maiche

«Space Jam»: jeudi, samedi 18h; dimanche 20h45; lundi et mardi 18h.

«Lucie Aubrac»: mercredi 18 heures.

Cinéma Le Paris, Morteau
«Space Jam»: jeudi 18h30; vendredi et dimanche 14h30; lundi 16h30.

«Donnie Brasco»: jeudi 21h; samedi 23h15; dimanche et mardi 18 heures.

«Lucie Aubrac»: vendredi 18h30; lundi 21 heures.

«Jerry Maguire»: vendredi 21h; samedi et mardi 14h30; lundi 18h30.

«Napoléon en Australie»: vendredi 16h30.

«Didier»: jeudi et dimanche 16h30; samedi 18h30.

«Un amour de sorcière»: jeudi et lundi 14h30; samedi 21h; dimanche et mardi 18h30.

Divers Les Fins, salle polyvalente: samedi, fête de la bière avec le grand orchestre de Colmar, Hubert Bannwarth. Fournet-Luisans, hammeau de Grandfontaine: dimanche à partir de 8h30, randonnée pédestre (quatre parcours de 15 à 30 kilomètres) avec l'association de défense de l'Environnement du Hammeau de Grandfontaine.

Maiche, salle de l'Usam: dimanche, de 15h à 19h, thé dansant avec Pascal Bouvier, André Hawrylko et Enrico Farimonté.

Maiche, salle des fêtes: samedi et dimanche, foire du véhicule d'occasions, avec envi-

ron 200 véhicules et baptêmes en hélicoptère.

Pontarlier, salle des Capucins: dimanche à partir de 9h30, tournoi international de scrabble.

Maiche: jeudi toute la journée, foire mensuelle.

Exposition Musée de Pontarlier, du 28 mars au 27 avril, «Moins trente». Exposition de sculptures, photographies et peintures par des artistes de moins de 30 ans.

Maiche, galerie Bouton: du 5 au 26 avril, Segal Creismeas, peintre professionnel, est aux commandes du lieu.

Maison nationale de l'eau et de la pêche: Antoine Flexas, illustrateur du livre «Loue, quand tu nous tiens» expose ses dessins, à la plume durant tout l'été.

Gigastorage aurait pu être une opération réussie de création d'emplois dans une ville frappée par la désindustrialisation. C'est devenu une affaire à trois dimensions: économique, pénale et médiatique.

Gigastorage fait partie de ces investissements qui tournent dans le ciel européen et qui, après mûre réflexion, c'est-à-dire l'assurance d'aides substantielles, optent pour une localisation, réputée favorable, Belfort, en l'espèce. 270 postes de travail, féminins pour l'essentiel, un potentiel technologique élevé. Qui n'aurait applaudi à une telle opération qui contribuait à compenser la disparition de Bull-Périphériques et les réductions d'emplois de Peugeot, sans parler des menaces de programmes sociaux qui pèsent toujours sur GEC-Alstom?

Billet-Doubs Un insolite feuilleton...

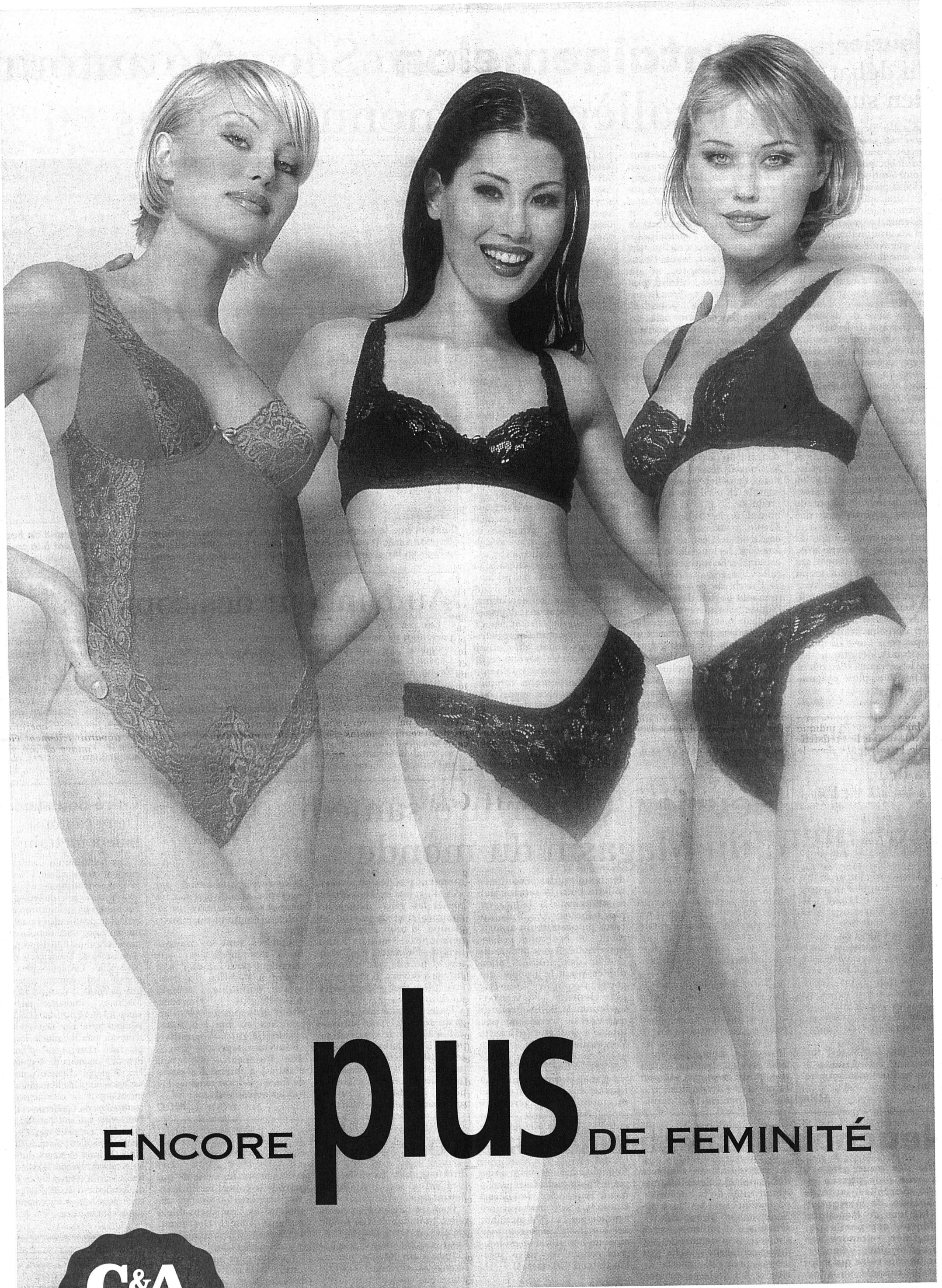
Très vite, pourtant, le feuilleton l'emportait sur le dossier économique: la police française interceptait un bus de main-d'œuvre malade destinée à Gigastorage: le PDG, Américain d'origine bulgare, était inculpé, il y a un an, et incarcéré, après des mouvements de fonds suspects; le président du Conseil général du Territoire-de-Belfort subissait une détention provisoire de quinze jours; le personnel de Gigastorage n'était pas payé, mis en chômage technique, payé avec retard. Commandes aléatoires, recapitalisation... L'histoire de Gigastorage relève du saut de haies ou, comme disent les Américains, du «brinkmanship» ou politique du bord du gouffre, avec un PDG toujours sous contrôle judiciaire, même si un rapport d'experts conclut à la réalité de l'entreprise.

Ce feuilleton douteux pose deux questions. La première tient à la mobilisation de la

ville de Belfort et de son maire, du Conseil général du Territoire-de-Belfort, proche du maire, de ses satellites comme l'Agence de développement économique, en faveur d'une opération qui apparaît tellement éloignée de l'image de marque de Jean-Pierre Chevènement. Lui, chantre de la nation et défenseur inlassable de l'Est, des conseils d'administration qui se tiennent en Autriche ou en Hongrie, comme au beau temps du dualisme, un centre de développement, en Californie... et un site de production à Belfort. Les analystes les plus habiles y perdraient leur latin, comme pour mieux justifier un halo de suspicion à vocation pénale.

L'affaire interpelle à un second titre. C'est sa dimension géographique, car elle surgit dans une Franche-Comté qui n'est pas une terre promise pour les investissements étrangers. Pour une fois, elle réussissait à attirer un investisseur étranger - ils n'ont créé que 472 emplois, en 1996, contre 2575 en Alsace -, pour aussitôt défrayer la chronique, alors que l'Alsace voisine multiplie les implantations de firmes étrangères, japonaises, en particulier, la dernière en date étant Mitsui Chemicals qui va créer 250 emplois à Ensiheim. La question concerne le Conseil régional de Franche-Comté qui aurait dû jouer le rôle de chef de file, d'ordonnateur du mouvement et qui a joué... les Arlésiennes. Ni périscope, ni catalyseur, ni instrument de cadrage, il brille par son absence et on comprend mieux la volonté du gouvernement français de revoir le régime des interventions économiques des collectivités.

Pierre Lajoux



ENCORE **plus** DE FEMINITÉ



C&A, ça vous va!

BODY-STRING AVEC DENTELLES
COTON/POLYAMIDE/ÉLASTHANNE
20.-

SET: SOUTIEN-GORGE
À ARMATURES ET AVEC
DENTELLES ET STRING
COTON/POLYAMIDE/ÉLASTHANNE
15.-

SET: SOUTIEN-GORGE
À ARMATURES
COTON/POLYAMIDE/ÉLASTHANNE
15.-

Fleurier Un débat bien suivi

La salle Fleurisia, à Fleurier, était presque comble, hier soir, pour le seul véritable débat politique contradictoire auquel les Vallonniers ont pu assister pour se forger une opinion avant les élections cantonales de ce week-end. Le mérite en revient au groupe fleurisien Forum, qui avait convié les dix-sept candidats au Grand Conseil - seize ont répondu présent - à s'affronter verbalement, tout en présentant au public leurs motivations pour un siège de député et leurs chevaux de bataille.

Voies de communication, formation, emploi, développement économique, fiscalité et on en passe: les thèmes abordés ont été nombreux. Avec en prime quelques piques libérales aux candidats radicaux... Sacré tunnel! Sur le fond, le débat - qui a souvent été l'apanage des députés sortants et qui a vu les socialistes et les libéraux monopoliser, ou presque, la parole - a essentiellement tourné autour de la défense des intérêts du district.

Certains imaginaient les députés avoir le même avis, pour tout ce qui touche au Val-de-Travers. On a alors pu constater une profonde divergence d'opinion entre candidats nouveaux et sortants. Les premiers semblent prêts à ruer dans les brancards et tant pis pour l'avis du parti. Les seconds, déjà impliqués dans le système, défendent une position plus pragmatique.

MDC

La Vue-des-Alpes Le dimanche sera fleuri

L'Association de développement de La Vue-des-Alpes (Adva), en collaboration avec l'hôtel du lieu, organise dimanche un concours de décorations florales ouvert à tous.

Il s'agira de faire preuve d'imagination pour exposer ses bouquets de 11h30 à 16 heures. Un classement sera établi par tranches d'âge, après qu'un jury eut évalué la beauté de chaque arrangement floral présenté. Le concours, ouvert à tous, sera doté de nombreux prix, et les enfants de La Vue-des-Alpes auront décoré la fontaine avec des bouquets qui seront vendus au début de l'après-midi.

Cette fête florale est une première, et il faut souhaiter qu'elle soit promise à un bel avenir.

MHA

Fontainemelon Sécurité autour du collège au menu des élus

Le Conseil général de Fontainemelon vouera sa séance du 28 avril prochain à des problèmes de sécurité des piétons aux abords du collège et d'éclairage public, en se prononçant principalement sur deux crédits. Un menu copieux, avec l'examen des comptes et de deux motions, attend par ailleurs les élus. Avec la satisfaction (lire encadré) d'enregistrer une fois de plus un bénéfice confortable pour le dernier exercice comptable.

La circulation piétonnière le long de l'avenue Robert de Fontainemelon pose bien des problèmes de sécurité, surtout aux abords du collège primaire. Fort de ce constat, la commission de modération de trafic du Conseil général et le Conseil communal entendent l'améliorer en proposant, le 28 avril prochain, un crédit de 55.000 fr. pour un nouvel accès à la cour de l'école, via un escalier construit à l'est du garage aménagé le long de la route cantonale. En marge de cet escalier, les travaux découlant de l'octroi de ce crédit comprennent l'achat de terrain à l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, une signalisation routière appropriée et le déplacement, avec pose d'un luminaire, d'un îlot de sécurité aménagé sur l'avenue.

Le Conseil communal entend aussi englober dans le crédit qu'il demande divers aménagements de sécurité pour la rue du Collège - avec pose de bandes de ralentissement -, la remise en état de la haie appartenant à l'Eren

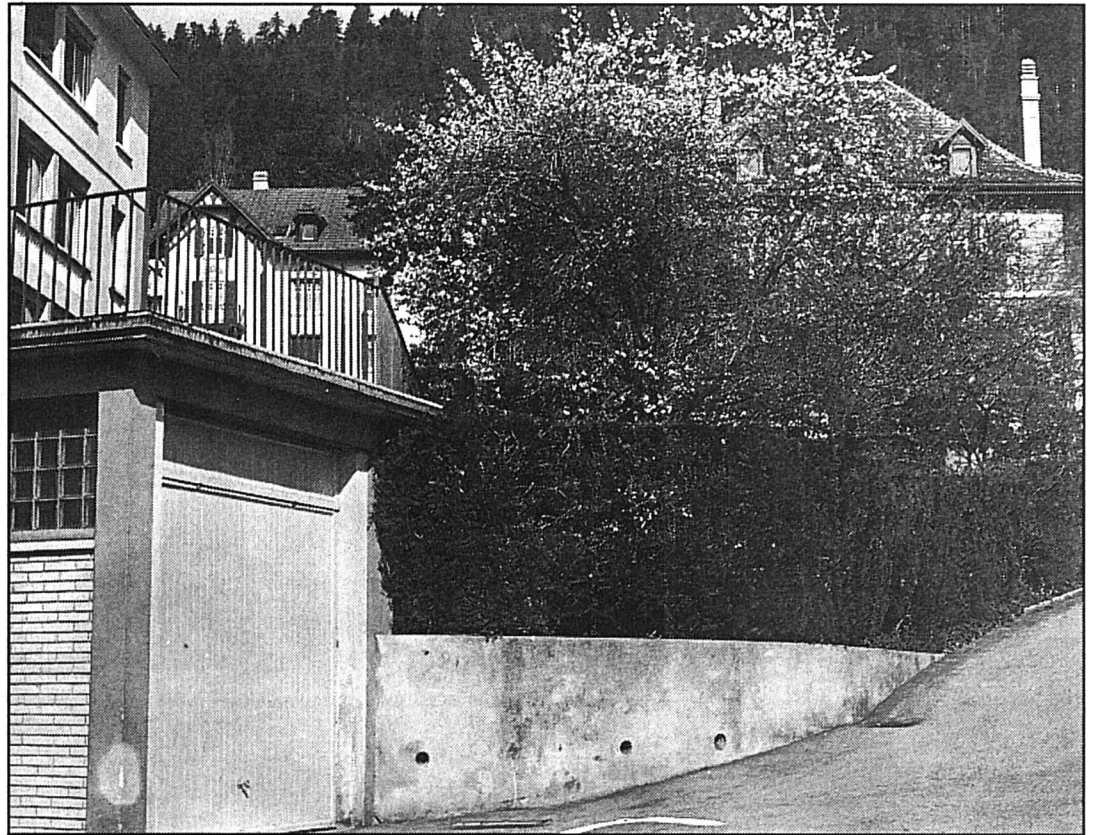
et l'équipement de l'accès ouest du collège avec un portail coulissant. Les élus ont déjà pu aborder cet objet en janvier dernier, à l'appui d'un rapport de la commission du trafic qui envisageait une meilleure sécurité des élèves.

Eclairage à rallonge

Les élus se pencheront ensuite sur le remplacement de candélabres à l'avenue Robert, au sujet duquel l'exécutif sollicite la somme de 26.000 francs. Il s'agit d'un crédit complémentaire au montant de 70.000 fr. obtenu en novembre dernier, et qui préconise la pose de 37 lampadaires sur la route cantonale. Après étude, il se révèle nécessaire de changer les câbles d'alimentation en énergie de tous ces candélabres, et cela suppose l'intervention d'une entreprise de génie civil. D'où la rallonge demandée, munie également de la clause d'urgence pour permettre, en cas d'acceptation, aux entreprises de commander au plus vite le matériel nécessaire.

Les conseillers généraux ne seront après cela pas au bout de leurs peines, puisqu'ils devront encore se déterminer sur deux motions déposées par Patrizia Prétôt (soc), l'une demandant l'enregistrement des débats du Conseil général par le secrétaire de celui-ci, et l'autre, relative au rôle des différentes commissions. Les élus reparleront aussi de l'accueil de la petite enfance en nommant un membre à la commission ad hoc. Ils renouvelleront également leur bureau.

Philippe Chopard



C'est ici que le Conseil communal et la commission de modération de trafic de Fontainemelon veulent construire un escalier pour éviter que les écoliers accèdent à la cour du collège en longeant plus avant - sur la gauche - l'avenue Robert. photo Chopard

Au bonheur des comptes

Les rentrées fiscales des personnes morales de Fontainemelon permettent au Conseil communal de présenter, un bilan comptable très positif. Une fois de plus, l'exercice annuel se termine sur une bonne note, puisque la commune a enregistré en 1996 un bénéfice réel d'un demi-million de francs pour un total de recettes de 6,6 millions. Un résultat qui, soit

dit en passant, contraste radicalement avec celui du budget, largement déficitaire.

L'exécutif a donc décidé de faire des amortissements supplémentaires pour un montant de 260.000 francs, ce qui porte le boni 1996 au total de 300.000 francs environ. Cette somme alimente la fortune nette de Fontainemelon qui s'élève à trois millions. Voilà qui permet d'in-

vestir, et l'exécutif ne s'est pas fait faute de recourir à cette solution ces dernières années. Par ailleurs, les contribuables restent favorisés, tant au point de vue de la part de l'impôt communal à la fiscalité cantonale qu'au niveau des taxes. Fontainemelon peut même se payer le luxe de ne pas avoir de taxe hospitalière!

PHC

Fleurier Ouverture samedi d'un Magasin du monde

Un nouveau magasin «pas comme les autres» ouvrira ses portes samedi matin à Fleurier. Il s'agit d'un Magasin du monde dont le but est de promouvoir un commerce mondial plus équitable avec les pays producteurs.

Situé à la Grand-Rue 5, en face de l'église protestante, le Magasin du monde de Fleurier offrira une vaste palette de produits. On y trouvera du riz, du cacao, des épices, du miel, du café, des céréales, des tisanes, du thé, pour la partie alimentaire, et des livres, des jeux, de la papeterie, des tapis,

des bougies, des produits de toilette pour le secteur non alimentaire. La liste n'est pas exhaustive. «Nous aurions pu prendre un assortiment encore plus vaste, mais nous avons décidé de choisir des produits abordables pour le budget des gens», explique Anne-Brigitte Hentzler. «Nous avons également pris des produits que l'on ne trouve pas partout», souligne Brigitte Wegmüller.

Géré par des bénévoles

Le magasin de Fleurier, à l'instar des autres Magasins du monde, sera géré uni-

quement par des bénévoles. «Ce n'est pas évident d'intéresser les gens, mais nous sommes tout de même un groupe d'une dizaine de personnes», souligne Anne-Brigitte Hentzler. Et d'ajouter: «Une fois que le magasin sera ouvert, il sera peut-être plus facile de trouver du monde».

Dans l'immédiat, le magasin sera ouvert le jeudi de 15h à 17h30, le vendredi de 9h à 11h et le samedi de 9h à 11h30. C'est peu, mais un tel commerce n'est pas destiné aux courses journalières. Les heures d'ouverture pourraient s'étendre -

le mercredi après-midi, par exemple, afin de toucher les jeunes - si d'autres bénévoles se joignent au mouvement.

Quelles sont les motivations des bénévoles? «Je participe pour ajouter une pierre à l'édifice du commerce équitable», répond Anne-Brigitte Hentzler. «Tout en espérant que l'argent ira au bon endroit», ajoute Brigitte Wegmüller. «Pour moi», précise Christine Bezençon, «il s'agit d'aider les autres. J'ai envie de faire quelque chose». De nobles sentiments.

MDC

Entre-deux-Lacs Deux cantons louent un train

Les habitants du district qui étudient ou travaillent à Neuchâtel pourront continuer à prendre le train dès le mois de septembre. Pas besoin de se lever trop tôt ni arriver trop tard, un régional sera mis en place pour remplacer un train supprimé initialement. Les communes du Landeron et de La Neuveville l'avaient ainsi demandé à leurs cantons respectifs, qui paieront à deux la facture. Matinaux étudiants ou travailleurs de l'Entre-deux-Lacs qui rejoignent le chef-lieu en train n'auront pas de soucis lors du prochain changement d'horaire des CFF au mois de septembre. Un régional Bienne-Neuchâtel sera mis en place le matin à leur intention. A la satisfaction des communes du Landeron et de La Neuveville qui ont bataillé pour cela. Mis en place du 29 septembre prochain jusqu'au 22 mai 1998, le train circulera du lundi au vendredi. Départ de Bienne à 6h51, de La Neuveville à 7h04, du Landeron à 7h06. Et ainsi de suite pour toutes les communes situées sur le tracé.

PDL

Neuchâtel La «Sarcelle» s'envole

Sortie des eaux grâce à une grue puis passée au jet, la «Sarcelle», unité de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, est partie par route, hier, rejoindre son lieu d'origine: Genève. Avec un itinéraire qui évite ponts et tunnels, sous lesquels le convoi exceptionnel ne passait pas...

L'envol de la «Sarcelle» a commencé, hier matin, par un peu de plongée dans les eaux du Nid-du-Crô, à Neuchâtel. Pour éviter d'endommager son arbre à hélice, deux hommes du Service d'incendie et de secours (SIS) ont mis palmes, combinaison étanche et bouteilles pour passer les deux sangles sous

le ventre du bateau. Soulevée des eaux, la «Sarcelle», ancienne unité de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), sera posée au millimètre près sur une semi-remorque par une autogrupe. Dix-sept tonnes pour 20 mètres de long et 3,3 de large manœuvrés avec une aisance déconcertante. La «Sarcelle» prendra la route à destination de Genève en début d'après-midi.

Les Mouettes jubilent

A la société des Mouettes genevoises, elle rejoindra sa sœur la «Bécassine»; «C'est exactement le même bateau, à la virgule près», commentait hier matin le directeur de la société du bout du Léman

Roland Charrière, venu assister à l'opération de rapatriement. Tout comme la «Bécassine», la «Sarcelle» avait été acquise par la LNM au début des années 40. Elle retourne ainsi au bercail. «On est heureux comme des rois», jubilait Roland Charrière.

Escorte policière pas nécessaire

Pendant ce temps, juchée sur son transporteur routier, la «Sarcelle» avait droit, avant de partir, à un nettoyage au jet à haute pression. Elle en avait rudement besoin; algues et brunies et mousse avaient élu domicile sous la coque. La timonerie démontée - «trop haute pour les lignes de tram», expliquait Claude-Alain Rochat,

directeur, hier frigorifié, de la LNM - sera installée à l'avant du convoi.

Pour les bateaux, les ponts et les tunnels, c'est la même galère sur terre comme sur l'eau, plaisantait encore Claude-Alain Rochat, par référence au «Fribourg» qui ne passe pas sous le pont ferroviaire de la Thielle... Chargé d'établir une autorisation spéciale de circulation, le Service des automobiles et de la navigation de Neuchâtel a en effet dû concocter à la «Sarcelle» un itinéraire qui ne comprend ni autoroute, ni tunnel. Trois mètres soixante de large, 4 m 60 de haut et 27 m de long; avec ces dimensions, «on ne peut pas imposer une escorte de police. En revanche, une sur-

veillance par un véhicule qui précède le convoi en l'annonçant avec un feu orange clignotant est indispensable», explique Daniel Decrauzat, du Service des automobiles et de la navigation.

La «Sarcelle» a pu ainsi admirer les villages d'Auvergnier, de Colombier, d'Areuse, de Cortaillod (emprunter le pont de Boudry étant exclu), puis elle a atteint Vaumarcus par la RC5. Dès l'entrée dans le canton de Vaud, elle a suivi la route prévue par l'administration vaudoise puis genevoise.

La «Sarcelle» dormait hier soir à Morges, avant de reprendre la route très tôt ce matin pour arriver au port de Genève avant les encombrements de la circulation.

Isabelle Kottelat

AVIS URGENT

PERSONNEL CONTACTS	
URGENT - URGENT!!!!	
Mission temporaire, éventuellement stable à 100% cherchons	
UN/UNE CONTRÔLEUR/EUSE QUALITÉ	
- connaissances appareils de mesure - expérience dans le contrôle qualité - connaissances dans la lecture de dessins techniques	
Téléphonez au 032/721 11 64 à Josiane Arena.	

La Ferrière Le pain du Jura se porte encore très bien

«Notre force dépend de notre engagement». Maurice Terrier n'a pas choisi ses mots au hasard lorsqu'il a ouvert, en tant que président, l'assemblée de printemps de l'Association jurassienne des artisans boulangers-pâtisseries, qui s'est tenue hier à La Ferrière. Des mots qui collent parfaitement au nouveau mot d'ordre qui prévaut dans le milieu: bouger.

A première vue, tout semble aller pour le mieux dans le monde du pain jurassien, et ceci qu'il soit du nord ou du sud. L'association compte toujours autant de membres (65), alors que la jeunesse s'intéresse encore à la profession de boulanger-pâtissier. Ceci dit, rien n'est si simple, car l'artisan doit aujourd'hui sortir de son laboratoire: «Il n'y a pas de miracle, nous devons absolument nous présenter, montrer de quoi nous sommes capables. Ceci évidemment dans le but d'attirer le client dans nos commerces».

Dans ce contexte, un des chevaux de bataille de Maurice Terrier est la formation continue. A ce sujet, le président ne cache pas que les artisans boulangers jurassiens ont encore quelque peine à y par-



Les membres de l'Association jurassienne des artisans boulangers-pâtisseries se sont retrouvés hier pour jeter un regard sur leur corporation. photo Leuenberger

ticiper: «C'est un peu dommage d'autant plus que notre corporation bénéficie de structures, tant au niveau romand que suisse, très bien organisées. Il s'agirait simplement d'en profiter en peu plus».

Mais voilà, qui dit boulangerie dit gros labeur. Il n'est

donc pas évident pour les propriétaires de laboratoires de se libérer. Une difficulté qui s'ajoute évidemment à la concurrence des grandes surfaces. A ce sujet toutefois, les boulangers-pâtisseries jurassiennes sont quelque peu gâtées par rapport à leurs homo-

logues des grands centres urbains.

On en veut pour preuve les délibérations d'hier. Celles-ci ont principalement eu trait à la formation des apprentis. Par contre, pas un mot ou presque n'a été articulé au sujet d'un quelconque problème concernant la situation économique de la corporation.

Ce qui ne signifie toutefois pas que les artisans de la région peuvent s'endormir sur leurs lauriers. La crise économique, ils la ressentent tout de même, comme le précise Maurice Terrier: «Il est indéniable que la fermeture d'une usine, par exemple, aura des conséquences aussi sur le commerce du pain».

Dans le Jura, sud ou nord, la conjoncture actuelle ne semble cependant pas menacer sérieusement la boulangerie artisanale. Car l'association peut se vanter d'avoir vu le nombre de commerces augmenter ces dernières années. Ce qui n'est de loin pas le cas dans le reste de la Suisse romande (voir encadré).

PHR

Philippe Racine

L'arc lémanique souffre beaucoup

Le secrétaire romand de l'Association des artisans boulangers-pâtisseries, Charles Bühlmann, était présent hier à La Ferrière. En marge de l'assemblée générale jurassienne, il était dès lors aisé de faire brièvement le point sur la situation du pain en Romandie.

Précision d'importance, la santé de la boulangerie artisanale affiche un bulletin très différent selon les régions. Si dans le Jura, par exemple, la situation ne semble pas trop inquiétante, ceci quand bien même les affaires ne sont

plus aussi florissantes qu'il y a quelques années, il en va tout autrement dans les cantons de Vaud et de Genève.

«La baisse moyenne du chiffre d'affaire est de l'ordre de 20%. La région lémanique est la première à souffrir sérieusement de la crise économique. Ceci principalement parce que le secteur du bâtiment va très mal. Ce qui a une grande influence sur les commerces de boulangerie car les ouvriers saisonniers, de moins en moins nombreux, sont de grands consommateurs de pain».

Contrairement au Jura, la région lémanique voit le nombre de ses commerces diminuer. Ce qui a forcément une influence sur l'emploi, notamment dans le secteur de l'apprentissage. Dans le canton de Vaud, les demandes sont ainsi beaucoup plus nombreuses que les offres.

Dans les cantons de Fribourg, du Valais et de Neuchâtel, la situation reste par contre stable selon le secrétaire romand de l'association.

PHR

Moutier Reconnu coupable de viol

Le Tribunal pénal du district de Moutier a rendu hier son jugement dans l'affaire de viol, qui l'a longuement occupé mardi (voir notre édition d'hier). Jugement par lequel l'autorité judiciaire a condamné le prévenu, un ressortissant angolais, à 24 mois de réclusion, ainsi qu'à trois ans d'expulsion du territoire suisse.

Mardi, le dénommé Mike, un homme d'une trentaine d'années, comparait pour viol et actes d'ordre sexuel sur un enfant. Les faits remontent à l'été 1995. Le gars a abusé avec violence d'une jeune Zaïroise dans

un appartement de Reconvilier. Lors de l'audience, le tribunal a tenté vainement de déterminer l'âge de la victime. Celle-ci, entrée en Suisse sans acte de naissance, n'aurait été âgée que de 15 ans au moment des faits.

Dès lors, le tribunal n'a pas pu retenir la prévention d'attentat à la pudeur. Il a par contre retenu le viol. Si bien qu'il a condamné Mike à 24 mois de prison ferme - le procureur en réclamait 26. Il n'a cependant pas été possible d'arrêter le coupable hier, celui-ci ne s'étant pas présenté à l'audience!

PHR

Tramelan Descente de police chez les réfugiés

La police bernoise a contrôlé hier les 35 pensionnaires du centre d'accueil pour réfugiés de Tramelan, dans le Jura bernois. Deux d'entre eux, soupçonnés de trafic de drogue, ont été placés en garde à vue. Divers objets et de l'argent ont été saisis.

Une trentaine d'agents de la police cantonale et des services spéciaux de la police judiciaire sont intervenus avec des chiens, ont indiqué la police et le juge d'instruction. L'opération, qui a duré quatre heures,

devait faire la lumière sur d'éventuelles infractions commises par des occupants du centre d'accueil de Tramelan. Outre le trafic de drogue, les soupçons portaient notamment sur des vols et des cas de séjour illégal.

Lors des perquisitions, du matériel tel que chaussures, vêtements, un jeu de plaques de contrôle, des autoradios ont été mis en sûreté, de même que plusieurs centaines de francs. Les investigations se poursuivent. /ats

Tramelan Deux changements sur les bancs du Conseil général

Béat Gerber, conseiller général radical, et Frank Ramseyer, conseiller général socialiste, ont présenté leur démission du législatif tramelot au début de cette année. Le Conseil municipal tient à leur exprimer ses sincères remerciements pour la façon dont ils se sont acquittés de leur fonction, ainsi que pour le temps qu'ils ont consacré en faveur de la collectivité. Afin

de les remplacer, le Conseil municipal a nommé Ursula Bory, suppléante de la liste du Parti socialiste lors des dernières élections communales, et Pierre Carnal, proposé par le Parti radical, en qualité de conseillers généraux. L'exécutif municipal leur souhaite d'ores et déjà plein succès dans leur nouvelle fonction.

CMT

Tribunal Dououreux voyage dans le passé

En deux séances, une affaire de mœurs survenue dans une famille reconstituée aura, durant près de quinze heures, capté l'attention du Tribunal d'arrondissement du Jura bernois. Entamé en mars, sa réflexion s'est poursuivie hier à Moutier. Elle s'est concrétisée par un jugement à mi-chemin entre les exigences du procureur et les attentes de l'avocat de la défense.

Il peut arriver que deux êtres se retrouvent sous un même toit sans l'avoir désiré. Pour oublier de précédents déboires, le père de l'adolescent et la mère de la gosse décident de vivre ensemble. Les enfants suivent. Leur relation se détériore quand le solide jeune homme se sentira physiquement attiré par une même qui n'a alors que sept ans. Des attouchements sexuels ponctuent cette déviance. Et c'est sur la gravité de ces actes que le Tribunal pénal du Jura bernois, présidé par Jean-Mario Gfeller, avait à se prononcer (voir notre édition du 13 mars).

Affaire complexe

Sa tâche n'était pas aisée, car il a fallu éclaircir des faits ayant débuté il y a une décennie pour s'étaler sur trois ans environ. De plus, aux facteurs psychologiques sensibles liés à ce dossier, venaient s'ajouter de pointues considérations juridiques.

Dans son réquisitoire, le procureur Pascal Flotron a longuement insisté sur ces deux éléments. Psychologie: il s'agissait de tenir compte des conflits de loyauté familiale devant laquelle la gosse s'est trouvée placée. D'où des confidences

pouvant apparaître tardives. Il fallait aussi observer que le prévenu mène aujourd'hui une respectable existence d'adulte. Juridisme: le dossier relevait à la fois de la juridiction des mineurs et de celle des adultes.

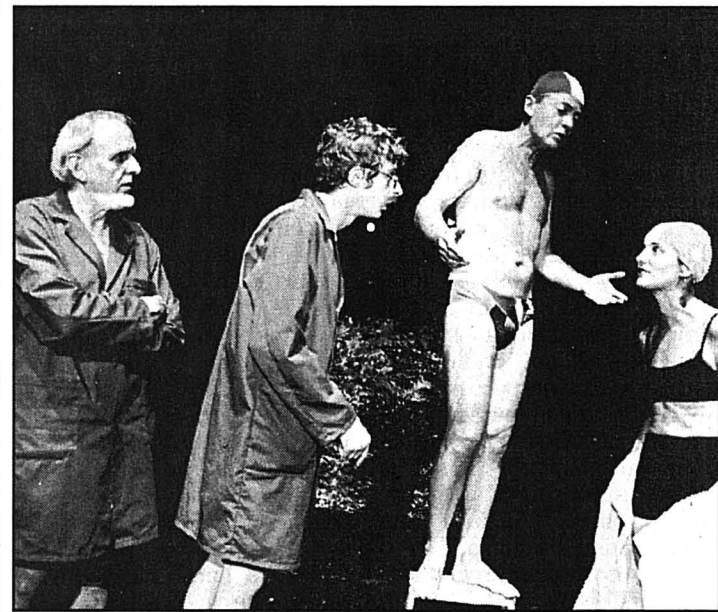
Parce que, selon lui, les faits de contrainte sexuelle reprochés à l'accusé avaient commencé avant sa majorité pour se terminer juste après, le représentant du Ministère public a requis seize mois d'emprisonnement avec sursis, avec un délai d'épreuve de quatre ans. Il demandait que le sursis soit lié à un traitement psychothérapeutique.

D'accord sur le principe d'un traitement ambulatoire, l'avocat de la défense, Me Claude Brügger, a qualifié la peine requise par le procureur de disproportionnée. De son point de vue, rien ne prouvant que son client se soit livré à des actes répréhensibles après sa majorité, il s'agissait de se référer à la seule législation sur les mineurs. Il réclamait à la Cour, en tenant compte aussi du temps écoulé depuis les faits, d'affirmer la culpabilité de l'accusé en renonçant toutefois à lui infliger une quelconque peine.

Le jugement n'aura pas cette clémence, pas plus qu'il ne répondra aux exigences du procureur. Le tribunal a condamné l'accusé à quatre mois de prison avec sursis pendant deux ans. Un traitement psychothérapeutique se greffe sur le délai d'épreuve. L'homme devra, en outre, supporter les 3500 francs de frais de procédure. L'autorité tutélaire sera d'autre part informée pour qu'elle puisse aider la victime à s'extraire d'un passé particulièrement agité.

NIC

BD Animation variée au rendez-vous tavannois



Demain, le spectacle «Bergamote» lancera le programme d'animation de la huitième Fête de la BD. photo sp-Vogt

A Tavannes, les organisateurs de la Fête de la BD écartent sciemment la formule du festival. Autour de la vingtaine d'auteurs présents, se développe une véritable manifestation culturelle.

Pour son traditionnel rendez-vous, la Bibliothèque des jeunes et Centre d'animation a mis les petits plats dans les grands. Le programme proposé ne ravira pas les seuls amateurs de bandes dessinées. Un riche programme d'animation valorise le neuvième art et permet d'attirer un public éclectique.

De jeudi à dimanche, les motifs de réjouissance ne manqueront pas. Un des premiers plaisirs sera d'assister demain à 21h à la salle communale au spectacle «Bergamote». Sous ce titre se cache l'histoire d'un couple, Monique et Roger, connu des auditeurs de la Ra-

dio suisse romande. Sur scène, Patrick Lapp, Claude Inga Barbey, Claude Blanc et Daniel Rausis s'impliquent dans l'interprétation de tranches de vie, toutes croquées au vitriol. Le groupe toulousain «Félix la Putarâgne» prendra ensuite le relais. Imprégné par le folk, son style particulier déchirera la nuit.

Au niveau de l'animation nocturne, un carnaval, au thème évident, permet à la huitième Fête de la BD de se distinguer de ses devancières. Samedi dès 22h, à l'issue de la présentation des auteurs et du spectacle de Jean-Marc Richard et Joël Cruchaud, la clique biennoise «Göfi» emmènera un cortège coloré vers des moments de folie.

A Tavannes, en cette fin de semaine, la BD s'appréciera de 7 à 77 ans, et jour et nuit.

NIC

Voyage Le gouvernement bernois s'offre un périple franco-allemand

Jusqu'à demain, le Conseil exécutif bernois est en voyage en Allemagne et en France. Hier, il a visité les succursales des deux grandes entreprises bernoises implantées dans le sud de l'Allemagne. Il a ensuite rencontré Walter Döring, ministre de l'économie au sein du gouvernement du Bade-Wurtemberg. Aujourd'hui, les conseillers d'Etat vont à Strasbourg où les at-

tend Henrich Gattiker, représentant permanent de la Suisse auprès de l'Europe. Prévu aussi, un passage à la Chambre de commerce du Bas-Rhin pour s'informer de la situation de l'agriculture dans un pays membre de l'Union européenne. La visite d'une exploitation en Alsace sera la dernière étape, demain, avant le retour au pays. /réd-oid

BRÈVES

Goût du terroir Le cuisinier de l'année face aux paysannes

Dans le cadre du centenaire de l'Institut agricole de Courtemelon, une journée «produits du terroir» a été mise sur pied. Avec en vedette le cuisinier de l'année, Georges Wenger du Noirmont. Avant de procéder à une dégustation commentée de toute une vague de spécialités du cru, le maître-queux a porté un regard critique sur les rapports producteurs-consommateurs.

Georges Wenger n'a pas manqué de décocher quelques flèches acérées sur les pratiques actuelles avant de don-

ner quelques pistes, quelques idées pour l'avenir...

«Il faut inaugurer un nouveau type de rapports producteurs-consommateurs, il faut réinstaurer le dialogue», a-t-il lancé d'emblée. Trop longtemps, le monde paysan a vécu sur ses lauriers. Il a produit pour des gens qu'il ne connaissait pas avec la prise en charge de l'Etat. «C'est comme si je cuisinais au Noirmont pour des gens qui mangent à Zurich», devait-il lâcher...

Pauvres marchés

Il a poursuivi à l'endroit des paysannes: «Ce que l'on trouve en grandes surfaces, ne le

faites pas». A ce titre, le cuisinier du Noirmont se désolait devant la pauvreté des marchés en Suisse. L'Helvétie n'a pas la culture du bon produit. Trop souvent, le prix prime sur la qualité. Pour lui, les maraîchers dictent la loi à 60%. Il y a donc de nombreux créneaux à occuper. «Je n'ai jamais trouvé d'ail sauvage (ou du beurre à l'ail) sur nos marchés alors qu'on peut en couper à la faux... Et ajouter une recette sur la table si les curieux ne savent pas ce que c'est...».

La différence, la qualité

Georges Wenger prône donc la différence, la fraîcheur et la

qualité. Mais la qualité se paye. Il en est conscient. «Tant qu'on vous vendra du filet de bœuf à 30 francs le kilo, on doit s'attendre à des saloperies...» dit-il en pensant à la vache folle. Il n'y a pas de miracle.

Le cuisinier du Noirmont met le doigt sur la mode croissante du conditionnement, ces herbes aromatiques qui nous viennent d'Israël, ces légumes frais qui débarquent du Portugal, l'asperge qui débarque en force d'Espagne, le lait qui revient de Bâle en sentant le caramélisé... Il y aurait de nombreuses niches à exploiter comme le pâté des Princes-

Evêques ou les strifflates, spécialités jurassiennes mais introuvables...

Croire en soi

«Le consommateur reconnaît la qualité et c'est lui qui fera la publicité. Il faut croire en son produit qui doit correspondre à une typicité et à un prix en proportion. Il faut aller au-devant du consommateur qui veut du plaisir», dit-il. Qu'est-ce que vous ne trouvez pas dans la région? lui lance une participante. «Il y a mille choses qui me manquent: le

lapereau, la volaille calibrée, des petits fruits, des légumes (carottes rondes par exemple), du topinambour, des petits pois différents...

Georges Wenger rappelle que les premiers clients sont ceux de la région. Il faut donc aller au-devant d'eux en priorité. A l'image de Coffe et en chevalier du bon goût, il aura cette sentence finale à l'endroit des produits conditionnés: «Les progrès dans l'alimentation, c'est le recul de la qualité».

Michel Gogniat

Le label jurassien à la porte

Les AOC jurassiennes (Appellations d'origine contrôlée) sont à la porte. C'est Bernard Beuret, patron de l'Economie rurale qui l'a dit hier. Le 12 juin prochain, le logo et le règlement portant sur les «spécialités de la République et canton du Jura» seront dévoilés. La damassine, la Tête de Moine ou encore la viande de cheval pourraient coiffer ce label de qualité. Mais pas la saucisse d'Ajoie...

«Si le Jura est riche en produits du terroir, ces derniers sont peu ou pas connus», a indiqué Mathilde Jolidon en ouverture de discussion. Bernard Beuret de son côté a fait l'historique du projet.

Il a indiqué que l'idée est d'obtenir une protection européenne pour un maximum

de produits jurassiens, regroupés sur une même palette (ou une même marque) afin de bénéficier d'un marketing commun. Le règlement et le logo des «spécialités jurassiennes» seront présentés dans deux mois. Pour décrocher l'AOC, le produit doit provenir d'une région bien définie et reposer sur une tradition. Le règlement en finition avance cinq critères. Il faut d'abord que les matières premières proviennent du territoire cantonal. Voilà qui élimine d'entrée la saucisse d'Ajoie qui, pour sa préparation, va chercher du porc à l'extérieur du Jura. A moins que l'on relance l'élevage porcin au pays. Le second critère veut que les produits soient issus d'exploitations en PI (Production

intégrée) ou bio, ceci en respect de l'environnement.

L'élaboration du produit doit se faire ensuite dans le Jura, exceptionnellement dans la chaîne du Jura (la Tête de Moine s'étend sur le Sud). Les animaux portant le label jurassien (on songe au cheval ou au bœuf du terroir) doivent être nés ou élevés dans le Jura. Enfin, l'entreprise de commercialisation doit avoir son siège dans le canton.

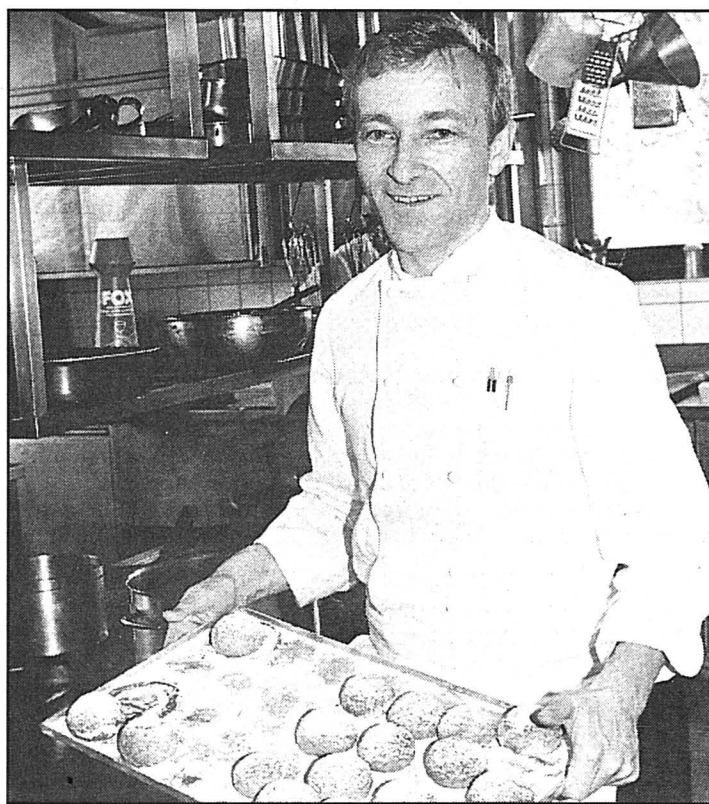
Sous label

Un contrôle strict sera exercé sur la véacité et la qualité de ces produits. A côté de l'AOC, on pourra trouver les IGP, produits réalisés ou transformés dans l'aire géographique déterminée. La saucisse d'Ajoie pourrait entrer dans cette catégorie.

Enfin, pour respecter les susceptibilités, la qualité des produits et des terroirs, le label jurassien pourrait comporter un sous-label indiquant le nom et le lieu du producteur.

Cuisinier de l'année, Georges Wenger regarde sans émotion l'émergence des AOC dans le Jura. Il y voit la main de l'Etat alors que la réalité va plus vite. Il salue toutefois cet effort mais pour lui, ce n'est pas l'AOC qui fait le goût, c'est la qualité. Il en veut pour preuve la Tête de Moine qui, dans sa forme moderne, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Il attend donc les règlements de sélection des produits pour se déterminer sur cette opération label.

MGO



Georges Wenger, du Noirmont, cuisinier de l'année, n'a pas ménagé ses remarques face au monde paysan.

photo Bist

Dividende BCJ Tout ou rien

Selon le plan de recapitalisation de la Banque cantonale du Jura (Horizon 2000), l'actionnaire majoritaire soit l'Etat, ne toucherait pas de dividende pendant les années 1997, 1998 et 1999. En revanche, tant l'Union des banques cantonales suisses (UBCS) que les actionnaires privés pourraient percevoir un dividende, pour autant bien sûr que la BCJ réalise un bénéfice suffisant.

Dès qu'elle a été connue, cette disposition, incluse dans le plan mis au point par Révisuisse avec l'appui de la direction de la BCJ, a suscité des controverses. L'Etat devrait y aller d'une contribution de 51 millions pour «relancer» la BCJ, mais les actionnaires privés ne subiraient aucun dommage et recevraient un intérêt de leur investissement sous forme de dividende.

Certes, on peut objecter que l'UBCS serait probablement peu encline à injecter 20 millions dans la BCJ sans rendement prévisible pendant les trois premières années, ce qui milite en faveur du paiement d'un dividende.

En revanche, l'Etat, qui n'a pas commis de faute directe ayant abouti à la situation actuelle, verrait l'effort de redressement de ses comptes restreint par la suppression d'une rentrée habituelle de plus de deux millions. De plus, il devrait payer environ un million d'intérêts par an sur le prêt accordé par l'UBCS afin de lui permettre de souscrire sa part du nouveau capital de la BCJ. De la sorte, l'Etat subirait une charge de 3 millions par an, pendant trois

ans, sans compter le dividende de 1996 qui a été supprimé.

Voilà qui pèserait d'un poids très lourd sur les efforts méritoires du Gouvernement actuel et particulièrement du Département des finances, en vue de ramener les comptes cantonaux dans les chiffres noirs.

Il semble que l'Etat soit déjà suffisamment pénalisé par la perspective de voir son découvert au bilan s'accroître considérablement, ce qui obligera à consacrer les excédents de recettes espérées ces prochaines années à l'amortissement de ce découvert.

Le tout

Réflexion faite, il semble donc bien plus logique de préconiser non pas le renoncement au dividende pour tous les actionnaires mais au contraire le paiement d'un dividende à tous les actionnaires, l'Etat compris. Actionnaire majoritaire, celui-ci a d'ailleurs la possibilité de prendre pareille décision, même en désaccord avec la BCJ... pour autant que celle-ci réalise un bénéfice, ce que les dirigeants actuels assurent tout à fait réaliste (10 millions en 1996).

De plus, l'Etat devra peut-être consentir un sacrifice supplémentaire, si la vente de Varin-Varinor ne rapporte pas les 25 millions espérés. Dernier élément en faveur du maintien d'un dividende pour tous les actionnaires: cela soutiendra le cours de l'action de la BCJ qui a baissé à 300 francs, l'action BCJ étant aujourd'hui de 250 francs...

Victor Giordano

Solidarité Vaste réseau pour soigner une petite Ukrainienne

Un vaste réseau de solidarité franco-suisse s'est mis en place pour voler au secours d'une petite Ukrainienne atteinte d'un cancer des os. Cette fillette de dix ans a besoin d'un traitement efficace dans un hôpital de Paris pour avoir des espoirs de guérison.

Dans le Jura, ce sont Hélène et Germain Mahon de Bressaucourt (tél. 466.63.03) qui servent de lien à cette chaîne humanitaire. Ces Ajoulots ont servi de famille d'accueil à Anastasia «Nastia» dans le cadre de l'action «Inviter les enfants de Tchernobyl». Leur action reçoit l'appui du Gouverne-

ment jurassien in corpore et du médecin cantonal Jean-Luc Baierlé.

Grave maladie

Nastia souffre d'une ostéosarcome à la jambe gauche. Dans les conditions actuelles, la médecine de l'Ukraine ne peut rien pour elle.

Une chaîne humanitaire de Kiev en France s'est mise en place pour payer cette opération qui va s'élever à 90.000 francs français.

Pour sauver cette fillette, la famille Mahon et les amis de Nastia font donc appel à votre solidarité.

MGO



La petite Anastasia souffre d'un cancer des os et a besoin d'une opération.

photo sp

DMS Saint-Ursanne Vers une enquête

La faillite de DMS, qui devait traiter les déchets de boues d'hydroxydes entreposés dans les galeries de la Fabrique de chaux de Saint-Ursanne, est close. Aucun créancier n'a avancé les 7,4 millions nécessaires à la poursuite de la liquidation. L'Office des poursuites examine la comptabilité où plusieurs pièces comptables font défaut, notamment concernant des transferts de fonds entre sociétés du groupe Fairtec auquel appartient DMS. Le cas échéant, une enquête pénale pourrait être ouverte, sur décision du procureur du Jura. Quant à l'élimination des déchets, elle fait l'objet d'un examen au sein

d'un groupe de travail de l'administration. Une contribution de la Confédération, de 40% des frais évalués à près de 4 millions, est envisagée, en vertu de l'ordonnance de la loi sur la protection de l'environnement qui devrait être adoptée avant juillet prochain. Le canton du Jura examine aussi la possibilité d'obtenir des contributions de la part des cantons de provenance d'une grande partie des déchets en cause. Le canton dispose des offres de plusieurs entreprises suisses qui pourraient traiter les déchets. Une décision sera prise d'entente avec les autorités fédérales.

VIG

BRÈVES

Sinistre de Saint-Ursanne Causes connues

Les causes de l'incendie d'un appartement du centre de Saint-Ursanne survenu dans la nuit de samedi à dimanche sont connues: une plaque de potager a été laissée enclenchée et a communiqué le feu à une paroi puis au plafond. Les dégâts sont surtout dus aux conséquences de la fumée dégagée par les matériaux synthétiques qui se sont lentement consumés. Des dégâts ont aussi été commis en raison de l'eau giclée. Ces conclusions résultent du rapport établi par la police cantonale.

VIG

Réseau informatique La commune s'équipe

L'administration de la capitale jurassienne sera équipée d'un réseau informatique qui permettra de relier les quelque cinquante postes de travail entre eux. Aux fins de cette modernisation, un crédit de 680.000 francs est soumis au Conseil de ville. Il devrait couvrir les besoins informatiques jusqu'en l'an 2000 et permettre d'entrer en relation avec la Confédération, l'administration cantonale et des administrations communales. Le personnel communal devra être formé à ce nouveau mode de travail.

VIG

Confédération Privatisation des entreprises d'armement

Le Conseil fédéral propose au Parlement de privatiser partiellement les entreprises d'armement de la Confédération. De quoi leur redonner la souplesse nécessaire à une adaptation au marché, d'autant que les commandes vont encore baisser et que la concurrence privée s'accroît. La nouvelle loi expose l'industrie d'armement aux risques, tout en lui donnant les moyens de se battre.

De Berne:
François Nussbaum

Les quatre entreprises d'armement de la Confédération (munitions et armes à Thoune, avions à Emmen, électronique à Berne) sont victimes de la réduction des effectifs de l'armée et des compressions budgétaires. Le volume des commandes a déjà considérablement baissé et le mouvement devrait se poursuivre.

Aucune souplesse

Pourtant, dit le Conseil fédéral, la défense nationale a besoin d'une capacité industrielle

indigène: «Nous devons être à même de procéder, dans le pays, aux mesures nécessaires de maintenance, d'entretien et d'amélioration de l'efficacité au combat». Mais les commandes d'armement ne suffisent pas à garantir le maintien de la capacité technologique nécessaire.

Il faut donc adopter une nouvelle stratégie qui assure, en plus, une position de marché importante en Suisse, le développement du partenariat avec des entreprises privées, l'engagement ciblé dans le domaine civil. Or, cette stratégie exige une souplesse que les entreprises d'armement ne présentent pas actuellement.

Confédération majoritaire

Leur statut d'institutions dépendantes de droit public, propriétés de la Confédération, les rend lourdes lorsqu'il s'agit de réagir rapidement sur le marché. Elles ne peuvent accepter que peu de commandes privées, alors que toute forme de partenariat entraîne des procédures administratives importantes et longues.

Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral propose aujourd'hui de transformer ces entreprises en sociétés anonymes d'économie mixte bénéficiant d'un statut de droit privé, et de les regrouper dans un holding. Pour la sauvegarde des intérêts de la défense nationale, la Confédération restera majoritaire (propriétaire).

Dans cette formule, la Confédération pourrait même devenir



Adolf Ogi (à droite) en compagnie du chef de l'armement, Toni Wicki. photo Keystone

nir actionnaire minoritaire du holding, si elle estimait pouvoir se retirer (ou vendre des parts) d'un secteur qui ne serait pas essentiel à la défense nationale. Un vote du Parlement serait toutefois indispensable. «Tout est ouvert», a commenté hier Adolf Ogi, chef du Département militaire fédéral (DMF).

La première SA pourrait voir le jour au plus tôt à la mi-1998 ou au 1er janvier 1999, a pré-

cisé Toni Wicki, chef de l'armement.

Les quatre entreprises pourront conclure des alliances avec des partenaires suisses et étrangers, ouvrir leur capital à des participations privées et exécuter des commandes qui ne viennent pas de la Confédération. La justification restera toutefois le maintien du savoir-faire et de la technologie dont la défense du pays a besoin.

Maintenir les emplois

Le capital de base, qui est actuellement de 600 millions de francs, devra être réduit pour équilibrer le report des pertes subies en 1994-95. Il passera

ainsi à 400 ou 450 millions. Quant au personnel concerné, son effectif s'élevait, fin 1996, à 4660 personnes, compte tenu du regroupement récent avec l'Intendance du matériel de guerre et l'Office fédéral des aérodromes militaires.

Il n'est pas possible de prévoir si des licenciements devront intervenir. Mais toute cette réorientation vise une stabilisation des commandes, donc le maintien - voire la création - d'emplois. A noter que, une fois privatisées, les entreprises d'armement ne seront plus soumises à la procédure de blocage du personnel.

FNU

8 juin: œuvres d'entraide sans mot d'ordre

Caritas, Missio et Action de Carême estiment que les livraisons d'armes doivent être limitées aux pays démocratiques. Sans donner de consigne pour le vote du 8 juin, ces œuvres entendent mettre l'accent sur les questions d'éthique et de développement qui doivent être débattues.

Les trois œuvres d'entraide ont publié mardi une brochure «Investir dans le développement humain» afin de faire entendre la voix des peuples du Sud directement concernés. Seules les exportations d'armes strictement nécessaires doivent être autorisées et ce uniquement vers des Etats démocratiques.

La révision de la loi sur le matériel de guerre s'est révélée décevante, estime les œuvres. Le projet a subi de tels amendements devant le Parlement qu'il ne peut plus être considéré comme un contre-projet à l'initiative./ats

National: programme d'armement adopté

La Commission de la politique de sécurité du Conseil national a approuvé par 17 voix contre quatre le programme d'armement 1997. Celui-ci prévoit des crédits d'engagement de 1,535 milliard de francs, consacrés essentiellement à la modernisation du matériel de l'armée.

Par 17 voix contre 5, la commission a rejeté une proposition de renvoi au Conseil fédéral, qui voulait éviter des contradictions avec les conclusions de la Commission d'étude pour les questions stratégiques. La majorité de la commission a es-

timé que les acquisitions de matériel d'armement ne doivent pas être suspendues à cause de l'institution d'une commission. De plus, la réalisation par étapes du programme permettra facilement de tenir compte des éventuels changements de stratégie.

Par ailleurs, la commission du National a rejeté par 23 voix sans opposition une initiative parlementaire de Rudolf Keller (DS/BL), qui demande que la participation au Partenariat pour la paix de l'Otan (PPP) soit soumise au référendum facultatif./ats

Bière: place d'armes à l'heure de l'OSCE

Près de 30 représentants de 20 Etats membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont visité hier les installations militaires de la place d'armes de Bière (VD). Ils ont en outre assisté à une démonstration du nouveau char de grenadiers à roues 93 de l'infanterie mécanisée.

Il s'agit de la première pré-

sentation d'un nouveau système d'armes ainsi que de la première visite d'une installation militaire en Suisse dans le cadre de l'OSCE, selon un communiqué du Département militaire fédéral. En 1988 et 1989, les Etats participant à l'OSCE avaient été invités à observer des exercices de troupes, et en 1993 à visiter la base aérienne de Payerne./ats

Le projet de privatisation partielle des entreprises fédérales d'armement illustre la volonté d'adaptation du chef du DMF. Cette option est en fait dictée par les circonstances.

**Commentaire
Le DMF parie sur l'avenir**

Comme dans la plupart des pays européens, la part du budget affectée en Suisse aux dépenses d'armement est à la baisse et cette évolution devrait se poursuivre dans les années à venir. Pour préserver l'outil de travail, souvent performant, et les emplois qui lui sont liés, Adolf Ogi juge à bon droit qu'il convient de doter les entreprises fédérales d'armement de structures suffisamment souples pour qu'elles puissent affronter la concurrence dans des conditions optimales. Grâce à leur autonomie de décision, ces entreprises seront en mesure de diversifier leur production et de s'ouvrir des marchés civils.

Cette adaptation est d'autant plus impérieuse que le marché de l'armement n'échappe pas à une certaine globalisation. Avec des moyens financiers réduits, le DMF ne pourra assurer correctement sa mission, autrement dit garantir la fiabilité de l'instrument de défense, qu'en étant exigeant sur le rapport qualité-prix.

Pour répondre à cette nécessité, les entreprises suisses de la branche devront dégager des profits sur un marché élargi. Etant entendu qu'il n'est pas question pour ces entreprises de renier leur vocation première, l'industrie de défense, où s'exercent en priorité leurs compétences.

Il va sans dire qu'en cas d'acceptation le 8 juin, l'initiative populaire «pour l'interdiction du matériel de guerre» ruinerait les efforts entrepris pour maintenir la compétitivité d'une telle industrie. En imposant des conditions draconiennes, sans équivalent dans le monde, cette initiative porterait un coup sévère non seulement aux entreprises d'armement, mais aussi à tout un secteur industriel travaillant en synergie avec elles. Enfin, la Suisse se fermerait les portes d'une fructueuse coopération internationale.

On ne peut militer pour l'ouverture de la Suisse et en même temps la vouer à un repli candide.

Guy C. Menuisier

Iran Berne ne coupe pas les ponts

Le Conseil fédéral a décidé hier de maintenir les relations avec l'Iran malgré la mise en cause de ce pays pour des actes terroristes par un tribunal allemand. Néanmoins, la Suisse va «renforcer encore davantage son attitude déjà très critique» à l'encontre de l'Iran.

Le gouvernement décidera ultérieurement si l'ambassadeur suisse à Téhéran, Rudolf Weiersmüller, restera en Suisse pour de nouvelles consultations après son retour de Washington le 28 avril prochain. Actuellement, l'ambassadeur mène des consultations dans le cadre des mandats de protection des intérêts américains assumés par la Suisse. Les Etats-Unis n'ayant pas d'ambassade à Téhéran, c'est la Suisse qui assure la représentation des intérêts de Washington en Iran.

Le Conseil fédéral a prévu

entre-temps deux mesures ponctuelles. Il recommande à l'Office suisse d'expansion commerciale d'annuler le séminaire sur les investissements en Iran prévu le 5 mai prochain en Suisse. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures aurait dû également y participer. Il es-



Depuis le verdict allemand, la grogne antioccidentale se déchaîne à Téhéran. photo Keystone

time enfin que les conditions pour un dialogue constructif avec l'Iran sur les droits de l'homme ne sont pas réunies. Il a donc mis fin à l'examen interne en cours sur l'institutionnalisation d'un tel dialogue.

Les plus hautes autorités de l'Etat iranien ont été mises

en cause jeudi dernier par un tribunal allemand dans l'assassinat de quatre opposants kurdes iraniens à Berlin, en 1992. La cour a condamné un Iranien, organisateur de l'attentat, et un Libanais, qui avait été le tueur, à la prison à perpétuité. Pour la première fois dans le monde, l'Etat iranien a été directement mis en cause dans l'assassinat d'opposants lors de ce procès.

Le Vorort craint des répercussions

En réaction à la décision du Conseil fédéral, un responsable de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort) a estimé que la nouvelle position de Berne envers l'Iran pourrait avoir des répercussions sur les échanges économiques bilatéraux. L'Iran n'est pas un marché négligeable pour les entreprises suisses d'exportation, notamment pour les secteurs de la chimie, des machines et de l'électronique./ats

PUBLICITÉ

CONCOURS

LIGNE DIRECTE

157 1240 SÉLECTION 7503 Fr. 0,86/min

Cette semaine dans L'Impartial: 5 reportages et 5 questions en page «magazine», 50 cartes journalières Onde Verte tirées au sort et votre participation automatique au tirage du prix surprise en décembre 97.

Bonne lecture et bonne chance!

GAGNER AVEC ONDE VERTE, ÇA ME TRANSPORTE, MON P'TIT!

ONDE VERTE

LA CARTE DES TRANSPORTS PUBLICS NEUCHÂTELAIS

L'Impartial



Tout pour mon coin de paradis, du 17 avril au 10 mai 97

**Gagnez une île aux Caraïbes
ou l'un des multiples prix d'une valeur totale
de plus de 100 000 francs!**

Les cartes de participation sont à votre disposition dans la
plupart des magasins Manor, Placette et Innovazione.

Für Sie
Pour vous
Per voi

Choisissez le plaisir. Envie d'un bout de paradis? D'eau verte et bleue, de sable blanc? Envie d'un coin à soi? D'un moment où le temps n'existe pas? Les magasins Placette comblent tous vos désirs et vous offrent tout pour votre coin de paradis.

De plus, ils vous proposent une foule d'animations et de jeux. Alors, n'hésitez pas et offrez-vous une part de rêve et beaucoup de plaisir en vous rendant dans les magasins Placette.
Internet: <http://www.manor.ch>

PLACETTE

Holocauste Membres suisses du fonds spécial désignés



Rolf Bloch présidera la direction du fonds spécial en faveur des victimes de l'Holocauste. photo Keystone

Rolf Bloch, président de la Fédération suisse des communautés israélites, présidera la direction du fonds spécial en faveur des victimes de l'Holocauste. Le Conseil fédéral a désigné hier les quatre membres suisses de la direction. Les noms des trois membres étrangers, dont Elie Wiesel, doivent encore être confirmés.

Outre Rolf Bloch, le Conseil fédéral a choisi Bernard Ziegler, ancien conseiller d'Etat genevois socialiste, René Bacher, ex-préposé spécial au traitement des fiches et Josi Meier, ancienne présidente du Conseil des Etats (PDC/LU). Les trois autres membres de la direction doivent être recommandés par la World Jewish Restitution Organization (WRJO).

Elie Wiesel annoncé

Le Conseil fédéral a encore pris connaissance hier des personnalités prévues par l'organisation, a déclaré à la presse le chef de la Task Force Thomas Borer. Il s'agit du Prix Nobel de la paix Elie Wiesel, du député à la Knesset Avraham Hirshson et de l'ancien membre du gouvernement israélien Josef Burg, père du président de l'Agence juive Avraham Burg.

Le Conseil fédéral attend maintenant la confirmation officielle des noms. Il a écrit

deux fois et téléphoné à plusieurs reprises à la WJRO pour connaître les personnalités choisies, selon M. Borer. Il a préféré désormais annoncer les membres suisses pour faire avancer les choses.

Pour des raisons techniques, en particulier de la fête religieuse de Pessah, la WJRO ne sera probablement pas en mesure de confirmer les membres d'ici à deux semaines, a précisé Maram Stern, secrétaire général adjoint du Congrès juif mondial. La WJRO se réjouit de la nomination de Rolf Bloch, qu'elle avait elle-même proposé pour la présidence du fonds.

Pour sa part, la Suisse salue les trois personnalités proposées par la WJRO, a dit l'am-

bassadeur Borer. Le Conseil fédéral tient en particulier à souligner la valeur de la participation du Prix Nobel de la paix Elie Wiesel. Au vu de sa personne, ce dernier doit obtenir une position particulière au sein de la direction du fonds, mais il s'agit encore de déterminer laquelle, d'après M. Borer. Le gouvernement va discuter de la question avec la WJRO.

Sur recommandation de la commission consultative du fonds, la direction décide de l'affectation des moyens financiers et doit présenter régulièrement au Conseil fédéral un rapport sur ses activités. La durée du mandat des membres de la direction est fixée à trois ans avec possibilité de réélection./ats

Entrepreneur engagé

L'entrepreneur bernois Rolf Bloch (66 ans) est depuis 1992 président de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI). Il s'est beaucoup engagé dans les récentes discussions autour des fonds en déshérence de victimes du nazisme.

Sa famille avait passé la période de la Deuxième Guerre mondiale en Suisse. Rolf Bloch a poursuivi jusqu'au doctorat des études de droit à l'Université de Berne. En 1953, à l'âge de 23 ans, il

est entré dans l'entreprise familiale Chocolats Camille Bloch SA, dont il est aujourd'hui président du conseil d'administration.

En 1992, il a succédé à Michael Kohn à la présidence de la FSCI, l'organisation faitière des diverses communautés juives de Suisse, qui compte quelque 18.000 membres. Dans le débat autour des biens en déshérence, Rolf Bloch a souvent agi comme médiateur entre la Suisse et les organisations juives américaines./ats

CFF et PTT Comptes approuvés

Les PTT devraient verser la totalité de leur bénéfice 1996, soit 250 millions de francs, à la caisse fédérale. Les CFF de leur côté ont enregistré un déficit en baisse de 41% à 292,6 millions de francs. Le Conseil fédéral a approuvé hier les comptes des deux régies à l'intention du Parlement.

Les comptes des PTT ont bouclé avec un bénéfice pour la quatrième année consécutive en 1996. Le Conseil fédéral propose au Parlement de verser l'intégralité des 250 millions de francs engrangés dans les caisses fédérales. En outre, la Poste affiche un résultat opérationnel positif pour la première fois depuis 1945.

Après des pertes record de 495,7 millions de francs en 1995, les comptes des CFF se sont soldés en 1996 par un

nouveau déficit de 292,6 millions de francs. C'est 29,9 millions de plus que budgeté. La régie a amélioré ses résultats en puisant dans ses réserves latentes. Cette opération a permis de dégager 123 millions.

Le compte de résultats est marqué par un nouveau recul de la demande, surtout dans le trafic marchandises (-9,7%). Pour le trafic voyageurs, elle est en très légère baisse (-0,2%). Par rapport à 1995, la charge de la Confédération a diminué de 6,7% pour s'inscrire à 2,1 milliards de francs. En tenant compte du déficit, cette charge totalise 2,394 milliards soit 12,9 millions de moins qu'en 1995.

Les investissements bruts ont baissé de 19,3%. Le recul s'explique notamment par le retard survenu dans l'ouverture des chantiers de plusieurs ouvrages d'infrastructure./ats

Tessin Le plus gros incendie depuis le début de la sécheresse

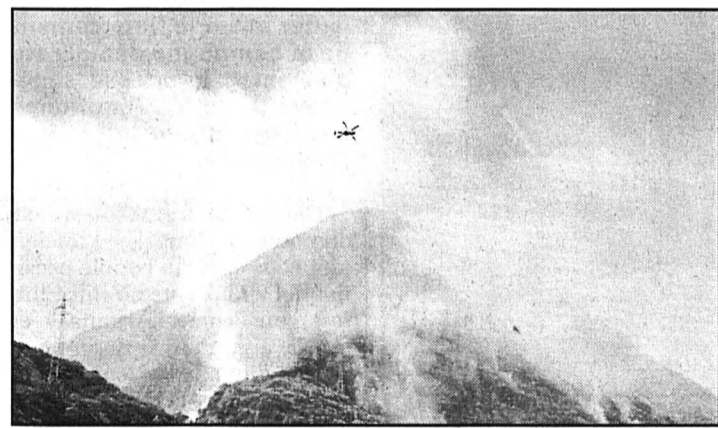
Le plus grand incendie depuis le début de la période de sécheresse au Tessin a fait rage hier au Monte Tamaro, près du col du Monte Ceneri. Pompiers, militaires et membres de la protection civile, assistés par des hélicoptères, ont lutté toute la journée contre le feu. Dans le Val Mesocco (GR), un village est menacé.

Selon le commandant des pompiers, à Magadino, les équipes de lutte contre l'incendie n'avaient pas réussi à le maîtriser totalement en fin d'après-midi. Le feu faisait rage surtout sur le flanc nord du Monte Tamaro, où les pompiers s'efforçaient de protéger des flammes le village de Quartino. L'évacuation d'une partie de la localité dans la nuit n'était pas exclue hier soir.

La situation était également critique en fin d'après-midi dans le Val Trudo. En revanche, l'incendie était partiellement sous contrôle au-dessus de Rivera, où il avait pris mardi après-midi.

Les opérations de lutte contre le feu sont entravées par un fort

vent, qui rallume toujours de nouveaux foyers, et par le relief accidenté de la région. Selon les pompiers, le sinistre est le plus important depuis le début de la période de sécheresse dans le canton, il y a 85 jours. La lutte contre le feu durera sans doute plusieurs jours./ats



L'incendie a éclaté au Monte Tamaro. photo Keystone

Pilate Illumination limitée par le TF



Les habitants de Lucerne peuvent admirer le Pilate illuminé les soirs de beaux temps. photo k

Les milieux touristiques ne pourront plus illuminer tous les soirs le sommet du Pilate (2129 mètres). Le Tribunal fédéral a en effet accepté hier le recours déposé par la Ligue suisse du patrimoine national. Les juges de Lausanne ont considéré que trois soirs par semaine en été suffisaient à répondre aux intérêts du tourisme.

En hiver (de novembre à mars), le sommet pourra «briller» le week-end et lors d'occasions particulières. Depuis 1991, la société des chemins de fer du Pilate éclaire régulièrement le sommet sans avoir reçu d'autorisation./ap

BNS Mandats renouvelés

Hans Meyer devrait rester à la tête de la Banque nationale suisse (BNS) pour six ans encore. Le Conseil fédéral a renouvelé hier son mandat pour la période administrative du 1er juillet au 30 juin de l'an 2003. Hans Meyer est président du directoire de la BNS depuis le 1er mai 1996. Le gouvernement a également confirmé dans leurs fonctions Jean-Pierre Roth, vice-président de la direction générale et Bruno Gehrig, membre de la direction générale. Il a en outre renouvelé le mandat des suppléants des membres de la direction générale et des directeurs des succursales de la BNS./ats

Avocats Libre circulation en vue

Les avocats doivent pouvoir accéder au barreau dans toute la Suisse sans entraves. Le Conseil fédéral a mis hier en consultation un projet de loi dans ce sens jusqu'au 31 août. Actuellement, les avocats doivent solliciter une autorisation auprès de chaque canton où ils veulent exercer. Il existe actuellement quelque 6000 avocats établis à titre indépendant en Suisse. Leur nombre ne cesse d'augmenter. Leur mobilité croît également et il est fréquent aujourd'hui qu'un maître du barreau plaide dans plusieurs cantons. Mais l'accès à la profession et son exercice sont réglés par le droit cantonal./ats

Valais Difficile répartition

La répartition des départements au sein du gouvernement valaisan, élu récemment, est apparemment plus ardue que prévue. Réunis hier à Sion pour en discuter, les cinq conseillers d'Etat n'ont pris aucune décision si ce n'est celle de se réunir à nouveau dimanche prochain pour poursuivre les entretiens, a annoncé le gouvernement. Malgré le report de leur décision, les cinq conseillers d'Etat valaisans ont débattu, dans un esprit constructif et positif, de la répartition entre eux des départements, selon un communiqué. Ces discussions ont permis aux participants de faire valoir leurs intérêts./ap

Transports Ultimatum européen

Les Quinze ne sont pas satisfaits des propositions formulées jusqu'ici par la Suisse pour les taxes poids lourds. Ils exigent que Berne revienne à sa position. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger devrait présenter jusqu'au 28 avril de nouvelles propositions au commissaire européen Neil Kinnock.

Au lendemain de la visite de M. Leuenberger, la déception était générale hier à Bruxelles. Tant la Commission européenne que les spécialistes des transports des Etats membres de l'UE ont estimé que la Suisse n'avait pas fait assez de concessions. Le sort des négociations bilatérales sur les transports terrestres dépend désormais de l'échéance du 28 avril, a estimé un diplomate communautaire. En clair: soit Berne revienne à sa position, soit les négociations échouent.

Si la Suisse acceptait de plafonner les taxes poids lourds à un niveau plus acceptable pour l'UE, sa nouvelle offre serait soumise aux ministres des Transports des Quinze qui se réunissent le 29 avril. L'accord bilatéral pourrait ensuite être mis rapidement sous toit, alors que les négociateurs de l'UE peinent à dissimuler une certaine lassitude.

Pas de progrès

Leuenberger et Kinnock n'ont pas fait de progrès dans la recherche d'une solution, ont critiqué les représentants des Quinze. Pour eux, il ne fait pas de doute que les derniers chiffres proposés à la Suisse par la Commission européenne sont la meilleure offre possible. Seule la volonté de Berne de mettre en place une infrastructure et des services ferroviaires compétitifs a trouvé grâce à leurs yeux.

A l'issue de sa visite, Moritz Leuenberger avait estimé pour sa part mardi soir qu'un «pas important» avait été franchi, la conception d'ensemble de l'accord étant désormais en place. Il avait toutefois admis que les deux parties ne s'étaient toujours pas entendues sur les chiffres. Tous les protagonistes sont fermement décidés à conclure les négociations avant les vacances d'été. Les Pays-Bas, qui assurent jusqu'à fin juin la présidence tournante de l'UE, y attachent une grande importance./ats

PUBLICITÉ

Raison 37 pour Miele machine à laver:

Trempage



Miele Info-Tél.: 056/417 25 52

La Mecque Retour à l'ordre

Les autorités saoudiennes ont commencé hier à effacer les traces du gigantesque incendie qui a fait près de 250 morts et quelque 2000 blessés. Le pèlerinage se poursuivait dans le calme.

Les autorités saoudiennes n'ont pas précisé la nationalité de toutes les victimes. Selon un porte-parole du Ministère indien des Affaires étrangères, 150 Indiens figurent parmi les morts. La presse à Islamabad a fait état de son côté d'une soixantaine de morts dans le contingent pakistanais.

Les autorités n'ont pas indiqué l'origine de l'incendie, mais elles ont écarté l'éventualité d'un acte criminel. Selon certains témoignages, le sinistre aurait été provoqué par l'explosion d'une bonbonne de gaz.

Passé sous silence dans la presse

Le sinistre a été passé sous silence dans la presse officielle qui a consacré hier ses éditoriaux aux «efforts consentis par le gouvernement pour assurer la sécurité et la tranquillité des pèlerins». Un responsable saoudien a indiqué que les autorités avaient fait dresser de nouvelles tentes à Mina. Les fidèles pourront ainsi y passer la nuit à leur retour aujourd'hui de la vallée de Mouzalifa, après leur stationnement sur le mont Arafat, le moment fort du pèlerinage./afp-reuter

Genève L'ex-premier ministre zairois se défend

Léon Kengo Wa Dondo se trouvait hier à Genève pour des examens médicaux. L'ancien premier ministre zairois a déclaré à l'AFP qu'il rentrerait au Zaïre. Il a récusé les accusations portées contre lui. Kinshasa a lancé un mandat d'arrêt international, l'accusant d'avoir vidé les caisses de l'Etat.

L'ancien premier ministre zairois est entré récemment en Suisse. M. Kengo Wa Dondo est effectivement en possession d'un visa pour la Suisse. Il y est arrivé «probablement au cours des derniers jours», a indiqué Yasmine Chatila, porte-parole au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Un responsable à l'aéroport de Cointrin a affirmé que l'arrivée de l'ex-premier ministre avait été enregistrée à Genève.

Raisons médicales

M. Kengo Wa Dondo a déclaré qu'il se trouvait en Suisse pour raisons médicales. Au moment où l'AFP l'a contacté, il se rendait chez un médecin genevois qui, a-t-il dit, le traite depuis quinze ans. Interrogé sur les accusations selon lesquelles il aurait fui en emportant des fonds publics, il a répondu: «Je les récusé absolument.» Il a précisé qu'avant de rentrer au Zaïre à l'issue de ses examens médicaux, il passerait par la Belgique.

Les autorités suisses avaient indiqué auparavant qu'elles ignoraient si M.

Kengo se trouvait toujours sur sol helvétique. Il n'y a en effet pas de contrôle à la sortie du territoire. Aucune demande d'asile n'a été déposée à son nom à l'Office fédéral des réfugiés (ODR), a précisé Nathalie Huguët, porte-parole au Département fédéral de justice et police (DFJP). La Suisse n'a en outre pas été informée du mandat d'arrêt international lancé contre lui.

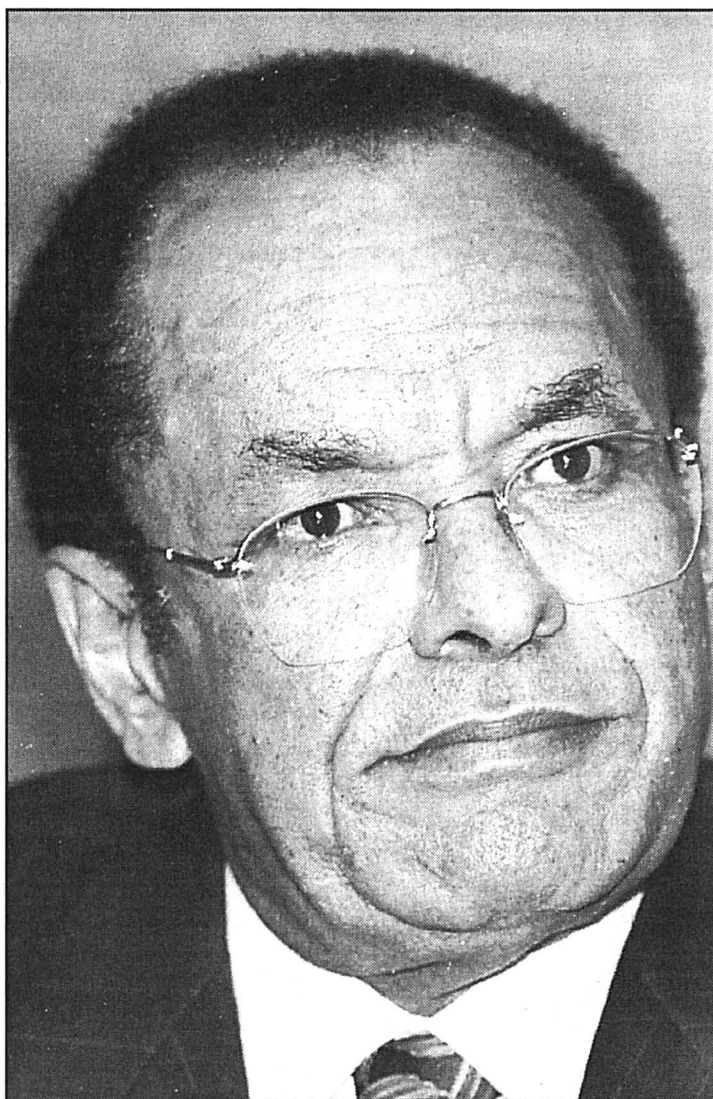
Le Ministère belge des Affaires étrangères a de son côté confirmé que l'ancien premier ministre avait obtenu le droit de séjourner en Belgique. Mardi, le porte-parole du gouvernement zairois Kin Kiey Mulumba avait affirmé que M. Kengo, destitué par le Parlement il y a trois semaines, avait fui le pays.

Pont aérien entamé

La télévision d'Etat zairoise a indiqué que des poursuites judiciaires étaient lancées contre des membres de l'équipe économique de Kengo Wa Dondo. Selon Kin Kiey Mulumba, l'ex-premier ministre n'a pas fourni à son successeur un bilan détaillé des finances du gouvernement.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a entamé mardi un pont aérien afin de ramener dans la région de Goma et Bukavu quelque 15.000 déplacés zairois à Kisangani, a annoncé l'organisation hier. Un premier vol d'un Hercules C-130 a eu lieu mardi vers Bukavu avec 105 personnes.

De son côté, le chef des re-



Kengo Wa Dondo est accusé d'avoir vidé les caisses de l'Etat. photo Keystone

belles zairois Laurent-Désiré Kabila est arrivé hier en Afrique du Sud pour discuter de la situation au Zaïre avec

le président sud-africain Nelson Mandela et l'émissaire onusien Mohammed Sahnoun./afp-reuter-ap

Espace judiciaire Echo positif à Bruxelles

Alors que les frontières européennes sont tombées pour les criminels, il faut les abolir pour les juges. L'idée d'un espace judiciaire européen lancée par sept magistrats dans l'appel de Genève a bien passé à Bruxelles. Le Genevois Bernard Bertossa avait un sentiment positif hier, après une audition au Parlement européen.

Le message des sept juges anticorruption fait son chemin dans les institutions de l'Union européenne (UE). Invités par deux commissions du Parlement européen (contrôle budgétaire et libertés publiques), les magistrats ont plaidé pour une entraide judiciaire beaucoup plus efficace. Cette entraide doit dépasser les limites de l'UE, a souligné le procureur général de Genève Bernard Bertossa, qui présentait le point de vue d'un magistrat «non communautaire».

L'appel lancé le 1er octobre dernier à Genève a recueilli un écho positif auprès des représentants du Parlement européen, de la Commission et du Conseil présents à Bruxelles. Mais il faudra du temps pour dépasser les nationalismes en matière judiciaire, a admis l'eurodéputée allemande Diemut Theato (démocrate-chrétienne), présidente de la Commission du contrôle budgétaire.

La Suisse en cause

La Suisse a été sévèrement mise en cause, en particulier par le Français Renaud Van Ruymbeke, conseiller auprès de la cour d'appel de Rennes. «Que les paradis fiscaux se méfient des lendemains qui déchantent: la Suisse en fait l'amère expérience», a-t-il lancé. Après avoir abrité l'or des nazis et conservé celui de leurs victimes, la Suisse craint aujourd'hui le boycott, a résumé le magistrat français.

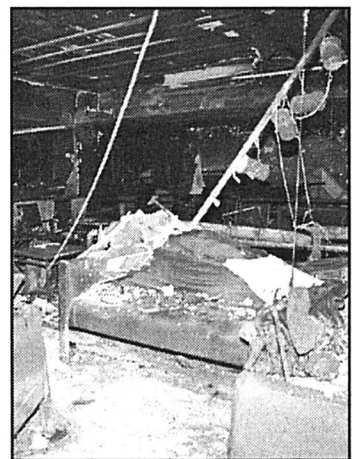
Son homologue genevois Bernard Bertossa a admis que l'entraide judiciaire accordée par la Suisse reste exagérément lente et restrictive. Cela malgré la révision de la loi sur l'entraide judiciaire, en vigueur depuis février dernier. La bonne volonté des juges est entravée par la législation interne, a-t-il expliqué.

M. Bertossa s'est étonné que l'UE n'exerce pas plus de pression sur la Suisse dans ce domaine. Bruxelles se montre plus pressée d'assurer la libre circulation des camions de 40 tonnes que celle des moyens de preuve./ats

Portugal Incendie criminel meurtrier

Un règlement de comptes entre propriétaires de boîtes de nuit pourrait être à l'origine de l'incendie criminel d'une discothèque portugaise. Douze personnes ont été tuées et quatorze blessées dans la nuit de mardi à mercredi après que des hommes cagoulés eurent arrosé d'essence un établissement d'Amarante, une petite ville située à une cinquantaine de kilomètres de Porto. La police judiciaire a interrogé un des blessés admis à l'hôpital Sao Joao de Porto. Il est soupçonné d'être un des trois hommes cagoulés et armés qui ont mis le feu à la discothèque où se trouvait une quarantaine de personnes. Les douze morts sont huit femmes, employées comme serveuses et entraînées, et

quatre clients, dont un Français, représentant de commerce, qui visitait souvent la région./afp



La discothèque a été complètement détruite. photo k

Affaire Whitewater Sombres nuages sur la Maison-Blanche

A la Maison-Blanche, on affirme toujours que les scandales n'entameront pas la seconde présidence Clinton. Mais alors que les enquêtes sur l'affaire Whitewater et sur le financement de la campagne démocrate passent à la vitesse supérieure, cette confiance cède peu à peu la place à l'inquiétude.

Dans l'affaire Whitewater, James McDougal, l'ancien ami et associé du couple présidentiel à l'époque où Bill Clinton gouvernait l'Arkansas et s'essayait aux investissements immobiliers, a été condamné lundi à trois ans de prison. Une sentence minimaliste en échange de sa collaboration. Il

a reconnu avoir menti: «J'en ai marre de mentir pour l'autre.» Et le Monsieur propre de Whitewater, le procureur Kenneth Starr, l'a remercié pour avoir «sincèrement et considérablement aidé» les enquêteurs.

Côté financement douteux du Parti démocrate - avec en pivot central le chapitre de «l'Asiangate» et le rôle de John Huang - l'offensive vient de la Chambre des représentants: son président, le chef de file de l'aile droite Newt Gingrich, menace de traîner devant le Congrès l'Attorney General (ministre de la Justice) nommée par Clinton, Janet Reno: il la compare à son homologue de l'époque du Watergate pour avoir refusé lundi

l'ouverture d'une enquête indépendante sur le financement de la campagne pour la réélection de Bill Clinton.

Décisions bloquées

Et ce lent goutte-à-goutte des scandales est comme une torture chinoise pour les membres de l'administration Clinton: trois hauts responsables de la Maison-Blanche envisagent en privé de partir avant la fin de l'année. La querelle commence à bloquer des décisions, des nominations, des options de politique étrangère, car l'administration Clinton craint tout geste qui pourrait être compris comme une faveur en direction des donateurs démocrates./ap

BRÈVES

Allemagne Visite de Boris Eltsine

Le président russe Boris Eltsine est arrivé hier après-midi à Stuttgart. Au cours de sa visite de trois jours, il doit rencontrer aujourd'hui le chancelier Helmut Kohl à Baden-Baden. L'élargissement de l'Otan sera un des points centraux des entretiens entre les deux responsables. A Moscou, Boris Eltsine avait annoncé qu'il restituerait, lors de sa rencontre avec le chancelier Kohl, un «petit quelque chose» du butin de guerre saisi par l'Armée rouge en Allemagne. Cela dans un geste d'apaisement à l'égard de Bonn qui réclame la restitution de ce trésor artistique. Ce soir, Boris Eltsine recevra le Prix des médias allemands./afp

Albanie L'OSCE en mission

Le chef de la mission de l'OSCE en Albanie, Franz Vranitzky, a entamé hier une visite de deux jours dans ce pays. A son arrivée à Tirana, il a estimé que l'opération «Alba» se déroulait comme prévu. M. Vranitzky a ajouté qu'il n'était pas prévu dans l'immédiat de désarmer des Albanais. Par ailleurs, un navire avec 400 tonnes de vivres du Programme alimentaire mondial (PAM) a déchargé sa cargaison dans le port de Durrës. Le navire transportait 360 tonnes de farine et 36 tonnes de haricots. Il s'agit de la plus importante livraison de produits alimentaires depuis le lancement de l'opération multinationale./reuter-afp

Lausanne Procès à rebondissement

Nouveau rebondissement devant le Tribunal de division 1 appelé à juger un Serbe pour crime de guerre. L'acte d'accusation a été modifié. Le prévenu ne répond plus de la mort d'un prisonnier du camp d'Omarska. En revanche, il est accusé d'avoir passé à tabac des prisonniers aussi bien dans le camp de Keretrem que dans celui d'Omarska. La modification de l'acte d'accusation a été annoncée en début d'audience. Elle intervient à la suite d'un accord entre l'avocat de la défense, Me Christian Zinnstag, et l'auditeur, le major Claude Nicati. Le procès s'est ensuite poursuivi par l'audition des derniers témoins./ats

Malte Rencontre infructueuse

Les efforts pour relancer le processus de paix au Proche-Orient se sont poursuivis hier. Yasser Arafat a rencontré à La Valette David Levy, le chef de la diplomatie israélienne. Une première depuis un mois. Mais cette rencontre de courtoisie entre les deux hommes n'a pas permis de relancer le processus de paix. La rencontre entre MM. Levy et Arafat a eu lieu en marge de la conférence euroméditerranéenne à La Valette. Elle a pu avoir lieu grâce aux pressions des Européens et de l'Egypte. La conversation, qui a duré près d'une heure, a été présidée par le chef de la diplomatie néerlandaise Hans van Mierlo./afp-reuter

Israël «Bibi» accusé de fraude

La police a recommandé l'inculpation du premier ministre Benjamin Nétanyahou pour abus de confiance et fraude dans une affaire de trafic d'influence, a indiqué hier la télévision publique israélienne. L'affaire porte sur la désignation comme procureur général d'un homme soupçonné d'avoir été choisi sur des seuls critères de copinage, Roni Bar-On. La manœuvre aurait consisté pour celui-ci à mettre un terme au procès pour corruption de Aryeh Deri, chef du parti religieux Chas. En échange, ce dernier devait faire en sorte que les deux ministres du Chas garantissent une majorité pour le traité israélien d'Hébron./ap

Culture Mort de Roland Topor

Le dessinateur, comédien et dramaturge français Roland Topor est mort, hier à Paris, à l'âge de 59 ans. Il était dans le coma depuis plusieurs jours. Son humour décapant s'est notamment manifesté dans la revue «Hara-Kiri» dans les années 60. Il avait exposé à Genève en 1993.

Cet artiste touche-à-tout, d'origine polonaise, a mis son talent et son humour parfois agressif au service des activités les plus diverses. Après des études aux Beaux-Arts, Topor a fait ses débuts à la revue «Bizarre» en 1958. Il fut le cofondateur avec les auteurs et cinéastes Fernando Arrabal et Alejandro Jodorowski du mouvement Panique./afp

Sibra Mariage avec Feldschlösschen consommé

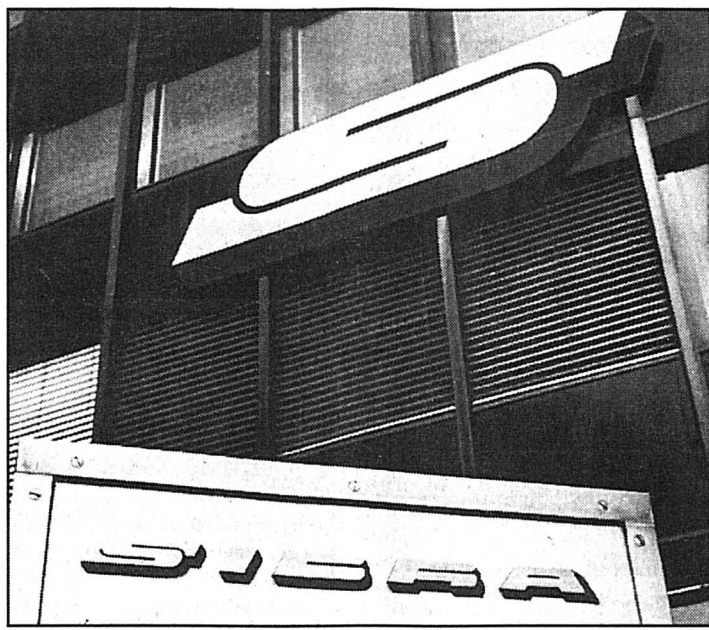
Les actionnaires de Sibra Holding SA, à qui appartient la brasserie fribourgeoise Cardinal, ont décidé hier à Fribourg la fusion avec le groupe Feldschlösschen-Hürlimann Holding (FHH). La décision a été prise à bulletins secrets à plus de 688.000 voix, alors que la majorité requise était de 600.000 voix.

Le groupe FHH détient plus de 82% des actions de Sibra. Cette fusion a pour but de concentrer les forces et d'éliminer les doubles activités. Plusieurs domaines des deux sociétés ont déjà été réunis ces dernières années. Plus des 88% du capital-actions (711.400 actions) étaient représentés hier après-midi à l'assemblée générale des actionnaires tenue à Fribourg. Il y a eu 5549 voix contre cette fusion et plus de 14.000 abstentions.

Une action au porteur Si-

bra de 100 francs, comme d'ailleurs une action nominative Sibra, seront échangées en une action nominative FHH de 25 francs. Les organes de contrôle estiment que les actionnaires de Sibra ne seront pas désavantagés par cet échange. Ce qu'a contesté un petit actionnaire en demandant de recevoir quatre actions FHH pour une action Sibra: «Nous voulons être traités comme certains gros actionnaires qui ont vendu avec un bénéfice substantiel.»

En début d'assemblée, les actionnaires ont élu au conseil d'administration deux membres en remplacement de Paul Zbinden, président du conseil d'administration de Sibra, et du vice-président Daniel Blancpain, qui ont démissionné après la décision de FHH de fermer la brasserie Cardinal. Walter Sibbold, secrétaire général de Sibra depuis 1988, et François Carrard, directeur général du



Sibra appartient désormais à Feldschlösschen-Hürlimann Holding. photo a

Comité international olympique, ont été élus à mains levées à une grande majorité. Les actionnaires de Feld-

schlösschen-Hürlimann Holding devront à leur tour donner leur aval à cette fusion de main à Bâle./ats

Ascom Grosse perte

Le groupe bernois de télécommunication Ascom a esuyé une perte de 128 millions de francs en 1996, contre un bénéfice de 25 millions en 1995. Le résultat d'exploitation est en net progrès, mais l'exercice a été grevé par des frais de restructuration de 152 millions.

Ascom a engagé des frais de restructuration et constitué des provisions, selon les indications fournies hier à Berne par les responsables du groupe. Ces charges, qui totalisent 152 millions de francs (7,3 millions en 1995), ont grevé le résultat.

Cet assainissement doit as-

surer l'avenir d'Ascom, et non «préparer le groupe bernois à un mariage», a précisé d'emblée Felix Wittlin, président du conseil d'administration d'Ascom, qui a ainsi démenti les rumeurs récurrentes de reprise du groupe bernois.

Sur le plan opérationnel, Ascom a mieux travaillé: le résultat d'exploitation est en hausse de 25% à 94 millions. De plus, le cash-flow a progressé de 16% à 215 millions. Ces améliorations ont été obtenues malgré la stagnation du chiffre d'affaires à 2,94 milliards. Plus préoccupant, le carnet de commandes a chuté de 13% à 0,9 milliard et l'entrée de commandes a baissé de 2% à 2,76 milliards./ats

Faillites En baisse

Le recul des faillites se confirme en Suisse, avec l'ouverture de 2442 procédures de janvier à fin mars, 4,6% de moins que durant le mois correspondant de 1995.

Dans le détail, les faillites d'entreprises ont diminué de 2% en comparaison annuelle durant les trois premiers mois de 1997, à 1076, a indiqué l'Union suisse Creditreform hier dans un communiqué. Le déplacement des faillites de la Suisse romande vers la Suisse alémanique et la Suisse italienne s'est aussi poursuivi en mars.

Les faillites de privés, inclus celles des indépendants, ont connu une baisse plus mar-

quée, de 9% à 1366. Au total, la baisse pour les trois premiers mois se chiffre ainsi à 4,6% avec 2442 faillites nouvellement ouvertes. Le mouvement de baisse entamé en février après la poussée du premier mois de l'année est ainsi confirmé. Au total, 769 ouvertures de faillites avaient été annoncées fin février, contre 953 fin janvier et 883 fin février 1995.

Autre signe d'amélioration, confirmé en mars. Le nombre des nouvelles inscriptions d'entreprises recensées dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC), en hausse de 4,25%, a dépassé le total des radiations, en baisse de 13,5%/ats

Philip Morris Nominations

Changements à la tête de Philip Morris International. Andreas Gembler a été nommé au poste de président de Philip Morris International Inc. Jean-Claude Kunz remplace Andreas Gembler à la présidence de Philip Morris Europe SA, pour les régions concernant la Suisse, les pays baltes, l'Europe centrale et orientale, l'Afrique et le Moyen-Orient (EEMA).

Andreas Gembler, 53 ans, sera responsable des activités dans le secteur du tabac en dehors des Etats-Unis, précise un communiqué diffusé hier par le siège européen de Philip Morris, à Lausanne. Avant d'être promu à ses nouvelles fonctions, Andreas Gembler était responsable de la région EEMA depuis 1990. Pendant 27 années passées au sein de l'entreprise, Andreas Gembler a occupé des postes tels que vice-président de la région

EEMA, président de 7-Up International et directeur de Philip Morris Europe.

Jean-Claude Kunz, 44 ans, occupe depuis 4 ans le poste de vice-président de la région EEMA, chargé de l'Europe centrale. Depuis son entrée dans la société en 1993, Jean-Claude Kunz a occupé des postes de direction supérieure pour divers secteurs de la région EEMA, comme l'Europe centrale et orientale ainsi que le Moyen-Orient.

Investir en Russie

Par ailleurs, Philip Morris prévoit d'investir 300 millions de dollars (440 millions de francs suisses) dans les trois à quatre prochaines années en Russie. Le géant américain envisage notamment de construire une nouvelle usine de fabrication de cigarettes dans la région de Saint-Petersbourg. Le siège de l'entreprise doit encore donner son feu vert./ats-afp

Epa Emplois promis

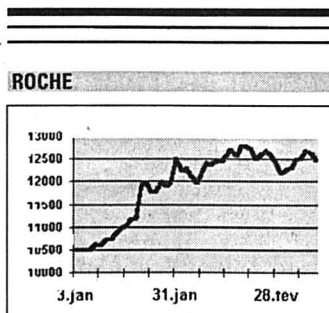
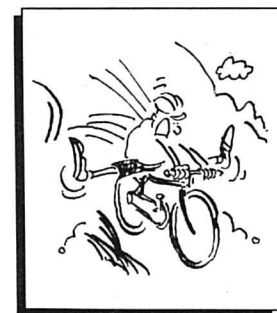
Epa a vu son chiffre d'affaires croître de 5,1% durant son exercice 1996/97 (clos au 31 janvier), à 956 millions de francs. Propriété de la société familiale Oscar Weber Holding, la chaîne de grands magasins zurichoise souhaite créer 120 emplois cette année après avoir réduit ses effectifs de 5,9% l'an dernier. La mesure ne concerne que la Suisse alémanique.

Epa, qui ne publie pas de bénéfice, a enregistré l'an dernier une baisse de ses ventes pour les articles ménagers (-7,8%) et la restauration (-7,3%). Le chiffre d'affaires du secteur confection a reculé de 4,8%, alors que celui du «food/nearfood» (alimentation) a progressé de 1,3%, a précisé hier le groupe.

Globalement, le chiffre d'affaires des grands magasins Epa s'est contracté de 2,9%, à 827 millions de francs. Le groupe zurichois avance, pour expliquer le phénomène, l'abandon des ventes de chaussures et la fermeture d'un restaurant intégré à un grand magasin.

Ce recul a été plus que compensé par le décollage des magasins Epa-Superdiscounts. Leur chiffre d'affaires a bondi de 124,6% pour s'établir à 129,0 millions de francs. A fin janvier 1997, 90 franchisés indépendants étaient intégrés à Epa, dont 73 anciens satellites Denner.

Le groupe va inaugurer une nouvelle filiale à Coire et rouvrir celle de la Gerbergasse à Bâle. Ces projets devraient permettre la création de 120 emplois./ats



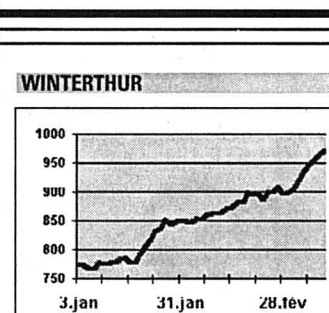
BOURSE

Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET:
www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

INDICES précédent 16/04

Zürich, SMI 4642.9 4624.9
New-York, DJI 6538.19 6679.87
Zürich, SPI 2935.72 2927.32
Tokio, Nikkei 225 17933.6 18031.2
Paris, CAC 40 2620.63 2620.97
Frankfurt, DAX 3327.68 3353.45



TAUX DE REFERENCE		BOURSE SUISSE (BES)	
Emprunt Confédération 3.63		précédent	16/04
ABB	1736	1724	
ABB n	339	333	
Addeco	480.5	470	
Agie-Charmilles Holding n	142.25	144.25	
Alusuisse Holding n	1186	1177	
Alusuisse Holding p	1156	1154	
Arbonia-Foster Holding p	740	735	
Ares-Serono B p	1840	1830	
Ascom Holding p	1540	1525	
Asklia Holding n	1640	1680	
Attisholz Holding n	565		
Bälöise Holding n	2935	2910	
BCVD	360	360	
BB Biotech	1800	1759	
BB Industrie Holding	2725	2765	
BB Medtech	1450	1450	
BK Vision	869	870	
Bobst p	2150	2140	
Ciba Spec. Chimiques n	123	122.75	
Ciment Portland p	8400	8200	
Clariant n	799	800	
Credit Suisse Group n	166.25	164.5	
Crossair p	855	860	
Danzas Holding n	1320	1332	
Disetronic Holding p	3000	3005	
Distefora Holding p	17.2	17.35	
Elektrowatt p	533	533	
Ems-Chemie Holding p	5900	5860	
ESEC Holding p	3860	3900	
Feldschlösschen-Hürlim p	607	609	
Fischer (Georg) p	1748	1770	
Forbo n	601	605	
Galenica Holding n	584	585	
Gas Vision p	700	697	
Generali Holding n	259	774	
Globus n	774	750	
Hero p	734	750	
Hilti b	910	915	
Holderbank p	1137	1116	
Intershop Holding p	784	775	
Jelmoli Holding p	845	840	
Julius Baer Holding p	1680	1691	
Kaba Holding B n	521	511	
Keramik Holding p	736	738	
Lindt & Sprüngli p	27400	27360	
Logitech International n	266	268	
Michelin (Cie financière) p	700	700	
Micronas Semi. Holding p	1150	1125	
Mikron Holding n	202	212	
Mövenpick Holding p	419	430	
Motor-Colombus p	2450	2450	
National Assurances n	2800	2800	
Nestlé n	1740	1738	
Novartis n	1785	1780	
Novartis p	1794	1788	
Oerlikon-Buehrle Hold. n	147.25	148	
OZ Holding	710	700	
Pargesa Holding p	1690	1700	
Pharma Vision 2000 p	720	718	
Phonak Holding n	1150	1135	
Pirelli (Sté internationale) p	246	240	
Pirelli (Sté internationale) b	233	230	
Porst Holding p	189	193	
Publicitas Holding n	254	252.5	
Réassurance n	1552	1547	
Rentenanstalt b	449	447	
Riechmont (Cie fin.)	1925	1965	
Rieter Holding n	452	455	
Roche Holding bj	11850	11825	
Roche Holding p	16750	16750	
Saurer n	704	715	
SBS n	299	297.5	
Schindler Holding n	1790	1815	
SGS Holding p	3050	3065	
Sika Finanz p	358	357	
SMH p	810	801	
SMH p	189.75	188.75	
Stillhalter Vision p	664	660	
Stratec Holding n	2240	2240	
Südelektra Holding	1285	1260	
Sulzer b	979	980	
Sulzer n	989	980	
Swissair n	1298	1292	
Swisslog Holding n	508	509	
UBS p	1324	1322	
UBS n	267	267	
Usee Hofer Curti n	126	127	
Valora Holding n	314	303	
Vaudoise Assurance p	2800	2815	
Von Moos Holding n	15		
Von Roll Holding p	23	22.6	
Vontobel Holding p	821	820	
Winterthur n	1022	1010	
WMH p	765	795	
Zellweger-Luwa p	1127	1121	
Zürich n	454	450	

CERTIFICATS SUISSES	
USA / CANADA	
précédent	16/04
Alcan Aluminium Ltd	46.05
Aluminium Co of America	96.25
American Express Co	86
American Tel & Tel Co	49
Atlantic Richfield Co	186.25
Barrick Gold Corp	33.05
Baxter International	61
The Boeing Co	149.75
Canadian Pacific Ltd	34
Caterpillar Inc	118.5
Chevron Corp	91.5
Chrysler Corp	42.85
Citicorp	160.5
The Coca Cola Co	83.75
Digital Equipment Corp	38.75
Dow Chemical Co	115.25
E.I. Du Pont de Nemours	147.5
Echo Bay Mines Ltd	9.2
Fluor Co	75.7
Ford Motor Co	48.35
General Electric Co	148
General Motors Corp	79
The Gillette Co	114
Goodyear Co	73.05
Halliburton Co	97.2
Homestake Mining Co	20
Intel Ltd	44.8
Inco Corp	194
IBM Corp	204
Lilly (Eli) & Co	119.75
Litton Industries Inc	57.7
Mc Donald's Corp	72
MMM	120
Mobil Corp	180.25
Occ. Petroleum Corp	33
PepsiCo Inc	48.5
Pfizer Inc	130
PG & E Corp	34
Philip Morris Inc	57.15
Phillips Petroleum Co	55.2
Schlumberger Ltd	153
Sears, Roebuck & Co	63.5
Texas Instruments	126.25
Unisys Corp	8.74
Warner-Lambert Co	135.75
WMX Technologies Inc	45
Woolworth Corp	31
Xerox Corp	81.8
Zenith Electronics Corp	18

AFRIQUE DU SUD	
précédent	16/04
Anglo American Corp	91.6
Anglo American Gold	101
De Beers Centenary	54.6
Driefontein Cons Ltd	13.65
Kloof Gold Mining Co	10.8

LONDRES	
précédent	16/04
B.A.T. Industries PLC	12.2
The British Petroleum Co	16.7
Imperial Chemical Ind	17.2
RTZ Corp	22.5

FRANCFORT	
précédent	16/04
Allianz Holding	2690
BASF	56.25
Bayer	58.3
BMW	1205
Commerzbank	38.9
Daimler-Benz	117.75
Deugussa	625
Deutsche Bank	75.5
Dresdner Bank	47.85
Hoechst	56.25
Mannesmann	546
Schering	143
Siemens	73.7
VEBA	78.3
VW	898

AMSTERDAM	
précédent	16/04
ABN Amro NV Holding	95.2
Aegon NV	97.6
Ahold NV	103
AKZO-Nobel NV	199
Elsevier NV	23.1
ING Groep NV	55.3
Philips Electronics	67
Royal Dutch Petrol	251.5
Unilever NV	269

PARIS	
précédent	16/04
Alcatel Alsthom	169
Cie Fin. Paribas	94.85
Cie de Saint-Gobain	195
Elf Aquitaine	136.75
Groupe Danone	227

TOKYO	
précédent	16/04
Bank of Tokyo-Mitsubishi	20.6
Fujitsu Ltd	15.1
Honda Motor Co Ltd	44.4
NEC Corp	17.6
Sony Corp	105
Toshiba Corp	8

FONDS DE PLACEMENT	
OBLIGATAIRE	
précédent	16/04
Swissca Bond SFR	102.15
Swissca Bond INTL	103.85
Swissca Bond Inv AUD	1099.54
Swissca Bond Inv CAD	1094.76
Swissca Bond Inv CHF	1051.61
Swissca Bond Inv PTAS	116111
Swissca Bond Inv DEM	1071.03
Swissca Bond Inv FRF	5523.38
Swissca Bond Inv GBP	1092.15
Swissca Bond Inv ITL	1092240
Swissca Bond Inv NLG	1053.35
Swissca Bond Inv USD	970.27
Swissca Bond Inv XEU	1153.68
Swissca Bond Inv JPY	113447

MARCHÉ MONÉTAIRE	
précédent	16/04
Swissca MMFUND AUD	1164.51
Swissca MMFUND CAD	1269.39
Swissca MMFUND CHF	1287.69
Swissca MMFUND PTAS	153044
Swissca MMFUND DEM	1402.67
Swissca MMFUND FRF	6611.62
Swissca MMFUND GBP	1490.33
Swissca MMFUND ITL	1552430
Swissca MMFUND NLG	1393.12
Swissca MMFUND USD	1288.51
Swissca MMFUND XEU	1488.56
Swissca MMFUND JPY	107138

ACTIONS	
précédent	16/04
Swissca Switzerland	177.25
Swissca Europe	139.15
Swissca Small Caps	164.85
Swissca America	144.9
Swissca Asia	109.75
Swissca France	137.1
Swissca Germany	179.7
Swissca Great-Britain	156

PORTFOLIO	
précédent	16/04
VALCA	207.3
Swissca Portfolio Equity	1617.35
Swissca Portfolio Growth	1439.69
Swissca Portfolio Balanced	1354.62
Swissca Portfolio Yield	1284.89
Swissca Portfolio Income	1209.07

DIVERS	
précédent	16/04
Swissca Gold	823.5
Swissca Emerging Market	126.93

FONDS IMMOBILIERS	
IFCA 2550 15/04	
Achat	Vente
PIECES (Source Videotex)	
Vreneli CHF 10	85
Vreneli CHF 20	89
Napoléon FRF 20	89
Eagle 1 oz	513
Krugerand 1 oz	499
Maple Leaf 1 oz	513
Souverain new (CHF) 114	124
Souverain old (CHF)	116

OR-ARGENT	
Achat	Vente
Or USD/Oz	338.5
Or CHF/Kg	15900
Argent USD/Oz	4.72
Argent CHF/Kg	218
Platine USD/Oz	364.5
Platine CHF/Kg	17150

CONVENTION OR	
Achat	Vente

Bâle L'édition 97 a été bonne, reste à concrétiser les affaires

Le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie ferme ses portes cet après-midi à 16 heures. A l'heure du bilan, les horlogers ont, en général, le sourire: les affaires ont mieux marché que l'an passé, spécialement en raison de la baisse du franc suisse face au dollar. Quant aux pièces spéciales, très chères ou réalisées en série limitée, elles se sont arrachées dès les premiers jours du salon.

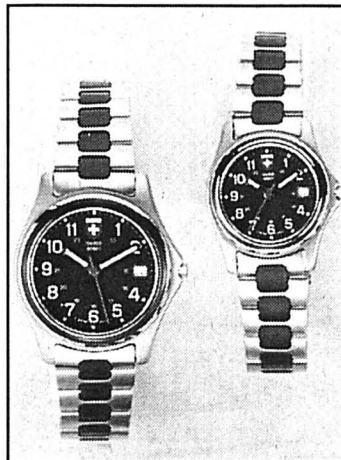
en quatre ou cinq jours le chiffre d'affaires du salon de l'an passé. Raison de cet optimisme? La baisse du franc suisse, entre autres. D'ailleurs, les affaires ont bien marché dans les pays de la zone dollar. C'est en tout cas ce qu'affirme Willy Monnier, directeur de l'entreprise Zodiac, à Neuchâtel, qui se dit content de pays comme l'Argentine, le Mexique ou le Brésil. Même chose chez Aubry Frères SA, propriétaires de la marque West End Watch Co au Noirmont: «Nos clients font moins la grimace sur les prix. Nous repartirons avec une bonne impression.»

Les résultats enregistrés au Moyen-Orient sont, de manière générale, excellents. Ils sont plus inégaux en Asie: les

Japonais n'achètent plus tellement dans des magasins de Hong Kong ou de Singapour, où de nouvelles taxes ont fait augmenter les prix à la consommation, mais se replient sur leur propre pays pour profiter des discounts. Reste que l'Asie demeure un marché en expansion, même si des transferts se font de pays en pays. L'Europe, de son côté, selon l'enquête du comité des exposants suisses, reste prudente: la Grande-Bretagne se comporte bien, mais l'Italie et l'Allemagne n'ont toujours pas répondu aux attentes.

Balmain exulte

Quelques entreprises font part d'un véritable enthousiasme. Ainsi, Concord (Bienna) dit avoir progressé de 25% par rapport à l'an passé. Marchés en vogue: les Etats-Unis, le Moyen-Orient, Hong Kong et le Japon. Chez Pierre Balmain (Saint-Imier), après dix ans d'existence et presque autant de participations, on exulte. «C'est le plus fructueux salon de notre histoire, et jamais nous n'aurons autant travaillé un mercredi!» Avec sa version du dixième anniversaire platine de la nouvelle ligne «Elysées 64-83», la marque a fait un tabac. Les 83 pièces étaient vendues trois heures après l'ouverture du salon. Rush également sur les autres collections de la marque, notamment une ligne toute fraîche extraplate. Bal-



SAW prépare son retour aux Etats-Unis. photo sp

main espère plus que jamais doubler ses ventes (en quantité) d'ici à trois ans.

Le carrousel vendu

A propos de séries limitées, une remarque: les entreprises qui fabriquent très peu de produits très chers sont en général récompensées. Blancpain a vendu son «Carrousel», estimé à dix millions de francs. Concord pense conclure d'ici à mai la vente de son quatuor de haute joaillerie, d'une valeur de trois millions. Quant à la nouvelle marque Bovet, elle a vendu le premier jour du salon sa série de 20 pièces dédiées au retour de Hong Kong à la Chine.

Cette nouvelle entreprise affiche d'ailleurs un grand sourire: «Nous avons entamé des négociations avec des distribu-

teurs de plusieurs pays», explique Thierry Oulevay, l'un des associés de Bovet Fleurier. «Nous allons examiner plus en détail auprès de qui nous allons vendre nos produits, car nous avons besoin de personnes qui représentent bien l'image de la marque.» Les Etats d'Asie et du Moyen-Orient ont été tout spécialement séduits par les produits, alors que «l'Europe est plutôt frileuse au vu du prix élevé de nos montres.» Un seul regret: l'attitude du marché suisse, peu enclin à accepter de nouvelles marques dans les vitrines... Chez Minerva (Villette), on n'a d'ailleurs pas rencontré un seul détaillant suisse. Mais l'Allemagne est un marché qui s'est particulièrement bien développé alors que les produits au look «pilote», ainsi que les gros chronomètres (42 mm), ont été tout spécialement appréciés.

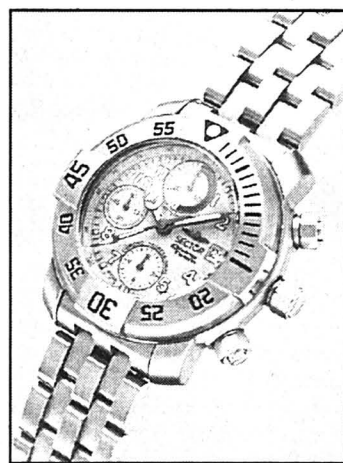
Succès américain

Satisfaction aussi, mais plus prudente, chez Kelek (La Chaux-de-Fonds): on attend que les commandes entrevues se concrétisent. «Ce serait alors un salon extraordinaire, mais les années nous ont appris que tout ne se fait jamais entièrement. D'ailleurs, on n'attend pas sur Bâle pour remplir nos carnets de commandes». Gabriel Feuvrier confirme la tendance générale à l'acier, au détriment du platine et de l'or. Et cette année, les distributeurs et détaillants

américains se sont fait nettement plus nombreux, chez Kelek comme ailleurs. «Nous avons eu moins d'Asiatiques, et toujours peu d'Italiens», indique le patron de Kelek.

A propos des Etats-Unis, une bonne nouvelle vient de La Chaux-de-Fonds: SAW (qui vend des montres Swiss Army) pourra à nouveau distribuer ses produits chez l'Oncle Sam, mais sous la marque SAW, puisqu'elle n'a plus le droit d'y utiliser la marque Swiss Army. Le directeur, Michael Vrolix, a trouvé à Bâle six nouveaux agents en Belgique, en Israël, au Koweït, à Oman et... au Kenya. Les montres sont distribuées dans une quarantaine de pays. L'édition 97 de Basel aura donc porté ses fruits.

FRK/PFB



Chrono Sector en titane, une nouveauté de dernière minute. photo sp

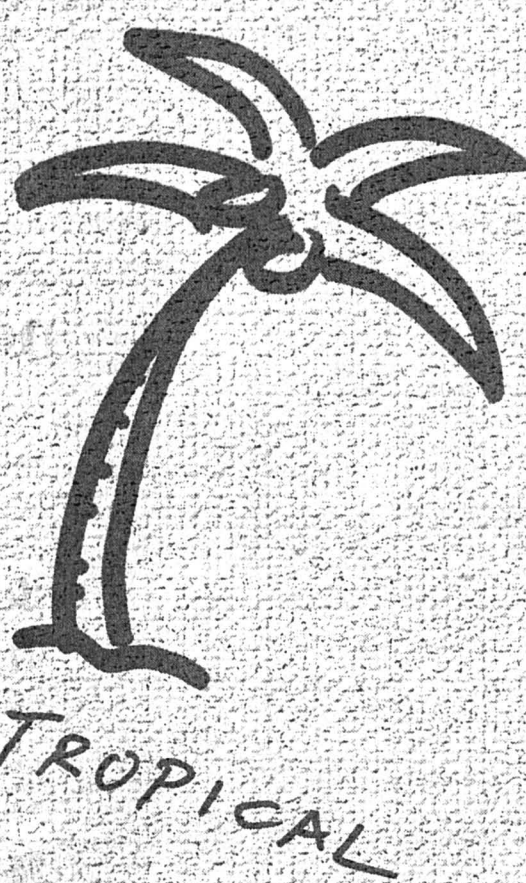
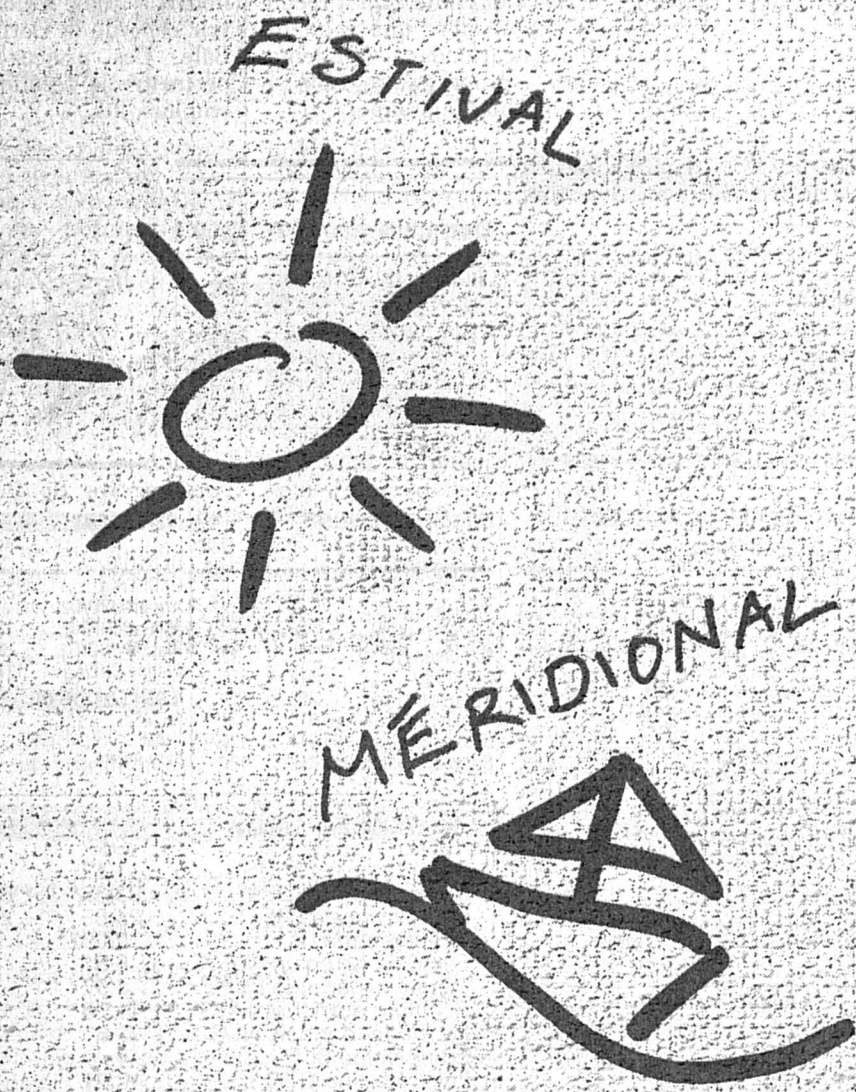


Une édition limitée de Balmain qui s'est arrachée. photo sp

Françoise Kuenzi
Pierre-François Besson

Difficile de tirer un bilan quantitatif de ce 25e Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie: le questionnaire, qui est rempli chaque année par les exposants suisses, ne porte plus, en effet sur des données chiffrées. «Il devient très difficile aux entreprises d'évaluer directement le chiffre d'affaires qu'elles réalisent durant la foire, vu l'échellonnement dans le temps des commandes», explique-t-on au Comité des exposants suisses.

Reste que l'enquête, qualitative, montre que les exposants semblent plus satisfaits que l'an passé. Certains avouent d'ailleurs avoir réalisé



AD/ICO YOUNG & RUBICAM

017 262281000

JeanRichard Renouveau grâce à Luigi Macaluso

Une nouvelle marque chaux-de-fonnière prend lentement son envol sous l'aile de Luigi Macaluso, le patron de Girard-Perregaux. Avec un nom flatteur: Daniel JeanRichard, célèbre horloger loclois.

Il est des noms qui, à leur seule évocation, font rayonner dans le monde l'industrie horlogère neuchâteloise. Daniel JeanRichard est de ceux-là. Il renaît sous la forme d'une marque, hébergée à La Chaux-de-Fonds, que relance le patron de Girard-Perregaux, Luigi Macaluso. Déjà lancée, depuis quelques mois au Japon, à Hong Kong et en Italie, la collection sera cette année sur les marchés allemands et français. La Suisse? «On y travaille», répond la responsable des relations publiques de la marque, Sylvie Rumo.

Ne confondons pas: Girard-Perregaux et JeanRichard, certes, appartiennent au même propriétaire. Mais il s'agit d'entreprises bien différentes: les employés de «GP», comme on dit à La Chaux-de-Fonds, ne fabriquent pas des montres JeanRichard. Qui sont dessinées par Luigi Macaluso en personne.

Car le patron chaux-de-fonnier avait racheté la marque JeanRichard à la société Lémania à la fin des années 80,

avant qu'il ne reprenne Girard-Perregaux. Il avait déjà développé une collection. Au début des années nonante, l'envol de JeanRichard a été suspendu, histoire de se concentrer sur la nouvelle acquisition.

Les montres Daniel JeanRichard sont toutes en acier, et les bracelets sont en cuir. Les prix vont de 500 à 2000 francs environ, soit nettement moins que les produits que fabrique Girard-Perregaux. «Nous visons une clientèle qui recherche des produits originaux, plutôt masculine, plutôt curieuse, et qui n'est pas victime de la mode», explique Sylvie Rumo. La forme, qui s'inspire d'un petit écran, est la preuve de l'originalité esthétique de la marque. 3500 pièces ont été vendues l'an passé, et le rythme de croisière devrait atteindre environ 5000 pièces.

Très bonne croissance pour Girard-Perregaux

Du côté de Girard-Perregaux, les choses vont également plutôt bien: en 1996, la croissance a été de 25%, avec environ 16.000 pièces. Un objectif à 20.000 pièces par an est tout à fait réaliste, même si l'entreprise est désormais un peu à l'étroit dans ses locaux. Elle présentait notamment à Basel 97 une version «Lauréato» de son fameux tourbillon sous trois ponts d'or et une très jolie «Vintage Lady», construite sur un mouvement baguette et inspirée par les années 30.

Le groupe Sowind, qui chapeaute les deux marques ainsi que GP Manufacture et un nouveau venu, le fabricant de boîtes chaux-de-fonnières Grandjean, a réalisé un chiffre d'affaires de 110 millions de francs en 1996.



Elles s'appellent «TV screen». Devinez pourquoi. photo sp

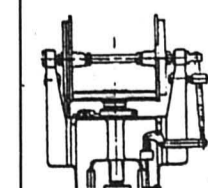
Allemagne dans le gris

Plus de deux exposants sur dix, tous secteurs confondus, sont Allemands à Basel 97. Second producteur européen de bijoux juste après l'Italie, l'Allemagne affiche la plus forte représentation du secteur. La branche, qui a profité l'an dernier de la baisse du mark contre le dollar, a toutefois vu son chiffre d'affaires fondre de 2,14 à 2,06 milliards de DM par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'employés est passé à 11.000, en diminution de 1275 unités. Régression également du point de vue des entreprises, passées de 660 à 620 en un an. Mais selon une récente étude menée parmi les membres de la «Verband des

Deutscher Schmuck und Silberwarenindustrie», les spécialistes décèlent une amélioration de l'état d'esprit dans la branche. Etat d'esprit déjà palpable à fin 96.

L'horlogerie allemande, 4e exportatrice mondiale en valeur, a pour sa part vu son chiffre d'affaires estimé passer de 1,23 milliard de DM à 1,312 milliard de DM l'an dernier. La baisse des exportations étant plus que compensée par la croissance de la demande intérieure. La branche s'attend à une amélioration de sa situation en seconde partie d'année, en fonction d'une reprise escomptée dans plusieurs pays importateurs.



Technofiap

Nord 70-72
2301 La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Tél. 032/968 13 14 - Fax 032/968 13 66

Création d'outillages de frappe pour cadrans et fonds de boîtes.

Ebauches de cadrans.

Zenith La réaffirmation d'une manufacture

Zenith est l'une des très rares entreprises à se présenter sur un nouveau stand à Basel 97. Alors que ses conseillers attendent la nouvelle formule de 1999, la marque locloise a choisi de se montrer sous un jour nouveau cette année déjà. Sa nouvelle infrastructure sera évidemment adaptable à la nouvelle donne. Un choix découlant directement du vaste effort déployé pour repositionner la marque.

«On ne peut pas rester une marque généraliste, explique Michel Heimburger, directeur marketing chez Zenith. C'était possible et même nécessaire au moment de l'arrivée du quartz. Il fallait une distribution très large, beaucoup de produits, ce qui nous a permis de rester sur le marché. Mais il est aujourd'hui indispensable que notre marque soit clairement positionnée et nos efforts concentrés». Un seul mot pour tout résumer: manufacture. Zenith fait partie des quelques véritables manufactures suisses, entendu qu'elle conçoit et produit ses propres mouvements. «Nos collections sont recentrées sur ce concept, c'est là-dessus que nous capitalisons. Nous cherchons actuellement à faire percevoir cette notion par le marché», explique Michel Heimburger.

Révolution tranquille

Il y a deux ans, Zenith s'est repensée de fond en comble, la révolution tranquille n'étant pas achevée à ce jour. Selon le directeur du marketing, la



La Rainbow Fly-Back de la maison locloise Zenith. photo sp.

marque remonte progressivement dans le haut de gamme. «Nous ne misons pas sur les montres bourrées de complications. Nous en voulons un minimum, celles qui apportent véritablement quelque chose, tout en axant notre travail sur la fiabilité du mouvement». Le quartz diminue peu à peu en part du chiffre d'affaires, aujourd'hui réalisé à 70% grâce à la montre mécanique. Les prix publics se situent généralement entre 1600 et 9000 francs.

Zenith se concentre sur quatre lignes de produits. «Chronomaster», dans les pièces à finition très soignée, sur les mouvements mécaniques maison Elite et El Pri-

mero. A Basel 97, la nouveauté est une réserve de marche à remontage manuel (Elite), sur cadran particulièrement travaillé. Deuxième axe: la montre sportive. Avec en présentation la Rainbow Fly-Back (El Primero), pièce aviation rigoureuse à touche colorée. Les deux autres familles marchent par classe. Class 4 pour les pièces montées sur le mouvement El Primero, la Class 6 signalant le mouvement extraplait Elite.

Côté distribution, Zenith taille dans le vif à mesure que son prix moyen progresse. Objectif: un réseau plus sélectif, voulu à mi-chemin entre celui de Jaeger-LeCoultre et d'Omega... En Europe - son

pôle actuel - la marque propriété de Paul Castella depuis 1979 dispose d'une implantation historique en Italie. Outre l'Allemagne, la Suisse, la Grande-Bretagne et l'Autriche, elle vient de redémarrer en Espagne et affirme profiter d'un «exceptionnel engouement» en France. Zenith a changé d'agent au Japon l'an dernier. Elle s'y renforce comme à Hong Kong et Singapour et, après la Thaïlande en 96, démarre cette année à Taiwan. Aux Etats-Unis, les clauses signifiées lors de sa vente par son ancien propriétaire américain lui interdisent le marché. «Nous réexaminerons le problème», indique, allusif, Michel Heimburger.

Internet, outil pour les détaillants

Pariant sur Internet, la marque du Locle lance cette année un site en quatre langues. «Aucun rapport avec de la vente directe. Mais Internet nous paraît incontournable en tant qu'outil d'aide aux points de vente», explique Michel Heimburger. La mue de Zenith s'incarne évidemment au-travers de sa communication, fondée sur l'émotion et le concept publicitaire à étages «Life is in the movement». La maison rompt avec sa traditionnelle politique du profil bas. Et Michel Heimburger ose cette remarque que ne renieraient pas de nombreux horlogers: «Zenith est en quelque sorte un diamant qui dort et dont on est en train de tailler les facettes. On la verra de plus en plus briller...»

PFB

Raymond Weil et les jeunes

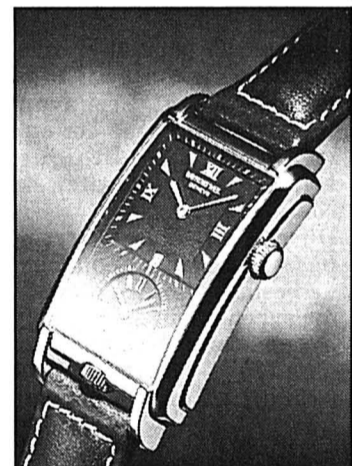
Raymond Weil reste une marque généraliste, plusieurs de ses nombreux nouveaux produits présentés à Bâle en attestent. Parmi eux, une série limitée du jubilé (Duo jubilé), les derniers développements de la ligne Parsifal, une série non encore baptisée et la nouvelle famille Tango sertie, famille fondée sur 19 produits de base. Toutes déclinées en fonction de la grande tendance de Basel 97, l'acier.

Mais depuis fin 96, la marque genevoise à vigoureuses racines neuchâteloises

cherche à rajeunir son image et attirer une nouvelle génération de consommateurs. Sa nouvelle arme: la «W1» dans une multitude de déclinaisons. «La génération des quinze-trente ans est ouverte aux changements. Ses critères de luxe n'ont rien à voir avec ce qui existait jusqu'ici, explique Olivier Bernheim, managing director. Le luxe pour eux consiste à se payer un produit qui correspond à l'image qu'ils veulent projeter d'eux-mêmes».

Selon Olivier Bernheim: «Le

système des gammes n'existe plus aujourd'hui que dans la tête des «has been». Les quinze-trente ans projettent leur image du week-end sur la semaine, et non l'inverse, comme auparavant. Le côté loisir a pris le pas sur l'institutionnel. Actuellement, si on a un produit qui tourne, on se trouve aux meilleurs endroits chez les détaillants. Des plus petits aux grandes chaînes!». Au fait, quelle est la différence entre un jeune homme de quinze ans et un homme jeune de 30 ans?



Duo Jubilé 97 à double fuseau horaire de Raymond Weil. photo sp

On ne peut pas tout prévoir? Si.

OTHER NEWS

86 on Plane turt in Skid

86 passengers injured Monday, when only slight Gulf Air plane runway at Abu Dhabi international airport took off, airtail officials

320 slid on overshoot the runway when winds shifted to a halt in to some were ro via said a cau-

Hold-up at the end of the runway

Hijackers rob an airliner

The attack occurred around 8.15 yesterday evening. Two hooded individuals penetrated into the cockpit and ordered the plane to a halt at the end of the runway. On the ground, two other men were stationed waiting to receive the goods.

In just a few minutes, the attackers managed to seize eight boxes without a single shot being fired. We now know that they contain collections of luxury watches, jewellery and precious stones, valued at an estimated 4 million francs.

Kidnap in Philipp

Gangs have seized people since bolstering the Philippine image as the kidnapping center of Asia, a watchdog group Monday.

The gangs collected more than 31 million pesos (million) in ransom relatives of the 4 Movement for Restoration of the Philippines Order said in a also said that 24 were kidnapped country in 1996 of them died.

On this document, obtained from the video taping able to establish that the thieves were other valuable indications

Le parcours des marchandises est plein d'imprévis. Notre métier, et le vôtre, est de les prévoir.

Valeur sûre pour biens en mouvement.

TSM

Assurances Transports

41, rue Jaquet-Droz CH - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 06 06 Fax 032/913 82 07
Agences générales à: Bâle, Berne, Bienne, Genève, Zürich

Archéologie L'homme de Cotencher, une vieille connaissance...

Deux cents mètres carrés de surface habitable, exposition sud, situation dominante: l'homme de Cotencher, il y a 40.000 ans, avait déjà des exigences en matière d'habitat. Aux abords du Val-de-Travers, en Pays Neuchâtelois, les vestiges de son passage sur la rive gauche de l'Areuse en témoignent: il devait en découper avec l'ours des cavernes friand, comme lui, d'abris sous roches. L'ours des cavernes a disparu. L'homme de Cotencher également. Il appartenait à l'une des plus primitives espèces humaines, l'Homme de Néandertal, dont la domination sur l'Europe et le Moyen-Orient a duré quelque 35.000 ans.

Annette Thorens

Mentionnée en 1523 déjà, la grotte de Cotencher a été fouillée et refouillée de manière pas toujours très scientifique. Il y avait matière à découvrir, car les lieux ont été habités au Paléolithique moyen, au Néolithique, à l'âge

du Bronze, au Gallo-Romain, sans compter les incursions des temps modernes qui ont également laissé des traces. En 1964, une pièce rarissime s'est ajoutée à l'inventaire déjà très éloquent des trouvailles: un maxillaire supérieur, appartenant probablement à une femme âgée d'une quarantaine d'années. Ce fragment de mâchoire était muni de dents dont l'usure pourrait avoir une origine identique à celle que l'on observe encore chez certains Esquimaux: le masticage des peaux pour les assouplir.

Des outils bien façonnés

Cette extraordinaire découverte a permis de rattacher l'homme de Cotencher au monde rhodanien, dont les individus présentaient une ossature plus gracile que celle du néandertalien «classique». Une observation concordant avec l'étude des outils exhumés sur les lieux, mieux façonnés que ceux du Moustérien alpin. Plus de quatre cents témoins de la taille de la pierre (outils et déchets de fabrication) ont été retrouvés. Certains d'entre eux avaient été façonnés dans du silex importé.



Entrée de la grotte de Cotencher habitée, il y a 40.000 ans, par l'Homme de Néandertal.

photo Musée cantonal d'archéologie

Un idiot pathologique!

Lorsque, en 1856, des ouvriers carriers ont découvert dans une grotte un extraordinaire fragment de crâne associé à quelques os longs, un éminent spécialiste en pathologie avait déclaré que cet homme n'appartenait pas à la Préhistoire, mais que c'était un idiot pathologique! Le savant avait fort mal jugé cet être vivant au Paléolithique. L'homme de la vallée du Néander, près de Düsseldorf, n'aurait certes pas remporté un concours de beauté à l'heure actuelle, mais il était loin d'être idiot.

Trois caractéristiques distinguent l'Homme de Néandertal: un front fuyant, des arcades sourcilières puissantes et un crâne plus long que large (dolichocéphalie). Mis à part leur aspect massif, ses os longs ressemblent en tous points à ceux d'un Européen de stature moyenne. Il mesurait 155 à 165 centimètres. En outre, son cerveau de 1230

cm³ est très proche de celui de l'homme actuel. Il a dominé l'Europe et le Moyen-Orient pendant quelque 35.000 ans jusqu'à l'arrivée d'«Homo sapiens». A son époque, la plus grande partie des eaux se trouvaient prisonnières des calottes glaciaires.

Des ossements de plus d'une centaine de néandertaliens ont été exhumés depuis Gibraltar jusqu'à l'Iran. L'homme éprouvait sans doute un sentiment religieux, car la disposition de certains squelettes témoigne de rites funéraires. Il fabriquait adroitement des outils de pierre éclatée et s'en servait pour chasser, sans craindre ni mammoth ni rhinocéros laineux. Il combattait fréquemment l'ours, un animal qui, lorsqu'il se dressait, menaçait, mesurait plus de deux mètres quarante! La découverte de crânes d'ours rassemblés dans une fosse, dans le Drachenloch (Suisse), pourrait être plus

qu'une accumulation de trophées, mais la manifestation d'un culte voué à l'animal.

On pense que la dernière période glaciaire, en créant une barrière infranchissable entre l'Europe et le Moyen-Orient, aurait interrompu les échanges génétiques et favorisé la concentration d'un modèle aux arcades et mâchoires toujours plus lourdes, car les populations orientales ont peu à peu présenté des caractères proches de l'Homme moderne.

Aucun indice ne permet d'avancer une théorie sur la disparition subite de l'Homme de Néandertal. Le froid humide de sa fin de règne aurait-il eu raison de sa santé? S'est-il croisé avec les nouveaux venus? Leur a-t-il cédé la place? Ou a-t-il été exterminé? Si massacre il y a eu, on n'en a pas retrouvé trace. Le mystère qui entoure la disparition de l'Homme de Néandertal reste entier.

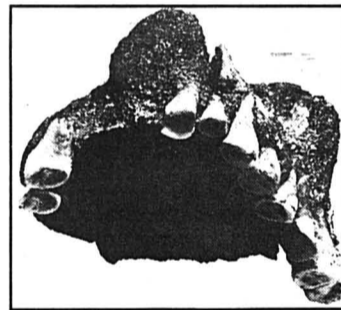
ATH

La grotte de Cotencher, à 660 mètres d'altitude (sur territoire de Rochefort), offrait un abri peu humide, jusqu'à vingt mètres de profondeur. Un poste d'observation dominant, avec une entrée au Sud, mais dont les profondeurs étaient fort mal éclairées. Encore en pleine période glaciaire, le climat était rude il y a quelque 40.000 ans, tout en jouissant d'un radoucissement temporaire (quatrième glaciation, le Würm a duré de 120.000 à 10.000 ans avant notre ère).

A partir des ossements retrouvés sur place, il a été possible de reconstituer la faune jurassienne de ce temps-là. L'homme de Cotencher vivait en plus ou moins bonne intelligence avec des espèces qui peuplent encore nos contrées: sanglier, lynx, campagnol, chat sauvage, lièvre, écureuil et belette notamment. Il côtoyait également le tétras lyre, le grand coq de bruyère, le faucon pèlerin, le bouvreuil, le grand corbeau, le pic cendré, le grand duc et quelques variétés de chauves-souris.

L'ours des cavernes figure à profusion dans les osse-

ments exhumés à Cotencher et parmi les animaux disparus aujourd'hui se trouvaient aussi le rhinocéros à narines cloisonnées, ainsi que le lion et la panthère des cavernes. D'autres ont survécu sous



La plus ancienne mâchoire neuchâteloise... Elle provient de l'Homme de Néandertal découvert à Cotencher.

photo Musée cantonal d'archéologie

d'autres cioux, plus au Nord (lemming, glouton, hamster, renne, renard polaire), plus à l'Est (cheval) ou encore à plus haute altitude (marmotte, bouquetin, lagopède, chamois, campagnol des neiges). Le bison, le loup, l'ours brun, le cerf élaphe vivaient également dans des prairies

formées d'ombellifères, de graminées et de composées. Des pins occupaient le terrain.

La grotte des Plaints

Cotencher est un site majeur en Suisse pour cette époque-là. Sans doute est-ce pour cette raison qu'il relègue au second plan la grotte des Plaints, sur territoire de Couvet. Deux sites du Paléolithique moyen sur un si petit territoire, c'est une richesse extraordinaire! A 13,5 km de Cotencher à vol d'oiseau, Les Plaints forment un couloir de 29 mètres. Ses occupants ont produit une industrie lithique plus grossière: seize pièces qui les rattachent plutôt au Moustérien alpin. Si, par extraordinaire, les deux groupes ont été contemporains, on pourrait en déduire qu'ils ne se sont pas rencontrés...

ATH

Demain
L'humour
de «Guguss»

EN MARGE

Points de repaire

On s'accorde aujourd'hui pour estimer l'âge de la Terre et du système solaire à 4,6 milliards d'années. Les grandes montagnes plissées des Pyrénées, des Alpes et des Carpates s'élèvent au Tertiaire (63 à 1 millions d'années). Chez nous, la formation du grand lac tertiaire se situe à 13 millions d'années. Le Jura se plisse entre 7 et 6 millions d'années. Vers la fin de la dernière période glaciaire, il y a 14.000 ans, de grands glissements se produisent dans le Jura: ils créent le lac des Brenets.

Au Paléozoïque, au-delà de 230 millions d'années, paraissent successivement les poissons, les plantes terrestres, les reptiles et les insectes. Si des petits mammifères apparaissent déjà au Jurassique (181 à 135 millions d'années) et au Créacé

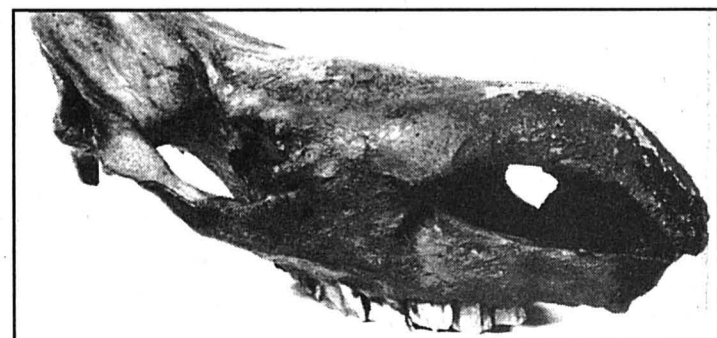
(135 à 65 millions d'années) aux côtés des dinosaures, le règne des mammifères débute réellement au Tertiaire. Vers 3,5 à 4 millions d'années, un nouveau venu va particulièrement prospérer: l'homme. On situe le berceau de l'humanité

en Afrique orientale, d'où serait partie la colonisation progressive de la planète.

D'où vient l'homme? La question n'est pas définitivement résolue. Les ancêtres des singes anthropoïdes et des petits singes se sont développés

il y a plus de 25 millions d'années à partir de formes encore plus primitives. Le Ramapithèque apparaît vers 13 millions d'années en Afrique orientale et vers 10 millions en Asie et en Europe. Afarensis, notre ancêtre (si de nouvelles découvertes ne le contredisent pas), prospère entre 3 et 4 millions d'années en Afrique orientale. Il mesurait 120 centimètres environ. En abandonnant des individus dont la généalogie semble rompue, on se trouve alors en présence des «Homo», Homo habilis (Afrique orientale) et Homo erectus (Afrique orientale, puis Ancien Monde) et, enfin, Homo sapiens (Ancien et Nouveau monde). Comme l'évolution, par définition, ne s'arrête pas, qui sera le suivant?

ATH



Crâne de rhinocéros laineux découvert dans le lac de Neuchâtel, au large de Vaumarcus.

photo Musée cantonal d'archéologie

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf,
Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),
Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin,
Christian Georges, Blaise Nussbaum,
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

LE P'TIT TOUR

Une vraie kermesse

La Belgique célébrait hier sa Flèche wallonne, le village de Saint-Aubin, lui, vivait à l'heure du Tour du canton. Point commun entre les deux manifestations : leur sympathie et vivifiante ambiance de kermesse. Musique, stands de bière et de ravitaillement, minicircuit de voitures proposé aux bambins et un monde fou fou fou: le port de Saint-Aubin, d'ordinaire si calme, en a vu de toutes les couleurs.

Les gamins ont répondu

Le «Kids Tour» est bien parti. Hier après-midi, sous le soleil du Littoral neuchâtelois, ils ont été pas moins de 154 enfants à prendre part à la première des six étapes de ce «Tour du canton des tout petits». Les victoires, dans les huit catégories proposées, sont revenues à Baptiste Donzé (Boudry), Yaël Brunner (Les Verrières), Raphaël Querry (Ballaigues), Yann Jaquet (Ballaigues), Alix Durel (Saint-Aubin), Annick Chételat (La Chaux-de-Fonds), Emilie Bähler (La Brévine) et Crystel Matthey (Montmollin).

Des bouchons!

Cela devient gentiment une habitude : hier soir, le départ de cette première étape a dû être repoussé de dix minutes, histoire que tous les concurrents aient le temps de rejoindre le départ. Car, entre Neuchâtel et Saint-Aubin, ça «bouchonnait» ferme vers les 18 heures. «C'est incroyable, se plaignait ainsi Jean-Michel Aubry : je suis parti à 17 h 15 de La Chaux-de-Fonds et je ne suis arrivé à Saint-Aubin que peu avant 18 h 30.» Le peloton s'est donc finalement élancé à 19 h 10 et non à 19 h comme prévu, sous le regard de René Felber... ou plutôt de son buste. Ou quand le Tour du canton est victime de son succès...

La foule à Plan Jacot

Il y avait donc foule hier soir sur la route du Tour mais aussi sur ses bas-côtés. Ainsi à Plan Jacot, au-dessus de Bevaix, où une colonne impressionnante de voitures était stationnée. Les spectateurs ont applaudi, les coureurs ont apprécié. Rendez-vous est pris pour mercredi prochain au Landeron.

ALA

Course à pied A Saint-Aubin, Aubry fait le ménage d'emblée

Le 12e Tour du canton de Neuchâtel est peut-être déjà joué. Même s'il ne faut jamais jurer de rien en matière de sport, la façon dont laquelle Jean-Michel Aubry et Fabiola Rueda-Opliger ont dominé la première étape, hier soir à Saint-Aubin, ne laisse guère planer de doute sur le verdict final. Seul le Bernois Markus Sterchi peut raisonnablement espérer venir brouiller les cartes. Pas moins de 1207 concurrents sont venus à bout – sous le soleil et dans la bise – des 12,4 km de cette première manche qui a marqué les organismes, dans la montée vers Plan Jacot un peu, dans la descente vers Saint-Aubin beaucoup.

Alexandre Lachat

«Mon but, ce soir, était de creuser l'écart sur les autres afin de pouvoir gérer mon avantage lors des cinq prochaines étapes. Je crois y être assez bien parvenu.» Actuellement en forme resplendissante, Jean-Michel Aubry n'a pas

fait traîner les choses et s'est retrouvé seul en tête après deux kilomètres déjà. Le gendarme chaux-de-fonnier ne s'est jamais retourné et a accentué son avantage tout au long du parcours.

Au décompte final, il a précédé le Bernois Markus Sterchi de 43 secondes et le Neuchâtelois Marc-Henri Jaunin de 2'12". Seul le citoyen de Jegenstorf, excellent cinquième – et meilleur Suisse – du récent semi-marathon de Bienne, semble donc posséder une toute petite chance de pouvoir inquiéter Aubry. «Mais je ne suis pas encore certain de me présenter au départ des six étapes, du fait que je m'alignerai sur un marathon d'ici à quinze jours en Alsace», tenait à préciser celui-ci.

«C'était trop dur!»

Satisfait de sa performance, Jean-Michel Aubry l'était beaucoup moins du parcours. «C'était trop dur! La descente finale sur Saint-Aubin notamment, qui a dû faire passablement de dégâts dans le peloton. Et puis, je suis certain qu'il y avait au moins 14 km et non pas 12,4 comme annoncé. C'est dommage de proposer de telles difficultés aux populaires pour une première étape.»

Un avis partagé que partiellement par Fabiola Rueda-Opliger: «C'est vrai que la course était dure, surtout avec la bise qui soufflait. Mais je ne crois pas qu'il y avait 14 kilomètres. La preuve: j'ai couru en 50'06". L'indication



Saïd Abid - Marc-Henri Jaunin - Jean-Michel Aubry: le premier s'est écroulé, les deux autres ont respectivement terminé troisième et premier de l'étape. photo Galley

fournie par les organisateurs me semble correcte.»

«Madame Tour du canton», sept fois vainqueur déjà de la

plus populaire des épreuves sportives neuchâteloises, a précédé de 1'26" Corinne Ducommun-Isler et de 1'53"

Dora Jakob. La bataille va sans doute faire rage... pour la deuxième place!

ALA



Messieurs

Scratch: 1. Aubry 42'11". 2. Sterchi à 0'43". 3. Jaunin à 2'12". 4. Wahli à 2'26". 5. Glauser à 2'42". 6. Huguenin à 2'46". 7. Attinger à 2'53". 8. Béguin à 3'02". 9. Gyger à 3'06". 10. Reber à 3'12". 11. Cobos à 3'23". 12. Abid à 3'43". 13. Page à 3'49". 14. Berger à 3'52". 15. Gaillard à 3'55".

Elites (1968-1977): 1. Jean-Michel Aubry (La Chaux-de-Fonds) 42'11". 2. Marc-Henri Jaunin (Cortaillod) 44'24". 3. François Glauser (Couvet) 44'53". 4. Jérôme Attinger (Chaumont) 45'05". 5. Jean-Luc Gyger (Tavannes) 45'18".

Seniors I (1958-1967): 1. Markus Sterchi (Jegenstorf) 42'54". 2.

Thierry Huguenin (Neuchâtel) 44'57". 3. Luc Béguin (Dombreson) 45'14". 4. Pascal Cobos (Bevaix) 45'34". 5. Philippe Page (Fontainebleau/Fra) 46'01".

Seniors II (1948-1957): 1. Jean-Pierre Wahli (Bévilard) 44'38". 2. Raymond Gaillard (Grandson) 46'06". 3. Fausto Giorgianni (Marnand) 47'41". 4. Joao Da Silva (Cressier) 48'27". 5. Joël Dupuis (Pontarlier/Fra) 49'10".

Vétérans (1947 et plus âgés): 1. Claudy Rosat (La Brévine) 46'22". 2. Pierre-André Froidevaux (Bienne) 51'17". 3. Kuno Dür (Münchenbuchsee) 51'51". 4. Julien Borgognon (Mex) 53'10". 5. Fritz Kohler (Le Landeron) 53'28".

Juniors (1978-1981): 1. Mat-

Classements

thieu Willemin (Saignelégier) 48'18". 2. Yann Pellaton (La Brévine) 49'19". 3. Gilles Aeschlimann (Le Prévoux) 50'18". 4. Fabrice Renaud (Saint-Aubin) 50'39". 5. Daniel Haldimann (Saint-Blaise) 51'18".

Dames

Scratch: 1. Rueda-Opliger 50'06". 2. Ducommun-Isler à 1'26". 3. Jakob à 1'53". 4. Amstutz à 6'03". 5. Juan à 6'40". 6. Kraehenbuehl à 6'42". 7. Neuenchwander à 7'32". 8. Thuler à 7'49". 9. Boccard à 8'12". 10. Gauthier à 8'34".

Dames I (1963-1977): 1. Fabiola

Rueda-Opliger (Corsier) 50'06". 2. Corinne Ducommun-Isler (La Cibourg) 51'32". 3. Annick Juan (Chézard-Saint-Martin) 56'47". 4. Isaline Kraehenbuehl (Colombier) 56'48". 5. Magaly Neuenchwander (Thielle) 57'38".

Dames II (1957-1962): 1. Dora Jakob (Cernier) 52'00". 2. Fabienne Gauthier (Le Locle) 58'41". 3. Doryane Schick (La Brévine) 59'23". 4. Anouck Challandes (La Chaux-du-Milieu) 1 h 00'17". 5. Andrée-Jane Bourquin (Auvier) 1 h 00'22".

Dames III (1956 et plus âgées): 1. Josiane Amstutz (Courtetay) 56'09". 2. Françoise Thuler (Cornaux) 57'55". 3. Monique Boccard (Cernier) 58'18". 4. Jocelyne Hirt

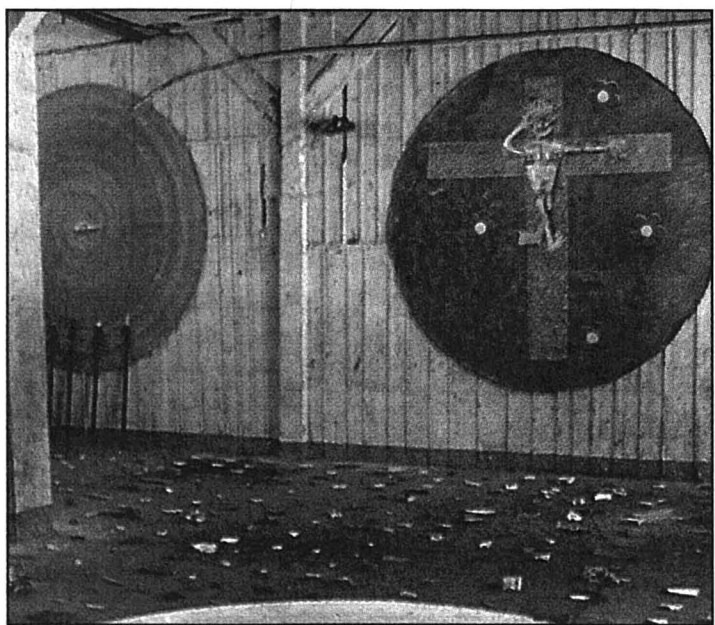
(Cornaux) 1 h 00'19". 5. Salud Bacci (Colombier) 1 h 00'51".

Dames juniors (1978-1981): 1. Audrey Vuille (Le Locle) 1 h 03'55". 2. Vanina Di Paola (Saint-Blaise) 1 h 08'36". 3. Anne-Chantal Gartenmann (Le Landeron) 1 h 08'43". 4. Tanja Trussel (Chambrelin) 1 h 08'47". 5. Sylvie Rais (La Chaux-de-Fonds) 1 h 08'49".

Equipes: 1. CO Chenau 2 h 16'23". 2. Police cantonale 2 h 16'30". 3. Les Mille Bornes 2 h 17'42". 4. GS Malleray-Bévilard 2 h 19'20". 5. Marti-Sport 2 h 20'39".

Résultats et classements disponibles sur Internet à l'adresse <http://www.lexpress.ch> avec la collaboration de Vector Communication à Neuchâtel.

Exposition A Peseux, un atelier se métamorphose



Trois copains s'organisent.

photo Treuthardt

Fraîchement sortis de l'École d'art de La Chaux-de-Fonds et avides de mettre leur talent à l'épreuve en n'utilisant que des matériaux de récupération, trois jeunes peintres ont installé une série d'oeuvres circulaires sur les murs d'un atelier abandonné. Les oeuvres ont été imaginées au fil des discussions et peintes en commun. Leurs sujets, à la fois ambitieux et cocasses peuvent rester au ras de l'assiette ou évoquer la création du monde. Un rien les inspire et ils savent respecter l'esprit des lieux dans les moindres détails.

L'exposition qui ne devait durer que le temps du vernissage est prolongée encore durant deux dimanches.

p 32

Onde verte Biaufond et Pégase



A Biaufond, le printemps peint une symphonie en vert et illumine le Doubs.

photo S. Graf

Bonnie & Clyde Chemise criblée de balles vendue aux enchères

La chemise criblée de balles que portait le hors-la-loi Clyde Barrow au moment de sa mort a été vendue aux enchères à San Francisco. Elle a été achetée par un casino du Nevada pour 75.000 dollars (environ 110.000 francs suisses). Ce casino possède déjà la Ford dans laquelle se trouvaient Clyde Barrow et sa compagne, Bonnie Parker, quand ils ont été tués, en 1934, dans une embuscade que leur avaient tendue des policiers à Gislard, en Louisiane.

Au début des années 1930, ce couple avait attiré l'attention de tous les Etats-Unis. Lors de leur cavale, Bonnie et Clyde avaient tué 15 personnes et braqué plus d'une dizaine de banques dans huit Etats américains. / ap



La chemise de Clyde Barrow a été vendue pour près de 110.000 francs suisses.

photo ap

PARFUMERIE DUMONT c'est
20%
RABAIS SUR TOUT LE MAGASIN
POINT ROUGE EXCEPTÉ
LE JEUDI DE 8 H. À 18 H. 30
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
132-4636

CSP RAMASSAGE
D'OBJETS
EN BON ÉTAT
Meubles, vêtements,
bibelots, vaisselle,
livres
NEUCHÂTEL Tél. 032/725 11 55
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032/968 37 31

Vente aux enchères publiques

Mercredi 23 avril 1997, à 13 h 30, au Garage de Isles,
Grande-Rue 10, 2608 Courtelary

1 voiture SUZUKI Vitara 1.6i, rouge, mod. 1993, 79 000 km env.; 1 voiture SUZUKI Swift 1.6i, blanche, mod. 1992, 106 000 km env.; 1 voiture FORD Sierra 2.8i XR4x4, blanche, mod. 1986, 180 000 km env.; 1 voiture VW 19 E - VW Golf, vert. métal., mod. 1985, 222 000 km env.; 1 voiture SUZUKI Swift 1.3 GS, noire, mod. 1986, 160 000 km; 1 voiture OPEL Kadett Caravan 1300, rouge, mod. 1984, 98 800 km env.; 1 voiture de livraison avec pont SAVIEM, mod. 1972; 1 sableuse; 1 shampoingneuse; 1 colonne d'essence 2 temps pour vélomoteurs; machine à faire les clefs avec ébauches; divers radio-cassettes VERONA avec haut-parleurs; 1 lot de batteries; 1 équilibreuse HOFMANN; 1 monte-pneus REVOLUTION DUQUESNE; 1 presse 20 tonnes; 2 appareils à souder; 1 appareil à régler les phares BOSCH; 1 appareil de réglage BOSCH; 1 testeur de batteries ALLEN; 1 compresseur; 2 crics (2,5 t. et 3 t.), 1 perceuse à colonnes; 1 KAERCHER; 1 fraiseuse à neige; 1 lot de cadres de plaques; 1 lift; ainsi que divers lots se rapportant à l'activité d'un garage, soit:

- pièces de rechange
- fournitures
- outillage
- marchandises
- petit matériel d'exploitation

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES
DU JURA BERNOIS - SEELAND
AGENCE DE COURTELARY
Tél. 032/945 11 20

Vente aux enchères publiques de deux maisons familiales à Cormoret

Vendredi 16 mai 1997, aux heures indiquées ci-dessous, au Restaurant de la Clef à Courtelary, il sera vendu aux enchères publiques, les immeubles ci-après décrits, appartenant à Mme Colette Liengme-Voisin, domiciliée à Cormoret, à savoir:

COMMUNE DE CORMORET

Feuillet No	Situation et nature	Contenance ha. a. ca.	Valeur officielle
417	«Les Planches» habitation No 50R, aisance	8 49	Fr. 230 600.-

Estimation de l'expert: Fr. 400 000.-

Visite de l'immeuble: 23 avril 1997 à 14 heures

Heure de l'enchère: 14 heures

664	«Les Planches» habitation No 50S, aisance	20 39	Fr. 426 370.-
-----	--	-------	---------------

Estimation de l'expert: Fr. 850 000.-

Visite de l'immeuble: 23 avril 1997 à 14 heures

Heure de l'enchère: 15 heures.

Ces deux maisons familiales de caractère se présentent de manière compacte mais sont le fruit de deux réalisations bien distinctes. Même si certains ancrages sont communs aux deux constructions, il est concevable que les deux objets soient transformés en deux unités parfaitement dissociées l'une de l'autre, moyennant quelques adaptations indispensables. Les deux bâtiments sont chauffés par un système de distribution basé sur le mazout prenant racine dans l'immeuble feuillet No 664 qui abrite également une piscine. L'ensemble se détache sur les hauteurs du versant sud de la localité de Cormoret, dans un décor idyllique et privilégié où prévalent ensoleillement, dégagement, douceur et tranquillité.

Conditions:

Les conditions de vente, les états des charges et les rapports d'expertises seront déposés simultanément à l'Office des poursuites et des faillites du Jura Bernois/Seeland, Agence de Courtelary et à l'Office régional des poursuites et des faillites du Jura Bernois/Seeland, rue Neuve 8 à Bienne, du 8 avril 1997 au 18 avril 1997.

Les immeubles seront adjugés à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES
DU JURA BERNOIS - SEELAND
AGENCE DE COURTELARY
Le Chef: Rémy Langel

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES Favre

Les artisans du voyage

Départ place de la Gare
à La Chaux-de-Fonds
Jardin Klaus au Locle (15 min. avant)

Dimanche 20 avril, 7 h 00

Exposition internationale des orchidées à Genève
entrée comprise Fr. 38.-

Dimanche 20 avril, 12 h 30

Le Mont-Pélerin Fr. 33.-

Dimanche 27 avril, 12 h 30

Le Gurnigel Fr. 31.-

Samedi 3 mai, 12 h

Grand marché de printemps à la Fête de la tulipe à Morges
Fr. 28.-

Du 8 au 11 mai (l'Ascension)

Les Floralies à Sanary-s-Mer (Les Lecques) Fr. 603.-

du 16 au 19 mai (Pentecôte)

Rocamadour Fr. 595.-

du 1 au 7 juin (7 jours)

Buis-les-Baronnies (Provence)

Fr. 1195.-

du 13 au 19 juillet (7 jours)

Folklore hongrois et le lac Balaton Fr. 1276.-

du 20 au 26 juillet (7 jours)

Les Grisons Fr. 991.-

Programmes détaillés sur demande
TVA incluse
Nous vous renseignerons avec le sourire!

2203 Rochefort - 032/855 11 61
2053 Cernier - 032/853 17 07
2035 Corcelles-Gare - 032/731 64 31

Vente aux enchères publiques d'un immeuble familial à Villeret

Vendredi 23 mai 1997, à 15 heures, au Café Fédéral à Villeret, il sera vendu aux enchères publiques, l'immeuble ci-après décrit, appartenant à M. Claude Marthe, domicilié à Villeret à savoir:

COMMUNE DE VILLERET

Feuillet No	Situation et nature	Contenance ha. a. ca.	Valeur officielle
77	«Rue de la Combe-Grède» habitation No 19, aisance	18 49	Fr. 286 500.-

Estimation de l'expert: Fr. 420 000.-

Cette maison familiale d'allure austère est la concrétisation d'une ancienne ferme transformée de manière hétéroclite avec l'envie de maintien du cachet des formes originels. Privée de sous-sol, elle se compose de plusieurs demi-étages. Tous les travaux de transformations entamés selon les choix imposés par le propriétaire n'ont pas tous été réalisés. Elle se découpe sur le versant sud de la localité de Villeret, dans un secteur calme, ensoleillé et dégagé, à l'écart des nuisances du trafic.

Conditions:

Les conditions de vente, les états des charges et les rapports d'expertises seront déposés simultanément à l'Office des poursuites et des faillites du Jura Bernois/Seeland, Agence de Courtelary et à l'Office régional des poursuites et des faillites du Jura Bernois/Seeland, rue Neuve 8 à Bienne, du 15 avril 1997 au 25 avril 1997.

L'immeuble sera adjugé à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le mercredi 30 avril 1997. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES
DU JURA BERNOIS - SEELAND
AGENCE DE COURTELARY
Le Chef: Rémy Langel

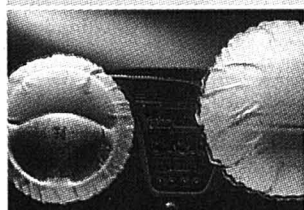
DIVERS

ENTREPRISE GEISER & FAVRE

Véranda
Réparation toutes marques
Baie vitrée
Fermeture de balcon

2057 Villiers Tél. 032/853 36 66 Natel 077/37 53 27

Peugeot 306 Frontline: partez avec.



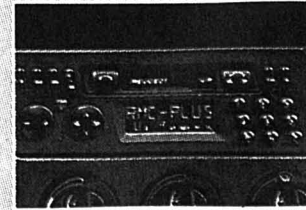
Double airbag



Climatisation



Toit ouvrant



Radio

FRONTLINE

La Peugeot 306 est actuellement disponible en version Frontline avec, selon les modèles: climatisation, radiocassette, double airbag, ABS, phares antibrouillard av., etc. A partir de Fr. 19 950.-*. Vous économisez Fr. 2290.- et plus. En leasing, elle est à vous dès Fr. 312.-** par mois, pour un taux de 4,9% par an. Votre partenaire Peugeot se fera un plaisir de vous expliquer comment économiser de l'argent sans renoncer au confort. Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.



*Peugeot 306 Open 1.4: Fr. 20 890.-, ainsi que Fr. 1350.- d'options groupées (radio/toit ouvrant). Avantage Frontline de Fr. 2290.- à déduire (jusqu'à épuisement du stock). **Exemple de leasing à 4,9%: Peugeot 306 Open 1.4, dès Fr. 312.-/mois, sur 48 mois, 10 000 km/an. Caution de 10%. Une offre du réseau Peugeot avec PEUGEOT FINANCE.

La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, avenue Léopold-Robert 146

Les Breuleux: Garage Th. Clémence. La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28. Chézard: Garage U. Schürch. Courtelary: Garage J.-P. Schwab. Le Locle: Entilles SA - Stand SA, Girardet 27. Montfaucon: Garage Bellevue. Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie. Tramelan: Garage du Chalet.

Curling Suissesses privées de JO

La Suisse ne participera pas l'an prochain au tournoi féminin des JO Nagano! Battues 10-6 par les Etats-Unis et 12-3 par l'Ecosse lors de la cinquième journée des championnats du monde de Berne, les filles du CC Berne, qui occupent la dernière place du round-robin, n'ont plus aucune chance de devancer le Danemark, la condition sine qua non pour assurer une présence des Suissesses aux JO de Nagano.

Après le revers concédé devant les Etats-Unis, les Suissesses ont tenté le tout pour le tout en plaçant Marianne Flotron en no 4. Un choix bien malheureux dans la mesure où la nouvelle skip n'a jamais maîtrisé la situation. Dans le tournoi masculin, la Suisse, qui ne peut plus se qualifier pour les demi-finales, a le mérite de ne pas «solder» ses dernières rencontres du round-robin. La formation bâloise de Patrick Netzer a battu les Etats-Unis 8-6 avant de s'incliner de justesse face à l'Australie 7-8.

Le point

Dames

Sixième tour: Suisse - Etats-Unis 6-10. Allemagne - Canada 8-5. Japon - Ecosse 8-5. Suède - Danemark 8-5. Norvège - Finlande 14-3.
Septième tour: Suisse - Ecosse 3-12. Japon - Suède 5-4. Canada - Finlande 9-6. Norvège - Etats-Unis 9-5. Danemark - Allemagne 6-5.
Classement (7 matches): 1. Canada 12. 2. Norvège 10. 3. Danemark. Allemagne, Japon et Etats-Unis 8. 7. Etats-Unis 6. 8. Finlande et Ecosse 4. 10. Suisse 2.

Messieurs

Septième tour: Suisse - Etats-Unis 8-6. Canada - Finlande 10-2. Suède - Danemark 6-4. Ecosse - Allemagne 5-2. Norvège - Australie 7-6.
Huitième tour: Suisse - Australie 7-8. Ecosse - Norvège 5-4. Etats-Unis - Danemark 9-8. Suède - Finlande 8-7. Allemagne - Canada 7-6.
Classement (8 matches): 1. Canada et Ecosse 12 p. 3. Danemark, Allemagne et Suède 10. 6. Etats-Unis 8. 7. Australie et Norvège 6. 9. Suisse 4. 10. Finlande 2. Le Canada et l'Ecosse qualifiés pour les demi-finales./si

BRÈVE

Hockey sur glace Rohlin à Ambri-Piotta

Ambri-Piotta a frappé un grand coup sur le marché des transferts. Le club tessinois a, en effet, recruté le défenseur suédois des Vancouver Canucks Leif Rohlin. Agé de 29 ans, Rohlin (1,85 m pour 91 kg) a signé un contrat de deux ans. Champion olympique à Lillehammer en 1994, Rohlin a disputé deux saisons avec Vancouver en NHL. Il compte à son actif 14 buts et 26 assists. Par ailleurs, Ambri-Piotta s'est séparé de Dimitri Kvaltarnov, qui a signé à Klagenfurt./si

JEUX

Loterie à numéros

Tirage d'hier: 9-13-18-39-43-44
Numéro complémentaire: 38
Joker: 612.906

Les rapports

Loterie à numéros
 132 x 5 Fr. 8701.40
 6616 x 4 50.-
 122.323 x 3 6.-
 Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 4.900.000.-

Joker

2 x 5 Fr. 10.000.-
 35 x 4 1000.-
 397 x 3 100.-
 4011 x 2 10.-
 Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 1.100.000.-

Football La victoire boude Colombier avec insistance

COLOMBIER - GRANGES

1-2 (1-2)
Qui n'avance pas recule. Colombier doit commencer à méditer cette sentence avec une certaine appréhension. Tout en se demandant comment s'y prendre pour ne plus avoir à la faire sienne! En gagnant, tout simplement, mais la victoire semble bouder avec insistance l'équipe des Chézards...

François Pahud

Battue une nouvelle fois alors que la victoire, ou tout au moins le partage de l'enjeu, paraissait à sa portée, la formation colombienne regrettera longtemps d'avoir raté son début de match. Alors qu'elle faisait jeu égal avec son hôte, elle a encaissé deux buts évitables, dus au manque de réaction de sa défense lors du premier, à des hésitations successives sur le second.

Menés par 2-0, les Colombiens auraient pu sombrer, d'autant que leurs adversaires, rassurés d'emblée, paraissent en mesure non seulement d'éviter une mauvaise surprise mais encore d'aggraver la marque. Il n'en a pourtant rien été. A force de combattre, les hommes de Robert Lüthi ont forcé les Soleurois à commettre une succession de fautes et Cattilaz a profité de l'une d'elles pour, de 18

mètres, réduire la marque d'un superbe coup franc plongeant sous la latte. Ce beau but devait malheureusement être également le dernier.

Vains efforts

En seconde mi-temps, Lüthi a modifié ses batteries en remplaçant le trop discret Wüthrich par Marchini, lequel a évolué à l'aile gauche pour permettre à Javier Saiz d'évoluer au milieu du terrain. C'est rester en dessous de la réalité que de dire que Colombier a alors dominé largement le jeu. Mais ses efforts tenaces et répétés sont donc restés vains. Les Neuchâtelois, au vrai, ont eu le tort de ne pas varier suffisamment leurs offensives. Ils ont, en outre, facilité le jeu de Gunia et ses coéquipiers en abusant du jeu aérien. Les occasions de tromper De Maddalena ont ainsi été rares ou difficiles à concrétiser.

Robert Lüthi ne pouvait émettre que des regrets au coup de sifflet final. «C'est ennuyeux de devoir toujours redire les mêmes choses, avouait le boss des Chézards. Mais, que voulez-vous, on répète chaque fois les mêmes erreurs. On commence mal le match et, ensuite, on domine mais la concrétisation fait défaut. De plus, le second but soleurois était entaché d'un hors-jeu. Vraiment, le déclic tant espéré se fait attendre...»
FPA



Andreas Lehner (ballon au pied) a pris le meilleur sur Fahti Manai. photo Leuenberger

Chézards: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Cornu.
Buts: 7e Renfer 0-1. 27e Renfer 0-2. 35e Cattilaz 1-2.
Colombier: Mollard; Bonjour, Cattilaz, Manai; Pfund, José Saiz, Wüthrich (46e Marchini), Chefe; Javier Saiz, Weissbrodt, Rossi (70e Reo).
Granges: De Maddalena; Wyss, Gunia, Syster, Blaser; Menanga (90e Drincic), Win-

geier, Lombardo (70e De Mario), Rubli; Renfer (59e Kopp), Lehner.
Notes: Colombier sans Pirazzi ni Hiltbrand (blessés). Avertissements à Lombardo (19e, faute grossière), Wingeier (40e, faute grossière), José Saiz (40e, faute grossière), Renfer (44e, faute grossière), Javier Saiz (56e, faute grossière), Rubli (64e, faute grossière) et Manai (88e, faute grossière). Coups de coin: 7-1 (2-1).

Serrières Festival offensif

KLUS-BALSTHAL - SERRIÈRES

0-6 (0-1)
C'est à Balsthal, petite bourgade aux charmes bucoliques nichée au cœur du Jura soleurois, que Serrières s'en est allé batailler hier soir. Sur une pelouse en mauvais état, la troupe de Pascal Bassi a réussi une excellente opération en battant sèchement l'avant-dernier du classement.

Grâce à ce résultat, Serrières pourrait se rapprocher de Bienne et d'une place de finaliste. C'est par une fricasse de tous les diables que Serrières est allé gagner sur le terrain bosselé et très dur de Klus-Balsthal. Les festivités commencèrent très tôt avec un tir de Rohrer et une reprise de Kroemer qui inquiétèrent le gardien local.

A la douzième minute, Penaloza voyait Béguin qui ouvrait la marque. Toujours en première mi-temps, d'autres occasions s'offrirent successivement à Kroemer, Gerber et Béguin, mais sans succès. Les adversaires des «verts» mirent toutes leurs forces dans la bataille et parvinrent à sérieusement ébranler le frileux édifice défensif neuchâtelois, notamment par le très remuant Mendi (18 ans). Dès le début du second «quarante-cinq», sur un coup franc de Rohrer, Jeanneret plaçait sa tête et trompait le portier soleurois. Durant la deuxième période, le danger fut surtout pesant devant le but de Prevendar. Corollaire: Defferard et Jeanneret, Gerber puis Kroemer salaient l'addition.
Moos: 220 spectateurs.
Arbitre: M. Rogalla.
JPW

Noiraigue Verdict injuste

NOIRAIGUE - MÜNSINGEN 1-2 (1-1)

Verdict injuste, que celui qui a sanctionné cette partie entre Noiraigue et Münsingen! Volontaires et déterminés, les hommes de Ripamonti ont livré une excellente performance qui aurait indiscutablement mérité un meilleur salaire.

Noiraigue a souvent imprimé une légère domination à la rencontre. Au quart d'heure, Forney s'est présenté seul face à Bürki, mais il a manqué son affaire en tirant trop mollement. Il allait magistralement se racheter à la demi-heure. Parti en profondeur, il a résisté au retour d'un défenseur avant d'ouvrir le score dans une position nettement plus difficile. Une joie de courte, durée les Bernois égalisant peu avant le thé.

Noiraigue a poursuivi son travail de sappe après le changement de camp. Un tir croisé de Mettraux a percuté le poteau. Peu après, une action de Ze Maria-Forney débouchait sur un corner. Münsingen avait encore eu

chaud. Mais la chance allait définitivement tourner le dos aux Neuchâtelois qui ont encaissé un deuxième but. Noiraigue a vainement réclamé un penalty pour faute de main dans les dernières minutes, les trois points s'envolant du même coup.
 A noter que Rizvanovic a écopé hier de son sixième carton jaune de la saison. Il devra ainsi purger deux matches de suspension.
Centre sportif: 100 spectateurs.
Arbitre: M. Marbach.
Buts: 30e Forney 1-0. 38e Vifian 1-1. 80e Vifian 1-2.
Noiraigue: Vuilliomonet; Rizvanovic (86e Righetti); Carème, Hamel; Vallat, Bulle, Moro, Ze Maria (71e Gentil); Mettraux; Stevic, Forney.
Münsingen: Bürki; Krebs, P. Leimgruber, Huber, D. Leimgruber; Gambarella (71e Moreno), Feuz, Vifian (90e Fresard), Christen; Scheidegger, Bruttin (84e Geering).
Notes: Münsingen sans Messerli (suspendu). Avertissements à Ze Maria (28e), Bruttin (31e), Carème (37e), Stevic (57e), Riz-

Buts: 12e Béguin 0-1. 49e Jeanneret 0-2. 69e Defferard 0-3. 70e Jeanneret (penalty) 0-4. 82e Gerber 0-5. 83e Kroemer 0-6.
Klus-Balsthal: Prevendar; Mengisen, Blom (65e Meister), Probst, Constantini; Brechbühl, Karrer (75e Ahmetovic), Dullay; Otter, Goetlepe, Mendi.
Serrières: Enrico; De Piante, Guillaume-Gentil, Ray; Defferard, Jeanneret (64e Smania), Rohrer (75e Ballestracci), Penaloza; Gerber, Béguin (57e Indino), Kroemer.
Notes: Klus-Balsthal sans Hügli, Sahin (blessés), ni Stefanelli (suspendu). Avertissements à Brechbühl (20e), Karrer (6e) et Brechbühl (77e). Expulsion de Brechbühl (77e, deuxième avertissement). Coups de coin: 2-5 (2-3).
JPD

Le point

Colombier - Granges 1-2
 Klus-Balsthal - Serrières 0-6
 Lyss - Bienne 2-2
 Noiraigue - Münsingen 1-2

Classement

1. Thoune	19 13	3 3	30-15	42
2. Bienne	19 11	6 2	36-19	39
3. Serrières	19 11	4 4	36-13	37
4. Naters	19 9	7 3	40-17	34
5. Granges	19 8	7 4	32-22	31
6. Münsingen	19 9	4 6	27-17	31
7. Lyss	19 6	7 6	30-25	25
8. La Chx-de-Fds	19 6	7 6	30-37	25
9. Colombier	19 6	6 7	29-27	24
10. Wangen	19 5	7 7	30-30	22
11. Köniz	19 2	10 7	18-37	16
12. Noiraigue	19 2	6 11	16-42	12
13. Klus-Balsthal	19 2	5 12	16-47	11
14. Bümpliz	19 1	5 13	15-37	8

Prochaine journée

Samedi 19 avril. 16 h: Granges - Naters. **17 h 30:** Wangen - Serrières. **18 h:** Köniz - Thoune. **Dimanche 20 avril. 14 h 30:** Münsingen - Bümpliz. **15 h:** Colombier - Lyss. La Chaux-de-Fonds - Bienne. Noiraigue - Klus-Balsthal.

Suisse Succès contre la relève xamaxienne

SUISSE - NEUCHÂTEL XAMAX - 18 ANS 4-1 (2-1)

Pour mettre un terme à son stage de trois jours dans la région de Morat, l'équipe de Suisse a livré un match amical à Courtepin (2 x 40 minutes) face aux moins de 18 ans de Neuchâtel Xamax. Le match s'est soldé par une victoire helvétique 4-1 (2-1).
 Ce match test en fut véritablement un pour le gardien de Grasshopper Pascal Zuberbühler, qui défendait la cage neuchâteloise. Il fut sollicité régulièrement par les attaquants helvétiques, en particulier par ses partenaires sous le maillot de Grasshopper. Tant Subiat que «Kubi» multi-

plièrent les tentatives devant sa ligne, jusqu'à leur sortie du terrain à la 54e minute.
Courtepin: 800 spectateurs.
Arbitre: M. Leuba.
Buts: 10e Wolf 1-0. 18e Subiat 2-0. 40e Amato 2-1. 41e Vogel 3-1. 43e Subiat 4-1.
Suisse: Lehmann; Ohrel (41e Cantaluppi), Wolf, Rotherbühler, Thüler; Lombardo, Wicky, Vogel; Sesa (41e Kunz), Subiat (54e Chassot), Türkiylmaz (54e Bonvin).
Neuchâtel Xamax - 18 ans: Zuberbühler; Rodal, Oppliger, Stauffer (32e Melo), Caraciolo; Garcia (63e Cretin), Padrucci, Kernia (78e Ramalho), Bravo; Perovic (70e Guillod), Amato (51e Tanisik). / si

TOUS AZIMUTS

France

Bastia - Paris SG	1-1
Auxerre - Le Havre	2-0
Rennes - Lyon	2-1
Nice - Lens	1-2
Caen - Nancy	1-1
Strasbourg - Nantes	0-1
Bordeaux - AS Monaco	2-1
Metz - Guingamp	2-0
Marseille - Montpellier	2-2

Classement

1. AS Monaco	33 20	8 5	59-25	68
2. Paris SG	33 15	12 6	47-27	57
3. Nantes	33 14	14 5	53-28	56
4. Bastia	33 15	10 8	46-38	55
5. Bordeaux	33 14	12 7	50-35	54
6. Strasbourg	33 17	2 14	44-42	53
7. Auxerre	33 14	10 9	40-26	52
8. Metz	33 13	11 9	34-26	50
9. Lyon	33 13	10 10	43-45	49
10. Montpellier	33 10	14 9	36-32	44
11. Guingamp	33 11	11 11	30-32	44
12. Marseille	33 10	12 11	38-36	42
13. Rennes	33 10	8 15	35-46	38
14. Lens	33 10	8 15	36-49	38
15. Cannes	32 8	12 12	19-30	36
16. Le Havre	33 8	11 14	27-37	35
17. Lille	32 8	9 15	29-51	33
18. Caen	33 6	13 14	29-42	31
19. Nancy	33 7	9 17	28-44	30
20. Nice	33 4	8 21	26-58	20

Liverpool s'égare

Angleterre. Premier League: Everton - Liverpool 1-1. Newcastle - Chelsea 3-1. Wimbledon - Leeds 2-0. Classement: 1. Manchester United 33-66. 2. Liverpool 34-64. 3. Arsenal 34-63. 4. Newcastle 33-57. Puis: 7. Wimbledon 33-49. 8. Chelsea 34-49. 11. Leeds 34-42. 12. Everton 35-41. / si

Coupe partout

Belgique. Coupe. Demi-finales aller: Ekeren - Alost 0-0. Tienen (D2) - Anderlecht 0-1.
 Hollande. Coupe. Demi-finale: Roda Kerkrade - Willem II Tilburg 1-0.
 Allemagne. Coupe. Deuxième demi-finale: VfB Stuttgart - SV Hambourg 2-1./si

Espagne: décisif?

Espagne. Liga: Extremadura - Valencia 1-0. Valladolid - Barcelona 3-1. Athletic Bilbao - Spor-



PAROISCENTRE
Chapelle 1 - Le Locle
Vendredi 18 avril 1997
20 heures

GRAND MATCH AU LOTO LE LOCLE-NATATION

2 TOURS GRATUITS
4 CARTONS
BEAUX QUINES
35 TOURS Fr. 15.-

DIVERS

132-5778

tout pour la vue...

novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
Tél. 032/913 39 55

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

Nettoyeur à vapeur

Nettoie en respectant l'environnement, sans produits chimiques, sans efforts, pour une surface cliniquement propre.

Nous vous proposons des modèles de différentes marques, à usage privé ou professionnel, à la portée de toutes les bourses.

• Garantie des prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas). • Location ou achat • Paiement contre facture • Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion • Réparation d'appareils de toutes marques.

Dans toutes les succursales **FUST**

05-412799/4x4

Service des abonnements:
Tél. 032/911 23 11

Galerie Art-Cité

Elections cantonales:

Nous invitons les citoyennes et les citoyens du canton de Neuchâtel à s'exprimer par leur vote en faveur:

- des partis qui dans leur programme se préoccupent de soutenir la culture;
- des candidates et des candidats qui par leur présence lors de nos manifestations et par leurs actions ponctuelles contribuent à assurer la pérennité de nos activités.
- Une cité sans arts est

une cité sans âme

Notre programme:

- Ethique - Ouverture
- Réflexion - Action

Prochain vernissage:
Jean-Claude ETIENNE

Vendredi 18 avril dès 18 h 15
(Expo du 18.4 au 23.5.1997)

Pour que vive l'art d'ici et d'ailleurs, adhérez à Art-Cité

Resp. J.-Cl. Meier

Lu-ve 14 h - 18 h 30. Sa 10 h 12 h et sur RV

Tél. & Fax 032/968 12 08

Rue Numa-Droz 23 CH 2300 La Chaux-de-Fonds

Association



RUE L.-J. CHEVROLET 50, LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/925 96 25

en soirée
du 14-27 avril 97

Festival de Pâtes à la carte ou en menu dégustation

Buffet de salades
Penne "Primavera"
Tagliatelle au saumon fumé
Cappelletti à la tomate et basilic
Pappardelle aux champignons
Ravioli "Calabrese"
Dessert surprise

Fr. 28.50

132-5717

Offre spéciale SOLARIUM

Institut de beauté
YSAVIS
Soins du visage et du corps
Épilation électrique ou à la cire
Serre 63 - Tél. 032/913 11 33
La Chaux-de-Fonds

132-743

SPECTACLES - LOISIRS

GALA 1997

Patinoire des Mélèzes
Samedi 19 avril 1997
à 20 heures précises

Il est recommandé de venir dès 19 h 15

Avec les vedettes des championnats du monde de Lausanne sur le thème de «LA MER»

Le couple russe ELENA BEREJNAIA ET ANTON SIKHAROULIDZE, ainsi que la révélation française LAURENT TOBEL

100 projecteurs, 160 m² de décors, des invités, de l'ambiance...

Organisation:
Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds



Billets en vente:

Quincaillerie Oswald
Léopold-Robert 102
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 86 24
Fax 032/913 88 77

Prix des places:
Fr. 10.- à Fr. 35.-

132-5981

Le nouveau Canter



Sa solidité et sa longévité sont légendaires. Maintenant, voici le tout nouveau Canter:

- Puissant moteur diesel 2.8 litres
- Frein moteur (exclusif dans cette catégorie)
- Cabine confortable, 3 places
- Servo, lève-glaces électriques
- Siège conducteur à suspension
- Grand choix d'infrastructures
- Pour essayer le nouveau Canter:

EXPOSITION PERMANENTE

Véhicules livrables tout de suite

Claude Facchinetti

Garage poids lourds

Route de Soleure 2 - 2072 Saint-Blaise

Tél. 032/753 60 22. Fax 032/753 27 18

28-85335

Construit en Europe!

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



Piatti

NOUVELLE EXPOSITION

Ouverture: tous les après-midi, samedi matin, jeudi soir

G.-A. MICHAUD

Ebénisterie, menuiserie
Cuisines, armoires
Meubles salles de bains

GAM

Fleurs 24
La Chaux-de-Fonds Fax 032/968 23 30

NORGE CENTRE

Nettoyage chimique

La qualité ne doit pas se payer cher

Soigné en 1 jour



F. Hirschi
Serre 11 bis
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 31 85

SOL
HEIMO & FILS SA
Maîtrise Fédérale

Parquets • Tapis • Plastiques
Stores • pose et entretien

Rue du Parc 9 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 16 24

AIKI-DO CLUB La Chaux-de-Fonds

22a, rue des Terreaux Tél. 032/968 28 18



Vous êtes invités à une séance

D'INITIATION À L'AIKI-DO

gratuite et ouverte à tous
le samedi 19 avril 1997 à 14 h 30

Lieu: rue des Terreaux 22a, La Chaux-de-Fonds

N'oubliez pas votre training!

132-5812

PHARMACIE DU VRSOIX

Sylvie et Michel Rota

Rue de l'Industrie 1

2303 La Chaux-de-Fonds 3

Tél. 032/968 39 92

Fax 032/968 22 58

CARDA

D. Rodrigues

Terminage horloger

Spécialités horlogères

Montres soignées

et joaillerie

39a-39b, rue Combe-Grieurin

CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/913 75 55

Fax 032/913 76 90

Papeterie - Kiosque

Bar à café

«Chez Lise»

Elisabeth HERMIDA

Rue du Collège 19

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968 69 10

Fax 032/968 69 13

La toute nouvelle ALMERA
Un tempérament sûr. Moteur: 1.4, 87 CV
1.6, 100 CV Nouveauté: GTI 143 CV



NISSAN

Le no 1 japonais en Europe

Uisinaid

GARAGE-CARROSSERIE
DE L'EST

LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032/968 51 88

Pierre SEEMATTER
FERBLANTERIE
VENTILATION
SANITAIRE

Tél./fax 032/926 85 28
Rue de Morgarten 2
2304 La Chaux-de-Fonds

COTE À LA HAUSSE



EVALUATION GRATUITE
INFORMATIONS
CONSEILS

gaz naturel

C'est l'avenir qui compte
MARKETING GAZ
SERVICES INDUSTRIELS

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 032/967 67 41

TARIF A LA BAISSE



Café du Patinage

Relais routier

Tous les jours du lundi au vendredi

Menu + Petite carte

Rue du Collège 55

Tél. 032/968 25 76

Famille Robert Bertin



J.-L. Masoni

Maîtrise fédérale

Vente en gros - détail

Tél. 032/968 28 15

Rue du Stand 8 - La Chaux-de-Fonds

Autres matches

DANEMARK - GRANDE-BRETAGNE 1-9
(1-1 0-5 0-3)

Spodek, Katowice: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Acheson (Can), Bashnakov (Bié) et Serdyuk (Kaz).

Buts: 2e Moria (Marsden, à 5 contre 4) 0-1. 7e Larsen (C.J. Nielsen, à 4 contre 4) 1-1. 21e Adey (Malo, Moria) 1-2. 32e Bishop (Longstaff, à 4 contre 4) 1-3. 32e Moria (Adey, Bishop, à 4 contre 4) 1-4. 39e Little 1-5. 39e Garden (Strachan) 1-6. 45e Adey (Morgan) 1-7. 57e Adey (Moria) 1-8. 58e Cranston (Longstaff, Chinn) 1-9.

Pénalités: 9 x 2' contre le Danemark, 15 x 2' plus pénalité de match (Scott) contre la Grande-Bretagne.

HOLLANDE - BIÉLORUSSIE 2-10
(0-4 1-2 1-4)

Zimowy, Sosnowiec: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Johnsen (No), Staniforth (GB) et Maier (Aut).

Buts: 4e Kalioujny (Antonenko) 0-1. 7e Pankov (Karatchoun) 0-2. 16e Kalioujny (Tsyplakov) 0-3. 20e Pankov 0-4. 22e Bekboulout (Matouchkin, Pankov, à 5 contre 4) 0-5. 33e Skabelka (Matouchkin) 0-6. 38e Eimers (Van Wely) 1-6. 41e Hartogs (Visschers, Van den Thillart, à 5 contre 4) 2-6. 43e Romanov (Andrievski, Skabelka) 2-7. 46e Karatchoun (Makritski) 2-8. 48e Lojkin (Khmyl) 2-9. 55e Karatchoun (Antonenko) 2-10.

Pénalités: 2 x 2' contre les deux équipes.

POLOGNE - AUTRICHE 4-6
(1-1 3-1 0-4)

Spodek, Katowice: 6000 spectateurs.

Arbitres: MM. Yakushev (Rus), Coenen (Ho) et Jensen (Dan).

Buts: 3e Wieloch (Szymanski, Zdunek) 1-0. 15e Brandner (Lampert) 1-1. 21e Hajnos 2-1. 33e Searle (Nasheim, à 5 contre 4) 2-2. 34e Koszowski 3-2. 38e Tomasik (Szymanski) 4-2. 49e Ulrich (à 4 contre 4) 4-3. 53e Unterlugauer (Hohenberger, à 5 contre 4) 4-4. 55e Nasheim (à 4 contre 5) 4-5. 60e Puschnik 4-6.

Pénalités: 6 x 2' contre la Pologne, 7 x 2' contre l'Autriche.

Classement

1. Biélorussie	4	4	0	0	30-10	8
2. Kazakhstan	4	3	0	1	17-11	6
3. Suisse	4	2	1	1	16-12	5
4. Autriche	4	2	1	1	14-12	5
5. Grande-Bretagne	4	2	0	2	22-11	4
6. Pologne	4	1	2	1	10-16	3
7. Hollande	4	0	1	3	9-28	1
8. Danemark	4	0	0	4	9-27	0

Aujourd'hui

Journée de repos.

BRÈVE

Volleyball
Petrachenko prolonge

Le contrat de l'entraîneur-joueur de TGV-87, l'Ukrainien Oleg Petrachenko a été reconduit, l'octroi d'un permis de séjour lui ayant été assuré./réd.

SPORT-TOTO

Concours No 16

1. Grasshopper - St-Gall	1
2. Lausanne - Bâle	1
3. Neuchâtel Xamax - Aarau	1
4. Sion - Zurich	1
5. Kriens - Etoile Carouge	X
6. Schaffhouse - Soleure	1
7. Servette - Lucerne	X, 2
8. Young Boys - Lugano	X
9. Munich 1860 - Bochum	X
10. Hambourg - Schalke 04	1, X
11. Dortmund - Bayern M.	1, X, 2
12. Stuttgart - Leverkusen	1
13. Werder Brême - Karlsruhe	1

BANCO JASS

♥ V, R ♦ 6, 9, D, R, A
♣ D, A ♠ V, R, A

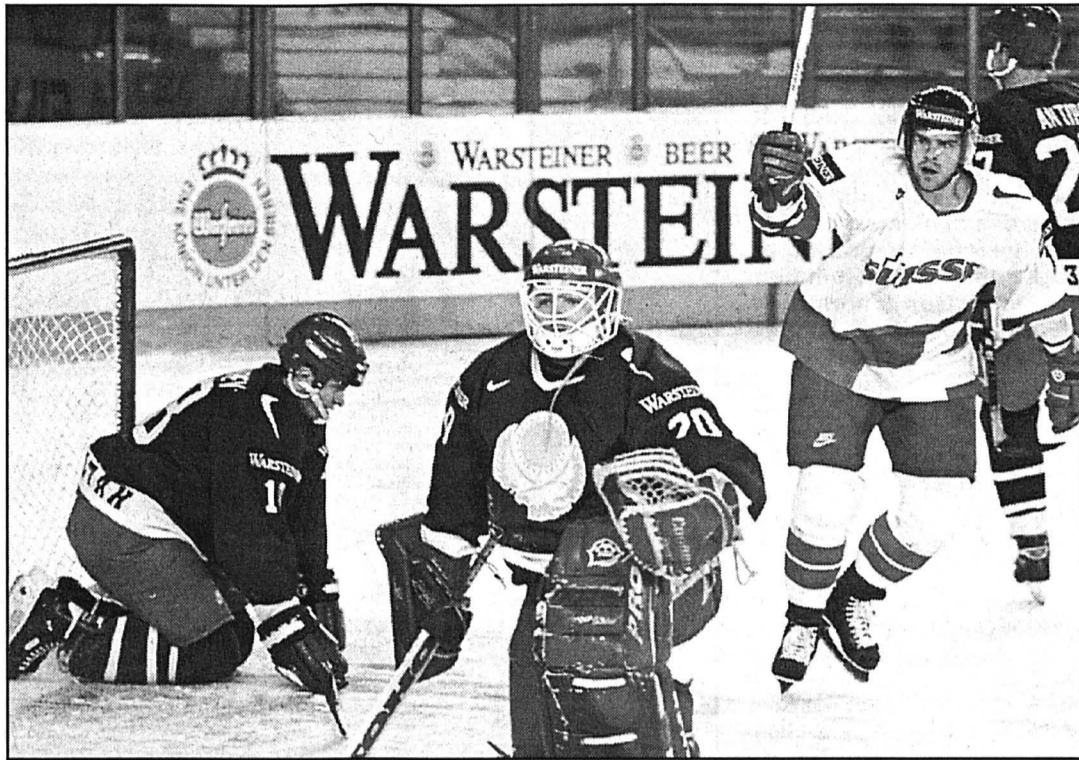
Hockey sur glace La Suisse a perdu toutes ses illusions

SUISSE - KAZAKHSTAN 2-5
(2-3 0-1 0-1)

L'équipe de Suisse a définitivement perdu ses illusions: battue par le Kazakhstan (2-5) pour son premier match au Zimowy de Sosnowiec, devant 300 spectateurs, elle a vu s'envoler toutes ses chances d'atteindre son objectif, la victoire dans le championnat du monde du groupe B. Et Simon Schenk, sans doute et par contrepoint, celles de demeurer à la tête de l'équipe nationale. A laquelle on ne saurait pourtant adresser de gros reproches après les trois points concédés en deux jours.

Un constat qui en appelle un autre: on avait sans aucun doute rêvé trop fort au niveau de la direction du hockey helvétique en imposant un succès en Pologne à l'équipe nationale. En phase de reconstruction, avec dix joueurs qui n'avaient encore jamais disputé le moindre championnat du monde, la Suisse ne pouvait pas prétendre inquiéter la Biélorussie - qui sera son adversaire demain après-midi, au lendemain du second jour de repos - pour la victoire finale. La démonstration en a été faite avant même la confrontation directe.

Face aux Kazakhs de l'entraîneur Alexandrov, dont la



Malgré l'ouverture du score signée Micheli, la Suisse s'est inclinée face au Kazakhstan. photo Keystone

formation se compose essentiellement de joueurs évoluant en championnat de Russie, tout avait pourtant parfaitement commencé: dès la 4e minute, Micheli ouvrait la marque en reprenant un tir de Zeiter repoussé par le portier Yeremeyev. Un «black-out» de cinq minutes ruinait cependant les espoirs helvétiques avant la fin de la première pé-

riode. Komissariov égalisait à la 11e d'un missile dans la lucarne, puis Raisky (ex-Bülach) et Pchelyakov, en 26'', donnaient deux longueurs d'avance au Kazakhstan à la 14e.

Les raisons d'un échec

Evoluant dès lors à trois blocs - Simon Schenk renonça à aligner Voisard, Kel-

ler, Fuchs et Paterlini, coupables d'avoir encaissé les deux premiers buts - la Suisse put entretenir l'espoir à la 19e lorsque Cramerer, déviant un tir de la ligne bleue de Marquis, fit mouche, alors que les deux formations évoluaient avec un joueur en moins. La flamme s'éteignit définitivement à la 40e, lorsque Zalipyatskikh, en supériorité nu-

Zimowy, Sosnowiec: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Savolainen (Fin), Dzieciolowski (Pol) et Takahashi (Jap).

Buts: 4e Micheli (Zeiter) 1-0. 11e Komissarov (Pchelyakov, Tregubov) 1-1. 14e Raisky (Zalipyatskikh) 1-2. 14e Pchelyakov (Komissarov) 1-3. 19e Cramerer (Marquis, Gianola, à 4 contre 4) 2-3. 37e Zalipyatskikh (Raisky, à 5 contre 4) 2-4. 58e Sagymbayev (Zalipyatskikh, à 5 contre 4) 2-5.

Pénalités: 10 x 2' contre la Suisse, 11 x 2' contre le Kazakhstan.

Suisse: Tosio; Steinegger, Rauch; Leuenberger, Kessler; Marquis, Gianola; Voisard, Keller; Celio, Zeiter, Micheli; Steffen, von Arx, Grogg; Näser, Cramerer, Jenni; Paterlini, Fuchs.

Kazakhstan: Yeremeyev; Antipin, Glovatsky; Trochinsky, Savenkov; Nikitin, Zemlyanov; Borodulin, Dorokhin, Filatov; Sagymbayev, Kamentsev, Kryazhev; Zavyalov, Raisky, Zalipyatskikh; Pchelyakov, Komissarov, Dudarev.

Notes: la Suisse sans Rötheli (blessé).

Tennis Marc Rosset dans la douleur

Cinq jours après sa défaite face au Californien Brian MacPhie à Hong Kong, Marc Rosset (ATP 20) a encore une fois tiré la langue devant un homme qui nage dans les profondeurs du classement de l'ATP. En seizième de finale du tournoi de Tokyo, où il est classé tête de série No 3 derrière Richard Krajicek et Boris Becker, le Genevois a dû aller à la limite des trois sets pour se défaire du Britannique Andrew Richardson (ATP 262). Victorieux 7-6 (8-6) 2-6 6-2, Rosset affrontera aujourd'hui le gaucher australien Mark Woodford (ATP 71).

Face à Richardson, qu'il avait battu très nettement il y a cinq ans à Wimbledon, le protégé de Stéphane Oberer a connu des moments bien difficiles. Ainsi, avant d'enlever le jeu décisif de la manche initiale 8-6, il avait dû écarter trois balles de premier set à 5-4 sur son service. Un jeu de service catastrophique à l'appel du deuxième set devant enlever saper quelque peu sa confiance. Heureusement, à une manche partout, Marc

Rosset a retrouvé toute sa lucidité pour éviter un nouveau faux pas.

Gstaad: avec trois top-ten

Le champion de Roland-Garros Yevgeny Kafelnikov (ATP 4), le Chilien Marcelo Rios (ATP 9) et le Sud-Africain Wayne Ferreira (ATP 10) seront les têtes d'affiche de l'Open de Gstaad, qui se déroulera du 5 au 13 juillet prochain. La présence de ces trois joueurs a été confirmée lors d'une conférence de presse tenue à Berne. Les organisateurs bernois ont également dévoilé la signature d'un nouveau contrat avec la SSR.

Outre l'engagement de ces trois «top tens», le directeur du tournoi Jacques Hermenjat a obtenu l'accord du tenant du titre, l'Espagnol Albert Costa (ATP 12), de Marc Rosset (ATP 20) bien sûr, de l'Américain Richey Reneberg (ATP 24), de l'Allemand Michael Stich (ATP 31) et du Français Cédric Pioline (ATP 34). Marc Rosset rejoindra dans l'Oberland ses camarades de l'équipe de Suisse de Coupe Davis réunis par Stéphane Oberer pour un stage de plusieurs jours./si

Cyclisme Flèche wallonne: Jalabert joue à cache-cache

La Flèche wallonne est ardue. Dès les premiers mètres, la route monte, monte. C'est donc ainsi, le plat-pays? Les coureurs, grelottant malgré le beau temps, ont mis le temps pour s'échauffer sur les routes des Ardennes. Mais, au kilomètre 93, plus moyen de tergiverser: le fameux mur de Huy, qu'il s'agissait d'escalader à trois reprises, se présentait terriblement pentu, notamment dans un virage sur la gauche, celui-là même où Laurent Jalabert portera son estocade à Luc Leblanc.

Le Hollandais Boogerd, vainqueur d'une étape au dernier Tour de France (la sixième, à Aix-les-Bains), «flinguaît» le premier, avec le Français Bouvard. A leur suite, 18 hommes allaient se détacher, dont deux Suisses: Rolf Järmann, inscrit de dernière heure, et Felice Puttini. On trouvait là du beau monde: Bartoli, Chiappucci, Virenque, Madouas, Merckx, Bouvard, Laukka, etc. Mais pas de ONCE. De là naissaient des rumeurs inquiètes quant à Jalabert, toujours vu en queue de peloton, y compris dans Huy.

Sur une première boucle de Huy à Huy, la chasse était effrénée. Mais les 18 résistèrent, sans jamais posséder plus de 50'' de marge. La deuxième boucle était différente et plus difficile. Dans la côte de Bohissau, qui présente des pourcentages allant jusqu'à 20%, l'aventure était finie après 80 km. Luc Leblanc avait sonné la charge. Alex Zülle, souverain tout au long de la journée, veillait au grain. C'était probablement, lui le plus fort, ce mercredi.

Mais, Jalabert, que d'aucuns, confirmés dans leur idée par les propos du directeur

sportif Manolo Saiz, croyaient en petite forme, s'en mêla aussi. A l'arrivée, Zülle sera tout sauf fâché, et même assez admiratif devant son équipier: «C'est typiquement «Jaja», ça! Il se sent mal, puis il attaque. Personnellement, j'avais aussi les jambes pour l'emporter. Mais, nous avions convenu ensemble qu'il tenterait sa chance le premier.»

Alex Zülle aurait pu accompagner Jalabert, Leblanc et Zaina. «Jalabert m'a fait signe. Mais c'eût été une erreur tactique, avance le Saint-Gallois. Il fallait quelqu'un pour contrer si cette attaque ratait.» Longtemps, le trio Jalabert-Leblanc-Zaina n'arriva d'ailleurs pas à creuser l'écart. Quinze kilomètres plus loin, dans la côte d'Ahin, où Zaina (finalement 18e) dut lâcher prise sur une accélération de Jalabert, un groupe de 22 ne suivait qu'à 18''.

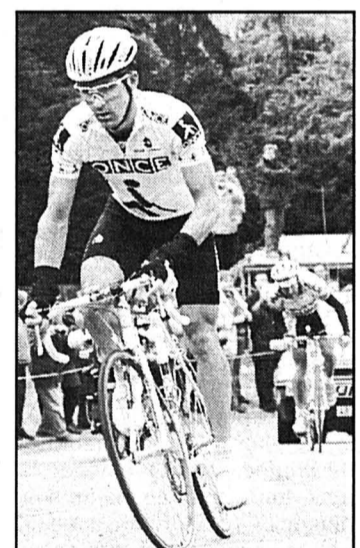
En souplesse

Aux côtés de trois Suisses très actifs (Zberg, Gianetti et Dufaux), d'un autre très facile (Zülle), on recensait encore Virenque, Pantani, Riis, Bartoli, Berzin, Chiappucci, Bouvard, Coppolillo, Diaz Justo, Salmon, Breukink, Lino, Den Bakker, Noé, Robin, Vasseur, Heppner et Boogerd. Leblanc et Jalabert ne s'en laissèrent pas compter. Au pied du mur

mérique, battit Tosio pour le 4-2. Signée Sagymbayev à la 58e, l'ultime réussite ne changeait plus rien à rien.

Dans une rencontre qui n'a pas atteint le niveau de celle de la veille - les deux équipes avaient laissé beaucoup d'influx face, respectivement, à la Pologne et à la Biélorussie - les joueurs helvétiques n'ont pas démerité, loin de là, mais ils ont fait état de certaines limites. Comme face à la Pologne, le manque de personnalités, de joueurs capables de tirer l'équipe derrière eux, s'est fait sentir. Personne n'est en dessous des autres, mais personne ne ressort véritablement du lot non plus. Même si la première ligne s'est confirmée comme la meilleure.

Utilisant leur agressivité de façon moins positive que face aux Polonais, les Suisses ont eu le tort de vouloir répondre aux provocations kazakhes. Résultat, des pénalités tombant comme un cheveu sur la soupe. Ainsi celle infligée à Kessler pour un coup de coude et qui provoqua le 2-4. Ainsi les deux minutes infligées à Gianola à la 39e, alors que la Suisse avait la possibilité d'évoluer durant 1'46'' à 5 contre 3. Enfin, un évident manque de lucidité découlant de la fatigue (moins de 18 heures de repos) a obéré les actions helvétiques au fil des minutes./si



Laurent Jalabert se disait dans un mauvais jour... photo Keystone

de Huy, troisième et dernière édition, le duo franco-français se présentait avec 58'' de marge.

Leblanc recourait à la seule tactique possible: emmener un gros développement, dans l'espoir d'empêcher un démarrage du Français. Rien n'y fit. En souplesse, Jalabert allait conquérir un bouquet de vainqueur, le 87e de sa carrière, le huitième de la saison, auquel ni lui ni aucun observateur n'avaient songé au cours des 175 premiers kilomètres de course. /si

Classement

61e Flèche wallonne (Spa - Huy, 200,5 km): 1. L. Jalabert (Fr) 5 h 07'00'' (moy. 39,190 km/h). 2. Leblanc (Fr) à 19''. 3. Zülle (S) à 50''. 4. Bartoli (It). 5. Pantani (It). 6. Lino (Fr). 7. Noé (Fr). 8. B. Zberg (S). 9. Salmon (Fr). 10. Virenque (Fr). 11. Gia-

netti (S). 12. Robin (Fr). 13. Heppner (All). 14. Boogerd (Ho). 15. Justo (Esp). Puis les autres Suisses: 45. Dufaux à 4'40. 63. Rominger. 66. Puttini m.t. 71. A. Meier à 5'54''. 101. Moos à 10'40''. 105. Järmann à 15'00''./si

Course à pied Le Défi va de l'avant

Motivés par la parfaite réussite de la première édition tenue le 17 août 1996 (300 participants sous le soleil et une organisation à la hauteur de l'événement), les organisateurs du Défi du Val-de-Travers préparent fébrilement la deuxième version de leur manifestation. Celle-ci se déroulera le samedi 23 août, exactement sur le même parcours que l'an dernier. Grande nouveauté de cette deuxième édition : un semi-marathon (21 km) viendra s'ajouter aux deux distances déjà existantes (42 et 72 km).

«Certes, le Défi 1996 a enregistré un déficit de 5600 francs, mais notre épreuve a enthousiasmé tous les concurrents, relève Patrick Christinat, président du comité d'organisation. Raison pour laquelle nous avons décidé de remettre la compresse cette année, ceci avec des objectifs bien précis: ajouter un semi-marathon à notre programme afin notamment d'attirer la clientèle du Tour du Canton, doubler le nombre des participants, c'est-à-dire parvenir au nombre de 600, et médiatiser notre course sur les plans national et international. Dans cet esprit, nous allons produire un film de cinq minutes que nous proposerons à différentes chaînes de télévision. La Télévision suisse romande a d'ores et déjà manifesté son intérêt et se propose de diffuser des reflets de notre course le samedi et le dimanche soir, lors de ses émissions sportives.» A moyen terme, les gens du Val-de-Travers espèrent faire entrer leur manifestation dans les vingt meilleures courses hors stade européennes.

Comme en août dernier, les concurrents du Défi et du marathon s'élanceront à 8 h de Fleurier, aux abords de la patinoire. Ceux du semi-marathon suivront à 8 h 30. Le record de 5 h 46'35" établi l'an passé par le Zurichois Markus Kramer sur le grand parcours de 72 km est-il en danger? «La participation sera à nouveau à caractère international, poursuit Patrick Christinat. Nous avons un stand d'information le 6 avril au marathon de Paris, nous pouvons compter sur la collaboration de personnes de contact en Allemagne. Et puis, nous bénéficions du soutien de l'Office du tourisme du Val-de-Travers ainsi que de celui de Tourisme neuchâtelois.»

Le budget du Défi 1997 se chiffre à 260.000 francs, contre 160.000 francs l'an dernier. Le vainqueur recevra un chèque de 1500 francs et une montre. Les organisateurs, qui œuvrent tous bénévolement, entendent garantir un esprit populaire à leur manifestation: des prix en nature seront tirés au sort pour une valeur de 20.000 francs.

Course à pied rimera à nouveau avec musique, le 23 août prochain à Fleurier. Patrick Christinat et son équipe ont en effet réussi le petit tour de force d'engager la troupe des «Années twist» pour animer la soirée du samedi. «Nous attendons 2300 personnes à la patinoire de Belle-Roche, lance Christinat. Nous avons de la chance, car ce sera là l'ultime concert donné par la troupe, qui se dissoudra immédiatement après.»

Rendue célèbre par ses nombreuses apparitions à TF1, la troupe des «Années twist» est composée d'une vingtaine de chanteurs et de danseurs, qui interpréteront quelque 260 succès des années soixante. ALA

Automobilisme Première sortie victorieuse pour Daniel Visinand

Pour sa première sortie de l'année, Daniel Visinand a mis les points sur les «i». Il a remporté sa classe dans le cadre du slalom de Bürglen: une belle confirmation de son deuxième rang 1996 en coupe Nissan Micra. Après cette entrée en piste lointaine des non-licenciés, rien ne figure à l'agenda de ce week-end. A peine commencée, la saison automobile prend déjà une première pause.



CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS 1997

Décidément les protagonistes du championnat cantonal partent fort. A l'instar des pilotes de rallye et des passionnés de vitesse pure, les slalomeurs non-licenciés n'ont pas manqué leur entrée. Ils n'étaient que trois présents en terre thurgovienne, leur prestation d'ensemble peut être cependant qualifiée de bonne. Arrivé tardivement sur la scène régionale l'an dernier, Daniel Visinand avait terminé troisième du championnat neuchâtelois. Pour sa première participation en coupe Nissan Micra, il avait aligné les performances de choix.

Le moins que l'on puisse écrire est que la confirmation n'a pas tardé. Première épreuve 1997 et première victoire pour le pilote chaux-de-fonnier. Autre catégorie, mais résultat probant également celui de Jean-Michel Affolter (Saignelégier) sur sa Renault Clio. Le rang est moins éclatant, mais il n'en reflète pas moins la constance du pi-



Daniel Visinand a signé sa première victoire de la saison à Bürglen.

photo privée

lote taignon. Sixième de classe dans ce carrousel initial, il ne demande qu'à faire mieux une fois le rythme repris. Nouveau venu dans le plateau régional, Marc-André Dubois de Montfaucon pilote une Peugeot 205 GTI. Lui non plus n'a pas hésité à se lancer dans le bain dès l'ouverture. Un septième rang honorable sanctionne son déplacement en Suisse orientale.

La prochaine fin de semaine s'annonce particulièrement calme, aucune course officielle ne figure au calendrier. Une relâche qui devrait permettre à chacun d'affûter ses armes. La

ligne droite qui s'annonce pour fin avril et les mois suivants ne laissera que peu de répit aux pilotes et à leurs ma-

chines. La prochaine interruption de calendrier n'étant prévue que pour la mi-juillet.

FRL

Classements

Licenciés: 1. Hotz (Fleurier) 70 points/4 résultats. 2. Patthey (La Brévine) 24/2. 3. E. Girardin (La Chaux-de-Fonds) 20/2. 4. Kilchenmann (Sonceboz) 16/2. 5. Ritz (Peseux) 14/1.

Non-licenciés: 1. Visinand (La Chaux-de-Fonds) 20 points/1 résultat. 2. J.-

M. Affolter (Saignelégier) 9/1. 3. Dubois (Montfaucon) 7/1.

Navigateurs: 1. Calame (Môtiers) 70 points/4 résultats. 2. Beuchat (Moutier) 24/2. 3. Bigler (Cernier) 20/2. 4. Lehmann (Reconvilier) 16/2. 5. D. Affolter (Saignelégier) 14/2.

Rugby Splendide chassé-croisé

LA CHAUX-DE-FONDS - LUCERNE 27-29 (17-17)

Comme chaque année, le rugby chaux-de-fonnier se réveille de sa longue hibernation avec le retour des beaux jours. Le public a apprécié, lui qui a eu droit à un chassé-croisé haletant entre deux équipes (La Chaux-de-Fonds et Lucerne) qui sont tenus de près pendant 80 minutes.

Les Chaux-de-Fonniers firent «bouger» le tableau d'affichage en marche par un essai de Pfister à la cinquième minute. Les Lucernois répliquèrent rapidement, puis passèrent en tête avant que la partie se stabilise et que les efforts des «jaune et bleu» soient récompensés par deux essais de Stoller.

17-17, trois essais partout, l'égalité était parfaite à la mi-match. Si les deux équipes inscrivirent chacune encore deux essais (pour les Chaux-de-Fon-

niers par Schallenberger puis Stoller, encore), les Lucernois, ayant transformé un essai de plus, abordèrent les dix dernières minutes avec deux points d'avance. Les «jaune et bleu» donnèrent tout ce qu'ils avaient encore de force physique, mais leur manque de lucidité - ils jouèrent une pénalité accordée en face des poteaux lucernois à la main plutôt que de la tenter - rendit vaine leur folle débauche d'énergie et leurs adversaires purent préserver leur maigre avantage jusqu'au coup de sifflet final.

Domage pour un RCC dont le cœur et la générosité dans l'effort a plu.

Les Arêtes: 75 spectateurs. **La Chaux-de-Fonds:** Aubert, Pfister, Schallenberger, Kieffer, Rast, Pingeon, Landwerlin, Perrenoud, Bornet (m), Stoller (o), Marron, P. Stuedler, Jérôme.

PPF

Volleyball La grande fête à Planeyse

Ce sera la fête du volleyball ce week-end à la halle de Planeyse, à Colombier. Samedi après-midi se dérouleront les finales de la Coupe neuchâteloise. Après avoir perdu le titre de champion cantonal, les filles de Colombier espèrent glaner la coupe. Mais elles devront affronter, à 15 h, l'ambitieux Val-de-Travers, qui a lui aussi tout misé sur cette compétition.

A 17 h, place aux équipes masculines pour une finale entre les gars de Bevaix et du Val-de-Travers. L'enjeu? Une coupe, bien sûr, mais aussi la participation à la Supercoupe pour les vainqueurs qui se jouera dimanche.

En ouverture, s'y disputera samedi matin déjà le tournoi de l'Association ouvert à tous les membres du canton. Une occasion de pratiquer son sport favori et de rencontrer des joueurs d'autres clubs (inscriptions sur place), pour une grande compétition de l'amitié.

Pour la première fois, l'Association neuchâteloise en collaboration avec l'Association régionale du Jura-Seeland organise dimanche un tournoi qui commencera dès 8 h et se poursuivra toute la journée. Participeront les meilleures équipes juniors A, B et mini C, ainsi que les sélections régionales du Jura-Seeland, Neuchâtel et Vaud. Les formations seniors se disputeront la Supercoupe. Au total: 27 rencontres, sur trois terrains,

pour un grand spectacle de volleyball organisé par le VBC Colombier.

Dans le cadre de cette manifestation, l'Association du Jura-Seeland a décidé de jouer la finale de la Coupe jurassienne en territoire neuchâtelois: une grande première! Chez les garçons, Moutier rencontrera l'équipe des Franches-Montagnes, alors que chez les filles, Bienne se disputera la trophée avec les filles des Franches-Montagnes. Ces finales se dérouleront à dix heures.

Elles seront suivies par les rencontres de la Supercoupe, à 11 h 30, entre les vainqueurs de la Coupe neuchâteloise désignés la veille et les gagnants du championnat, soit chez les filles, le NUC, et chez les garçons, le Val-de-Ruz.

L'après-midi, toujours en alternance avec les rencontres des juniors, se dérouleront les matches entre les perdants de la Supercoupe neuchâteloise et ceux de la Coupe jurassienne, à 14 heures. Et enfin, les vainqueurs masculins et féminins de la Supercoupe neuchâteloise affronteront, à 15 h, les gagnants de la Coupe jurassienne.

Le bon déroulement de ce tournoi et l'accueil que feront les participants et les spectateurs à cette manifestation encourageront les associations à étendre leur collaboration à l'avenir. Alors, ce week-end, faites un détour par la halle de Planeyse, pour la promotion du volleyball. Et que les meilleurs gagnent. CPI

SOUS LE CASQUE

Dans le petit monde du sport automobile régional, Alphonse Kilchenmann fait partie des meubles. Depuis vingt-cinq ans, sa silhouette hante les stands des circuits et les parcs des rallyes. Cette saison le garagiste de Sonceboz va «lever le pied», il fait l'impasse sur la piste pour ne participer qu'à quelques rallyes.



Alphonse Kilchenmann et...

...le petit frère de Michael, Ralf Schumacher: «Il faut s'en méfier, c'est un jeune fougueux bourré de talent. Même son frangin doit faire attention, il pourrait bien lui ravir la vedette. Il est capable d'aller très loin pour autant qu'il parvienne à dompter son potentiel et à rester sur la route.»

...la visite du Pape en ex-Yougoslavie: «De tels voyages n'apportent rien à personne. En extrapolant quelque peu, je dirais que c'est toute la conception de la religion qui est en cause. La manière de faire passer le message est un peu anachronique.»

...Mobutu et ses milliards en Suisse: «C'est favorable à nos banques, à notre pays, car cet argent fructifie en Suisse. Pour les Zairois c'est terrible. Le pire est que si l'on bloque les avoirs de Mobutu sur notre territoire, personne n'en profitera. Il faudrait trouver le moyen de les redistribuer à ceux qui en ont besoin.»

...le championnat 1997 de Formule 1: «Ce devrait être une bonne année. Les écarts entre les protagonistes sont minimes, les dépassements redonnent d'actualité, l'intérêt augmente. L'arrivée d'un second manufacturier de pneumatique apporte également son lot de surprises. Pour moi, la F1 reste toutefois encore trop «business» dans ses principes.»

...les précautions prises pour soustraire les grenouilles aux dangers de la route: «C'est rigolo, mais n'exagérons pas. Le fait de piloter en compétition ne m'empêche pas d'avoir quelques pensées écologiques. La nature doit être préservée, mais je ne suis pas certain qu'il est bon de stocker les grenouilles dans des seaux avant de les transporter à travers la route. Laissons l'église au milieu du village.»

...Sharon Stone: «C'est une jolie fille et un coup d'œil n'engage à rien. Soyons sérieux, je connais son nom, mais elle ne m'inspire rien de très particulier.»

...les contrôles de vitesse: «Leur volet préventif devrait être mieux exploité. Il existe des zones dangereuses, des endroits où les gosses sont des victimes potentielles, c'est là que devraient se trouver les radars. Trop fréquemment, la police utilise cet appareil comme une tirelire, pour renflouer les caisses.»

...le tunnel ferroviaire du Gothard: «C'est beaucoup d'argent pour un résultat auquel je ne crois pas. Il est utopique de penser amener les camions sur les trains. Le problème est ailleurs, en matière de transports nous sommes à côté de la plaque, nous transportons trop de produits pour de sombres critères économiques. Commençons par devenir raisonnables et tout ira mieux.»

FRL

BRÈVES

Echec Blitz cantonal 1997

L'association cantonale des Clubs d'échecs organise son championnat blitz, demain à l'Hôtel du Vignoble à Peseux. Tous les joueurs du canton, membres ou non d'un club, sont invités à y participer. Inscriptions dès 19 h sur place, le tournoi proprement dit (onze rondes de cinq minutes), débutera à 20 heures précises./réd.

Gymnastique Villeret en fête

Dimanche prochain, dès 8 h, se déroulera à la halle polyvalente de Villeret, le championnat du Jura-Bernois de gymnastique aux agrès. Cette manifestation réunira 120 jeunes filles. Toutes ces gymnastes se présenteront dans six catégories, tels le reck ou le sol. Le présent concours servira de sélection pour les championnats de Suisse./réd.

COOP PROMOTION:

IP AKT 16/97



HITS HEBDO COOP

du 15. 4 au 22. 4. 1997

LES JEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
SEULEMENT

du 17. 4 au 19. 4. 97

Poulet frais suisse
de 900 à 1300 g env.
le kg

6.20
~~7.90~~

UN PRODUIT AGRICOLE SUISSES

Pommes «Maigold» le kg **2.50**
Pommes de terre «Agria» le cabas de 2,5 kg **3.20**

HITS HEBDO COOP

du 15. 4 au 22. 4. 1997

emballage familial de 30 multipack
682,5 g Branches «Arni» lait/noisettes **7.90**
~~12.-~~

CONFISERIE/SNACKS

Snack noisettes «Arni» duo **3.90**
2x3, 300g ~~5.-~~
Frigor «Cailler» multipack **5.20**
Lait ou Noir 4x100g ~~6.17~~
Toutes les flûtes Party «Arni» **2.25**
125g ~~2.85~~
Quartino «Wolf» **1.50**
250g ~~1.95~~

HITS HEBDO COOP

du 15. 4 au 22. 4. 1997

2 x 6 portions multipack
600 g «Petit Suisse» rouge ou jaune **3.80**
~~5.40~~

Jambon arrière à la coupe ou préemballé, les 100 g ~~2.75~~ **2.10**
Minarine «Lätta» 400g ~~2.75~~ **2.10**
Marguerite frutescente le pot à partir du mercredi 16. 4. 97 **9.90**
Thon au naturel 3x200g ~~3.00~~ **2.70**

PÂTES ALIMENTAIRES/RIZ

Spaghetti «Napoli» multipack **3.30**
4x500g ~~4.40~~
Riz «Uncle Ben's» duo **5.70**
2x900g ~~7.20~~

FROMAGES

Fromage à pâte molle crémeux Grand Cru la portion de 200g ~~5.-~~ **3.90**
Tête-de-Moine meule 1/2 ou entière, 350/700g les 100g ~~2.80~~ **1.80**

VIN EN PROMOTION

du 15. 4 au 22. 4. 1997

la bouteille de 1 litre
Jumilla rouge D.O.
«Alta Sierra»

2.20
~~2.90~~
(+ consigne)



Les 2 polos en maille piquée

10.- de moins

Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

- Polo en maille piquée pour femmes ou hommes duo **25.-**
60% coton, 40% polyester, div. modèles au lieu de 35.-
- Polo en maille piquée pour Juniors duo **20.-**
65% coton, 35% polyester, div. modèles au lieu de 30.-
- Polo en maille piquée pour Kids duo **16.-**
65% coton, 35% polyester, div. modèles au lieu de 26.-

HITS HEBDO COOP

du 15. 4 au 22. 4. 1997

flacons, 3 x 750g 3 pour 2
«Fox» Citron **5.80**
~~8.70~~

BOISSONS

Ice Tea «Coop» Classic multipack **3.60**
6x1 litre ~~4.80~~
Ice Tea «Coop» Classic **1.10**
2 litres ~~1.80~~

En promotion:
tout
pour le brunch

Zwieback «Coop» 260g ~~2.80~~ **2.20**
Pain de mie «Coop», pré-ranché 280g ~~1.85~~ **1.55**
Crème à café en portions multipack 40x12g ~~3.50~~ **2.60**
Café en grains «Jubilor» Classico 500g ~~6.30~~ **5.10**
Café «Jacobs» Médaille d'or moulu/sous-vide 2x500g ~~15.40~~ **12.90**
«Ovomaltine» sachets recharges, 2x750g ~~18.50~~ duo **15.90**
Confiture d'abricots «Midi» le pot de 370g poids net ~~1.85~~ **1.35**
Confiture de cerises noires «Midi» le pot de 370g poids net ~~2.55~~ **2.05**
«Kellogg's» Cornflakes duo 2x425g ~~8.40~~ **4.40**
«Kellogg's» Smacks duo 2x425g ~~9.90~~ **6.90**
Muesli croquant «Coop» le sachet de 800g ~~4.95~~ **3.45**
Fromage «Gerber» extra duo 2x6 portions, 400g ~~8.80~~ **4.90**

SHAMPOINGS/DÉODORANTS

«Schauma» aux 7 herbes duo les 2 flacons de 250 ml chacun ~~7.20~~ **5.30**
Déodorant Vapo «Rexona» Prestige 75 ml ~~5.50~~ **4.40**
Déodorant Micro-Spray «Rexona» Classic ou Sport 75 ml ~~4.75~~ **3.65**

PRODUITS VAISSELLE ET PRODUITS D'ENTRETIEN

«Palmolive» Ultra duo les 2 flacons de 500 ml chacun ~~9.90~~ **6.90**
«Suso» citron concentré duo 2 flacons pliables de 500 ml chacun ~~5.80~~ **3.90**
«Sun» Poudre duo 2 recharges de 1,1 kg chacune ~~11.80~~ **8.90**
Nettoyant pour vitres «Ara» duo 2x500 ml ~~3.80~~ **2.40**

PROMOTION

Papier hygiénique «Nésted» rose triple épaisseur, les 20 rouleaux ~~11.80~~ **9.60**

Coop
Restaurants

Dans les restaurants en libre-service

Bœuf bourguignon
(Origine: Suisse)
purée
macédoine de légumes

9.90

Hit «après-midi»

1 café Jubilor, 1 thé ou
1 ovo
1 croissant aux amandes

3.-
au lieu de 3.80

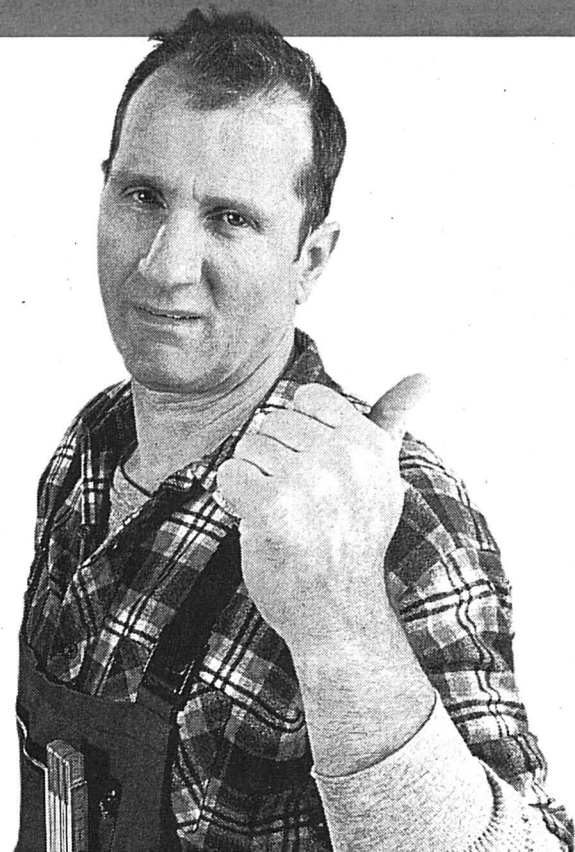
Coop

JUMBO

HYPERMARCHÉ

BRICO & LOISIRS

Semaine 16



OFFRES PRINTANIÈRES



Tondeuse à gazon électrique **PARTNER P146 EL**

- Largeur de coupe 46 cm - Hauteur de coupe réglable en 7 positions - 1500 W - Avec bac collecteur



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 80.-

299.-
au lieu de 379.-

7391736009584(58)

Coupe-bordures à accu **PARTNER** **TC 230**

- Largeur de coupe 23 cm
- Batterie 12 V
- Autonomie de fonctionnement 25-30 min.



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 30.-

139.-
au lieu de 169.-

7391736006880(58)

Coupe-bordures **PARTNER** **P400**

- Largeur de coupe : 25 cm
- 300 W
- Réglage du fil automatique



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 20.-

69.-
au lieu de 89.-

8004878255632(58)

Tondeuse à gazon à accu **PARTNER** **P147**

- Pour env. 1000 m²
- Largeur de coupe 46 cm
- Hauteur de coupe réglable en 7 positions - Batterie 24 V
- 620 W - Avec bac collecteur



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 100.-

799.-
au lieu de 899.-

7391736009393(58)

Tondeuse à gazon à accu **PARTNER** **133**

- Largeur de coupe 33 cm - Hauteur de coupe réglable en 3 positions
- Batterie 12 V - 400 W
- Pour environ 300 m²
- Avec bac collecteur



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 100.-

399.-
au lieu de 499.-

8004878255687(58)

Bineuse à essence **PARTNER P31**

- 1 vitesse avant - Largeur de travail 24 - 43 cm
- Profondeur 25 cm - 3 CV



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 100.-

599.-
au lieu de 699.-

7391736007610(58)

Faucheuse **PARTNER P371**

- Largeur de coupe 71 cm - 3,75 CV



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 200.-

999.-
au lieu de 1199.-

8018126006433(58)

Tondeuse à gazon à essence **PARTNER P147 C**

- Largeur de coupe 46 cm - Hauteur de coupe réglable en 7 positions
- 3,8 CV - Avec bac collecteur - Avec catalyseur



VOUS ÉCONOMISEZ
FR. 50.-

449.-
au lieu de 499.-

7391736009263(58)

HYPERMARCHÉ Vernier • Dietlikon • Heimberg • Visp • Lugano-Canobbio

BRICO & LOISIRS Vevey • Peseux • Bulle • Villars-sur-Glâne • Monthey • Ecublens • Meyrin • Delémont • Conthey • Montagny-Yverdon • La Chaux-de-Fonds • Bussigny • Chavannes-de-Bogis • Bachenbülach • Schaffhausen • Zürich • Frauenfeld • Arbon • Baden-Dättwil • Schafisheim • Oftringen • Emmenbrücke • Solothurn • Schänis • Hinwil • Mels • Haag • Schattdorf • Sant'Antonino • Grancia

NATATION

Une semaine après le camp d'entraînement de Winterthour, Le Locle-Natation se déplaçait à Delémont pour le traditionnel meeting jurassien. L'équipe locloise était composée de vingt nageurs et a obtenu de bons résultats.

Sur 4 x 50 m quatre nages, l'équipe fille a pris la deuxième place en 2'22"0 en établissant un nouveau record du club, équipe composée de Cindy Vuille (37"5 sur 50 dos, également record du club), Magali Giordano, Audrey Vuille et Maude Challandes. Maude Challandes (15 ans) a remporté le 100 m dauphin en 1'18"6 (meilleur chrono personnel de plus de trois secondes) et le 100 m dos en 1'18"5 (MPP) et a pris la deuxième rang du 100 m libre en 1'08"1 (MPP). Elle s'est affirmée comme la nageuse locloise la plus en forme en cette fin de saison hivernale.

Magali Giordano (16 ans), première du 100 m brasse en 1'25"4, a renoué avec la victoire dans sa nage de prédilection. Jennifer Huguenin (13 ans), première du 100 m brasse en 1'31"4 (MPP) a réédité ses bonnes dispositions sur 100 m dauphin en confirmant son temps de 1'21" établi un mois auparavant. Rosine Buehler (15 ans) a réalisé la meilleure amélioration du meeting sur 100 m libre avec plus de sept secondes de mieux pour un temps final de 1'24"0. Enfin, Laëticia Grezet (10 ans), plus jeune licenciée du club, a flambé en montant trois fois sur le podium en trois courses, dont deux fois sur la plus haute marche.

CEV

SKATER-HOCKEY

Le SHC La Neuveville a présenté deux visages ce week-end. Après une entrée en matière fulgurante face à la modeste formation de Paradiso Tigers, les Neuvevillois se sont montrés empruntés, nonchalants et formidablement inefficaces dès la mi-match, s'imposant finalement 17-13.

Contre Vedeggio Eagles, jusque-là invaincu dans ce présent championnat, la victoire fut une construction de longue haleine. S'appuyant sur un Di Sigismondo absolument impérial, auteur du troisième blanchissage de sa carrière, les coéquipiers de Steve Kummer - auteur de neuf buts ce week-end - ont fait étalage d'une grande maîtrise offensive et défensive. Pourtant, le match fut âpre et ardu. Les fruits de l'excellente préparation physique de l'entre-saison ont une nouvelle fois eu raison d'un adversaire visiblement bien plus éprouvé par le rythme effréné de la rencontre (victoire 10-0).

Le SHC La Neuveville comptabilise désormais cinq victoires en autant de rencontres. Si le bilan provisoire s'avère excellent, le coach Stékoffer sait que le chemin de la remontée en LNA est encore long.

JAK

CYCLISME

Les Reussilles. Course d'entraînement de la Fédération jurassienne de cyclisme. Messieurs (75 km): 1. Varré (Moutier) 2 h 00'18". 2. Donzé (Tramelan) à 2". 3. Howald (Court) à 21". **Puiss:** 5. Rastelletti (Tramelan) à 31". 6. Loureiro (Tramelan) m.t. 8. Berset (La Chaux-de-Fonds) m.t. 9. Berger (La Chaux-de-Fonds) m.t. 10. Hasler (Tramelan) m.t.

Dames (75 km): 1. Lovis-Fluri (Moutier) 2 h 11'04".

Cadets-Ecoliers (50 km): 1. Parmentier (Courtételle) 1 h 24'28". **Puiss:** 3. Favre (Tramelan) à 5'57". / réd.

Bicross Une semaine de cours intensifs à La Béroche



28 spécialistes de bicross ont préparé leur saison au cours de La Béroche.

photo privée

A l'approche des grandes compétitions, le Bicross-Club de Saint-Aubin/La Béroche a mis sur pied un camp d'entraînement pour ses pilotes de BMX. Pendant une semaine, 28 participants de 5 à 18 ans ont amélioré leur tactique de course et leur endurance sur la piste du site d'Entre-Roches sur Saint-Aubin, sous la houlette de deux entraîneurs chevronnés.

Alors que les années précédentes, ces cours se donnaient encore à Yverdon, le doublement des effectifs du Bicross-Club Les Kamikazes a incité

ses dirigeants à voler de leurs propres ailes et à organiser cette manifestation pour la première fois en terre neuchâteloise. Le camp d'entraînement a été dirigé par le Français Eric Weinbrenner, domicilié à Strasbourg, et Michel Frutiger, de Vaumarcus. Eric Weinbrenner est titulaire du brevet d'Etat d'éducation sportive et s'adonne au BMX depuis treize ans. Michel Frutiger terminera cette année ses études de maître d'éducation physique à l'Université de Lausanne. Il entraîne depuis deux ans les pilotes neuchâtelois et est bien connu du monde du bicross, puisqu'il a été deux fois cham-

pion suisse (1987-1988), quatrième aux championnats d'Europe (1989) et neuvième aux championnats du monde (1989).

Entraînement poussé

Durant cette semaine, on n'a pas chômé sur la piste d'Entre-Roches. Le matin, de 10 h à midi, les pilotes exerçaient la coordination motrice, les départs, la technique et la tactique de course. Après le repas de midi préparé par les parents et pris en commun au chalet BMX, les compétiteurs reprenaient leurs vélos pour travailler le physique, l'endurance, la vitesse et la résistance.

Le bicross est un sport dont l'effort principal est basé sur la résistance (effort court en anaérobie). Ceci présuppose un entraînement de l'endurance de base. Tous les exercices ou jeux de résistance ne doivent pas dépasser les 40 secondes et nécessitent un temps de récupération important.

Comme l'a souligné Michel Frutiger: «Il est primordial pour le maître de respecter les besoins de l'enfant, ses craintes, ses désirs et ses attentes, de l'écouter et de l'encourager. Le moment de bicross doit rester pour l'enfant quelque chose de magique où

il s'amuse, découvre et apprend par le jeu.» Il est malheureux, selon Monsieur Frutiger, «de devoir toujours rappeler un aspect primordial du sport, précisément celui des droits de l'enfant dans le sport».

Plusieurs participants au camp d'entraînement se retrouveront déjà en compétition les 19 et 20 avril à Grandson, à l'occasion de la première manche du championnat suisse.

Dimanche 27 avril, ce sera au tour du club de La Béroche d'accueillir la deuxième manche du championnat romand. / réd.

BASKETBALL

Pour bien comprendre la philosophie du mouvement de minibasket, il est important de bien l'étayer. En voici un condensé.

Le minibasket est un sport collectif, avec la balle, de situation acyclique et symétrique de type mixte. Il ne doit pas être considéré comme le «basket miniature», mais comme une activité sportive ludique, sociale, participative, de communication, qui produit un développement du corps harmonieux.

L'entraîneur doit connaître les enfants sous les divers aspects (cognitif, social, moteur), il doit bien connaître les mouvements fondamentaux, il doit connaître une méthode valide d'enseignement adaptée à tout âge. Les capacités motrices individuelles doivent être éduquées et développées en jouant, les mouvements fondamentaux doivent être présentés sous forme de jeu (du simple au difficile).

L'important est de ne pas prétendre initialement à l'exécution parfaite des gestes (dribbles, tirs au pa-

nier, passes) ou des mouvements sans balle (démarquage, infiltrations, rebonds, contre-attaques), avant que le travail d'éducation et de structuration des schémas moteurs n'ait été complété.

Jouer au minibasket à 6, 7 ou 8 ans ne doit pas signifier seulement jouer au ballon, mais aussi jouer avec son corps, avec de petits et grands engins et avec ses compagnons, savoir s'orienter dans l'espace et dans le temps, s'adapter aux diverses situations qui se vérifient pendant le jeu, modifier son propre comportement selon les règles du jeu.

Pour la tranche d'âge des 9-11 ans, l'entraîneur doit comprendre le pourquoi de tel geste et de tel mouvement, en relation avec ce qui se passe pendant le jeu, il doit passer du un contre un au cinq contre cinq, d'abord en forme libre, puis en forme organisée, de manière progressive et ordonnée, sans imposer mais en proposant. C'est l'âge d'or de l'apprentissage, pendant lequel il faut éviter le travail d'automatisation des gestes. Pour cela, il sera

assez tôt vers 12 à 14 ans, un âge où les rapports du corps avec l'espace, le temps, la balle et le panier changeront. Il faut se rappeler que le minibasket est un jeu et qu'il ne faut pas brûler les étapes.

La balle, dans ce jeu-sport, a un rôle très important, car elle est le symbole de l'infini. Elle tourne, elle roule, rebondit et s'échappe. C'est quelque chose de vivant qui invite au jeu: l'enfant peut la commander avant de l'aimer. Il faut se rappeler que les différences entre garçons et filles sont peu nombreuses en ce qui concerne le développement moteur de 6 à 11 ans: le minibasket est donc unisexe.

L'ACNBA fait un grand effort dans ce sens en multipliant les tournois, mais le potentiel actuel ne permet pas cet élargissement tant souhaité. La mixité n'est pas encore bien comprise et devient parfois un frein. Domage, car le minibasket est, avant tout, un jeu de masse, sans contrainte de résultats et classements. L'essentiel est de jouer et d'obtenir des sensations fortes.

SCH

La rencontre de Coupe neuchâteloise Union Neuchâtel III - Corcelles devait être un match au sommet. En fait, seule la première mi-temps a tenu toutes ses promesses par son intensité et son engagement. Corcelles profita à merveille des carences défensives pour lancer de fulgurantes contre-attaques.

Etait-ce une tactique d'Union Neuchâtel? Toujours est-il qu'en seconde mi-temps, Corcelles ne toucha pas terre,

manquant de tranchant, de condition physique et de motivation. Sentant le match définitivement perdu, les Corcellois à l'image d'Arm, soldèrent la rencontre et les Unionistes ne se firent pas prier pour creuser un écart conséquent mais qui ne reflète pas entièrement la physionomie de la partie 112-72.

Côté Union, on notera la réussite peu commune à trois points (10 sur 13) qui assomma les vellétés corcel-

loises, l'abattage de Pimental (36 points), le calme olympien d'Orlusic (25) que l'on eut plaisir à revoir tant sa technique est raffinée, l'adresse de Godet (22) et la distribution parfaite de Von Gunten. Côté Corcelles, Krähenbühl (30) eut beaucoup de déchets dans son jeu. Il manquait Virtic et Vujura (éloigné des terrains pour un certain temps en raison d'une blessure). Enfin, Glauss fut moins souverain aux rebonds.

SCH

GRS

Nidau a accueilli ce dernier week-end la deuxième manche qualificative du championnat suisse de gymnastique rythmique sportive 1997. Cette compétition a été favorable aux Neuchâteloises, qui s'y sont illustrées: que ce soit en individuelles juniors ou en groupes, elles ont toutes réussi leur sélection pour participer à la demi-finale qui aura lieu à la fin du mois à Zurich.

En individuelles, Soraya Egger a obtenu le 18e rang, catégories A et B confondues, ce qui la place, après les deux qualifications, à l'excellent deuxième rang de la catégorie B (gymnastes ne faisant pas partie des cadres et des centres régionaux). Fanny L'Herbette, avec le 27e rang sur 39 compétitrices, arrive au onzième rang de la catégorie B, ce qui signifie également l'obtention de son billet pour la demi-finale. Isabelle Pescia (Biasca) a remporté la compétition devant sa camarade de club Nadia Lutz

(deuxième) et Elia Aymon de Sion-Femina (troisième). Au total, 16 gymnastes A et 13 B sont qualifiées pour la suite du championnat suisse.

En groupes, GRS-Neuchâtel est monté sur la deuxième marche du podium avec 24,933 points, derrière Gym Bienne, première avec 27,850, alors que Geisendorf-Genève termine au troisième rang avec 23,200 points. Ainsi les Neuchâteloises se qualifient brillamment pour la demi-finale, où dix groupes seront présents, y compris le cadre national.

Ces remarquables résultats des Neuchâteloises confirment l'excellent travail des entraîneurs et monitrices du club, qui sauront mettre à profit les trois semaines prochaines pour affiner encore les exercices présentés, de manière à participer aux compétitions de Zurich dans les meilleures conditions. La dernière manche de qualification aura lieu ce week-end à Cornaux, où les jeunes et les seniors seront en lice.

BHU

GYMNASTIQUE

C'est à Salvan que se sont rendues les filles de la gymnastique artistique de Serrières. C'était le premier rendez-vous de la saison.

Sept Neuchâteloises ont participé à cette compétition qui s'est déroulée samedi et dimanche, manche facultative comptant également pour le championnat suisse. Laure Virgilio a défendu ses chances le samedi déjà dans la catégorie niveau 2. Dimanche, c'était au tour de Nastasia Baraldi (niveau 3) et des benjamines du club Deborah Païs et Tamara Perdrisat (niveau 1) de se mesurer à leurs adversaires.

La journée s'est terminée par les prestations libre 1 et libre 2 avec la participation de Gaëlle Diserens, Marylaure Perrotet et Fabienne Plancherel. Dimanche, la FGS Serrières se déplacera à Lucerne et le 26 avril, toutes se retrouveront à la Halle omnisports de Neuchâtel pour y disputer le championnat cantonal neuchâtelois.

Classements
Niveau 1: 8. Deborah Païs. 17. Tamara Perdrisat.
Niveau 2: 20. Laure Virgilio.
Niveau 3: 12. Nastasia Baraldi.
Libre 1: 7. Marylaure Perrotet. 9. Gaëlle Diserens.
Libre 2: 7. Fabienne Plancherel. / réd.

«ENCLENCHEZ LA PUISSANCE – ET FAITES FI DES CONVENTIONS!»

LE NOUVEAU FORD EXPLORER, AVEC 207 CH.



Découvrez la notion de puissance: les 207 ch du moteur V6 de 4.0l vous ouvrent tous les chemins. Epreuvez le sentiment de sécurité: les renforts de la carrosserie et les airbags côté conducteur et passager sont l'assurance de parvenir sûrement à destination. Laissez-vous subjugué par la spaciosité: l'habitacle assure aux passagers et à leurs bagages un

exceptionnel espace de liberté. Et appréciez le raffinement à l'état pur: l'équipement de série comprend tout – de la climatisation jusqu'à la prise de courant. Pour en savoir davantage sur ce que le nouveau Ford Explorer offre pour Fr. 53550.–, adressez-vous à votre concessionnaire Ford. Vous obtiendrez son adresse en appelant le n° tél. 01/363 82 00.

<http://www.ford.ch>

Profitez d'0,2%, votre nouvelle liberté à l'achat d'une voiture.

Prix TVA incluse

Conditions de leasing pour l'Explorer, prix-catalogue Fr. 53550.–; Fr. 699.–/mois (36 mois/10000 km par an/versement unique Fr. 5400.–)



144-765939/RFC

Creative: Ogilvy & Mather

DIVERS

FUST

TV • HI-FI • VIDEO • PHOTO • NATEL • PC

PHILIPS SONY Technics

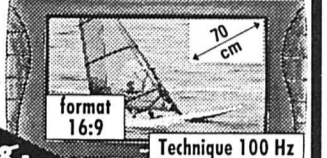
Panasonic JVC PIONEER

- Toutes les meilleures marques
- Prix bas
- Conseil spécialisé
- Service de réparation
- Prolongation de la garantie jusqu'à 10 ans
- Livraison à domicile et raccordement

TV • HI-FI • VIDEO CASSETTES? Réparations et remplacement immédiat de toutes les marques. Tél. 0800 559 111

GRUNDIG M 70-1690 DPL/IDTV

Tube image en couleurs MEGATRON 70 cm. Technique 100 Hz sans scintillement. 99 programmes/Hyperbande. Effet son cinéma grâce au Dolby-Surround Pro Logic. Super télétexte avec mémoire pour 128 pages. 120 W.



2998.-
2298.-

JE SUIS A LOUER!

SABA VR-7021

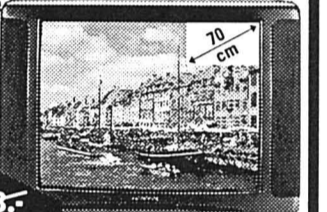
Magnétoscope VHS-HQ. 49 programmes/Module de réception hyperbande. 4 programmes d'enregistrement/1 on. Télécommande infrarouge. Mode NTSC possible. Programmation avec show-view.



399.-
299.-

NOVATRONIC CTV-2897 TX

Ecran plat 70 cm. 100 programmes/Module de réception hyperbande/Pal/Secam-L. Télétexte avec mémorisation des pages. Son hi-fi stéréo. Gestion de l'écran via un menu. Télécommande.

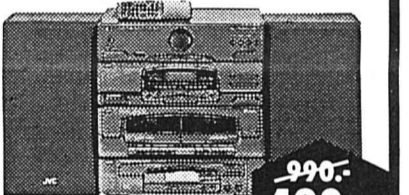


998.-
698.-

JE SUIS A LOUER!

JVC MIDI W-38 CDW

Amplificateur 2 x 25 W. Mémoire pour 24 programmes radio. Lecteur CD 3x. Equalizer SEA. Double lecteur de cassettes. Haut-parleurs à trois voies. Télécommande.



990.-
490.-

JE SUIS A LOUER!

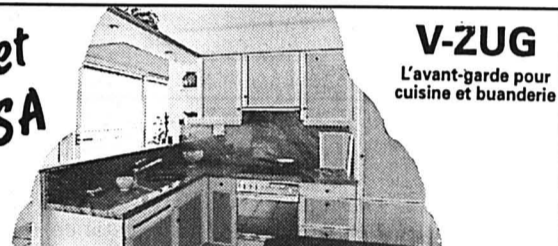
- Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
- Les derniers modèles de toutes les marques renommées en stock • Location (abonnement service compris dans le prix de location)
- Achat contre facture • En permanence, modèles d'occasion et d'exposition à prix avantageux • Réparation et échange pour toutes les marques • Nous éliminons votre ancien appareil • Livraison à domicile et raccordement

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eglures 44	032 926 12 22 (PC)
Porrentruy, à l'ex-Innovation	032 456 80 22 (PC)
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122	032 344 16 02 (PC)
Bienne, chez ex-Jelmoli	032 323 16 26 (PC)
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	032 725 51 52
Neuchâtel, chez Globus (Armourins)	032 724 26 74 (PC)
Nouveau: Marin, Fleur-de-Lys 26, Marin-Centre	032 756 92 42 (PC)
(PC = proposent également des ordinateurs)	
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques	0800 559 111
Consultation et service de commandes téléphoniques	155 56 66
HOT-LINE pour ordinateurs et fax (Fr. 2.13/minute)	157 50 30

45 ANS déjà! à votre service

Cuisines DP - Couvet
DROZ & PERRIN SA

Lave-vaisselle BOSCH offert pour tout achat d'un agencement de cuisine jusqu'au 20 avril 1997



V-ZUG
L'avant-garde pour cuisine et buanderie

Faites confiance à votre artisan... pour personnaliser votre cuisine ou votre salle de bains.

Nous attendons votre visite!

A cette occasion nous vous avons mijoté de belles affaires!

Venez fêter! avec nous les 17, 18 et 19 avril 1997 portes ouvertes de 9 h 00 à 20 h 00

2108 COUVET - tél. 032 - 863.13.59 - fax 032 - 863.10.06

10.5% CRÉDIT PRIVÉ

Taux concurrentiel
Sommes maximales
Rachat de crédits
Agence reconnue

Montant Fr. 10 000.- Durée 48 mois Frais totaux 2180.- Mensualités 253.75

CSK Crédits - Grand Rue 92, 1820 Montreux
Tél. 021/966 55 33 (8 h - 21 h).

132-22-281

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Locle 22 - À LOUER

Appartements 4 1/2 pièces de Fr. 789.- à Fr. 1178.-

Appartements subventionnés, prix selon étage et revenu du locataire. Tous les appartements sont 100% rénovés. Cuisines avec lave-vaisselle et vitrocéram.

Renseignements au tél. 913 96 78 (heures de repas)

160-720981

L'annonce, reflet vivant du marché

Quartier Est, à vendre

Appartement en attique

4 1/2 pièces, cuisine équipée, cheminée. Garage. Jardin d'enfants et école proches.

Pierre Grandjean

Immobilier, Jardinière 15 / Parc 14
Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

132-5295

Cherchons à louer à La Chaux-de-Fonds pour juin 1997

maison ou villa

6 pièces minimum.

Location-vente ou promesse de vente envisagée.

Ecrire sous chiffre K 132-5993 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-5993

IMMOBILIER

À LOUER

Crêtets 6

Appartement de 2 1/2 pièces

Quartier tranquille
Cuisine agencée
Balcon

Proche du centre ville
Sports publics et magasins à proximité

Libre dès le 1er juillet 1997 ou à convenir.

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

132-5502

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue F.-Courvoisier.34 c-d-e-f

Dans quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, cave, ascenseur:

3 1/2 pièces (84m²), balcon

4 1/2 pièces (98 m²), balcon

5 1/2 pièces (110 m²), balcon

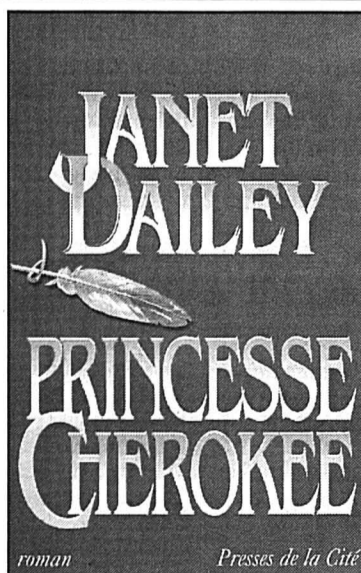
Libres tout de suite ou à convenir.

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31



28-83710

38



Princesse Cherokee

ROMAN - Janet Dailey

Droits réservés: Editions Presses de la Cité, Paris

– La loi sur le transfert des populations indiennes stipule que le président est autorisé à conclure de nouveaux traités, intervint Will Gordon. Mais elle ne justifie en aucun cas la violation des précédents accords. Ceux-ci garantissent une fois pour toutes notre indépendance et notre intégrité territoriale! Pourtant, Jackson refuse de s'opposer aux mesures prises contre nous par la Géorgie. Le Conseil américain des missions étrangères à Boston nous conseille donc d'aller plaider notre cause devant la Cour suprême¹ des Etats-Unis. Reste à savoir comment nous payerons les honoraires de nos avocats! Jackson menace maintenant de rembourser chaque Indien à titre individuel, au lieu de verser les dédommagements prévus par le traité en vigueur au Trésor cherokee.

– Pourquoi pas? demanda Eliza, à qui

cette solution semblait plutôt normale. – Accepteriez-vous de parcourir une centaine de lieues pour recevoir cinquante cents? Non, n'est-ce pas! En fait, Jackson tente délibérément de nous priver des moyens financiers qui nous permettraient de plaider notre cause devant la Cour suprême. Nous n'avons plus qu'à rassembler nos fonds, et à compter sur la générosité publique pour le reste.

Eliza regarda son assiette en porcelaine, la somptueuse argenterie, les abondantes victuailles présentées sur la table, et l'ensemble des convives dont elle enviait l'élégance. Elle avait perdu ses repères. Tout ce dont on lui avait parlé depuis son arrivée à Gordon Glen – les exactions commises par la milice, la confiscation des mines d'or, la loi interdisant aux Cherokees de témoigner devant des tribunaux géorgiens, et

maintenant les mesures prises par le gouvernement fédéral – n'était certainement pas un tissu de mensonges.

Elle fronça les sourcils.

– Je ne comprends pas pourquoi on cherche à vous chasser...

– Rien de plus simple, Miss Hall, répliqua Blade. Les Géorgiens nous envient la richesse de nos terres, nos mines d'or, nos champs de coton et de maïs, nos vallées fertiles et nos fermes cossues. Ils veulent nous les prendre. Tout cela est trop beau pour les Indiens, n'est-ce pas!

Son sourire contrastait avec l'amertume de ses paroles.

¹ La Cour suprême juge de la constitutionnalité des lois des Etats par rapport à la Constitution fédérale.

(A suivre)

Santé Prestigieux prix de médecine attribué à trois Britanniques

Chaque année, l'annonce des lauréats du Prix Louis-Jeantet de médecine est attendue avec impatience par les milieux scientifiques. Lauréats particuliers, car il est impossible de se porter candidat pour ce prix doté de 1,8 million de francs suisses: un jury dont la composition est jalousement tenue secrète désigne les heureux gagnants. Il sera décerné cette année aux Britanniques Richard Peto (Oxford), Kim Nasmyth (Vienne) et Philip Cohen (Dundee, Ecosse), le 18 avril à Genève. La récompense leur permettra d'entreprendre certains travaux d'envergure que leurs instituts respectifs ne peuvent financer.

L'attribution du prix au lauréat Richard Peto, titulaire d'une chaire en statistique médicale et épidémiologique à l'Université d'Oxford (GB) et membre de la Royal Society, a créé la surprise. Pour la première fois, la recherche clinique a été récompensée, alors que précédemment, seule la recherche fondamentale avait cet honneur. Mais Richard Peto, âgé de 53 ans, est une sommité dans le domaine des statistiques médicales, qu'il a notamment appliquées au fléau du tabac. «Le tabac tue environ deux millions de sujets par année dans les pays industrialisés, dont la moitié sont jeunes», écrit Peto. Il a été l'un des principaux auteurs de l'identification de la responsabilité du tabac dans le cancer du poumon et les maladies cardiovasculaires. Une lutte qui a duré près de cinquante ans et qui culmine actuellement dans le conflit opposant l'industrie du tabac au Gouvernement américain.

Depuis 1947, on invoque la responsabilité du tabac dans le cancer du poumon. La première étude concluante a paru en 1950 mais le public n'en a été informé qu'à partir des années soixante. «C'est un grand échec en matière de santé publique: quarante ans après que les risques ont été déterminés, le tabac provoque toujours 30% des décès des classes d'âges moyennes britanniques et américaines», constate Richard Peto. Pionnier des essais cliniques à grande échelle, il a grandement contribué à améliorer les méthodes statistiques. Ses travaux lui ont également permis de montrer les effets

bénéfiques de l'aspirine contre l'infarctus du myocarde, de même que l'efficacité d'un médicament, le tamoxifène, dans le traitement adjuvant du cancer du sein. Grâce au prix qui va lui être décerné, le chercheur mettra sur pied un projet de recherche en Inde pour lutter contre certains parasites intestinaux qui déciment les enfants.

Ballet sous microscope

Si Richard Peto considère les phénomènes pathologiques à l'échelle de populations, Kim Nasmyth a lui l'oeil fixé sur le microscope. A 44 ans, il dirige l'Institut de pathologie moléculaire de Vienne. Sa passion est la division des cellules et par conséquent les mécanismes subtils, nommés mitose et méiose, grâce auxquels le matériel héréditaire est recopié pour être

Nasmyth va affecter sa distinction genevoise à l'engagement de nouveaux collaborateurs et à l'acquisition d'équipements sophistiqués.

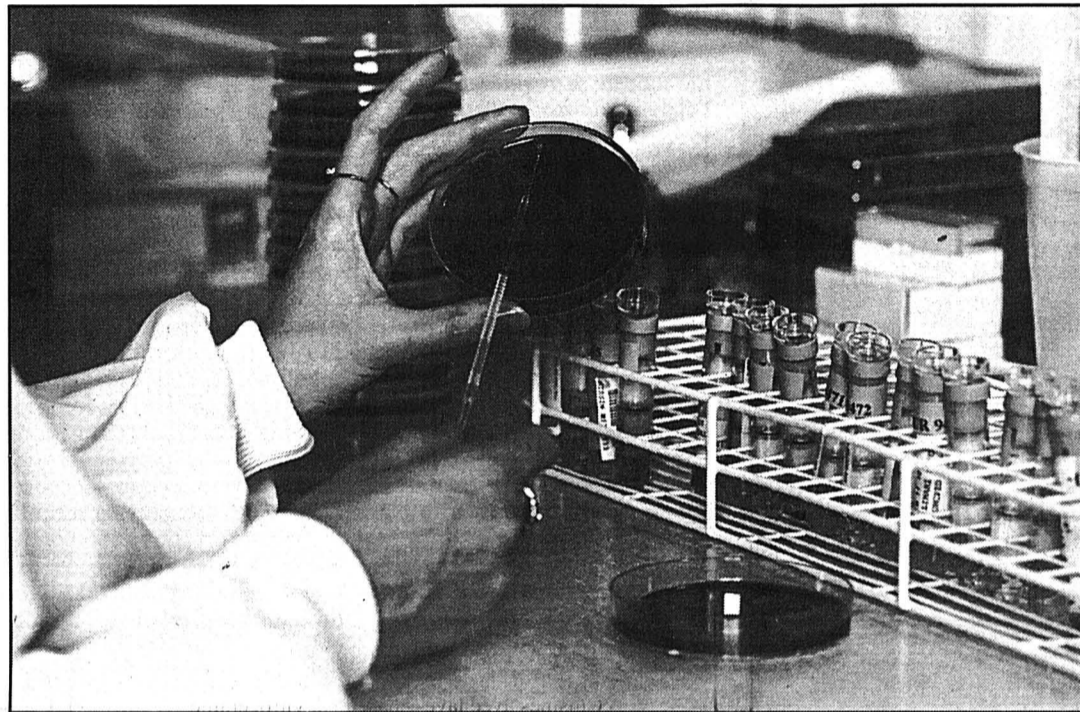
Stress à l'échelon cellulaire

Les travaux de Philip Cohen, professeur à l'Université de Dundee (Ecosse), portent sur les mécanismes du fonctionnement intime des cellules. Une réaction chimique fondamentale, nommée phosphorylation, consiste à ajouter ou à enlever un groupe phosphate à une protéine déterminée. Les enzymes responsables de l'exécution de cette réaction chimique sont très nombreuses, et constituent une part importante de la machinerie cellulaire. Philip Cohen a identifié plusieurs d'entre elles, impliquées dans la

réaction de la cellule au stress ainsi que dans le métabolisme des sucres.

Ces travaux ont d'énormes implications dans le domaine médical. Les troubles de la phosphorylation des protéines sont une cause ou une conséquence de maladies très fréquentes comme le cancer, le diabète et la maladie d'Alzheimer. En fait, il n'existe probablement pas un seul processus physiologique ou pathologique qui se passe totalement des phosphorylases. Les travaux actuels de Philip Cohen portent sur la transmission de signaux biochimiques susceptibles de devenir la cible de médicaments, et sa récente distinction devrait lui permettre de pousser plus avant dans cette direction.

Scarlet Huissoud / roc



La compréhension fine de la division cellulaire est capitale pour élucider la biologie de la cellule normale et cancéreuse. photo a

fidèlement transmis à la descendance.

Cette chorégraphie complexe est commune à toutes les cellules vivantes mais est devenue toujours plus sophistiquée au cours de l'évolution, depuis les bactéries aux animaux supérieurs. «Il est probable que l'évolution de la mitose et de la méiose ait constitué un facteur déterminant dans la première grande transition de l'évolution permettant le passage des bactéries aux cellules plus complexes», constate Nasmyth. La compréhension fine de la division cellulaire est capitale pour élucider la biologie de la cellule normale et cancéreuse. Kim

Fondation Louis-Jeantet

Depuis sa création, la Fondation Louis-Jeantet de médecine, basée à Genève et dotée d'un important legs d'un industriel français décédé en 1981, a octroyé 22,87 millions de francs par l'intermédiaire de son prix d'encouragement à la recherche. Les lauréats doivent exercer leur activité dans un des pays européens membres du Conseil de l'Europe. Depuis son établissement en 1986, le prix a été décerné à trente-huit chercheurs, dont quatorze en Grande-Bretagne, sept en Suisse,

sept en France, trois en Allemagne, deux en Belgique, deux aux Pays-Bas, deux en Suède et un en Autriche. La fondation soutient également des recherches à la Faculté de médecine et à l'Université de Genève, par la création et le financement de postes de rang professoral et de leur infrastructure. Depuis sa création, deux de ses lauréats et une lauréate ont été plus tard récompensés par un Prix Nobel de physiologie et de médecine. / shu

Sans doute Ignorance scientifique et malhonnêteté

«La société contemporaine souffre d'une inculture scientifique inquiétante», regrette-t-on dans plus d'un cercle savant. Sans doute... mais que peut signifier cette appel ? Est-il vraiment justifié ?

Il est de notoriété public qu'une grande part de la population des pays occidentaux a une piètre connaissance des outils et des résultats de la science. Des sondages effectués régulièrement soulignent la persistance de croyances ancestrales ou d'idées reçues — le pouvoir des chiffres, l'idée de races, le géocentrisme, et ainsi de suite. L'affaire est cependant plus compliquée et il convient de différencier entre deux types au moins d'ignorance.

Le premier type — le plus souvent cité — reprend ce qui est de l'ordre de la méconnaissance. On déplore que les citoyens ne connaissent de la science que quelques reflets superficiels — deux ou trois célébrités, des catastrophes (nucléaire,...), différents échecs (sida, cancer,...).

Dans une culture qui se proclame moderne, la coexistence de différentes formes de la pensée — nommées pélemêle scientisme, irrationalisme, obscurantisme, etc. — peut inquiéter certains. Or, peut-on attendre de chacun qu'il maîtrise la physique, comprenne les enjeux de la biochimie contemporaine, puisse réciter l'arbre généalogique des philosophes francophones ? La réponse est bien entendu négative.

C'est là que l'on peut trouver le second sens d'«igno-

rance». Sachant que la science et ses alliés industriels ou financiers ne sont jamais libres des dimensions sociales, il est possible de repérer derrière l'incompétence scientifique des citoyens une forme de refus ou de contestation politique.

Qu'il s'agisse de la fusée Ariane, d'un métro «magnétique», de travaux sur le génome animal, le quidam est de toute façon face à un système dont il ne comprend guère les rouages et dont il est, de fait, exclu. Ne pas s'intéresser aux fibres optiques ou aux calculs de péréquation financière devient alors le symbole d'une opposition à un modèle de société (ici régenté par les technologies).

De plus, il faut rappeler qu'il n'y a pas de savoir désintéressé. Pour beaucoup, une

connaissance «objectivement fautive» est plus utile au quotidien qu'une réflexion savante. Partant, si la croyance dans la validité de thérapies dites douces ou parallèles l'aide à mieux vivre, à mieux maîtriser les situations dans lesquelles il est plongé, pourquoi vouloir ôter au profane son «droit à ne pas savoir» (et ne pas vouloir savoir)?

Cette opposition entre deux types d'ignorance («surcharge» ou «refus») ne doit cependant pas dissimuler un autre enjeu. Car il est trop de productions (pseudo-sciences, prophétismes,...) qui se placent volontairement entre ces deux voies et qui apprennent sciemment des contrevérités historiques, des interprétations sommaires ou des jugements hâtifs.

Thomas Sandoz

Pratique sociale Indemnités de chômage

Monsieur W. âgé de 58 ans, vit une période difficile. L'entreprise dans laquelle il travaille depuis 14 ans est en pleine restructuration. Dans ce cadre, Monsieur W. sera mis à la préretraite à fin mai 1997. L'employeur lui a communiqué le montant qu'il touchera de la caisse de pension, au titre de la rente de vieillesse anticipée. Ce montant n'est pas très élevé. Monsieur W. se sent encore parfaitement apte au travail. Il se demande donc s'il peut s'inscrire à l'assurance-chômage, en dépit de la rente anticipée qu'il va recevoir. Si cela n'est pas possible, peut-il demander de différer le versement de la rente, de telle manière qu'il puisse bénéficier de l'assurance-chômage dans l'intervalle?

Monsieur W. peut être rassuré. L'accès à l'assurance-chômage est possible, pour autant qu'un certain nombre de conditions soient remplies.

De manière générale, et selon le droit en vigueur, les personnes qui ont pris une retraite anticipée peuvent bénéficier de indemnités de chômage si elles justifient d'une période de cotisations d'au moins six mois après la préretraite. Cette disposition ne s'applique cependant pas aux personnes qui ont été licenciées pour des raisons économiques, notamment. Monsieur W. est dans cette situation. Il pourra donc s'annoncer immédiatement à l'assurance-chômage. Toutefois, les indemnités ne seront versées que si toutes les conditions légales sont remplies, en particulier l'aptitude au placement. Dans ce sens, Monsieur W. a donc les mêmes droits et les mêmes obligations que toute personne au chômage sans bénéfice de la préretraite.

Quant au montant de l'indemnité, elle sera fixée en prenant en considération le montant de la rente de vieillesse versée par la caisse de pension. Plus précisément, l'assurance-chômage versera la différence entre le montant de la rente et le montant de l'indemnité qui serait versée

sans la retraite anticipée. Si Monsieur W. réalise un gain intermédiaire durant sa période de chômage, le total de la rente de vieillesse, du gain intermédiaire et de l'éventuel indemnité de chômage ne devra pas dépasser 90% du gain assuré avant la mise à la retraite anticipée.

Est-ce que le fait de différer le versement de la rente de vieillesse pourrait avoir une influence sur le calcul de l'indemnité de chômage? La réponse est négative. Selon le système de l'assurance-chômage, seul compte le droit à la prestation de vieillesse. Peu importe le fait que l'assuré touche effectivement cette prestation (parce que le paiement est différé ou que la somme est placée à terme, par exemple). Le montant auquel il aurait droit sera déduit de l'indemnité de chômage. Par ailleurs, si l'assuré touche un capital, ce dernier est mensualisé pour permettre le calcul de la surassurance. Ces dispositions peuvent se comprendre. Elles permettent, en effet, d'éviter que les préretraités ne soient privilégiés par rapport aux chômeurs qui ont été licenciés sans être mis au bénéfice des prestations de la prévoyance professionnelle.

Béatrice Despland/roc

Caisse-maladie: soins pour dent cassée

Sous le titre «Quand bébé se casse une dent», paraissait, le 10 mars 1997, une rubrique dont il ressortait que le traitement de la dent cassée n'est pas à charge des caisses-maladie. Suite à cette publication, deux assureurs ont réagi en relevant que, selon la nouvelle disposition légale (non relevée, à tort, dans l'article), ils remboursent les traitements dentaires en pareille hypothèse.

Ces interventions appellent les précisions suivantes. Selon le nouveau droit, les lésions de l'appareil de mastication sont effectivement prises en charge lorsque l'accident est couvert à titre subsidiaire par l'assurance-

maladie. Est-ce que cela signifie que les dents cassées le sont automatiquement? Pour les deux assureurs en question, sans aucun doute. Pour d'autres, la réponse est plus nuancée. Pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), il faut admettre que, selon une interprétation large de la base légale, les lésions dentaires proprement dites devraient, en principe, être couvertes par l'assurance-maladie lorsqu'elles sont causées par un accident.

Si telle est bien la pratique, on peut saluer cette extension heureuse du catalogue des prestations.

Béatrice Despland/roc



Les lésions dentaires accidentelles sont couvertes en principe par les caisses-maladie. photo a

Expérience Trois jeunes artistes se font une galerie monumentale

Tous frais sortis de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, impatientes de faire leurs preuves et avides de créer, Texas Joe, Lio del Réchaud et Roger Rabus, viennent de mettre sur pied une exposition fracassante dans un atelier désaffecté à la rue des Draizes, anciennement Marini SA.

Les espaces nus, laissés à l'abandon, et couverts de débris, sont aussi exaltants qu'une forêt vierge pour ces jeunes gens, libérés du stress et des obligations de l'école et débordants d'idées et de besoin d'expression. Aussi conquérants que Portos, Aramis et Atos, ils ont investi leur royaume, en

marquant leur territoire éphémère d'une impressionnante série de peintures circulaires de trois mètres de diamètre. Il ne s'agissait tout d'abord que d'une fulgurante présentation entre amis qui devait se limiter au seul vernissage. Finalement, l'exposition se prolonge jusqu'à la fin d'avril.

Généreux défi

Pour les trois amis, seul comptait l'enjeu: se prouver à eux-mêmes ce dont ils étaient capables à partir de rien. Pour mener l'exposition à bien, ils ont pris trois mois. D'abord, il y a eu des échanges d'idées, autour de leur pizza préférée, (la 62). La délicieuse figure d'ailleurs en taille géante dans l'exposition, garnie de trois

champignons symbolisant leur association. D'innombrables essais ont été réalisés sur des disques de papier de 20 centimètres de diamètre. Ils ont servi de base de discussion pour la mise en place des thèmes. Cette nouvelle génération de peintres ne pratique plus la virulence et la colère, mais cultive plutôt une certaine forme de dérision.

Les espaces dépouillés de l'atelier abandonné ne sont pas vides pour autant. Tout est là pour susciter l'imagination des trois jeunes créateurs. Un oiseau mort desséché sur le sol est laissé sur place, au-dessus de lui, une des vastes peintures figure un envol très art déco. Une liane, venue du terrain vague voisin se glisse par la fenêtre sans vitres pour venir accompagner

une autre œuvre circulaire dans laquelle un couple s'enlace avec un romantisme éperdu à la Klimt, mais ici ni dorures, ni mosaïques, les empâtements recueillent des brindilles et des feuilles mortes.

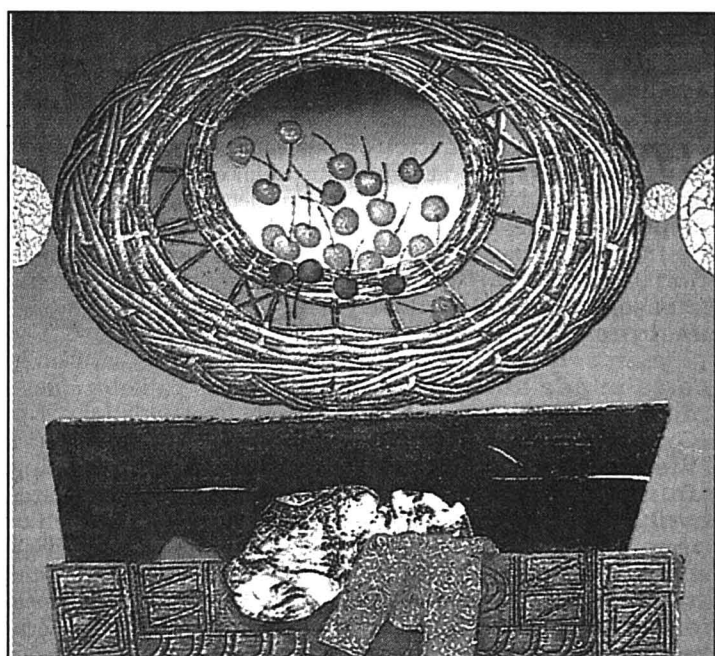
Le plaisir de créer règne souverainement sur les lieux et le défi de n'utiliser que des matériaux de récupération a été relevé. Avec à propos, les déchets du vernissage ont été rassemblés bien en ordre dans un cercle au sol, toujours sur le même format de trois mètres. Sur l'étendue de l'une des salles, les menus objets découverts sur le périmètre de l'ancienne entreprise forment une constellation de style archéologique, qui sera sujette à variations. Alors que les galeries citadines branchées ou les centres d'art présentent les installations des maîtres du genre avec une certaine dévotion, tous les éléments dûment transportés et redispés; ici, le charme naît de la réalité crue et de l'élaboration sur le vif.

Avec un sourire au coin des lèvres, le goût du canular, mêlé au sérieux de leur formation accomplie, les trois compères donnent à leur insu une leçon. Dans ce lieu dévasté et abandonné à une laideur acceptée, ils ont opéré une curieuse métamorphose. Ils ont suscité un palais des vents, et l'ont royalement orné. Ici, rien ne traîne, tout à été mis à sa place, après avoir été inventorié. Quatre reliques de ce fatras ont même été dorées ou argentées, pour prendre place sous un tableau d'esprit cosmique.

Laurence Carducci

● Peseux, ex atelier Marini, Les Ephémères, les 20 et 27 avril, de 15 heures à 19 heures.

Unique Langage pour un destin



Les fruits de l'espoir et le coffre des souvenirs. photo sp

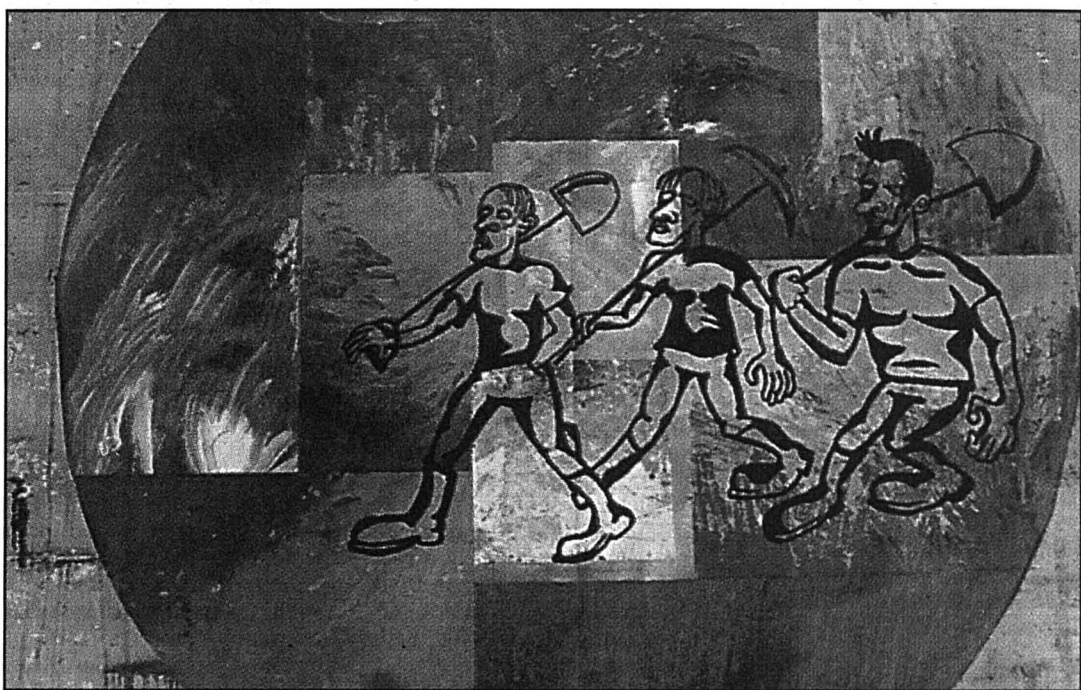
Fatmir Krypa est un peintre confirmé du Kosovo qui expose pour la première fois en Suisse. Maîtrisant admirablement les techniques de la gravure et de la peinture, il s'est forgé un langage très original et raffiné qui s'exprime par des transpositions symboliques, mais surtout avec une très grande sensibilité des matières. Ces œuvres restituent des sensations de pierre, de terre et d'herbes sèches. Ces éléments sont librement interprétés et placés sur des fonds de lumière et d'ombre. L'image demeure très intimiste, parfois presque souterraine, avec des évocations de mousses ou de lichens. Le sens du temps se lit dans les stratifications lentes des troncs, où dans les rugosités des champi-

gnons qui les habitent. Une cerise, ou une pomme abandonnées suffisent pour évoquer la fragilité du quotidien.

Discrètement, Fatmir Krypa raconte aussi l'histoire de son pays et de ce peuple, fortement enraciné, et qui tient à se préserver pour l'avenir. L'un de ses plus mystérieux tableaux s'intitule «Renouveau de la touche illyrienne». Des stries d'un champignon entrouvert posé sur une parcelle de terre entre les évocations du jour et de la nuit s'envolent les espoirs d'un renouveau. Mais on peut percevoir cette gravure en technique mixte de manière plus détachée, simplement comme un cycle de vie.

LCA

● Peseux, galerie Coï, jusqu'au 27 avril.



L'art se taille un territoire (détail).

photo Treuthardt

Biaufond En passant par la sculpture



Aux Bulles, Pégase défie désormais le temps.

photo S. Graf

Des sapins du Haut, gagnons les feuillus du Doubs. Au départ de la gare CFF de La Chaux-de-Fonds, le bus des TC de la ligne Hôpital permet de joindre les hauts de la ville, à l'arrêt Chasseral. De là, en deux heures, le marcheur atteint le bord du Doubs, à Biaufond. Varié, l'itinéraire passe par... Jérusalem, à la périphérie de la ville. Le temps de se remémorer que les premiers Juifs venus là n'ont pas obtenu, d'emblée, le droit de s'établir n'importe où sur le territoire communal. Cette élévation offre l'une des plus belles vues sur la cité de Le Corbusier, le regard embrasse les crêtes, jusqu'à Chasseral. Un panorama d'une grande douceur.

Aux Bulles, campagne bucolique à souhait, semée de

vieilles fermes et de maisonnettes de week-end, il vaut la peine de se laisser dérouter sur le chemin menant à l'atelier du sculpteur Francis Berthoud. Maîtrisant à merveille le fer et la soudure, cet artiste a installé dans son pré tout un florilège d'œuvres rouillées par le temps, bestiaire fantastique ou surprenant et monumental Christ, curieuses rencontres émergeant dans la sérénité d'un lieu paraissant suspendu entre deux hauts plateaux. Dernière méga-réalisation de Francis Berthoud, construite patiemment au moyen de barres de fer toute simples dans un impressionnant échafaudage installé dans l'ancienne écurie: «Pégase». Dans un élan prêt à défier les nuits et les jours, l'animal mythique se

dresse désormais devant la belle maison du sculpteur, face au couchant. Il ne manquera pas d'attirer le promeneur.

C'est en dévalant la côte du Doubs, par les pentus sentiers pédestres balisés, que l'on atteint la rivière qui a tant de fois inspiré les peintres de la région. A Biaufond, le petit lac semble dormir entre Suisse et France. Au printemps, les eaux se conjuguent avec la verdure naissante dans une symphonie de verts, les cygnes naviguent dans leurs nids, les embarcations attendent de reprendre du service. Tout est promesse. Les sens se régaler, l'esprit se réjouit.

Le retour à La Chaux-de-Fonds s'effectue en car postal en une demi-heure environ, départ à la douane.

Sonia Graf

● Pour se rendre à Biaufond l'esprit et les mains libres, prendre le train CFF, le bus TC et rentrer en car postal.

A vous de jouer!

Cette semaine: 50 cartes journalières Onde Verte à gagner et votre participation automatique au tirage du prix surprise en décembre 1997.

Question: Quel est le nom du sculpteur des Bulles?

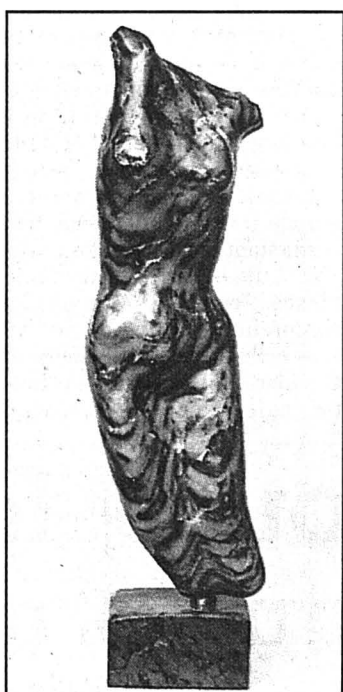
Pour participer il suffit de téléphoner à notre ligne directe au 157 1240 sélection 7503 (86 centimes la minute) ou d'envoyer votre réponse sur carte postale à «Concours Onde Verte», L'Impartial-L'Express, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

ONDE VERTE

Russo La pierre racine, ancrage dans la vie

Le sculpteur Russo a choisi le nu féminin comme thème unique, mais c'est avant tout la pierre qui prend le devant de la scène avec cet artiste qui est aussi un très habile artisan et un géologue empirique. Apprécié pour ses qualités de restaurateur de monuments historiques, notamment à Bienne, Fribourg et Morat, il a dernièrement travaillé à la remise en valeur de la façade du théâtre de La Chaux-de-Fonds. La fascination qu'il éprouve pour la beauté des pierres, alliée à son admiration pour les lignes féminines l'ont amené à réaliser de surprenantes sculptures, où le calcaire et le marbre apportent une expression supplémentaire aux corps. Les veines et les taches du matériau choisi animent les corps d'une vitalité particulière.

Les ondolements des veines d'un bloc de serpentine ou d'une rare pierre noire de Porto Venere amènent les



Le corps né de la serpentine ou la fée de la géologie. photo sp

formes vers des mimétismes qui font songer à des apparitions de naïades ou de nymphes, dissimulées sous les ombrages. Elles peuvent aussi prendre la couleur de la brume ou de la nuit. Cependant, Russo continue de travailler des calcaires régionaux dont il sait mettre en valeur la rugosité. Choissant ses matières comme un peintre ses couleurs, il façonne le marbre de Sienna pour en sortir un torse ennobli par ses tons ambrés et par les délicatesses de ses inclusions. Le hasard des maculations donne un sens parfois dramatique ou érotique à ces nus travaillés comme des racines jaillies du sol.

Très terrien, l'artiste peint également des paysages aux vastes horizons et à la pâte généreuse et griffée de stries régulières.

LCA

● Neuchâtel, galerie Du Peyrou, jusqu'au 3 mai.

BRÈVES

● Jacqueline et André Ramseyer, peintre et sculpteur neuchâtelois, investissent pacifiquement la Galerie de la Cathédrale, à Fribourg, jusqu'au 10 mai. / sog



Jacqueline Ramseyer, «Amour paix», 1996.

● A Delémont, la Galerie Paul Bovée présente les lavis du peintre et graveur jurassien Christian Henry. A découvrir jusqu'au 4 mai, du vendredi au dimanche, 15-19h. / sog

● Sous le titre «Impression soleil levant», le Kunstmuseum de Bâle consacre une exposition aux impressionnistes français jusqu'au 31 août. Prés de cent œuvres réalisées à partir de 1860 et provenant de la collection du musée et de collections particulières sont signées Manet, Monet, Renoir, Degas, Cézanne et Gauguin. / sog

● Près de 250 huiles, aquarelles, gravures et sculptures réalisées avec la bouche ou le pied par des handicapés font l'objet d'une exposition à la Volkshalle de Vienne, dans le contexte d'un congrès marquant les 40 ans de l'Association internationale des artistes handicapés. Ceux-ci «veulent être reconnus en tant que tels et non pas pris en pitié», selon le porte-parole de l'association qui regroupe 467 peintres, victimes de maladie, d'un accident ou alors ayant perdu l'usage de leurs mains. / sog

IMMOBILIER

A vendre ou à louer au Locle
très bel appartement
 170 m², rue Georges-Perrenoud 13, cheminée de salon, grande cuisine agencée, salon de 60 m², 2 salles d'eau. Prix très intéressant.
 Visite ou renseignements: tél 032/931 53 79 (heures des repas ou après 18 h)

À LOUER 132-5530
Bel-Air 14
Spacieux appartement de 2 pièces
 Grandes pièces
 Cuisine habitable
 Buanderie
 Libre dès le 1er juillet 1997 ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À VENDRE
 A La Chaux-de-Fonds
 Quartier Helvétie
BEL APPARTEMENT DE 4 PIÈCES + GARAGE
 Hall d'entrée. Cuisine agencée avec balcon + terrasse. Salon avec balcon et cheminée ouvert sur salle à manger. 2 chambres à coucher.
 Salle de bains. WC séparés
Notice à disposition + visite sur rendez-vous.
Affaire à saisir, prix non spéculatif.

espace & habitat
 Av. Léopold-Robert 67
 Tél. 032/913 77 77-76 132-5197

A louer à La Chaux-de-Fonds dans immeubles résidentiels
appartements neufs
4 1/2 pièces avec balcon
3 1/2 pièces avec jardin d'hiver
 Garages à disposition.
 Entrée tout de suite ou à convenir.
 Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière Bosshart & Gautschi
 Avenue Léopold-Robert 76
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/913 17 84 132-5738

A vendre à Mont-Soleil sur Saint-Imier, sympathique
petit chalet
 simple, 3 pièces, cuisine, douche/WC, électricité, téléphone, chauffage au bois, à 100 m route carrossable. Jardin, dégagement, tranquillité. Funiculaire à 15 min. Fr. 150 000.-.
 Tél. 032/731 90 91, le soir. 28-85208

À LOUER 132-4407
Jaquet-Droz 26
Agréable appartement de 2 1/2 pièces
 Cuisine agencée
 Ascenseur
 Immeuble pourvu d'un concierge
 Libre dès le 15.4.1997 ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À LOUER 132-5711
Numa-Droz 85
Appartement de 3 pièces
 Grandes chambres
 Proche du centre ville
 Loyer: Fr. 660.- + charges
 Libre dès le 1.7.97 ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

FIDIMMOBIL
 Agence Immobilière et commerciale SA

A louer tout de suite ou pour date à convenir, centre ville de La Chaux-de-Fonds
STUDIO MEUBLÉ
 Avec confort, salle de bains/WC, ascenseur.
 28-85141
 Membre UNPI
 Service des annonces: de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30
2000 NEUCHÂTEL
 Rue St-Maurice 4 tél. **729 00 89**

GHB GERANCE S.à.r.l.
 Patinage 4a - 2114 Fleurier
 Tél. 032/861 25 35 Fax 032/861 12 75
À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
 • 3 pièces dans quartier calme, cuisine agencée, hall, salle de bains/baignoire, WC, 3 chambres, balcon, cave. Loyer: Fr. 910.- charges comprises. Libre: tout de suite.
 • 3 1/2 pièces Cuisine agencée habitable avec lave-vaisselle, hall, armoires, salle de bains/baignoire, WC, 3 chambres, balcon, cave, 1er étage. Loyer: Fr. 1000.- charges comprises. Libre: tout de suite. 28-85397

À LOUER
Géranica & Bolliger S.A.
AU LOCLE
Magnifiques appartements de 2, 3, 4, 5 pièces et studios
 à louer, loyers avantageux. Immeubles rénovés.
 Situation: Crêt-Vaillant 2, Bellevue 2a, et Bellevue 4-4a, Le Locle
 Pour tous renseignements, s'adresser à: Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
 Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds
 Membre UNPI 132-5975

À VENDRE 132-5484
Quartier piscine au Locle
Splendide villa familiale de 2 appartements + piscine et garages
 Construite sur parcelle de 2271 m²
 Convient à une ou deux familles
 Ensoleillement maximum, à proximité des commerces de quartier et des transports publics
 Fonds propres minimum Fr. 55 000.-, financement possible avec notre coopérative de cautionnement immobilier CCI/LPPE.
 Notice à disposition et visite sur rendez-vous
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/913 78 35 Fax 032/913 77 42
À LOUER POUR LE 1ER MAI 1997 APPARTEMENTS
 rues Croix-Fédérale, Combe-Grieurin, Doubs, Collège. Loyers de Fr. 370.- à Fr. 665.-.
APPARTEMENTS
 de 3 pièces, rues Croix-Fédérale, Sagnes, Fiaz.
APPARTEMENT
 de 4 pièces à la rue Temple-Allemand, avec cuisine agencée, cheminée de salon, balcon et grand jardin. 132-58889

A louer, à **NEUCHÂTEL**
Chaussée de la Boine 2 bureaux de 198 m²
 libre de suite
Rue du Trésor 9 bureaux de 135 m²
 libre de suite
 Pour traiter: M. Bavaud tél. 021/321 05 23
La Bâloise
 Assurances
SERVICE IMMOBILIER
 Rue Pichard 13, Lausanne
 Tél. (021) 321 05 22

DIVERS

Expositions permanentes

Salles de bains
Carrelages
Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00

HK Matériaux **DuBois Jeanrenaud**
 Allée du Quartz 3 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 926 27 28

Margérite Aubert visavis Le Locle

chaque jour de nouveaux conseils et idées

et ensemble avec mes 1600 collègues de primo et visavis, je vous propose les actions suivantes: valable dès le 16.4.97 16/97

Lindt PRALINELLI
 toujours les dernières nouveautés!
 un plaisir à grignoter, croquant et léger
 Des pralinés de qualité au goût raffiné
4.50
 120g
frais et actuel

Fraises
 douces et aromatiques d'Espagne et d'Italie
 panier 450 g **1.85**

Tessy
 • Séré maigre 250 g **0.80**
 • Séré à la crème 150 g **1.20**
Le Gruyère
 • doux 100 g **1.70**
 • salé 100 g **1.80**

Tomates
 aromatiques IMPORTEES
 kg **1.90**

Jambon cru
 en tranches 100 g **5.25**

Marques exclusives

Nescafé Gold
 • de Luxe 200g **12.95**

Bonny
 • Jus de pomme 1,5 litre **2.50**
 • Jus de pomme dilué 1,5 litre **2.25**

Hero Classica
 • Confiture d'abricots extra 450g **2.65**

Utiel D.O. «Don Marcos»
 1 litre **2.60** (+dépôt)

Roland
 • Sticks 200g **2.50**
 • Flûtes de Morat salées 125g **2.75**

Express Lanolin
 1 litre **4.95**
Express
 10 sachets 100g **2.95**

Cardinal
 • Bière Lager 10x33cl **8.40**
 • Bière Draft 10x25cl **9.90**

primo visavis
 frais - actuel - près de chez vous

SUBTEC 97

7^e Salon transnational de la précision

Sous-traitances • Services • Produits
Nouvelles technologies
Recherche de partenaires

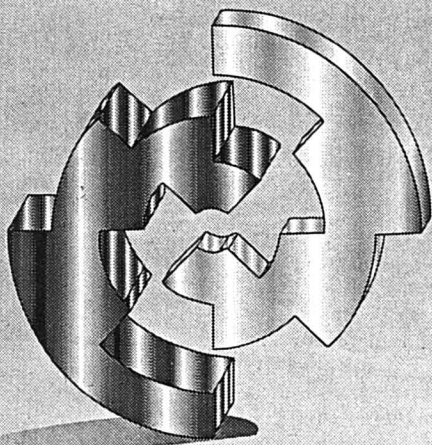
Du 23 au 26 avril 1997

Polyexpo
La Chaux-de-Fonds / Suisse

7. Transnationale Ausstellung der Präzision

Zulieferung • Dienstleistung • Produkte
Neue Technologien
Förderung der Partnersuche

Rendez-vous visite
Besuchen Sie uns



ret/sa
certifié ISO 9001

CH-2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. +41 32 925 98 25 - Fax +41 32 925 98 35
http://www.access.ch/subtec

132-5627/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

FEMMES

ALLEZ VOTER
La vie politique de
notre canton vous
concerne aussi!

132-6018 ADF Nadia Personeni

IMPORTANT

ENSEIGNEMENT

EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIER



A partir d'août 1997
Etudes postdiplôme en

INFORMATIQUE

Programme: 560 p de cours théoriques de base
150 p de CAO en mécanique
ou en électronique
150 à 200 p de travail pratique

But: Formation étendue dans le domaine de
l'informatique

Forme: Jeudi de 16 h 15 à 20 h 30 et vendredi de 8 h
à 17 h 30. Possibilité de s'inscrire à un seul
module.
Fin de la formation: janvier 1999.

Public visé: Toute personne ayant une formation suffi-
sante (UNI, EPF, ETS, formation interne à
l'entreprise ou équivalente).

Délai d'inscription: 30 avril 1997

Diplôme et certificat: Postdiplôme ou certificat selon les
cas.

Pour tout renseignement complémentaire:

Ecole d'ingénieurs postdiplôme en informatique
rue B.-Savoie 26, 2610 Saint-Imier,
tél. 032/942 42 42, fax 032/942 42 43

5-408470

VENTE INFORMATIQUE FORMATION INFORMATIQUE

IFREC
Informatique Formation et Conseils

Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032/ 968.60.28
Fax: 032/ 968.62.38

Le professionnalisme, clé de la qualité...

132-5038

DATAGEST SA

Informatique et gestion
Service technique

2087 CORNAUX TÉL. 032/757 26 26 FAX 032/757 10 88

DIVERS

Découpage:

Laser
Jet d'eau
Plasma
Oxydécoupage

- Usinage de tous matériaux:
Métaux, bois, plexi, aluminium, verres,
marbres, pierres, jusqu'à 2000 x 5000 mm.
Epaisseurs 0.05 à 250 mm. Tubes jusqu'à Ø 600 mm.
- Pliage, soudage, redressage, trowalissage,
 finition de surface.
- Excellente qualité de finition.
- Délais courts.
- Notre expérience - votre avantage.

Techniques-Laser SA

Fritz Aeschbach, 1376 Goumoens-la-Ville
Tél. 021/886 11 11 - Fax 021/886 11 12



22-487880

COOP Super prix

Offres valables jusqu'au samedi 19 avril 1997

Dans nos boucheries

Côtelettes de porc le kg **14.50**

Rôti et tranches de porc (cou) le kg **19.50**

Rôti et tranches de porc (filet) le kg **25.50**

Poulet frais le kg **6.20**

Poissonnerie

Vente de poisson frais chaque vendredi matin
En promotion le 18 avril 1997

Filets de truite saumonée le kg ~~21.50~~ **17.-**

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Bassecourt
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Moutier

- Centre Tramelan
- Centre Saint-Imier
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Couvet

- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre La Treille, Neuchâtel
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi dans nos Super Centres Portes-Rouges à Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy (4 arrivages par semaine).

Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds

A louer tout de suite
divers 1 1/2 pièce et 2 1/2 pièces
dès Fr. 415.- et Fr. 616.50 (charges
incluses), cuisine agencée/coin à
manger, salle de bains.

Tél. 032/926 66 92

5-409753

A vendre cabaret- dancing

situé à proximité de la frontière,
au Saut du Doubs,
à 10 minutes du Locle (NE)

- comprenant:
- dancing
 - cabaret
 - pub
 - hôtel (16 chambres)
 - terrasses;
 - parcelle 3800 m²

Fonds propres nécessaires,
pour traiter: Fr. 320 000.-.

D.P.S.
Fiduciaire
et courtage immobilier
Tél. 027 327 30 60
Av. de la Gare 15-17
1950 Sion

36-392381

À LOUER

Alexis-Marie-Piaget 28

Appartement de 4 pièces

Quartier tranquille
Arrêt de bus et collège à proximité
Pour visiter: tél. 968 84 93
Libres tout de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 25 55 • Fax 032/ 913 08 07

132-5918/4x4

Computer 97 A Lausanne on surfera sur le multimédia et la vidéoconférence

Les hirondelles sont de retour, Computer aussi. Dès lundi prochain, la manifestation phare de l'informatique romande ouvrira ses portes au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Au menu de l'édition 1997? Plus particulièrement la vidéoconférence et le désormais incontournable réseau des réseaux, sans oublier le multimédia.

Claudio Personeni

Quatre cents exposants pour 40.000 visiteurs attendus... Computer 97 devrait rassembler dans les halles du Palais de Beaulieu tout ce que la Suisse compte de fans de la puce. La mouture 1997 du traditionnel Salon de l'informatique, de la bureautique, des télécommunications, du multimédia et de l'informatique domestique se tiendra cette année sur une surface légèrement réduite.

La raison? La présence parallèlement au Palais de Beaulieu de la 8ème Conférence et exposition internationale sur la formation, l'éducation et la simulation, ITEC 97 pour les intimes.

Une manifestation qui présentera des systèmes et méthodes d'éducation et de formation au moyen de simulateurs dans les domaines de l'aviation, de la conduite de véhicules, du trafic maritime, de la médecine et de l'enseignement.

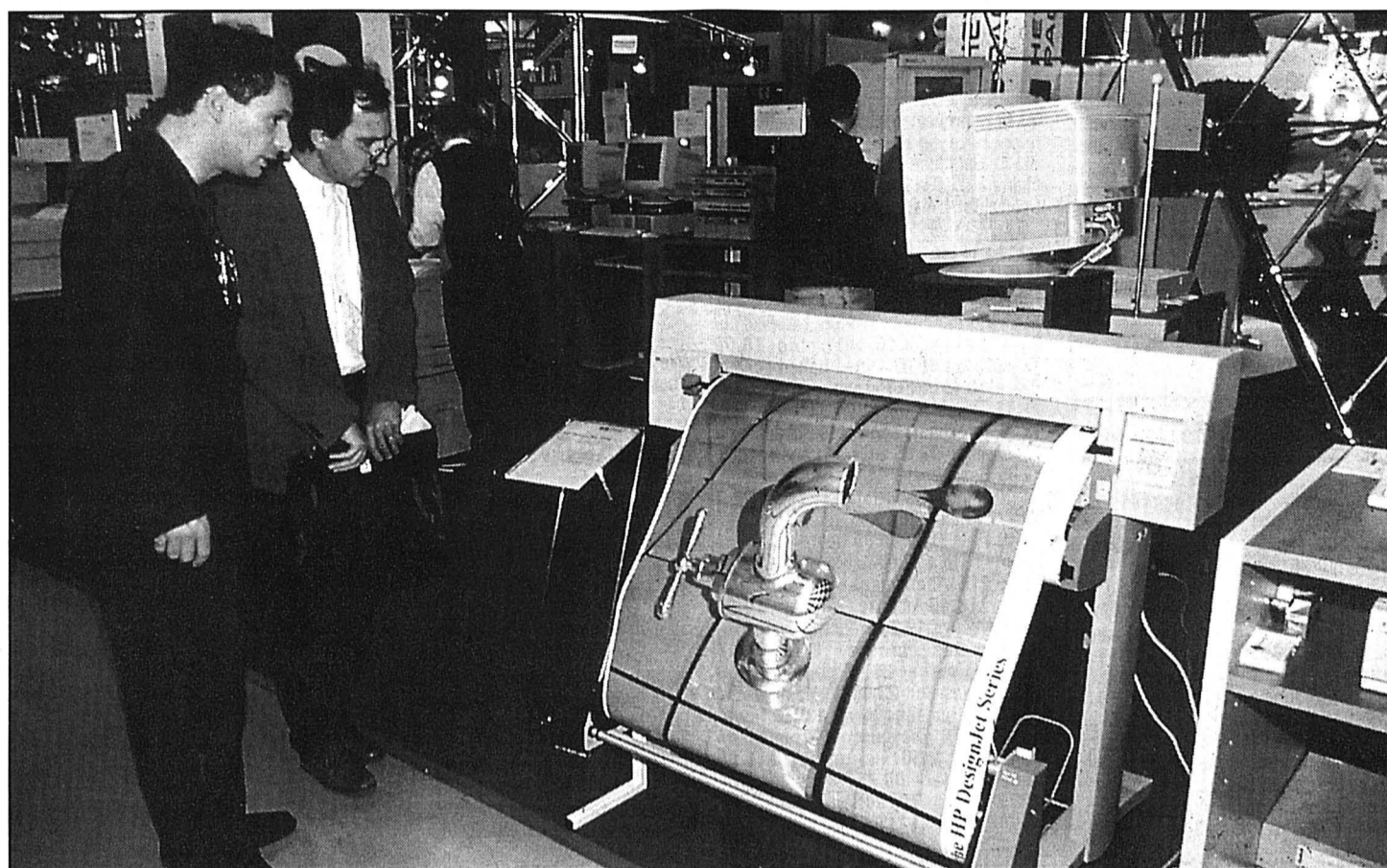
Indépendante de Computer 97, cette manifestation se tiendra dans le bâtiment principal du Palais de Beaulieu.

A part cela, Computer 97 sera, comme l'an dernier, divisée en deux sous-expositions: Computer at Home et Computer at Work.

La première destinée au public généraliste et familial, la seconde plus particulièrement tournée vers les professionnels de l'informatique.

Nouvelles technologies

Du côté des professionnels, les organisateurs de



Computer 97 ont mis l'accent sur la présentation des techniques de vidéoconférence pour petites et moyennes entreprises. Huit partenaires organiseront quotidiennement des démonstrations pratiques avec des systèmes de plus en plus simplifiés et de moins en moins onéreux.

Autre présence remarquable, le nouveau réseau métropolitain de transmission de données à très haute vitesse (lire l'encadré): le Geneva MAN, opérationnel depuis janvier 1997 dans la métropole du bout du lac.

Multimédia, nouvelle filière de formation

La vidéoconférence ne sera bien entendu pas le seul point fort de cette édition. Du côté de Computer at Home, l'accent sera mis sur le multimédia et Internet.

Côté multimédia, outre le matériel et le savoir-faire présenté à travers nombre de

stand de sociétés spécialisées, Computer 97 accueillera l'ERAG, l'Ecole romande des arts graphiques, qui présentera au public sa nouvelle formation d'opérateur multimédia. Une formation unique en Suisse que l'école propose depuis le début de l'année.

Sanctionnée par un examen final, cette formation en emploi d'une durée de 1200 leçons s'adresse principalement aux graphistes, aux photographes et aux typographes ou professionnels apparentés désireux de se perfectionner dans le domaine du multimédia.

Côté Internet, un atelier de création spécial lui sera consacré. Les internautes en herbe pourront y découvrir et s'initier à la nouvelle génération d'outils permettant de créer ses propres pages Web avec un minimum d'apprentissage. Il leur sera d'ailleurs possible de créer eux-mêmes une page d'entrée.

Pour les plus curieux, un espace «high-tech» dévoilera les toutes dernières technologies mises en œuvre sur Internet, notamment à travers des séminaires thématiques et des démonstrations permanentes.

On pourra ainsi se faire une idée plus précise sur les bases de données objet pour la gestion de grands sites Web ainsi que sur JavaComputing, le nouveau langage de programmation du Web et sur l'Internet Banking. Modélisation 3D et téléphonie sur Internet ne seront bien entendu pas oubliées.

A relever encore, pour les néophytes, la présence d'un espace destiné à une initiation à la navigation sur Internet. Tous les jours, de 10 à 17 heures, une vingtaine de postes seront à disposition des visiteurs intéressés à surfer moyennant une modeste contribution financière horaire.

Des premières à la pelle

L'édition 1997 de Computer fera la part belle à l'innovation. Pas moins de 16 nouveautés mondiales, 13 premières européennes et une septantaine d'helvétiennes seront dévoilées.

Mais Computer 97, ce n'est plus seulement la présentation et la vente des dernières nouveautés du moment.

«De plus en plus, la manifestation devient une plate-forme d'information en s'éloignant de sa première fonction d'exposition de vente. Computer devient en fait un lieu de rencontre entre les utilisateurs et les constructeurs», reconnaît Emil Jucker, secrétaire du Groupement romand de l'Informatique.

Un constat qui a poussé les organisateurs de la manifestation à mettre à disposition, pour la deuxième année consécutive, leur service Partner Finding Service. Un lieu de rencontre réservé aux affaires en direct et destiné à mettre en relation des personnes ou des sociétés à la recherche de partenariat.

CLP

Le MAN essaime

Né en 1994 sur une idée de l'Organisation mondiale de la santé, le projet Geneva Man (Metropolitan Area Network) est un réseau de transmission de données à très haute vitesse recourant à la technologie ATM (Mode de transfert asynchrone) et à la fibre optique.

Ce réseau a été mis en place dans le cadre de Télécom'95. Il reliait dans une première phase les organisations internationales ainsi que divers acteurs de la

vie économique genevoise partenaires au projet pilote.

Aujourd'hui, les Télécom PTT passent à la phase commerciale. Et la présente en compagnie d'autres partenaires, à Computer 97.

Le visiteurs pourra découvrir des exemples de vidéoconférence, d'accès rapide aux serveurs Internet, de télévision interactive ainsi que de télé-achat et de télé-enseignement empruntant cette autoroute de l'information. Et ça démenage...

Pentium Vous n'avez pas fini d'en bavarder...

La saga continue. Après le Pentium Pro et la sortie du MMX, voilà la synthèse des deux qui est annoncée. D'ici mai, on remet les pendules à l'heure et on recommence la course à la puissance même si cette-fois, c'est de peu.

Quatre mois à peine après la sortie du Pentium MMX, le microprocesseur d'Intel doué de qualités multimédia, voilà que le Pentium II, plus connu sous le nom de code de Klamath, pointe déjà le bout de son nez. Il est attendu pour le mois de mai.

Le dernier-né reprendra à son compte le principe de fonctionnement du Pentium Pro auquel il adjointra les extensions multimédia MMX. Dans un premier temps, il devrait être disponible en deux fréquences: 233 et 266 MHz.

D'après les premiers tests, le Pentium II ne devrait pas bouleverser le monde de la micro-informatique. Ses performances sont supérieures de quelques pourcents à peine suivant avec celles alignées par un Pentium Pro 200.

Les concurrents d'Intel préparent d'ailleurs leur riposte au Pentium II. Cyrix avec son M2 dont les performances seraient supérieures à celles du Pentium II et AMD de son côté avec un K6.

Tout ça serait encore acceptable si l'on ne savait déjà que pour 1998, Intel prévoit la mise sur le marché du successeur de la famille des Pentium. Répondant au nom de code de Deschutes, cette puce devrait être cadencée à 300 puis à 333 Mhz. De quoi faire pas mal de dégâts...

Tout cela a un goût de déjà vu? Mais qui vous dit le contraire... Si vous avez vaguement l'impression de vous être fait pigeonner en décembre dernier lorsque vous avez acheté votre superbe Pentium 166 ou 200 huit jours seulement à peine avant que le MMX ne fasse son apparition, c'est à raison.

Mais attendez Noël prochain et riez... Intel va nous refaire exactement le même coup. Le Deschute sortira au tout début janvier 1998, juste après les cadeaux de fin d'année.

CLP

EN DIRECT DU NET

Première suisse Le télébanking vient au réseau

Gérer ses comptes bancaires par ordinateur. C'était déjà possible par Vidéotex. C'est désormais aussi possible via Internet. Les banques suisses commencent en effet à se mettre au réseau des réseaux.

Le premier service de télébanking sur Internet vient d'être lancé par le Crédit suisse. L'UBS devrait suivre dans un délai de trois mois.

Les deux grandes banques offriront sur Internet des possibilités de gestion de compte et de paiement quasiment identiques à celles offertes actuellement sur Vidéotex (Swiss On Line).

Vite imitées

Les deux banques ne resteront pas seules bien longtemps à offrir ces services. La SBS entend bien rejoindre le Web d'ici un semestre et de manière progressive. La banque bâloise proposera dans un pre-

mier temps via Internet la possibilité d'obtenir des informations sur l'état des comptes, puis sur le trafic des paiements pour ensuite permettre carrément le négoce informatisé des actions et titres.

Les trois grandes banques du pays devraient être suivies par les établissements bancaires cantonaux dans un délai de 1 à deux ans.

La banque cantonale zurichoise a ainsi d'ores et déjà annoncé qu'elle entendait se mettre en ligne dès l'automne. Son système devrait intégrer une offre élargie par rapport à la palette qu'elle autorise sur le service Vidéotex.

La venue des banques sur le Net a été rendue possible grâce à la mise au point d'un système de codage très perfectionné.

La clef du petit suisse

Jusqu'ici, les établissements bancaires helvétiques s'étaient en effet confinés au Vidéotex (120.000 utilisateurs). Un système fermé, limité à la Suisse

et qui ne laissait donc que très peu de possibilités aux pirates. Ce qui n'est pas le cas d'Internet, ouvert, par essence même, à tous les vents.

Mais si les grands établissements bancaires ont aujourd'hui changé d'avis sur le niveau de sécurité du Net, c'est qu'un petit suisse est passé par-là...

L'entreprise zurichoise à la base du système de sécurité du télébanking sur Vidéotex, a mis au point un système de codage pour Internet pendant lequel les données pendant leur transfert sur le réseau. Ceci grâce à un système muni d'une clef de 128 bits!

De quoi donner de la migraine à tout hacker ainsi qu'aux services secrets américains. Aux Etats-Unis en effet, où la cryptographie est soumise à la loi sur les... armes de guerre, tout système de codage faisant appel à une clef de plus de 40 bits est en principe interdit.

CLP

Apple L'Oracle et la pomme

Les rumeurs n'arrêtent pas de courir à propos d'Apple. Après celle, malheureusement confirmée, d'une réduction d'un quart du personnel de la firme de Cupertino, c'est désormais de son rachat pur et simple que l'on parle sur le réseau des réseaux.

Dernier acquéreur supposé en date: l'entreprise Oracle, la société spécialisée dans les logiciels de base de données et accessoirement promoteur du Network computer.

Tout cela semblerait bien peu sérieux, si ce n'était le patron d'Oracle lui-même à avoir relancé ces nouvelles spéculations sur le sort du producteur des Macintosh.

Dans une interview accordée à un journal américain, Larry Ellison s'est dit prêt prêt à déboursier près d'un milliard de dollars si nécessaire, avec l'aide d'investisseurs pour l'instant anonymes, afin de prendre le contrôle d'Apple.

Fanfaronnade? Coup d'éclat? Bien malin celui qui réussit aujourd'hui à lire dans la pomme...

CLP

TV 5 Europe

6.00 TV5 Minutes 6.05 Un signe de feu 6.30 Télématin 8.00 TV5 Minutes 8.05 Journal canadien 8.35 Cercle de minuit 9.30 Reflets 10.30 TV5 Minutes 10.35 La misère des riches 11.20 Fax culture 12.00 Le Kiosque 12.33 Journal FR3 13.00 Paris Lumières 13.30 Le cercle de minuit 14.30 Viva 15.30 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Fa Si La Chanter 16.45 Bus et compagnie 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo 19.30 Journal TSR 20.00 Rouge baiser. Film 21.55 Météo 22.00 Journal France 2 22.50 La marche du siècle 0.00 Courants d'art 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Reprises

Eurosport

8.30 Cyclisme 10.00 Motocyclisme 11.00 Motors 12.00 Les temps forts du Rallye OPTIC 2000 Tunisie 13.00 Sportsfun 13.30 Mountainbike/VTT. 2e manche de la Coupe du monde de cross country à Wellington 14.00 Tennis: Tournoi de Barcelone. Direct 18.00 Arts Martiaux 19.00 Natation: championnat du monde (courte distance) à Göteborg 21.00 Boxe championnat du monde IBF poids plumes 22.00 Monster Truck 23.00 Football. Finale de la «F.A. Cup» de Grande-Bretagne. Liverpool-Manchester 0.00 Sailing. Le magazine de la voile 0.30 Sportsfun 1.00 Basketball

CANAL+

12.20 Pas si vite 12.30 La grande famille 13.35 L'homme de guerre. Film 15.15 L'Hebdo 16.15 Desire. Film 17.50 Les Jules... Chienne de viel 18.20 Cyberflash 18.35 Best of Nulle part ailleurs 20.35 La nuit Jean Carmet: Jean Carmet la liberté d'abord. Doc 21.25 Info 21.35 Le sucre. Film 23.15 Dupont Lajoie. Film 0.55 La victoire en chantant. Film 2.20 Enfants de salau. Film

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 21.30 Journal régional... Elections cantonales. Mes priorités au Conseil d'Etat. Débat entre Thierry Béguin et Jean-Pierre Gehlfi à 18.00, 20.00, 22.00, 23.00 19.36, 21.42 Neuchâtel région 19.44, 21.50 Tour du canton à Saint-Aubin 21.00 Israël et la Bible. Les mystères de l'arche de l'alliance (2).

R.T.L.

Pas d'émissions le matin. 12.25 Alerte à Malibu 13.10 La vie de famille 13.35 Top models 13.55 L'ami des bêtes 14.45 Le Renard 15.45 L'homme de fer 16.35 Parker Lewis ne perd jamais 17.00 Equalizer 17.50 Doubé gagnant 18.15 Top models 18.40 Alerte à Malibu 19.30 Dingue de toi 19.55 La vie de famille 20.25 Rire express 20.30 Blue heat. Film de John MacKenzie. Frank Daly, vétérinaire du service de police de Los Angeles, est un «dur» qui mène son équipe dans une guerre contre la drogue. Au mépris parfois du règlement. 22.20 Contre une poignée de diamants. Film de Don Siegel. Deux enfants sont enlevés par des hommes à la solde de trafiquants d'armes. Le père de l'une des victimes avait justement pour mission de pénétrer ce réseau 0.10 Bel amour. Film de François Campaux. Après sept ans de mariage d'amour, un médecin rencontre une belle suédoise. Une passion dévorante les unit. 1.45 L'au-delà. Film de Lucio Fulci. Un jeune peintre dont les toiles surprennent ses contemporains est considéré comme un sorcier et sera mis à mort 3.10 Compil RTL 9

MONTE CARLO

9.00 Secret bancaire 9.55 Alabama CSS 10.20 Wycliffe. Le cheval de troie 11.25 New York café 11.50 Haine et passions 12.30 Récité-Kids. Sailormoon; Dragon Ball Z 13.35 Phylactère. Franz 14.30 Histoire du chevalier des Grioux et de Manon Lescaut 15.30 Vivement lundi. Trou de mémoire 16.00 Secret bancaire. 16.50 TV 101. Bang zoom 17.20 Sois prof et tais-toi 17.45 La Belle et la Bête. La douleur de survivre 18.35 Météo 18.50 Télé TV 19.15 Flash Eurosud 19.30 Vivement lundi. Méfiez-vous des amis 20.00 New York Café 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Les frères Karamazov. Film 23.00 Paroles de femmes 0.15 Météo 0.20 L'homme du Suez

tve

10.55 Empléate a fondo 11.25 Arco iris 11.40 Saber vivir 12.35 Así son las cosas 13.30 Zip zap 14.00 Noticias 14.30 Plaza Mayor 15.00 Telediario 15.45 Todo por tu amor 17.10 Comer en Madrid 17.30 Plaza Mayor 18.00 Noticias 18.30 Xena 19.15 ¡Vaya lío! 20.00 Gente 21.00 Telediario 21.45 Hostal Royal Manzanares 22.45 La banda 23.45 Dossier 0.45 Se ha escrito un crimen 1.30 Telediario 2.15 La mandrágora

Allemagne 1

5.30 Morgenmagazin 9.00 Tagesschau 9.03 Dallas 9.45 JOYrobic 10.00 Tagesschau 10.03 Lügen haben schöne Beine 10.45 Ratgeber 11.00 Tagesschau 11.04 ZT Freier Fall 12.35 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 Mittagmagazin 13.45 Plusminus-News 14.00 Tagesschau 14.03 Geheimnisvolle Welt 14.30 Tiere des Südens 15.00 Tagesschau 15.03 WunschBox 16.00 Tagesschau 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionale Information 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.55 St. Angela 19.53 Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Heimatmelodien: Kein schöner Land 21.00 Kontraste 21.45 Ein Herz und eine Seele 22.30 Tagesthemen 23.00 Der Präfekt 23.45 In der Hitze der Nacht 0.50 Eine Handvoll Staub. Spielfilm. 2.45 Nachtmagazin 3.05 Fliege 4.05 Die schönsten Bahnstrecken Deutschlands 4.15 Kontraste 5.00 Brisant

ZDF

5.30 Morgenmagazin 9.00 Tagesschau 9.03 Dallas 9.45 JOYrobic 10.00 Tagesschau 10.03 Lügen haben schöne Beine 10.45 ARD-Ratgeber: Unterwegs 11.00 Tagesschau 11.04 ZT Freier Fall 12.35 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagmagazin 13.45 Gesundheit! 14.10 Hals über Kopf 14.40 Theos Geburtstagssecke 14.42 2 oder 3 15.05 logo 15.15 Tim und Strüpi 15.40 Dalli Dalli 16.05 heute 16.10 Ein Heim für Tiere 17.00 heute/Sport/Wetter 17.15 ZDF-Abendmagazin 17.50 SOKO 5113 18.45 Leute heute 19.00 heute/Wetter 19.25 Freunde fürs Leben 20.15 Das grosse Los 21.15 auslandsjournal 21.45 heute-journal 22.15 Böses Blut 23.00 Saddams Rache 23.30 Willemsens Woche 0.30 heute nacht 0.45 Bis zum letzten Mann Spielfilm. 2.50 heute nacht 3.05 Strassenfeger 4.00 ZDF-Abendmagazin 4.35 Dalli Dalli 5.00 auslandsjournal

RTP

8.45 Remate 9.00 Rotações 9.30 Junior 10.00 Notícias 10.15 Reporter RTP/Africa 11.15 Verão Quente 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 Origens 15.30 Nas Nossas Mãos 16.00 Falatório 17.00 Júnior 17.30 Alta Voltagem 18.00 Notícias 18.15 Canal Aberto 19.15 Em Jogo 19.30 Sinais RTPi 20.15 Vidas de Sal 21.00 Telejornal 22.00 Nós os Ricos 22.30 GNR em Alvalade 23.30 Tudo as Escuras 0.00 Remate 0.15 Acontece 0.30 Jornal da 2 1.00 Verão Quente 1.45 Praça da Alegria 3.30 24 Horas 4.00 Contra informação 4.05 Financial Times

CARTOON

6.00 Omer and the Starchild 6.30 Spartacus 7.00 The Fruitties 7.30 The Real Story Of... 8.00 Tom and Jerry Kids 8.45 Toons 9.15 Popeye 9.30 Scooby Doo 10.00 Yogi's 10.15 Cow and Chicken 10.30 Blinky Bill 11.00 Pixie and Dixie 11.15 Augie Doggie 11.30 Thomas the Tank Engine 11.45 Huckleberry Hound 12.00 The Fruitties 12.30 The Real Story Of... 13.00 Tom and Jerry 13.30 Fred and Barney Show 14.00 Droopy 14.30 Tom and Jerry 15.00 The Flintstone Kids 15.15 Thomas the Tank Engine 15.30 Young Robin Hood 16.00 Ivanhoe 16.30 The Bugs and Daffy Show. 16.45 2 Stupid Dogs 17.00 Scooby Doo 17.30 Toons 17.45 Dexter's Laboratory 18.00 The Jetsons 18.30 The Mask 19.00 Tom and Jerry 19.30 The Flintstones 20.00 Droopy Master Detective 20.30 jony Quest 21.00 2 Stupid Dogs 21.30 The Bugs and Daffy Show

TNT Classic Movies

22.00 The rose & the Jackal. Avec Christopher Reeve (1990-V.F.) 0.00 Key Largo. Avec Humphrey Bogart (1948-V.F.) 1.45 They were expendable. Avec John Wayne (1945-V.F.) 4.05 The rose & the Jackal.

RAIUNO

6.00 Euronews 6.30 Tg 1 6.45 Unomatina 9.35 El desperado. Film 11.20 Verdemattina 11.30 Tg 1 12.30 Tg 1 - Flash 12.35 La signora in giallo 13.30 Telegiornale 13.55 Tg 1 - Economia 14.05 Test 15.00 Il mondo di Quark 15.50 Solletico 17.30 Zorro 17.50 Oggi al Parlamento 18.00 Tg 1 18.10 Italia sera 18.45 Luna Park 20.00 Tg 1/Sport 20.35 Il fatto 20.45 La zingara 20.50 Per tutta la vita. Talk-show 23.20 No comment 0.00 Tg 1 - Notte 0.25 Agenda 0.30 Rai Educational 1.00 Sottovoce 1.15 La notte per voi. Film 2.30 Tg 1 - Notte 3.00 Il vampiro dell'isola. Film 4.10 Jekyll. Sceneggiato 5.05 Separate

Cinque

6.00 TG5 9.00 Galapagos 9.30 Disparatamente Giulia. Film 11.30 Forum 13.00 TG5-Pomeriggio 13.25 Sgarbi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 Maurizio Costanzo Show 18.00 Verissimo 18.45 Tira & molla 20.00 TG5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Caro maestro 2. Téléfilm 22.45 TG5-Sera 23.15 Maurizio Costanzo Show 0.30 TG5-Notte 1.30 Sgarbi quotidiani 1.45 Striscia la notizia 2.00 Tg 5-Edicola 2.30 Musicale

Planète

7.40 Aulis Sallinen la musique, l'homme, la nature 8.35 Demail, la grève 9.35 England is Gothic 10.15 Portraits de Alain Cavalier: L'orange 10.30 Idir et Johnny Clegg à Capella 11.30 Le miroir de l'autre 12.00 L'autre Amérique Colombie, Jamaïque: Get Up, stand Up 12.55 Gwoka l'âme de la Guadeloupe 13.50 Objectif: un homme dans l'espace 14.45 Egyptomania 15.40 Dany 16.10 Chronique du temps sec ou comment devenir Txicao 17.05 Les nouveaux explorateurs sur les traces du Docteur Livingstone 18.00 Scarabées du Kenya 18.55 Yves Saint Laurent tout terriblement 19.40 Sun City 19.40 Sun City 20.05 Regards noirs 20.35 Sinai Field Mission 22.40 Histoire du sauvetage en mer 23.35 Jim de la guerre à la paix 0.30 La vie secrète des machines L'ascenseur 0.55 Vol audessus des mers Intruder, tonnerre des mers 1.50 Peindre sa nature.

RAIDUE

6.40 Videomic 7.00 Go-cart mattina 8.50 Lassie 9.15 lo scrivo, tu scrivi 9.35 Quando si ama 10.00 Santa Barbara 10.45 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 Tg 2 - Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Tg 2 - Salute 13.45 Tg 2 - Costume e società 14.00 Ci vediamo in TV. Oggi, ieri e... domani 16.15 Tg 2 - Flash 16.30 La cronaca in diretta 17.15 Tg 2 - Flash 18.20 Sportsera 18.40 In viaggio con Sereno Variabile 19.00 Hunter 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.40 Film 22.55 Macao 23.30 Tg 2 - Notte 0.00 Le stelle del mese 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 Tg Speciale F1 0.40 lo scrivo, tu scrivi 1.05 Film 2.50 Diplomi universitari a distanza

SÉLECTION SPORT

Eurosport
19.00 Natation
Championnats du monde (courte distance)

23.00 Football
Finale de la Coupe d'Angleterre (1977):
Liverpool-Manchester City

RTL D.

6.00 RTL aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 6.35 Explosiv 7.00 Punkt 7 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 8.35 Aktuell 8.40 Springfield story 9.35 California Clan 10.30 Reich und Schön 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Magnum 13.30 Hör'mal, wer da hämmert! 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Junior Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exklusiv - Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv - Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Stadtklinik 21.15 Schreinemakers 0.00 RTL-Nachjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Palace 1.30 Hör'mal, wer da hämmert! 2.00 Magnum 2.50 Nachjournal 3.20 Hans Meiser 4.10 Ilona Christen 5.00 Bärbel Schäfer.

SWF

6.00 Wetterbilder mit TV-Tips 8.15 Telegym 8.30 Physik 9.00 Kolonialwaren 9.15 Meilensteine der Naturwissenschaft und Technik 9.30 Mensch und Technik 10.00 Geometrische Figuren in Ebene und Raum 10.20 Kulturtechnik Fernsehen 10.45 Wetterbilder mit TV-Tips 11.00 Fliege 12.00 Wetterbilder mit TV-Tips 12.15 Treffpunkt 12.45 Landesschau unterwegs 13.15 Quarks + Co 14.00 Schlaglicht 14.30 USA - The sounds of 15.00 Nachtcafé 16.30 Service inclusive zum Thema: Familientag 17.30 Die Sendung mit der Maus 18.00 Es war einmal... das Leben 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Lokaltermin 21.00 Nachrichten 21.20 Sport unter der Lupe 21.50 Fahr mal hin 22.20 Kultur Südwest 22.50 Jaberwocky. Spielfilm. 0.30 Schlussnachrichten 0.45 Non-Stop-Fernsehen

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL RÉGION
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de
L'Impartial

AUTOS - MOTOS - VELOS

Le prince des utilitaires: Mazda E2000.

Combi ou fourgon, le Mazda E2000 (charge utile 1285 kg) ne coûte que Fr. 22 900.- (premier prix, fourgon, TVA 6,5% incluse). Moteur fiable et économe 2.0i de 97 ch, doté d'un couple optimal. Un essai vous montrera quelle version vous convient le mieux. Garantie: 3 ans ou 100 000 km.

Garage de l'Avenir SA
rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
tél. 032/913 10 77

Rouler de l'avant. **MAZDA**

CLUB

Le pneu de qualité pour le conducteur soucieux du rapport qualité-prix. Consultez maintenant votre revendeur de pneus:
Michel Grandjean SA
Garage et Carrosserie des Montagnes
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 64 44
Chez nous, des prix fantastiques
P. ex. 165/70/TR14 CLUB
Fr. 105.-
Monté - équilibré - TTC

Restaurant Le Bateau à Portalban
Cherche:
Jeune sommelière ou sommelier
Connaissant les deux services.
Tél. 026/677 11 22

LE PACHA
Serre 45, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 94 33 (fermé le dimanche)
cherche
SOMMELIER/ÈRE
Sans permis s'abstenir

BRASSERIE de la POSTE
Laurent Franchini
Musées 60
Place de La Gare
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 19 22
cherche pour date à convenir
sommelière

Distributeur de la marque **FLORITENE** depuis 10 ans, désire engager pour la promotion et la vente au service externe
un/e collaborateur/trice
Nous offrons: salaire fixe, frais, commissions, gratification ainsi qu'une formation performante au sein d'une entreprise dynamique. Véhicule indispensable.
Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au 026/422 20 20. Maison FLORE Cosmétiques

PERSONNEL CONTACTS

Amis de la peinture, du crépi et du papier peint,
vous possédez un CFC ou une très bonne expérience du métier de
peintre en bâtiment,
vos compétences m'intéressent
Contactez-moi au
032/721 11 64
Demandez PASCAL V.
Placements fixes et temporaires

Vous êtes une femme
qui recherchez un emploi stable avec des conditions de premier ordre à savoir:
- un travail indépendant et varié;
- une structure solide et efficace;
- d'excellentes prestations de salaire.
Si vous possédez un permis de conduire que vous êtes suisse-ssesse ou avez un permis «C», alors contactez notre société leader sur le marché suisse au
032/721 15 81

La Fondation «Les Billodes»
Centre pédagogique
2400 LE LOCLE
met au concours un poste d'
éducateur spécialisé
Profil professionnel:
- diplôme reconnu d'éducateur spécialisé ou formation équivalente reconnue;
- volonté de s'engager pour plusieurs années;
- intérêt à collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire dynamique.
Entrée en fonctions: date à convenir.
Traitement: selon convention collective neuchâteloise du travail.
Les offres de service écrites avec curriculum vitae sont à adresser à:
M. Claude BAUME
Directeur du Centre pédagogique
«Les Billodes»
Monts 28, 2400 Le Locle
Tél. 032/933 99 00, fax 032/933 99 09

Brillor SA
Galvanoplastie
Parc 137
2300 La Chaux-de-Fonds
Nous cherchons pour tout de suite
épargneuse(s) expérimentée(s)
pour pose de peinture sur boîtes de montres, bracelets.
Travail à domicile à la demande.
Veuillez téléphoner entre 17-18 h au 032/926 41 26 pour prendre rendez-vous.

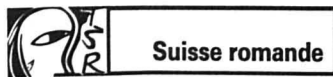
La crèche de l'Amitié
Rue du Manège 11
2300 La Chaux-de-Fonds
Cherche:
Stagiaires
poste à 100%. Entrée le 11.8.97 pour un an, concerne personnes motivées par le travail éducatif. Encadrement assuré par un personnel diplômé

Remplacement pour congé de maternité Cuisinière
poste à mi-temps: 8 h 30 - 12 h 30
personne dynamique et autonome.
Entrée mi-mai.
Postulations par téléphone
032/968 64 88
Personnes sans permis exclus
Demander la directrice Fabienne Michelin ou laissez vos coordonnées.

VILLE DE NEUCHÂTEL
La Direction de la police met au concours, si possible pour le 1er juillet 1997, le poste de
chef/cheffe du service de la Police des habitants
La mission comprend notamment:
- l'organisation générale du service;
- la mise en œuvre de réformes destinées à améliorer la qualité des prestations à la clientèle;
- la conduite d'une équipe de 9 collaboratrices et collaborateurs;
- la responsabilité d'activités de recensement;
- la participation active aux travaux des bureaux électoraux et de dépouillement lors d'élections ou de votations;
- l'établissement et la mise à jour de statistiques.
Le poste exige la faculté de s'imposer naturellement, de prendre des initiatives et de travailler de manière indépendante.
Au bénéfice d'une bonne expérience dans le domaine de la conduite du personnel, de la communication et du service à la clientèle, le(la) candidat(e) doit être de formation commerciale complète. De bonnes connaissances en informatique ainsi que la langue allemande sont nécessaires.
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Philippe Matthey, adjoint à la Direction de la police, au 032/717 72 02.
Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur offre de service (lettre manuscrite, photographie, curriculum vitae, certificats) à la Direction de la police, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 2 mai 1997.


Ligne rouge pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 24 10
Le Locle
Tél. 032/931 14 42
PUBLICITAS

Médecin généraliste du Locle cherche assistante médicale diplômée, à 100%
Entrée en fonction: 4 août 1997.
Ecrire sous chiffre R 132-6032 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.



7.00 Euronews 8.05 TSR-Dialogue 8.10 Top models 8.25 Euronews 8.35 C'est la vie 9.10 37 à l'ombre. Film 10.30 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Notre belle famille

- 12.15 Vaud-Neuchâtel et Genève Régions
- 12.40 TJ-Midi
- 12.55 Zig Zag Café
- 13.45 Arabesque Amour, succès et décadence
- 14.30 Un tandem de choc Merci bien Mr. Capra
- 15.20 Pour l'amour du risque Rallye en Grèce
- 16.05 Madame est servie Les débuts de Samantha
- 16.35 Bus et compagnie Aladdin Les mutants de l'avenir
- 17.35 Lois et Clark Le cœur du dragon
- 18.25 Top Models
- 18.50 TJ-Titres
- 18.55 TJ-Régions
- 19.10 Tout Sport
- 19.20 Les nouvelles Babibouchettes
- 19.30 TJ-Soir/Météo
- 20.05 Temps présent Une famille en or Qui osera juger les criminels de guerre?

21.30 Urgences

Lewis doit combattre sa peur de l'avion pour aller secourir une famille victime d'un accident.

- 22.20 Faxculture Rencontre avec Isabelle Huppert
- 23.15 Les dessous de Palm Beach Lady Diam
- 0.00 TJ-nuit
- 0.15 Secrets de femmes L'appartement La marié était si belle
- 0.40 TSR-Dialogue
- 0.50 Bulletin du télétexte

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.05 TSR-Dialogue 8.10 Top models 8.30 TéléScope 9.25 Le diable Afar 10.15 Racines 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Notre belle famille



6.05 Les grandes espérances 6.30 Mésaventures 7.00 TF1 info/Météo 7.10 Salut les toons 9.05 Club Dorothée vacances 11.10 Hélène et les garçons 11.40 Une famille en or 12.05 Cuisinez comme un grand chef

SÉLECTION

France 2 16.00

La chance aux chansons

Deux émissions seront consacrées aux «Années TSF», ces temps où la radio occupait une place importante au sein de la famille. Parmi les invités de ce jour, Jean-Marie Vivier.

Arte 20.00 Palette - Henri Matisse

Un documentaire consacré à l'un des maîtres du fauvisme qu'il a ensuite largement dépassé (1869-1954).

- 12.15 Le juste prix
- 12.50 A vrai dire
- 13.00 Le journal de la Une
- 13.45 Femmes
- 13.50 Les feux de l'amour
- 14.45 Arabesque Jessica au pays des jouets
- 15.40 Côte ouest L'arbre et la forêt
- 16.35 L'homme qui tombe à pic Les risques du métier
- 17.30 Melrose Place La voie de la guérison
- 18.25 Papa revient demain Vu et entendu
- 19.00 L'or à l'appel
- 19.50 Journal/Les courses/Météo

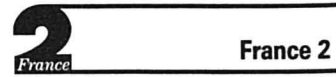
20.45 Julie Lescaut

Abus de pouvoir Julie Lescaut entame une enquête particulièrement délicate sur la mort d'un apprenti, ancien membre d'une bande.

22.35 Famille je vous aime

Invitée: Michèle Laroque

6.05 Les grandes espérances 6.30 Intrigues 6.58 TF1 info 7.10 Salut les toons 9.05 Club Dorothée vacances 11.10 Hélène et les garçons 11.40 Une famille en or 12.05 Cuisinez comme un grand chef



6.30 Télématin 8.30, 12.10, 17.20 Un livre des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 La planète de Donkey Kong 10.55 Flash info 11.05 Motus 11.40 Les Z'amours 12.15, 19.15 1000 enfants pour l'an 2000

France 3 12.02

- 12.02 Le 12/13
- 13.32 Keno
- 13.35 Parole d'Expert!
- 14.30 La vie ne tient qu'à un fil Téléfilm William Wiard
- 16.10 Evasion
- 16.40 Minikeums
- 17.45 Je passe à la télé
- 18.20 Questions pour un champion
- 18.50 Un livre, un jour
- 18.55 19/20
- 20.05 Fa si la chanter
- 20.35 Tout le sport

20.50 Airport

Film de George Seaton Une tempête de neige bloque l'aéroport Lincoln, un psychopathe est monté dans un avion avec une bombe.

- 23.10 Météo/Soir 3
- 23.45 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?
- 0.35 Saga-Cité 1.05 Espace francophone 1.30 Musique Graffiti 1.45 La grande aventure de James Onedin

20.55 Envoyé spécial

Au sommaire: Les graines du futur; A votre service; Passeport pour nulle-part; PS: Lutte antidrogue au Pérou.

23.10 Taratata

Invités: Les innocents, Michael Jones, Patsy, Leah Andreone, Kula Shaker, Elsa

0.30 Journal/Bourse/Météo 0.45 Le cercle de minuit 2.00 Studio Gabriel 2.30 Opéra sauvage 3.20 24 heures d'info/Météo 3.35 Les Z'amours 4.05 Pyramide 4.40 Un pays, une musique: Brésil 5.25 Chip et Charly 5.50 La chance aux chansons.

6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 La planète de Donkey Kong 10.55 Flash info des sord 11.05 Motus 11.40 Les Z'amours 12.10 Un livre des livres 12.15, 19.20 1000 enfants pour l'an 2000



6.00 Euronews 7.15 Le réveil de Babalou 8.25, 1.40 Tous sur orbite 8.30 Les Minikeums 10.55 Fame. Du sang, de la sueur et des tours 11.45 La cuisine des mousquetaires: Cailles farcies sur le grill, aux champignons, en papillotes.

- 12.02 Le 12/13
- 13.32 Keno
- 13.35 Parole d'Expert!
- 14.30 La vie ne tient qu'à un fil Téléfilm William Wiard
- 16.10 Evasion
- 16.40 Minikeums
- 17.45 Je passe à la télé
- 18.20 Questions pour un champion
- 18.50 Un livre, un jour
- 18.55 19/20
- 20.05 Fa si la chanter
- 20.35 Tout le sport

20.50 Airport

Film de George Seaton Une tempête de neige bloque l'aéroport Lincoln, un psychopathe est monté dans un avion avec une bombe.

- 23.10 Météo/Soir 3
- 23.45 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?
- 0.35 Saga-Cité 1.05 Espace francophone 1.30 Musique Graffiti 1.45 La grande aventure de James Onedin

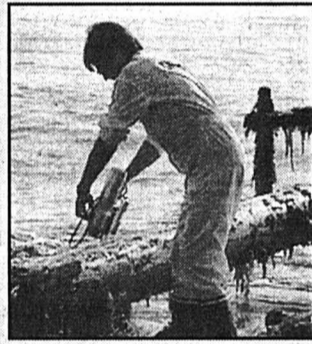
AU PROGRAMME DEMAIN

France 3 20.50 et 21.50

Thalassa et Faut pas rêver

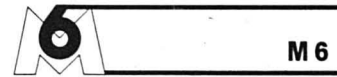
Soirée de reportage comme chaque vendredi sur France 3.

«Thalassa» sera consacré au problème des déchets nucléaires (photo: on contrôle les conduites d'évacuation d'eau à la Hague) et «Faut pas rêver», avec Michèle Laroque comme invitée, proposera trois reportages dont un sur la cueillette des roses en Iran, pour la fabrication de l'eau aux mille vertus



6.00 Euronews 7.15 Le réveil de babalou 8.25, 0.57 Tous sur orbite 8.30 Les Minikeums 10.55 Fame. Jour de l'amitié 11.45 La cuisine des mousquetaires: Rougets aux moules et au safran; Filets de rougets à l'échalote

6.45 Jeunesse 8.15 Déclics 8.30 Langues 9.00 Inventer demain 9.10 Inventions 9.25 La psychanalyse 9.40 L'égypte 9.55 Le Grand Nord 10.30 CE2 sans frontière 11.00 Gaïa 11.30 Une autre Afrique 12.00 Atout savoir.



7.00, 7.15, 7.30, 7.45, 8.00, 8.15, 8.30, 8.45, 9.00 Matin express 8.20 Ecolo 6 9.15, 10.05, 16.15 Boulevard des clips 10.00, 10.50, 11.50 M6 express 10.55 Jim Bergerac 11.55 Papa Schultz

- 12.30 La petite maison dans la prairie Tricherie
- 13.25 Le chemin de la gloire Téléfilm de John Dixon
- 15.20 Les rues de San Francisco Monsieur personne
- 17.05 E = M6
- 17.30 Classe mannequins
- 18.05 Agence Acapulco Le contrat du siècle
- 19.00 Lois et Clark Superman contre les nazis
- 19.54 6 minutes/Météo
- 20.00 Notre belle famille Le Trianon Club
- 20.35 Passé simple 1853, le jean's

20.45 Le grand chef

Film d'Henri Verneuil, avec Fernandel, Gino Cervi Deux laveurs de voitures décident d'enlever le fils d'un riche industriel. Le rapt réussit, mais le gamin est insupportable...

- 22.30 Poltergeist II Film de Brian Gibson Les poltergeists reviennent à nouveau persécuter la famille Freeling.
- 0.10 Deux flics à Miami

1.50 Best of trash 2.50 E = M6 3.15 Fréquentstar 4.00 Hot Forme 4.25 Faites comme chez vous 5.10 Mister Biz 5.40 Boulevard des clips

RADIOS

La Première

5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie de Martine Galland. 11.05 Les dicodeurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.10 Les enfants du 3e. 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports. 18.20 Forum 19.05 Trafic 20.05 Electrons libres 22.05 La ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.30 Les mémoires de la musique 10.30 Classique 11.30 Domaine parlé 12.05 Carnet de notes 13.00 Musique de chambre 15.30 Concert. Schumann 17.05 Carré d'arts 18.00 JazzZ 19.00 Empreintes musicales 20.05 Disques en lice. Claude Debussy 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

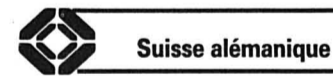
6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Meteo 6.40 Zum neuen Tag 6.53 Regionaljournal 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.30 Meteo 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo Gratulationen 10.00 Etcetera 11.10 Ratgeber Kultur 11.45 KinderClub 12.05 Regionaljournal 12.22 Meteo 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo 14.00 Siesta 16.00 Welle 1 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit/AbendInfo/Sport 18.50 Schweizer Musizier 19.30 SiggSagg-Sugg 20.00 Anne Babi Jowäger 21.00 Musik-Porträt 22.00 Espresso-Reprise 23.00 Musik for Mitternacht 0.00 Nachtclub.

FM France Musique

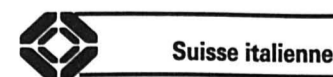
7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes 12.05 Disque actualité 12.45 Jazz midi 13.05 Concert: Orchestre de la Radio polonaise et solistes: Vivaldi, Schnittke, Mendelssohn 14.30 In extenso 16.15 Soliste 17.00 Le «Wanderer». 18.00 Musique en France 19.05 Jazz musique 20.00 Concert. Orchestre philharmonique de Strasbourg: Liadov, Bruch, Tchaïkovski 22.30 Musique pluriel 23.07 Histoire de disques 0.00 Tapage nocturne.



10.30, 17.00 Euronews 13.00, 16.30 Images suisses 18.30 Vaud/ Neuchâtel/ Genève Régions 18.50 China Beach 19.35 Mademoiselle 20.00 Chronique morave. Film de Vojtech Jasný 21.55 Place fédérale 22.20 Météo/TJ-Soir 22.50 Tout sport 22.55 Vaud/Neuchâtel/Genève Régions 23.15 Format NZZ: les montres - un tic tac universel 23.45 Euronews.



7.30, 8.00, 8.30 Wetterkanal auf SF DRS 9.00 Schulferssehen 10.00 Dallas 10.45 Schwarzwaldklub 11.30 TAFgame 11.45 Allô, Schwester! 12.10 Gute Zeiten schlechte Zeiten 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 TAFgeld 13.30 Die Leihmutter 13.55 Milch und Schokolade. Film 15.45 TAFlife 16.45 Geheimnisvolle Tierwelt 16.55 Spielfilmzeit 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Der Landarzt 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Meteo 20.00 TAKITO 21.05 PULS 21.50 10 vor 10 22.20 DOK. Kokain-Mumien 23.20 Delikatessen 1.00 Nachtbulletin



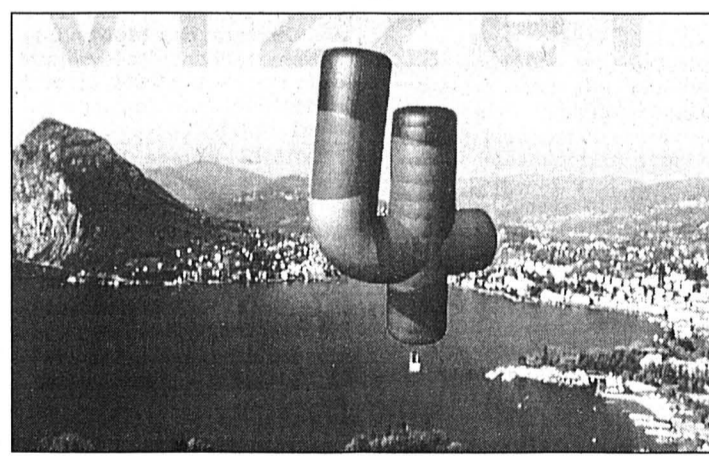
7.00 Euronews 7.45, 8.15, 8.45 Tempo in immagini 8.55 Euronews 11.15 Senora 12.00 Superboy 12.30 Telegiornale 12.45 Meteo regionale 12.50 Storie di ieri 13.00 Nord e Sud 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelta pilotata 16.50 Ecco Pippo! 17.20 Ocean Girl. Téléfilm 17.50 Willy, principe di Bel-Air 18.15 Telegiornale flash 18.20 Animalì, Amici miei 19.00 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale sera 20.25 Meteo 20.30 FAX 21.55 Telegiornale 22.10 Colombo 23.40 Telegiornale 23.45 Alice 0.15 Blunotte

Suisse 4 Trois deuxièmes chaînes régionales au nom de la cohésion nationale

Qu'est-ce que la cohésion nationale, à laquelle sont plus rares que nombreux ceux qui y tiennent, sans compter la majorité qui s'en f...? C'est faire tenir ensemble trois ou quatre de nos «cultures». Pour y parvenir, les uns doivent être curieux de savoir ce que sont les autres, ce qu'ils pensent, comment fonctionnent leurs sensibilités. Par ailleurs, la «cohésion nationale», en radio et télévision, c'est la majorité acceptant de soutenir les minorités (répartition des recettes de la SSR favorable à la Romandie et au Tessin).

La «cohésion nationale» est un devoir des médias de service public. Pour ce faire, il y a pendant quelques mois encore, «Suisse 4», version Robbiani qui pouvait s'enorgueillir de parts de marché en hausse. «Suisse 4» propose aussi des émissions comme «Format NZZ» (Collaboration intéressante avec le privé) ou «Reflex», une excellente émission d'infos internationales fondée sur d'habiles montages de documents récents.

La démolition de «Suisse 4» a été amorcée par le limogeage de son patron, Dario Robbiani. La DRS voulait son deuxième programme pour récupérer une



La TSR fait bon usage de sa partie privée de Suisse 4 et le promet bien meilleur encore.

partie de la publicité passée sur des «fenêtres» allemandes ouvertes sur la Suisse et atteindre enfin les jeunes qui se détournent d'elle. Ce que veut Zurich, les autres doivent le vouloir, au risque de voir leur dotation financière affaiblie. De sa partie privée de «Suisse 4», la TSR fait bon usage et le promet pour demain meilleur encore en y glissant des émissions réputées difficiles, pour publics culturellement minoritaires, en premier rideau...

Pour cela, il fallait une nouvelle concession octroyée par le

Conseil fédéral. C'est chose faite depuis quelques jours. Il y aura en Suisse trois deuxièmes chaînes régionales. Pour séduire le Conseil fédéral, il fallait lui faire espérer que la «cohésion nationale» resterait un souci primordial des deuxièmes programmes de chaque chaîne régionale. Ainsi vit-on Zurich nous balancer «Voilà», huit petites minutes touristique-culturelles en moitié/moitié comme fondue, moitié journaliste qui parle, moitié d'images bien peu surprenantes, qui rencontre même un succès d'audience. Et

le manque d'ambition devint qualité... Même les Romands ont précédé la décision du Conseil fédéral en faisant deux promesses: l'arrivée d'une émission pour apprendre la patois suisse alémanique et un «Zurich-Région» dans la ligne de Genève, Vaud et Neuchâtel-Régions, en attendant les autres...

Les dés sont jetés. Il y a déjà un logo «Quatre couleurs» pour symboliser nos quatre cultures. Walpen (le grand patron), Schellenberg (Zurich) et Chenevière (Genève) ont obtenu ce qu'ils voulaient. Il ne se fera plus rien en commun. Enfin, presque! On nous annonce, avec budget national, des portraits d'écrivains, des spots sur les statues de nos plus grands, un grand feuilleton en patois ensuite promis en version genevoise doublée... On ne sait pas très bien ce que fera le Tessin...

La «cohésion nationale» aura donc pour mérite de récupérer ces millions de publicité évanouis en marks et de maintenir une bonne moyenne annuelle en parts de marché par addition, pour tenir ou retrouver la tête... Un peu court!
Freddy Landry

URGENTES

POLICE ET AMBULANCE: 117.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le n° de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Laxix: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: de la Poste, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, Grand-Rue/rue du Seyon, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Poutalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC.
HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.
AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS - CORGÉ-MONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.
SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.
TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.
JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.
SAIGNELIÈRE. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

BÔLE. Nouveau collègue: 14h30-18h30, bibliobus.
LA CHAUX-DE-FONDS. Maison du Peuple: 14h30, «La naturopathie et le 3me âge» par R. Guyot, naturopathe et réflexologue à La Chaux-de-Fonds.
LA CHAUX-DE-FONDS. Club 44: 20h30, Iso Camartin: Sils-Maria ou le toit de l'Europe.
LA CHAUX-DE-FONDS. Bikini Test: 21h, Malka Family (F) - Happy Funk. Allons z'enfants gravement into the Groove!
HAUTERIVE. Salle polyvalente du Centre sportif: 19h45, concours de la Pierre d'Or 1997. Exécution musicale trompette, piano, violon.
NEUCHÂTEL. Théâtre du Pommer: 18h, «Brèves d'auteurs» par le Théâtre d'Ailleurs.
NEUCHÂTEL. CAN centre d'art: 20h, conservation et patrimoine photographique par Christophe Brandt.
NEUCHÂTEL. École supérieure de Commerce/Auditoire 23: 20h, «À la découverte des lieux consacrés» conférence animée par Jacques Richardot.
NEUCHÂTEL. Dakota: 20h15, Guilty, blues.
NEUCHÂTEL. Café du Théâtre: dès 21h30, Vincent Barbone et Jack Sakic, blues-rock'n'roll.
TRAMELAN. Halle du CIP: de 18h à 22h, Extra 97, ouverture des stands.

CINÉMAS

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
LES 101 DALMATIENS. 14h30-17h-20h15. Pour tous. 4me semaine. Film «Walt Disney» réalisé par Stephen Herek, avec Glenn Close et Jeff Daniels.
UN AMOUR DE SORCIÈRE. 15h-20h30. 12 ans. 3me semaine. De René Manzor, avec Vanessa Paradis, Jean Reno et Gil Bellows.
CYCLE «LE DIABLE PROBABLEMENT»/LES VISITEURS DU SOIR. 18h.
TENUE CORRECTE EXIGÉE. 15h-18h15-20h45. 12 ans. 2me semaine. De Philippe Lioret, avec Jacques Gamblin, Elsa Zylberstein et Jean Yanne.
ARCADES (710 10 44)
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE. 15h-17h45-20h30. 12 ans. Première suisse. De Irvin Kershner, avec Harrison Ford, Marc Hamill et Carrie Fisher.
BIO (710 10 55)
MATILDA. 15h. Pour tous. 3me semaine. De Danny Devito, avec Danny Devito, Rhea Perlman et Mara Wilson.
LE PATIENT ANGLAIS. 17h-20h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. 5me semaine. De Anthony Minghella, avec Juliette Binoche, Kristin Scott Thomas et Ralph Fiennes.
PALACE (710 10 66)
ENNEMIS RAPPROCHÉS. 15h-18h-20h30. 16 ans. 2me semaine. De Alan J. Pakula, avec Brad Pitt, Harrison Ford et Margaret Colin.
REX (710 10 77)
DONNIE BRASCO. 15h-17h30-20h15. 16 ans. 3me semaine. De Mike Newell, avec Al Pacino, Johnny Depp et Michael Madson.
STUDIO (710 10 88)
ROMÉO ET JULIETTE. 15h-17h45-20h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. 3me semaine. De Baz Luhrmann d'après William Shakespeare, avec Leonardo DiCaprio et Claire Danes.

LA CHAUX-DE-FONDS
ABC (913 72 22)
LA PROMESSE. 20h30. 16 ans. De Luc et Jean-Pierre Dardenne, avec Jérémie Rénier, Olivier Gourmet, Assita Ouedraogo.
CORSO (916 13 77)
LUCIE AUBRAC. 20h30. 12 ans. Première vision. De Claude Berri, avec Carole Bouquet et Daniel Auteuil.

CYCLE «LE DIABLE PROBABLEMENT»/MEPHISTO. (18h VO st. fr/all.).
EDEN (91313 79)
LES 101 DALMATIENS. 14h-16h15. Pour tous. 4me semaine. Film «Walt Disney» réalisé par Stephen Herek, avec Glenn Close et Jeff Daniels.
SHINE. 18h30-20h45. 12 ans. 2me semaine. De Scott Hicks, avec Geoffrey Rush, Noah Taylor et Alex Rafalowicz.
PLAZA (916 13 55)
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE. 15h-17h45-20h30. 12 ans. Première suisse. De Irvin Kershner, avec Harrison Ford, Marc Hamill et Carrie Fisher.
SCALA (916 13 66)
ENNEMIS RAPPROCHÉS. 20h45. 16 ans. 2me semaine. De Alan J. Pakula, avec Brad Pitt, Harrison Ford et Margaret Colin.

LE PATIENT ANGLAIS. 18h. 12 ans. 5me semaine. De Anthony Minghella, avec Juliette Binoche, Kristin Scott Thomas et Ralph Fiennes.

MAIS ENCORE...

BÉVILARD
PALACE (492 14 44)
TOUT LE MONDE DIT: I LOVE YOU. Je 20h.
CRÉATURES FÉROCES. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). 12 ans. De Fred Schepisi et Robert Young, avec Jamie Lee Curtis, John Cleese et Kevin Kline.

LES BREULEUX
LUX
LES 101 DALMATIENS. Sa 16h-20h30, di 16h. Dès 7 ans. De Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels.

COUVET
COLISÉE (863 16 66)
JERRY MAGUIRE. 20h15. 12 ans. De Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding, Renée Zellweger.

LA NEUVEVILLE
LE MUSÉE (751 27 50)
SHINE. Ve/sa/di 20h30. 12 ans. De Scott Hicks, avec Geoffrey Rush, Noah Taylor, John Gielgud.

LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)
UN ÉTÉ À LA GOULETTE. Ve/di 20h30, sa 20h45. De Férid Boughedir, avec Camil Ratib, Sonia Mankai, Claudia Cardinale.

SAINT-IMIER
ESPACE NOIR (941 35 35)
SHINE. Je 20h30, ve 21h, sa 17h, di 17h30-20h30 (VO st. fr/all.). De Scott Hicks, avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Geoffrey Rush, Lynn Redgrave.

TRAMELAN
CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
AMOUR ET CONFUSIONS. Ve 20h30, sa 21h, di 17h. 16 ans. De Patrick Braoudé, avec Kristin Scott-Thomas.
SHINE. Je 20h, sa 18h, di 20h (VO st. fr/all.). 12 ans. De Scott Hicks.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma/di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY - Musée de l'Areuse. De mai à septembre, tous les dimanches de 14h à 18h, ou sur demande (846 19 16).

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Châteaueu. Exposition temporaire "Parures de flacons". Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. «Le Jura peint et mis en scène». Exposition jusqu'au 1er mars 1998. De mai à octobre, tous les jours de 14h à 17h, vendredi excepté. De novembre à avril, me/sa/di de 14h à 17h. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentelières au travail le premier dimanche du mois.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. "L'homme et le temps" histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. Collections permanentes (artistes locaux-Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier - collections Junod-Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médaillier. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Châteaueu des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.

MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.

MURIAUX - Musée de l'automobile. Du 1er mars au 14 novembre: lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Du 15 novembre au 28 février: sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h, «De la peinture à la sculpture». Exposition jusqu'au 18 mai de Jean-Claude Reussner. «Le musée en devenir - acquisitions 1995-1996, Arts appliqués, Arts plastiques, Numismatique, Histoire». Jusqu'au 12 octobre. Et les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h, collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «Pit Pfit», sculptures penumatiques de Yvan «Lazzi» Pestalozzi de la collection FESTO, jusqu'au 4 mai; "L'Air" jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Pé-quirignot, tous les jours sauf mardi.

LA NEUVEVILLE - Musée d'histoire. Du 6 avril au 26 octobre, tous les dimanches de 14h à 17h. En dehors des heures d'ouverture, s'adresser à la conservatrice Mme Marceline Althaus, 751 11 48.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN - Châteaueu. 10-12h/14-17h, sauf le vendredi après-midi et lundi toute la journée. Exposition «Réver un livre». Jusqu'au 4 mai au cellier.

*Musées affiliés au passeport musées suisses *

ART/GALERIES

AUVERNIER - Galerie Numaga. Egypte ancienne et Louttre B. Ma-di 14h30-18h30. Expositions jusqu'au 27 avril.

AVENCHES - Galerie du Châteaueu. Pietro Sarto, peinture. Me-di 14-18h. Jusqu'au 20 avril.

AVENCHES - Galerie au Paon. Marie Vieli, peinture. Je-di 14-18h. Jusqu'au 11 mai.

BEVAIX - Galerie Trin-Nirole. Eric Goumaz, peinture. Ma-di 15-21h. Jusqu'au 20 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie des Arbres. Jean Bouille, huiles-pastels. tous les jours 14-17h. Jusqu'au 27 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Éplattenier.

CORTAILLOD - Galerie Jonas. Shizuko Yoshikawa, toiles et papiers, artiste japonaise géométrique abstraite. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 27 avril.

LE LANDERON - Galerie Di Maillart. Lotti Delevaux, peinture sur soie. Me-je 14-18h, ve 14-21h, sa 9h30-12h/14-18h. Jusqu'au 10 mai.

MÔTIERS - Galerie du Châteaueu. Borlat, huiles sur toile. Ma-di 10-20h. Jusqu'au 27 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. Michel Devrient, pastels et linogravures. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 20 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie Arcane. Myriam Gerber, peinture (artiste neuchâteloise) et Ludwig Stacker, sculpture & peinture (artiste bâlois). Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Jusqu'au 26 avril.

NEUCHÂTEL. CAN centre d'art. Claudia Schmid et Fabrice Gygi. Me-sa 14-19h, je 14-21h, di 14-17h. Jusqu'au 11 mai.

NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

NEUCHÂTEL - Galerie Dite-sheim. «Images captives», oeuvres sur papier de Zaline. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 19 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie MDJ. Natacha Lesueur, photographies. Me-di 14-18h, ou sur rendez-vous 725 47 47. Jusqu'au 27 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Gwen Sepetoski, aquarelles et peintures. Ma-ve 14h30-18h30, sa/di 14h30-18h. Jusqu'au 27 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie DuPeyrou. Russo, sculptures et peintures. Me-sa 15-19h, di 15-17h30. Jusqu'au 3 mai.

NEUCHÂTEL - Galerie du Pommer. David Delgado. Lu-ve 10-12h/14-18h. Jusqu'au 24 avril.

LA NEUVEVILLE - Galerie de la Préfecture. Eric Prêtre, peintures et dessins. Lu-sa 18-20h, di 15-20h. Jusqu'au 27 avril.

PESEUX - Galerie Coi. Fatmir Krypa, gravure-peinture. Ma-di 15h30-18h30. Les dimanches, présence de l'artiste. Jusqu'au 27 avril.

BIBLIOTHÈQUES

DISTRICT DE BOUDRY
AUVERNIER. Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je 16-18h.

BEVAIX. Bibliothèque communale, ma 14-19h, je 14-18h.

BÔLE. Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15.

BOUDRY. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse, ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30.

COLOMBIER. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 17-20h.

CORCELLES. Bibliothèque communale, lu 19-21h, me 16-18h, je 15-18h.

GORGIER. Bibliothèque intercommunale de la Béroche, me/ve 15-19h.

PESEUX. Bibliothèque communale Jeunesse (collège des Coiteaux), lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, je 8-12h. Bibliothèque communale adultes (maison de commune), ma 10-12h, je 17-20h.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS. Bibliothèque de la Ville, lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes, ma-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-je 15h30-18h, ma 15h30-19h.

LA SAGNE. Chouette-Ludothèque, ve 15-17h30.

ENTRE-DEUX-LACS. Bibliothèque publique du Landeron, lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-18h, je 15-19h, ve 9-12h.

MARIN. Ludothèque (maison de commune) lu/je 16-18h.

LE LOCLE. Bibliothèque de la Ville, lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h.

NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire, (lecture publique ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs, lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi, lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque, lu/je 15h-18h. Bibliothèque, livres en langues étrangères, ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 9-12h. Le Discobole, prêt de disques, ma/ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-12h/14-18h30, sa 9-11h30.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON. Bibliothèque communale, lu 14-16h, je 19-20h.

FONTAINEMELON. Bibliothèque communale, lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèques des jeunes lu/je 15-17h30.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Bibliothèque des Jeunes, je 15h30-17h.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

COUVET. Bibliothèque communale, lu 17-19h, me 15-17h, ve 14-16h. Ludothèque, lu 17-18h30, me 14-16h.

FLEURIER. Bibliothèque communale, lu/ma 17-20h, je 15-18h.

JURA BERNOIS

COURTELARY. Bibliothèque communale et jeunesse, lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h (pour classes ou étudiants sur demande).

LA NEUVEVILLE. Ludothèque, 16-18h.

SAINT-IMIER. Ludothèque + BJ, me/ve 15-18h. Bibliothèque municipale, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h.

TRAMELAN. Médiathèque, lu/ma/je 13h30-18h, me 13h30-20h, ve 13h30-17h. Ludothèque, ma/je 16-17h30.

VILLERET. Bibliothèque communale, lu/ma/ve 9-10h, me 9-10h/16h30-18h, je 9-10h/18-19h.

JURA - LES BOIS. Ludothèque, salle de gymnastique, premier lundi du mois, 14h30-17h30.

LES BREULEUX. Ludothèque, ancienne école primaire, 4me mercredi du mois, 13h30-16h30.

DELÉMONT. Bibliothèque de la Ville, lu/me/ve 14-18h, ma/je 14-20h, sa 9-12h.

LE NOIRMONT. Ludothèque, nouveau collège, tous les mardis de 15h à 17h.

Prêles

Fugue d'un adolescent



La police cantonale neuchâteloise communique que le jeune Alain Ruffieux, né le 10 août 1981, a fugué de la maison d'éducation de Tessenberg à Prêles (BE), depuis le jeudi 13 mars dernier.

Ce jeune homme a une taille de 180 cm, une corpulence mince, des cheveux châtain, des yeux bleus et un visage ovale.

Les personnes pouvant fournir des renseignements utiles au sujet de cette disparition, sont priées de prendre contact avec la police cantonale de Neuchâtel, tél. 032/888 9000. /comm

LOTO FRANÇAIS

Premier tirage: 10-11-17-29-30-40, numéro complémentaire: 24

Second tirage: 8-22-30-31-32-45, numéro complémentaire: 46. /ap

Réception
des avis
mortuaires
jusqu'à
20 heures

L'Eternel est ma retraite, mon Dieu est le rocher de mon refuge.

Où irais-je loin de ton esprit, et où fuirais-je loin de ta face? Si je monte aux cieux tu y es; si je me couche au séjour des morts, t'y voilà.

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions le Seigneur pour

Madame Edwige GIGANDET née BILAT

enlevée subitement à l'affection des siens, jeudi 10 avril, dans sa 85e année.

Qu'elle trouve auprès de Dieu la paix et la joie.

Son fils: Claude-Alain Gigandet et son amie Jo

ainsi que les familles Bilat, Beuret, Miserez, parentes et alliées, invitent à prier pour que le Seigneur accorde à leur chère disparue le repos éternel.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domiciles: M. Claude-Alain Gigandet
Route de Pierre-à-Bot 30
2000 Neuchâtel

Mme Georgine Miserez-Bilat
Rue de la Paix 145
2300 La Chaux-de-Fonds

2300 LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 avril 1997.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

132-6113

La famille de

Monsieur Gilbert FUMAGALLI

exprime ses remerciements à toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs ont pris part à son deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, avril 1997.

132-6160

ACCIDENTS

Bevaix Motocycliste blessée

Hier vers 8 heures, un automobiliste de Bevaix circulait sur le chemin des Sagnes avec l'intention d'emprunter la rue de Neuchâtel. A l'intersection, il est entré en collision avec une motocycliste valaisanne, domiciliée aux Mayens-de-Riddes. Cette dernière a été blessée et transportée par une ambulance à l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel. /comm

Chaux-de-Fonds Conducteurs blessés

Un automobiliste français, domicilié aux Gras dans le Doubs, M. L., circulait mardi à 17 h 15 rue Numa-Droz. A l'intersection avec la rue des Armes-Réunies, il est entré en collision avec un automobiliste chaux-de-fonnier, A. P., qui circulait sur la dernière rue citée. Les deux conducteurs ont été blessés et transportés par une ambulance à l'hôpital. /comm

ÉTAT CIVIL

COUVET

NAISSANCES.— 3.3. Magnin, Daphné Gaëlle, fille de Magnin, Eric Michel et de Magnin née Arnold, Adrienne Maria, domiciliés à Saint-Blaise. 4. Bernaschina, Julie Anaïs, fille de Bernaschina, Pierre-André et de Bernaschina née Banyai, Gyöngyi Karine, domiciliés à Noiraigue. 9. Guignard, Sarah, fille de Guignard, Thierry Armand et de Guignard née Merminod, Nathalie Françoise, domiciliés à Sainte-Croix/VD. 10. Jallard, Lola Aisha, fille de Jallard, Laurent Pierre et de Dozio Jallard née Dozio, Catia Clara, domiciliés à Travers. 13. Tisserand, Anja, fille de Tisserand, Pascal Raymond et de Tisserand née Hofmann, Brigitte, domiciliés à Fleurier. 18. Beillon, Ophélie, fille de Beillon, Jean-Michel Robert et de Beillon née Raymond, Florence Nicole, domiciliés à Travers. 20. De Sousa Oliveira, Patricia, fille de Correia De Oliveira, Carlos Manuel et de De Sousa Garganta Oliveira, Ilda, domiciliés à Saint-Sulpice. 21. Zybacz, Lara Kimberley, fille de Zybacz, André Michel et de Zybacz née Osti, Katia, domiciliés à Couvet. 24. Lambercier, Florent, fils de Lambercier, Hervé René et de Lambercier née Grossen, Farida, domiciliés à Travers. 25. Isler, Louise Cory, fille de Isler, Véronique et de Giroud, Patrick Désiré, domiciliés à Fleurier; Delacroix, Kémy, fille de Delacroix, Pierrette, domiciliée à Pontarlier (France); Dos Santos Nunes, Kilian Manuel, fils de Lourenço Nunes,

Manuel et de Ferreira dos Santos Nunes, Paula Teresa, domiciliés à Travers; Perret, Dylan, fils de Perret, Stéphane et de Perret née Balimann, Sandrine, domiciliés à Boveresse. 27. Maggio, Dana, fille de Maggio, Tiziana, domiciliée à Boudevilliers. 28. Vaucher, Robin, fils de Vaucher, Philippe et de Vaucher née Currit, Isabelle Chantal, domiciliés à Buttes; Morgado Dias, David, fils de Fernandes Dias, Atilano et de Dias née Morgado Martins, Maria dos Prazeres, domiciliés à Couvet. 30. Doutaz, Aymeric Richard, fils de Doutaz, Lionel et de Doutaz née Gruaz, Catherine Nicole, domiciliés à Noiraigue.

DÉCÈS.— 13.3. Demarchi, Laurent Baptiste, né le 17 mai 1929, époux de Demarchi née Bernardinis, Lida, domicilié à Noiraigue. 14. Benoit, Henri Louis, né le 27 février 1911, veuf, domicilié aux Verrières. 15. Dubois née Cléménçon, Nelly Marguerite, née le 22 février 1905, veuve, domiciliée à Fleurier. 20. Müller, René Albert, né le 25 août 1919, époux de Müller née Mathys, Jeanne Andrée, domiciliée à Môtiers; Raymond née Jequier, Carlotta, née le 6 janvier 1908, veuve, domiciliée à Fleurier. 26. Dessoulavy, Willy Roger, né le 11 juillet 1912, époux de Dessoulavy née Bernasconi, Antoinette Germaine, domiciliée à Couvet. 27. Michel, Arthur, né le 4 juin 1910, époux de Michel née Borel, Rose-Marie, domiciliée à Travers. 31. Volery, Arthur Edouard, né le 19 avril 1919, veuf, domicilié à Couvet.

COMMUNIQUÉS

Elections Un changement est nécessaire

Le week-end prochain nous serons appelés à renouveler nos autorités cantonales (Conseil d'Etat et Grand conseil). Après les différentes affaires radicale qui ont secoué la République, on peut comprendre la lassitude de certains d'entre vous vis-à-vis de la politique. C'est pourquoi un véritable changement est nécessaire et nous devons tous nous y engager. En allant voter socialiste, les 19 et 20 avril prochains, vous votez pour un changement certain.

Nos priorités? La formation, l'environnement, le développement de notre réseau de transports publics, mais, avant tout, l'emploi. Grâce à une promotion économique dynamique (dirigée par un socialiste!) des centaines d'emplois ont pu être créés dans le canton. Grâce à l'action du conseiller d'Etat socialiste Francis Matthey, nombre d'entre vous ont pu profiter de subventions bienvenues pour leur assurance maladie sans pour autant que les finances cantonales soient

mises à mal. Il est bon de rappeler qui a dirigé ces départements à l'heure où la droite désire s'en attribuer tout le mérite.

Mais nous devons faire encore plus pour l'emploi et la solidarité sociale. Pour cela, une majorité de gauche au Grand Conseil et au Conseil d'Etat est nécessaire.

Pour un véritable changement, votez socialiste et déposez les bulletins bleus dans l'urne.

Les jeunes socialistes neuchâtelois

Qui paiera demain les promesses socialistes? Vous!

Demain, on rase gratis! Tel est résumé le message principal des partis de gauche. Nous répondrons de manière tout aussi concise: qui paiera la facture des promesses utopiques? Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois. Et la note risque d'être très salée.

Notre gouvernement doit aujourd'hui œuvrer pour l'intérêt supérieur du canton, dans une nécessaire convergence de vue et d'objectifs.

Pour le Conseil d'Etat, les trois candidats de l'actuelle majorité proposent une forte cohésion, économique et sociale. Leur alliance n'est pas simplement rassurante par la

durée et l'efficacité, elle s'impose par la garantie qu'elle offre d'une gestion cohérente.

Par caprice intellectuel, on pourrait être tenté par un quelconque changement qui nous serait offert. Quand il débouche sur un vide, mais plein de menaces et une absence complète d'identité d'objectifs entre toutes les gauches, nous sommes persuadés que les électrices et les électeurs sauront discerner l'enjeu et refuseront l'aventurisme.

Nous n'offrons pas le paradis gratuit assuré. Nous nous distançons des plus récentes promesses socialistes, qui offrent tout mais qui n'esquis-

sent pas la moindre solution de recette financière correspondante aux engagements. Il faudrait être stupide ou naïf pour ignorer que c'est à une pression fiscale encore accrue qu'il faudra s'attendre.

Les engagements que nous réitérons seront tenus. Ils sont justifiés par le bilan que nous avons présenté au souverain neuchâtelois et par les choix que nous vous proposons.

De quel côté est la crédibilité? Nous préférons la vérité à l'irresponsabilité. Pour l'intérêt supérieur du canton de Neuchâtel.

Parti libéral-PPN neuchâtelois

Mots d'ordre syndicaux

Quel plaisir de pouvoir penser et de dire: je veux! Voter c'est l'un et l'autre.

Si le monde du travail (avec ou sans travail) se déplaçait pour aller voter, le monde aurait un autre aspect, plus humain, plus proche du monde du travail.

Mais le monde ressemble aux maîtres de l'économie.

C'est pour cela que les syndicats vous demandent de vous déplacer en nombre et d'aller voter à gauche, de soutenir les candidates et les candidats qui se sont battus contre la loi sur le travail, le racisme et pour l'impôt sur les très grosses fortunes.

Votez pour vous, soutenez les candidates et les candidats syndiqués.

**Pour la FTMH, Willy Bernet
Pour l'Union Ouvrière, Richard Jaggi
Pour le SIB, Fermin Belza
Pour le cartel SSP, André Babey, président**

CJ Satisfaction syndicale

La section Jura du syndicat GCV (Syndicat chrétien transport militaire douane) réunie en assemblée générale le 4 avril 1997 a pris connaissance avec une grande satisfaction du résultat de l'étude comparative rail/route Saignelégier-Glovelier.

Elle approuve la prise de position du conseil d'administra-

tion des Chemins de fer du Jura et constate avec satisfaction que les organes dirigeants de la compagnie s'investissent totalement pour le maintien de cette ligne et le développement de la compagnie.

Le syndicat GCV appuie l'appel lancé par le conseil d'administration des CJ aux pouvoirs publics (Confédéra-

tion, cantons de Berne, Jura et Neuchâtel, ainsi qu'aux communes concernées). Les membres du syndicat GCV, cheminots CJ et CFF, s'engagent à soutenir les travaux relatifs au maintien de la ligne Saignelégier - Glovelier et à la pose du troisième rail entre Glovelier et Delémont.

Section GCV Jura



La joie de l'Eternel
est votre force.
Néhémie 8,10

Aujourd'hui L'atmosphère grimace un peu

Situation générale: un flux de nord persiste entre l'anticyclone stationnaire au large de l'Ecosse et le système dépressionnaire d'Europe de l'Est. Entraînée par celui-ci, une masse nuageuse s'est détachée de la perturbation qui passe en marge de notre pays et concerne notre région aujourd'hui.

Prévisions pour la journée: le soleil partage son domaine avec le paquet de nuages qui a décidé de squatter une partie de notre ciel. Par moments, certains peuvent se montrer menaçants et laisser échapper quelques gouttes ici ou là sur le massif. Par vents faibles à modérés de nord, les thermomètres marquent le pas et plafonnent à 13 degrés au bord des lacs et 8 à 1000 mètres.

Demain et samedi: l'astre solaire arbore un large sourire et le mercure prend de la hauteur.

Dimanche: les nuages reviennent par le sud-ouest.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Rodolphe

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 13°
- Boudry: 13°
- Cernier: 10°
- Fleurier: 10°
- La Chaux-de-Fonds: 8°
- Le Locle: 8°
- La Vue-des-Alpes: 6°
- Saignelégier: 8°
- St-Imier: 10°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: peu nuageux, 10°
 - Berne: beau, 9°
 - Genève: beau, 11°
 - Locarno: beau, 18°
 - Sion: beau, 15°
 - Zurich: peu nuageux, 6°

...en Europe...

- Athènes: nuageux, 18°
- Berlin: peu nuageux, 6°
- Istanbul: peu nuageux, 13°
- Lisbonne: très nuageux, 21°
- Londres: beau, 13°
- Moscou: très nuageux, 16°
- Palma: beau, 21°
- Paris: beau, 12°
- Rome: nuageux, 16°

...et dans le monde

- Bangkok: beau, 36°
- Le Caire: beau, 28°
- Jérusalem: beau, 14°
- Johannesburg: nuageux, 21°
- Miami: pluvieux, 27°
- New Delhi: beau, 36°
- New York: nuageux, 14°
- Pékin: beau, 23°
- Rio de Janeiro: nuageux, 28°
- San Francisco: beau, 26°
- Sydney: beau, 23°
- Tokyo: beau, 16°

Soleil
Lever: 6h41
Coucher: 20h24

Lune (croissante)
Lever: 15h08
Coucher: 4h17

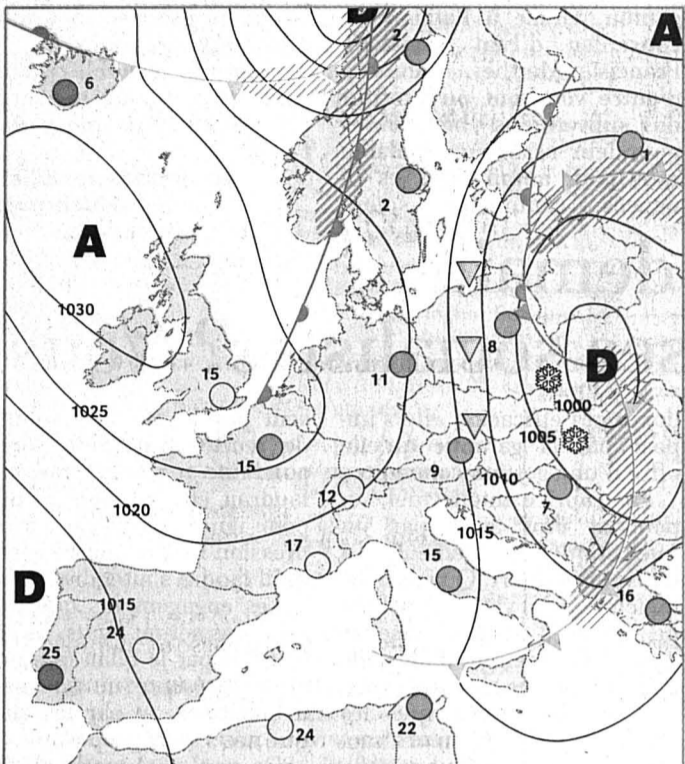
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,31 m
Température: 10°
Lac des Brenets: 749,64m

Vent
Lac de Neuchâtel:
nord à nord-est irrégulier,
1 à 3 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert

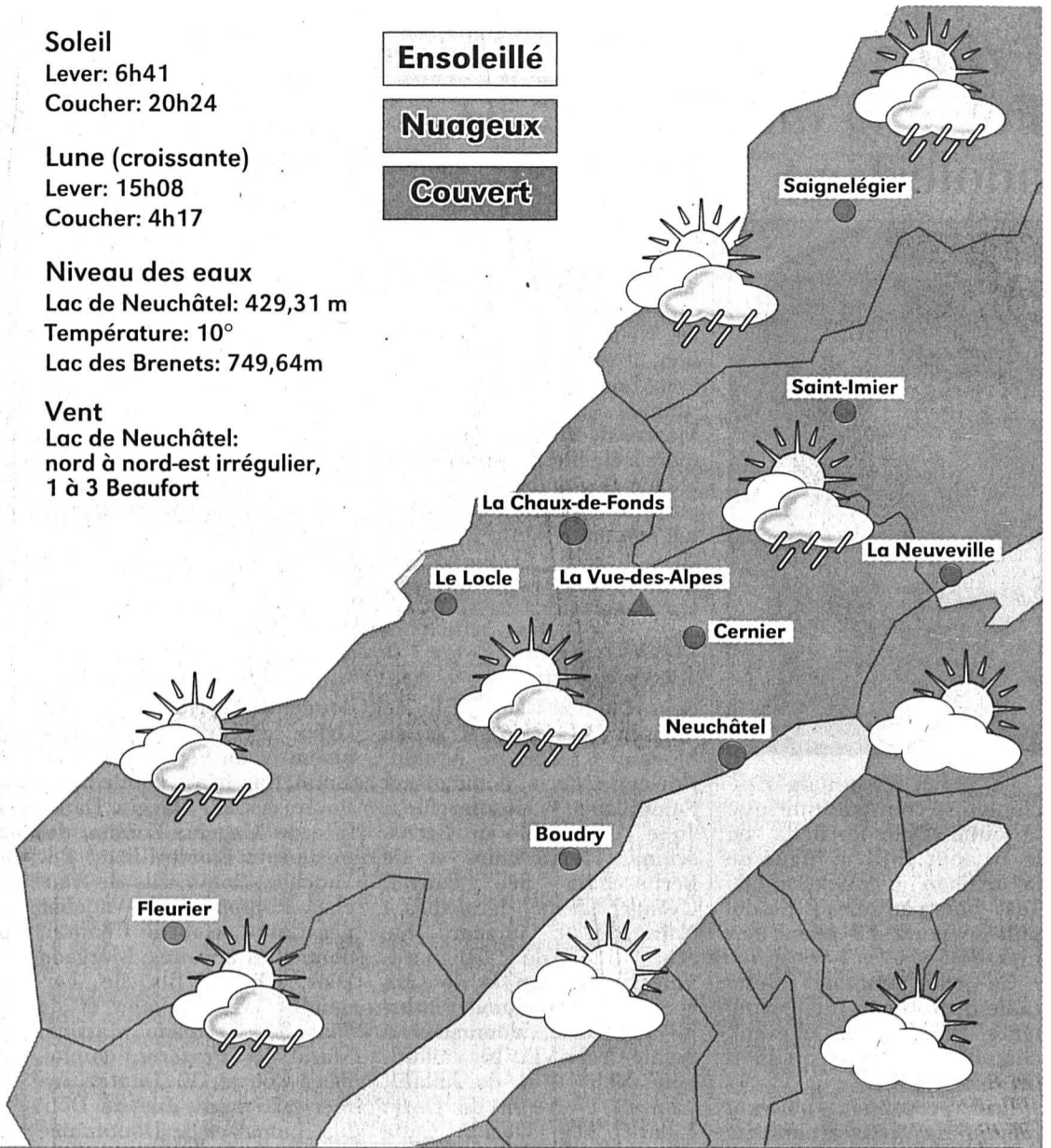


Front froid **Front chaud** **Occlusion** **Courant d'air froid** **Courant d'air chaud**

Pluie **Averses** **Zone orageuse** **Neige** **Anticyclone** **Dépression** **Ciel serein** **Ciel nuageux** **Ciel couvert**

Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)

- 1015
- 1010
- 1005



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 13° A 1000 m: 8°	15° 11°	17° 14°	18° 15°

Cuisine La recette du jour

Entrée: SALADE DE BETTERAVE ROUGE AUX NOISETTES.

Plat principal: Steak-Frites.

Dessert: Mousse au chocolat.

Préparation: 20mn. Ingrédients pour 4 personnes: 1 grosse betterave rouge crue, 2 citrons, 50g de noisettes moulues, 3 c. à soupe d'huile, 8 brins d'estragon, sel, poivre.

Préparation: brosser très soigneusement la betterave sous l'eau courante.

Enlever la racine et le pédoncule.

La peler et la débiter en gros morceaux pour la râper très finement.

Ajouter le jus d'un citron aux betteraves avec l'huile, les noisettes, le sel et le poivre.

Mélanger soigneusement.

Décorer avec les feuilles d'estragon et des rondelles de citron.

MOTS CROISÉS No 112

Horizontalement : 1. On la partage entre travail et vacances. 2. Un mot de choix - Cité genevoise. 3. Parfois moment d'effolement. 4. Possessif - Tentatrice pour un vilain coup. 5. Echauffer. 6. Ordre de déplacement - Maître ès courants. 7. C'est tout, sauf une proche parente - Pronom personnel - A l'opposé de là. 8. Domina - Au bord des larmes. 9. Coup d'envoi - Prêt pour une lessive. 10. Ancien souverain africain - Signe de recommencement. 11. Plus il a de liquide, plus il aime!

Verticalement : 1. C'est l'émeute, s'il dégénère. 2. On en attend la guérison - Risqué, si ça se fait tout rond... 3. Parasite à boules - Plus il est haut, plus on s'essouffle. 4. Une liane commune - Issue naturelle. 5. Certains sont plus royalistes que lui - Sigle pour canton alémanique. 6. Pierrailles souvent fleuries. 7. Amorphe - Un qui est pris pour le meilleur comme pour le pire. 8. Règle - Pronom personnel - Butée de pont. 9. Examen détaillé.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 111

Horizontalement : 1. Epicurien. 2. Lolo - Ta. 3. Où - Lave. 4. Illisible. 5. Géant - Rut. 6. Ibis. 7. Sucre. 8. Us - Outre. 9. Avertie. 10. Aérien - Oh. 11. Ré - Presse. **Verticalement** : 1. Eloigné - Aar. 2. Poule - Uvée. 3. Il - Laisser. 4. Colin - RIP. 5. Asticot. 6. Ravi - Bruine. 7. Ebriété. 8. Et - Lus - Os. 9. Navet - Pêche.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

«La nature est un temple», a écrit Baudelaire. C'était autrefois, quand le recueillement était encore synonyme de silence. Mais les temps modernes ont mis au goût du jour la cérémonie bruyante.

Il faut voir avec quelle ferveur les propriétaires ressortent ces jours leurs sacrées tondeuses. Pour la grand-messe, le retraité apprécie les premières heures de la journée, la ménagère choisit plutôt l'après-midi, celui qui travaille se lance en début de soirée. Bref, on ne se sent jamais seul au jardin: à toute heure du jour, on perçoit la litanie des moteurs.

Passé 20h, on respire enfin le calme et les délicieux effluves d'herbe coupée. C'est déjà ça. Rasée de près, la verte nature porte trop bien son nom. Il reste bien les massifs, belles colorées mises en tas pour faire plus propre. Mais, sur l'autel du «naturally correct», pissenlits, pâquerettes et renoncules sont sacrifiés à la fleur de l'âge.

Pascale Béguin

